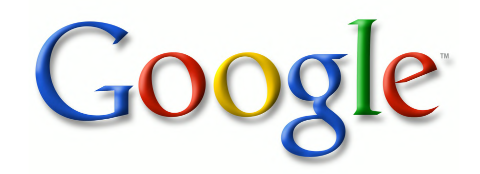
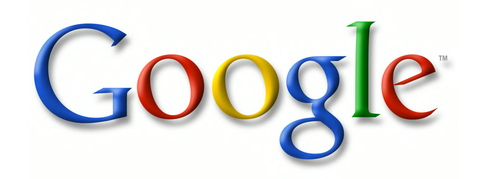

Google




NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07592560 6





ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PRÉCÉDÉES DE DEUX NOTICES HISTORIQUES

XXXVII[e] VOLUME

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

HUITIÈME VOLUME



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRE

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1875

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PRÉCÉDÉES DE DEUX NOTICES HISTORIQUES

XXXVII[e] VOLUME

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

HUITIÈME VOLUME



PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRE
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1875


4347
1888

AUX SAINT-SIMONIENS

GARDIENS DE LEUR FOI

AU

NOUVEAU CHRISTIANISME

I

Le 31 décembre 1829, Olinde Rodrigues, procédant à l'organisation d'une hiérarchie dans la famille saint-simonienne, s'exprimait ainsi :

« Je commencerai par rappeler que, dans le petit nombre de ceux qui entouraient Saint-Simon à son lit de mort, le seul qui n'eût pas abandonné la mémoire du maître, le seul qui ait poursuivi ses travaux, le seul enfin qui aujourd'hui professe et propage la doctrine en son nom, *c'est moi*. Les autres ont fui, ont renié le maître. C'est donc par moi qu'a été conservée

a

une sorte de filiation entre Saint-Simon mort et les disciples que j'ai pu attacher à sa doctrine. C'est en moi que la tradition était vivante; et cette circonstance, jointe à la confiance, au dévouement sans bornes dont je me sentais pénétré pour la parole de Saint-Simon, me fit naturellement reconnaître par ceux que je ralliai à moi, comme l'héritier et le continuateur du maître; je m'acquittai de cette haute mission avec toute l'ardeur, toute la foi possible. Huit jours après la mort du maître, j'avais organisé le *Producteur*.

« Saint-Simon, avant de mourir, m'avait dit : « Notre dernier ouvrage (*le Nouveau Christianisme*) sera le dernier compris. On croit généralement que les hommes ne sont pas susceptibles de se passionner dans la direction religieuse, mais c'est une profonde erreur. Le système catholique était en contradiction avec le système des sciences et de l'industrie modernes, par là, sa chute était inévitable. Elle a lieu, et cette chute est le signal d'une nouvelle croyance qui va remplir de son enthousiasme le vide que la critique a laissé dans les âmes; d'une croyance qui tirera sa force de tout ce qui manque, comme de tout ce qui appartient à l'ancienne. » Cette parole du maître n'est jamais sortie de ma

mémoire, et je n'ai pas cessé de la rappeler à mes coopérateurs en leur répétant ce que m'a encore dit Saint-Simon : « *Toute la doctrine est là...* » Depuis un an, de grands progrès ont été obtenus, et ces progrès ont été préparés par d'autres que par moi. Depuis cette époque, la direction de l'école, l'initiative dans la production et l'élaboration des idées et dans les travaux mêmes de propagation, ont passé de mes mains dans celles d'Enfantin et de Bazard ; en un mot, il est de fait aujourd'hui que, sous le rapport de la conduite de l'école, *ma mission est accomplie*. J'ai pensé qu'à moi, avant tout autre, il appartenait de le reconnaître, et c'est pour vous l'annoncer solennellement que cette réunion a été convoquée. Dès ce jour, je dépose la direction de l'école de Saint-Simon entre les mains d'Enfantin et de Bazard, et, je le déclare du plus profond de mon âme, j'attends de cette nouvelle organisation de l'école les plus importants résultats. »

Bazard, tant en son nom qu'en celui d'Enfantin, absent pour cause de maladie, répondit à ce discours, en déclarant qu'ils attendraient l'un et l'autre avec impatience le jour où ils pourraient imiter Rodrigues, et mettre en leur place un fils devenu plus grand qu'eux *en Saint-Simon*.

Enfantin, revenu bientôt à la santé, confirma cette parole et se chargea de rendre compte des progrès de la doctrine nouvelle, dans Paris, à un de ses disciples qui avait formé un groupe important d'adeptes à Sorèze, Toulouse, etc. Bazard, dès la fin de 1828, avait commencé, dans une salle de la rue Taranne, l'exposition de cette doctrine, et cet enseignement public et hebdomadaire avait attiré de nombreux et sérieux auditeurs. « L'*Organisateur*, écrivait Enfantin à Rességuier qu'il considérait comme l'apôtre du Midi, l'*Organisateur* vous portera peu à peu les résumés de la rue Taranne (notre salle est devenue trop étroite et nous allons être obligés d'en prendre une plus grande). Fournel s'occupe de la révision de tous ces résumés, pour les livrer à l'impression. Barrault vous a sans doute donné quelques détails sur les progrès de la doctrine constatés par le *nombre* et la *qualité* de nos auditeurs. L'École polytechnique donne à force; Borrel et deux de ses camarades, et Transon, vont avoir des réunions régulières pour répéter à des ingénieurs des ponts et des mines les leçons de l'année dernière. Fournel a aussi une petite école d'une douzaine de personnes auxquelles il fait chaque semaine une leçon de deux heures. D'un autre côté, nos

dames ont commencé à se réunir et à faire des travaux. »

En 1830, la propagande saint-simonienne prit une rapide extension : aux enseignements et conférences s'ajoutèrent les prédications; puis vinrent les missions en province et à l'étranger, tandis que Pierre Leroux, avec le concours sympathique de Sainte-Beuve, apportait et donnait pour organe principal aux disciples de Saint-Simon une feuille puissamment accréditée dans la presse périodique, LE GLOBE, qui avait été jusque-là considérée comme le *moniteur des doctrinaires*, disciples de Royer-Collard ou de Cousin.

Le succès du *Nouveau Christianisme* se faisait remarquer de jour en jour par quelque conversion importante dans le monde des lettres et des sciences et surtout parmi les élèves les plus distingués de l'École polytechnique. Les trois degrés dont se composait la hiérarchie reçurent un accroissement aussi important que rapide. Le premier degré, appelé le *collége*, se composa d'abord de six membres : Bazard, Enfantin, Olinde Rodrigues, Laurent, Eugène Rodrigues et Margerin. J. Péreire, Fournel, Duveyrier, Michel Chevalier, Barrault, J. Lechevalier, d'Eichthal,

Guéroult, J. Reynaud, Pierre Leroux, etc., vinrent successivement grossir les rangs de l'apostolat. Nous étions TOUS alors pleins d'une foi vive et d'une grande ardeur apostolique pour répandre, en France et hors de France, la doctrine du classement selon la capacité et de la rémunération selon les œuvres, à l'exclusion de tous priviléges héréditaires, et nous donnions un caractère *religieux* à cette doctrine en la fondant, en l'appuyant, sur l'alliance d'un sentiment inné dans l'homme avec sa raison progressive, c'est-à-dire sur la croyance en CELUI *qui est tout ce qui est, qui vit et se sent vivre dans tout ce qui est; qui est* INFINI *dans sa* CONSCIENCE *comme dans son* ESSENCE.

Les succès de cette propagande, en face du vieux dogmatisme expirant et du criticisme régnant, condamné à la stérilité, devinrent si prompts et si éclatants que nous pûmes dire devant un public nombreux, dans la capitale du monde civilisé, et répéter ensuite dans les principales villes de France et de Belgique, que nous étions *les hommes de l'avenir*.

Et quand nous eûmes la hardiesse de prendre ce titre, nous nous appliquâmes en même temps à mettre en relief notre droit à le porter, en

opposant, à l'affaiblissement manifeste et croissant des vieilles croyances comme à l'invasion progressive et à la stérilité désespérante du scepticisme, notre foi vive et profonde aux vérités sociales et religieuses annoncées par Saint-Simon dans le *Nouveau Christianisme.*

II

Il y a plus de quarante ans que nous proclamions ainsi, en dépit des railleurs, la stérilité politique de tous les partis militants. Eh bien, après ce demi-siècle de luttes incessantes et trop souvent terribles; après ce demi-siècle marqué par le quadruple renversement des Bourbons de la branche aînée, des Bourbons de la branche cadette, de la République et de l'Empire, où en sont aujourd'hui tous ces partis?

Ils en sont à manifester, avec plus d'éclat que jamais, que, tout-puissants pour s'empêcher réciproquement de rien édifier de durable, ils sont tous impuissants à fermer l'abîme des révolutions autrement qu'en vaines paroles. Toutes

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

HUITIÈME VOLUME



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRE

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1875


4347
1883
NEW YORK

AUX SAINT-SIMONIENS

GARDIENS DE LEUR FOI

AU

NOUVEAU CHRISTIANISME

I

Le 31 décembre 1829, Olinde Rodrigues, procédant à l'organisation d'une hiérarchie dans la famille saint-simonienne, s'exprimait ainsi :

« Je commencerai par rappeler que, dans le petit nombre de ceux qui entouraient Saint-Simon à son lit de mort, le seul qui n'eût pas abandonné la mémoire du maître, le seul qui ait poursuivi ses travaux, le seul enfin qui aujourd'hui professe et propage la doctrine en son nom, *c'est moi*. Les autres ont fui, ont renié le maître. C'est donc par moi qu'a été conservée

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PRÉCÉDÉES DE DEUX NOTICES HISTORIQUES

XXXVIIe VOLUME

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

HUITIÈME VOLUME



PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRE
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1875

ans, et qui, loin d'avoir rencontré devant eux, pendant cette longue expérience, des concurrents dignes de revendiquer et de justifier ce titre, n'ont trouvé dans les agitations stériles des écoles, des églises, des parlements et des chancelleries du vieux monde, que des raisons de persévérer dans leurs prétentions, ceux-là, disions-nous, ont bien quelque droit de ne pas se laisser enterrer vivants et muets avec leurs croyances, quand ils sentent ces jeunes croyances plus vivaces que jamais en eux-mêmes, en dépit des glaces de l'âge et malgré le voisinage insalubre d'un dogmatisme agonisant et d'un scepticisme contagieux. »

Et tandis que nous adressions notre certificat de vie à un penseur justement renommé qui nous avait crus morts, nous étions appliqués à constater notre existence par des actes de persévérance saint-simonienne, par la publication des lettres inédites d'Enfantin et la réimpression des œuvres de Saint-Simon.

AUX SAINT-SIMONIENS

GARDIENS DE LEUR FOI

AU

NOUVEAU CHRISTIANISME

I

Le 31 décembre 1829, Olinde Rodrigues, procédant à l'organisation d'une hiérarchie dans la famille saint-simonienne, s'exprimait ainsi :

« Je commencerai par rappeler que, dans le petit nombre de ceux qui entouraient Saint-Simon à son lit de mort, le seul qui n'eût pas abandonné la mémoire du maître, le seul qui ait poursuivi ses travaux, le seul enfin qui aujourd'hui professe et propage la doctrine en son nom, *c'est moi*. Les autres ont fui, ont renié le maître. C'est donc par moi qu'a été conservée

assistance collective, tant que nous n'aurons pas ce que nous a demandé Enfantin, au lit de mort, une *société de propagande* pour reconstituer l'apostolat et préparer la formation d'une primitive église pour le *nouveau christianisme*.

Est-ce à dire qu'il s'agit aujourd'hui de reprendre la forme hiérarchique de 1830, laquelle nous fit accuser alors par les journaux démocratiques et nous a fait reprocher par les notabilités du libéralisme *de nous être oubliés dans le sentiment d'une immense tâche, au point d'abdiquer à la fois la personnalité dont le sacrifice est toujours beau*, ET LA LIBERTÉ DONT L'ABANDON N'EST JAMAIS PERMIS? Non, cette forme n'a plus pour nous sa raison d'être. Nous avons déjà répondu au reproche des libéraux que la discipline pratiquée, à l'ouverture des enseignements et des prédications, ne fut considérée par les maîtres et par les disciples (la déclaration d'Enfantin à son entrée en prison l'atteste) que comme une nécessité transitoire, pour imprimer un mouvement plus énergique et plus rapide à l'apostolat, et non point comme une application logique des principes du saint-simonisme, lesquels étaient essentiellement libéraux et démocratiques en même temps que conciliables avec le principe

d'autorité. Pour la *société de propagande* donc comme pour la constitution de l'église, quand son heure sera venue, il importera de faire l'application des maximes fondamentales du saint-simonisme (le classement selon la capacité et la rémunération selon les œuvres), de manière à ce que l'initiative du supérieur s'exerce sans mélange de coercition pour déterminer l'acquiescement et le concours de l'inférieur. En d'autres termes, il faudra que la supériorité, pour fonctionner utilement soit spontanément reconnue et formellement acceptée par ceux qu'elle devra éclairer et conduire.

Mais n'anticipons pas ; il s'agit seulement en ce moment de fonder la *société de propagande* en se soumettant aux lois qui régissent les associations de cette nature. La reprise de l'enseignement oral dans des conférences et par des publications périodiques sera sans doute le premier acte qui s'offrira comme urgent à la sollicitude de cette société.

Par cette réapparition, le saint-simonisme fera plus que démentir les libres penseurs qui l'ont cru mort, il réfutera des adversaires d'une toute autre école qui l'ont dénoncé, en le dénaturant, comme trop vivace et trop actif.

En effet, tandis qu'un honorable membre de l'Institut disait le saint-simonisme FINI et croyait parler sur sa tombe, un autre académicien, revêtu d'un caractère sacré, signalait ce prétendu mort comme un fauteur d'athéisme qui envahissait avec une activité alarmante les cours publics, les écoles professionnelles de jeunes filles, la ligue de l'enseignement, les bibliothèques populaires, etc., etc. .

Nous avons bien repoussé énergiquement ces appréciations contradictoires du philosophe et du prélat, mais nos réponses, connues seulement dans le monde intime de la famille saint-simonienne, sont restées à peu près inédites pour le public. La nécessité d'une propagande organisée par la parole et par la presse est donc manifeste et pressante.

Viendra bientôt après, il faut l'espérer, l'association religieuse pour la pratique du nouveau christianisme. Si la liberté absolue des cultes n'était pas proclamée, nous ferions valoir nos droits à être reconnus et autorisés comme professant *une religion* fondée sur la théologie des premiers chrétiens, saint Jean, saint Paul, etc.; *une religion* destinée à faire appliquer, de plus en plus, aux sociétés humaines, la justice

divine qui veut que chacun soit classé selon sa capacité et rémunéré selon ses œuvres; *une religion* qui, faisant de l'amour de Dieu et du prochain la base de la politique, tend à réaliser l'évolution régénératrice annoncée par les plus illustres champions de l'Église romaine, tels que de Maistre et Châteaubriand ; *une religion* enfin, qui, au bord des abîmes creusés devant nous par la lutte acharnée de partis inconciliables, peut renfermer et renferme, selon nous, la doctrine de sauvetage, sans laquelle, d'après Montalembert, les victoires alternatives de ces partis doivent rester réciproquement et à jamais stériles.

« Je m'adresse, disait cet éloquent orateur, au milieu des troubles de 1848, je m'adresse aux deux grandes divisions de ce pays, aux conservateurs et aux novateurs, aux propriétaires et aux prolétaires, et je leur dis à tous deux, aux uns : « Vous essayerez en vain de défendre ce que je « veux défendre avec vous, tant que vous n'aurez « pas une force morale qui vous manque, une « *doctrine* salutaire à opposer à la doctrine enne- « mie; » et je dis aux autres : « Quand même vous « vaincriez, votre victoire serait stérile, mons- « trueuse, détestable, si, vous aussi, vous n'ap-

« portiez pas à cette société malade une *doctrine* « qui pourrait la consoler et la guérir moralement. » (*Moniteur* du 19 septembre 1848.)

Qu'on ne s'expose donc pas à renier aveuglément la *doctrine salutaire* invoquée par Montalembert, à arrêter le *germe du grain de sénevé* rappelé par Châteaubriand, à contrarier le *rajeunissement du christianisme* dont de Maistre attendait la *réconciliation de la science et de la foi*; qu'on ne s'expose donc pas à repousser maladroitement l'arche de salut tant désirée par ces derniers Romains du vieux catholicisme, en refusant d'autoriser la libre pratique du *nouveau christianisme*.

Si les scribes et les pharisiens de nos jours exerçaient assez d'influence sur les pouvoirs publics pour les amener à prononcer un refus aussi déraisonnable et aussi injuste, il resterait à nos consciences violentées le refuge des réunions privées pour y pratiquer le culte de l'Être infini, dont nous disons après le grand Apôtre : *Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui*; c'est-à-dire qu'il est le seul et vrai Dieu, dont nous croyons devoir suivre religieusement les inspirations suprêmes et faire la volonté sur la terre en recommandant aux hommes de *s'aimer les*

uns les autres, de classer chacun selon sa capacité et de le récompenser selon ses œuvres.

V

Nous savons bien que cette théologie, quoique conforme à la doctrine évangélique des premiers chrétiens, a été repoussée depuis longtemps par les gardiens de la foi de Nicée et qu'elle est encore combattue, à la fois, de nos jours, par les anthropomorphites du protestantisme orthodoxe et par ceux du catholicisme romain.

Un des membres les plus éloquents et les plus illustres du parti conservateur dans l'Eglise réformée, M. Guizot, dans les dernières années de sa vie, a publié ses pensées sur les problèmes religieux que l'instinct, chez l'homme, pose sans cesse à la raison, et qui préoccupent de plus en plus les esprits sérieux et les cœurs honnêtes à mesure qu'ils sentent approcher pour eux-mêmes l'heure de la mystérieuse solution. Dans ces publications, le profond penseur du calvinisme, après avoir reconnu que *l'humanité s'irrite et se désole à l'idée de ne*

faire qu'entrevoir et voir s'évanouir les bonheurs suprêmes auxquels elle aspire et qu'elle touche en passant, et que l'homme ne se résigne pas à n'être qu'une ombre, une ombre trompée par ses rêves ; après cette constatation de l'inquiétude des aspirations de l'homme sur son avenir, M. Guizot ajoute : « Il se fait de nos jours une tentative singulièrement inconséquente ; en même temps qu'on rejette et qu'on *noie la personnalité de Dieu et l'immortalité de l'homme dans l'océan du panthéisme*, on essaye pourtant de donner quelque satisfaction à cette soif de foi en Dieu et d'avenir pour l'homme qui est inhérente à notre nature. »

Qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des gens d'esprit et de talent qui se soient montrés trop faciles à admettre cette contradiction, il s'en faut qu'on puisse s'autoriser de ces cas particuliers pour assimiler en général et d'une manière absolue le panthéisme à l'athéisme, sans distinguer entre le panthéisme purement *matérialiste* et le panthéisme *religieux*, et pour en faire un *océan où s'abîmeraient, sans retour, la personnalité de Dieu et l'immortalité de l'homme.*

Cette distinction est pourtant capitale à établir pour s'édifier sur l'existence de l'abîme

où pourraient être submergées la divinité et l'humanité.

Le panthéisme antique, dans ses évolutions, à travers tant de contrées et tant de siècles, resta presque toujours à l'état spéculatif ou critique vis-à-vis des religions positives et des croyances populaires, plus ou moins superstitieuses, et toutes marquées du sceau de l'anthropomorphisme, soit qu'elles fussent fondées sur l'unité divine ou sur la pluralité des dieux. Le panthéiste n'a guère été jusqu'ici, dans la société humaine, qu'un pur philosophe, suspect à tous les sacerdoces et maudit par eux comme le plus redoutable ennemi des divinités régnantes, comme le plus dangereux des athées par conséquent, comme le spéculateur intellectuel le plus rapproché de la réalité divine, comme le philosophe le plus voisin du vrai Dieu.

Que lui manquait-il, en effet, après avoir reconnu l'ÊTRE UN, INFINI ET ÉTERNEL, pour devenir le plus religieux des hommes, pour compléter sa connaissance du lien qui unit substantiellement les *êtres finis* entre eux et qui les rattache essentiellement à L'INFINI? Il ne lui fallait que répudier les *hypothèses surnaturelles* pour leur substituer LE PLUS NATUREL

DES FAITS, l'attribution à l'ÊTRE INFINI d'une FACULTÉ que nous possédons, nous, *êtres finis*, si petits que nous soyons : LA FACULTÉ DE SE SENTIR VIVRE DANS TOUTES LES PARTIES DE SON EXISTENCE UNIVERSELLE, DANS TOUS LES MEMBRES DE SON CORPS INFINI.

Eh bien, c'est ce complément, ce couronnement religieux d'une philosophie irréfragable que le saint-simonisme a eu la hardiesse d'annoncer et de poursuivre, et dont il espère plus que jamais le prochain accomplissement.

Oui, quelque déplaisir que cela puisse causer aux dévots anthropomorphites de tous les cultes, le panthéisme, tel que nous le professons, tel qu'il nous paraît logique et naturel de l'entendre, tel que l'entendaient les plus saints et les plus profonds penseurs du Christianisme naissant; le panthéisme ainsi compris, loin de *noyer la personnalité de Dieu et l'immortalité de l'homme dans un océan qui ne serait qu'un abîme où l'éternité du néant remplacerait l'éternité de l'être;* le panthéisme, ainsi professé, manifeste au contraire avec éclat la VOLONTÉ, la CONSCIENCE DIVINE, qu'il montre PARTOUT PRÉSENTE, PARTOUT AGISSANTE, PARTOUT PLEINE D'AMOUR, D'INTELLIGENCE ET DE FORCE, PARTOUT PROTESTANT CONTRE LA MORT ET ATTESTANT LA VIE.

Nous ne pensons pas qu'il se trouve dans aucune autre théologie une affirmation plus expresse, plus formelle de l'existence de Dieu, une reconnaissance plus précise et plus complète du MOI INFINI.

Nous ajouterons à l'appui de notre droit à la liberté des cultes, que le *Nouveau Christianisme*, qui tire de la théologie cette maxime sociale: *Les institutions politiques doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle des classes les plus nombreuses et les plus pauvres*, le *Nouveau Christianisme* n'a jamais admis et n'admettra jamais que le progrès *pacifique*, et nous rappelons que c'est de son sein qu'est parti, en 1830, à l'approche du *socialisme révolutionnaire*, ce cri d'alarme et de *recours urgent au préservatif religieux*, PRESSEZ-VOUS, VOILA LES BARBARES !

Confiance donc en l'intelligence, le bon sens et l'équité de la puissance publique, si nous avons à lui soumettre une demande d'autorisation pour mettre en pratique notre pensée religieuse. Seulement, il faut s'occuper tout d'abord de l'œuvre immédiatement nécessaire. « Le temple, disait Eugène Rodrigues, peu de temps avant sa mort, ne tardera pas à suc-

céder à l'école, mais à la condition que les membres de l'école travailleront à élever le temple Il ne leur sera pas permis de se reposer sur d'autres de ce soin. La première pierre a été posée dans le *Nouveau Christianisme*, et depuis, l'œuvre se continue et se continuera jusqu'à la fin des siècles. »

Que la dernière parole du père Enfantin, religieusement recueillie et exécutée, réalise donc le vœu et l'espoir d'Eugène Rodrigues, et que la Société de propagande prépare activement l'ouverture du temple.

VI

Que les saint-simoniens s'attachent donc avec plus d'ardeur et de foi que jamais à faire apparaître le *Nouveau Christianisme*, ainsi que nous l'avons annoncé dans l'avant-propos de notre Collection générale, comme un phare secourable pour éclairer les horizons de l'avenir et pour signaler à toutes les classes, aux bourgeois comme aux prolétaires, les abîmes où mènent également les résistances aveugles du

dogmatisme rétrograde et les impatiences anarchiques du scepticisme révolutionnaire. On ne saurait trop rappeler non plus la remarque fondamentale placée par Enfantin en tête d'une réimpression du *Nouveau Christianisme* : « Que l'on comprenne bien, disait-il, que nous ne sommes pas, comme les chrétiens, immobiles avec leur Bible, comme les mahométans avec leur Coran, comme les Juifs et les Indiens avec leurs livres saints, tous prosternés devant une lettre morte, immuable comme l'éternité ; que nous sommes, par Saint-Simon, les hommes du progrès, et que si nous reproduisons textuellement les œuvres de nos maîtres, ce n'est point par un superstitieux respect pour les perfections de la parole d'un révélateur. » — « La perfection, disions-nous à la suite de la déclaration du maître, n'appartient qu'à l'INFINI, à DIEU. L'humanité doit se contenter d'être perfectible, et de pouvoir s'approcher sans cesse du bien absolu, qu'il ne lui est pas donné d'atteindre.

« La révélation, pour les saint-simoniens, ne saurait être autre chose que l'inspiration qui, à chaque époque, fournit au génie de l'homme les sentiments et les idées au moyen desquels il remplit successivement les conditions attachées, dans

l'ordre universel, au développemeet de la perfectibilité humaine.

« Cette révélation est donc permanente et progressive. De plus, elle n'est pas seulement le résultat de l'inspiration spontanée et particulière des hommes de génie en qui elle se manifeste ; elle participe aussi de l'influence des siècles passés et des progrès antérieurs aussi bien que du mouvement contemporain au milieu duquel elle se produit ; et elle ne se propage et ne se fortifie qu'en se conformant, dans son interprétation et sa pratique, aux lumières et aux besoins des générations qu'elle traverse, qu'en mettant largement à profit le reflet lumineux du monde vivant qu'elle soulève et qu'elle aspire à mener.

« Cette explication est nécessaire pour bien faire comprendre qu'en reproduisant textuellement les œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, nos maîtres, nous ne déclinons pas pour cela la juridiction suprême du temps, et que, loin d'attribuer à leur héritage doctrinal une perfection impossible, ou une valeur prématurée, nous restons, à notre tour, religieusement fidèle à la doctrine du PROGRÈS GRADUEL qu'ils nous ont enseignée. »

Loin de prétendre donc que le *Nouveau Christianisme* ait une origine *surnaturelle* et qu'il soit

le produit d'une révélation *miraculeuse*, les saint-simoniens ne se sont dévoués à sa propagation que parce qu'ils ont vu en lui le fruit *naturel* de la perfectibilité humaine, et un lien réel et puissant pour *réconcilier la science avec la foi*, dont le conflit a livré trop souvent le monde moderne, depuis trois siècles, au double fléau des guerres nationales et des guerres civiles.

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que cet accord, si manifestement désirable, si évidemment nécessaire, pour arrêter le monde civilisé sur la pente fatale qui l'entraîne dans le courant de l'athéisme, comment se fait-il que la doctrine renfermant ce fil, ce nœud libérateur, après avoir jeté quelque éclat autour d'elle à son apparition, ait pu être considérée comme éteinte sans laisser aucune trace après elle?

La réponse à cette question se trouve dans le livre de M. Renan sur *les Origines du Christianisme* et aussi dans la fameuse lettre de Pline à Trajan sur les mesures prises contre les premiers chrétiens :

« Il arriva pour le Christianisme ce qui arrive presque toujours pour les choses humaines; il réussit quand il commençait à décliner. »

« Pline, dit de Maistre, n'avait pas la moindre

idée de ce géant, dont il ne voyait que l'enfance.»

Saint-Simon, peu de temps avant sa mort, s'entretenant avec Olinde Rodrigues, prédisait un semblable avenir au *Nouveau Christianisme* ; un sommeil passager, suivi d'un réveil perpétuel !

LAURENT (de l'Ardèche),

L'un des amis d'Enfantin désignés dans son testament pour accomplir, à défaut d'Arlès, les actes mis à la charge du légataire universel, et délégué, à cette fin, par Arlès lui-même.

CATÉCHISME

DES

INDUSTRIELS

PREMIER CAHIER

CATÉCHISME

DES

INDUSTRIELS

PREMIER CAHIER

D. *Qu'est-ce qu'un industriel ?*

R. Un industriel est un homme qui travaille à produire ou à mettre à la portée des différents membres de la société, un ou plusieurs moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques; ainsi, un cultivateur qui sème du blé, qui élève des volailles, des bestiaux, est un industriel; un charron, un maréchal, un serrurier, un menuisier, sont des industriels; un fabricant de souliers, de chapeaux, de toiles, de draps, de cachemires, est également un industriel; un négociant, un roulier, un marin employé sur des vaisseaux marchands, sont des

industriels. Tous ces industriels réunis travaillent à produire et à mettre à la portée de tous les membres de la société, tous les moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques, et ils forment trois grandes classes qu'on appelle les cultivateurs, les fabricants et les négociants.

D. *Quel rang les industriels doivent-ils occuper dans la société ?*

R. La classe industrielle doit occuper le premier rang, parce qu'elle est la plus importante de toutes ; parce qu'elle peut se passer de toutes les autres, et, qu'aucune autre ne peut se passer d'elle; parce qu'elle subsiste par ses propres forces, par ses travaux personnels. Les autres classes doivent travailler pour elle, parce qu'elles sont ses créatures, et qu'elle entretient leur existence. En un mot, tout se faisant par l'industrie, tout doit se faire pour elle.

D. *Quel rang les industriels occupent-ils dans la société?*

R. La classe industrielle est constituée par l'organisation sociale actuelle, la dernière de toutes. L'ordre social accorde encore plus de considération et de pouvoir aux travaux secondaires et même au désœuvrement, qu'aux tra-

vaux les plus importants, qu'à ceux de l'utilité la plus directe.

D. *Pourquoi la classe industrielle qui doit occuper le premier rang, se trouve-t-elle placée au dernier? Pourquoi ceux qui, par le fait, sont les premiers, sont-ils classés comme les derniers?*

R. Nous expliquerons cela dans le courant de ce catéchisme.

D. *Comment les industriels peuvent-ils faire pour passer du rang inférieur où ils sont placés, au rang supérieur qu'ils ont le droit d'occuper?*

R. Nous dirons dans ce catéchisme la manière dont ils doivent s'y prendre pour opérer cette amélioration dans leur existence sociale.

D. *Quelle est donc la nature du travail que vous entreprenez? En un mot, quel but vous proposez-vous en faisant ce catéchisme?*

R. Nous nous proposons d'indiquer aux industriels les moyens d'augmenter le plus possible leur bien-être; nous nous proposerons de leur faire connaître les moyens généraux qu'ils doivent employer pour accroître leur importance sociale.

D. *De quelle manière vous y prendrez-vous pour atteindre ce but?*

R. D'une part, nous présenterons aux industriels le tableau de leur véritable situation sociale; nous leur ferons voir qu'elle est tout à fait subalterne, et, par conséquent, très-inférieure à ce qu'elle doit être, puisqu'ils sont la classe la plus capable et la plus utile de la société.

D'une autre part, nous leur tracerons la marche qu'ils doivent suivre pour se placer au premier rang, sous le rapport de la considération et du pouvoir.

D. *Vous prêcherez donc, dans ce catéchisme, l'insurrection et la révolte? Car les classes qui se trouvent spécialement investies du pouvoir et de la considération, ne sont certainement pas disposées à renoncer aux avantages dont elles jouissent.*

R. Loin de prêcher l'insurrection et la révolte, nous présenterons le seul moyen d'empêcher les actes de violence dont la société pourrait être menacée, et auxquels elle échapperait difficilement si la puissance industrielle continuait à rester passive au milieu des factions qui se disputent le pouvoir.

La tranquillité publique ne saurait être stable tant que les industriels les plus importants ne seront pas chargés de diriger l'administration de la fortune publique.

D. *Expliquez-nous cela, et dites-nous pourquoi la tranquillité publique sera menacée si les industriels les plus importants ne sont point chargés de diriger l'administration de la fortune publique ?*

R. La raison en est bien simple : la tendance politique générale de l'immense majorité de la société est d'être gouvernée au meilleur marché possible ; d'être gouvernée le moins possible ; d'être gouvernée par les hommes les plus capables et d'une manière qui assure complétement la tranquillité publique. Or, le seul moyen de satisfaire, sous ces différents rapports, les désirs de la majorité, consiste à charger les industriels les plus importants de diriger la fortune publique ; car les industriels les plus importants sont les plus intéressés au maintien de la tranquillité ; ils sont les plus intéressée à l'économie dans les dépenses publiques ; ils sont aussi les plus intéressés à la limitation de l'arbitraire. Enfin, ils sont, de tous les membres de la société, ceux qui ont fait preuve de la plus grande capacité en

administration positive, les succès qu'ils ont obtenus dans leurs entreprises particulières ayant constaté leur capacité dans ce genre.

Dans l'état présent des choses, la tranquillité publique est menacée, par la raison que l'allure du gouvernement se trouve en opposition directe avec les intentions les plus positives de la nation. Ce que la nation désire, principalement, c'est d'être gouvernée au meilleur marché possible, et jamais son gouvernement ne lui a coûté aussi cher; il lui coûte beaucoup plus qu'avant la Révolution. Avant la Révolution, la nation était partagée en trois classes, savoir: les nobles, les bourgeois et les industriels. Les nobles gouvernaient, les bourgeois et les industriels les payaient.

Aujourd'hui, la nation n'est plus partagée qu'en deux classes : les bourgeois, qui ont fait la révolution et qui l'ont dirigée dans leur intérêt, ont anéanti le privilége exclusif des nobles d'exploiter la fortune publique; ils se sont fait admettre dans la classe des gouvernants, de manière que les industriels doivent aujourd'hui payer les nobles et les bourgeois. Avant la Révolution, la nation payait 500 millions de contributions; aujourd'hui elle paye un milliard, et le

milliard ne suffit pas; le gouvernement fait fréquemment des emprunts considérables.

La tranquillité publique sera de plus en plus menacée, parce que les charges iront nécessairement toujours en augmentant. Le seul moyen d'empêcher les insurrections qui pourraient arriver, consiste à charger les industriels les plus importants du soin d'administrer la fortune publique, c'est-à-dire, du soin de faire le budget.

D. *Ce que vous venez de dire est très-bon, fort intéressant et de la plus grande importance; mais cela ne nous instruit pas directement de ce que nous désirons savoir. Le point que nous vous prions d'éclaircir est celui-ci: est-il possible de faire sortir la haute direction des intérêts pécuniaires de la société, des mains des nobles, des militaires, des légistes et des rentiers; en un mot, des classes qui ne sont pas industrielles, pour la faire passer dans les mains des industriels, sans employer des moyens violents?*

R. Les moyens violents sont bons pour renverser, pour détruire, mais ils ne sont bons que pour cela. Les moyens pacifiques sont les seuls qui puissent être employés pour édifier, pour construire, en un mot, pour établir des

constitutions solides. Or, l'acte d'investir les industriels les plus importants de la direction suprême des intérêts pécuniaires de la nation, est un acte de construction, c'est la disposition politique la plus importante qui puisse être admise; cette disposition servira de base à tout le nouvel édifice social; cette disposition terminera la révolution, elle mettra la nation à l'abri de toute nouvelle secousse. Les industriels les plus importants rempliront gratuitement la fonction de faire le budget, et il en résultera que cette fonction ne sera que faiblement désirée. Les industriels qui feront le budget, se proposeront pour base l'économie dans l'administration des affaires publiques. Ainsi, ils n'accorderont aux fonctionnaires que des traitements modérés. Les places n'étant que médiocrement recherchées, le nombre en sera considérablement diminué, de manière que celui des prétendants diminuera également, et il s'établira nécessairement un ordre dans lequel un grand nombre de places seront exercées gratuitement, parce que les riches oisifs ne trouveront pas d'autre moyen de se procurer de la considération.

Quand on étudie le caractère des industriels et la conduite qu'ils ont tenue pendant la Révo-

lution, on reconnaît qu'ils sont essentiellement pacifiques. Ce ne sont point les industriels qui ont fait la révolution, ce sont les bourgeois, c'est-à-dire, ce sont les militaires qui n'étaient pas nobles, les légistes qui étaient roturiers, les rentiers qui n'étaient pas privilégiés. Encore aujourd'hui, les industriels ne jouent qu'un rôle secondaire dans les partis politiques existants et ils n'ont point d'opinion ni de parti politique qui leur soit propre. Ils portent plus d'intérêt au côté gauche qu'au côté droit, parce que les prétentions des bourgeois choquent moins les idées d'égalité que celles des nobles; mais ils ne s'abandonnent point aux idées des libéraux; c'est la tranquillité qu'ils désirent par dessus tout. Les meneurs des libéraux, au dedans et au dehors de la Chambre, sont des généraux, des légistes et des rentiers. Les nobles et les bourgeois désirent être chargés de l'administration de la fortune publique, principalement pour l'exploiter à leur profit. Les principaux industriels désireraient en être chargés, au contraire, pour y mettre la plus grande économie possible.

Les industriels sentent bien qu'ils sont les plus capables de bien diriger les intérêts pécuniaires de la nation, mais ils ne mettent point

cette idée en avant, par la crainte de troubler momentanément la tranquillité; ils attendent patiemment que l'opinion se forme à ce sujet, et qu'une doctrine vraiment sociale les appelle au timon des affaires.

De ce que nous venons de dire, nous concluons que les moyens pacifiques, c'est-à-dire, que les moyens de discussion, de démonstration et de persuasion seront les seuls que les industriels emploieront ou appuieront pour faire sortir l'administration de la fortune publique des mains des nobles, des militaires, des légistes, des rentiers et des fonctionnaires publics, pour la faire passer dans celles des plus importants d'entre eux.

D. *Nous admettons provisoirement que les industriels ne chercheront point à employer la violence pour faire sortir des mains des nobles et des bourgeois la haute direction des intérêts pécuniaires de la société et pour la faire passer dans celles des plus importants d'entre eux; mais des intentions pacifiques des industriels, il ne résulte pas la preuve que cette classe de la société soit en mesure de se placer au premier rang. Nous vous prions donc de nous dire quels sont les moyens des indus-*

triels pour opérer dans la société le changement radical dont il est question.

R. Les industriels composent plus des 24/25es de la nation; ainsi ils possèdent la supériorité sous le rapport de la force physique.

Ce sont eux qui produisent toutes les richesses; ainsi ils possèdent la force pécuniaire.

Ils possèdent la supériorité sous le rapport de l'intelligence, car ce sont leurs combinaisons qui contribuent le plus directement à la prospérité publique.

Enfin, puisqu'ils sont les plus capables de bien administrer les intérêts pécuniaires de la nation, la morale humaine ainsi que la morale divine, appelle les plus importants d'entre eux à la direction des finances.

Les industriels sont donc investis de tous les moyens nécessaires; ils sont investis de moyens irrésistibles pour opérer la transition dans l'organisation sociale qui doit les faire passer de la classe des gouvernés dans celles des gouvernants.

D. *C'est l'union qui fait la force; c'est par la raison que les industriels ne sont point unis qu'ils sont dominés par les nobles, par les mi-*

litaires, par les légistes, par les rentiers et par les fonctionnaires publics. Il n'y a pas de doute que leur supériorité, sous tous les rapports importants, ne soit telle que, s'ils étaient unis, ils se trouveraient d'emblée investis de la direction suprême des affaires communes; il n'y a pas de doute qu'ils ne seraient point obligés d'user de violence pour faire reconnaître leur supériorité par les autres classes, parce que chacune d'elles, et même toutes réunies, sont trop inférieures en force à leur égard, pour qu'elles puissent entreprendre de leur disputer le pouvoir. Mais n'existe-t-il pas, par la nature même des choses, un obstacle radical à l'union des industriels ? Nous serions portés à le croire, et nous fondons cette croyance sur ce seul fait que, malgré l'intérêt que les industriels ont eu à s'unir depuis l'origine de la société, ils se sont constamment laissé dominer par les classes non industrielles.

R. Lorsque les Francs eurent conquis les Gaules et qu'ils s'en furent partagé le territoire, ils se trouvèrent en même temps les chefs industriels et les chefs militaires du pays. Ce n'est que successivement que la classe industrielle s'est séparée de la classe militaire, qu'elle a

acquis de l'importance, qu'elle s'est donné des chefs distincts des chefs militaires, et c'est seulement aujourd'hui qu'elle possède la force et les moyens suffisants pour se constituer première classe de la société; aussi vous auriez tort de conclure du fait que les industriels, forment depuis 1,400 ans la classe inférieure de la société française, qu'ils aient été destinés à rester toujours au dernier rang et qu'ils ne puissent pas s'élever aujourd'hui au premier degré de pouvoir et de considération. La récapitulation rapide des progrès politiques de l'industrie et des industriels, depuis l'origine de notre société française jusqu'à ce jour, rendra cela parfaitement clair.

D. *L'examen que nous allons faire est de la plus grande importance; son importance est telle qu'il doit changer totalement la face des choses en politique, qu'il doit imprimer à la politique un caractère entièrement neuf, qu'il doit changer la nature de cette branche de nos connaissances. Jusqu'à ce jour, la politique n'a été qu'une science conjecturale, ou plutôt on n'a parlé et agi en politique que par routine.*

Quand cet examen sera terminé, on pourra

appuyer ses raisonnements sur des faits observés, sur une série de 1,400 années d'observations. Il est donc extrêmement désirable que cet examen soit facile à saisir, à juger et à retenir. Pour atteindre à ce but, nous vous proposons de diviser votre récapitulation en quatre parties ou époques, savoir :

Depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à la première croisade ;

Depuis la première croisade jusqu'à Louis XI;

Depuis Louis XI jusques et compris le règne de Louis XIV ;

Depuis le règne de Louis XIV jusqu'à l'établissement du système de crédit.

Vous conclurez ensuite de cette grande série de faits ce qui doit arriver à la classe industrielle, et nous vous demanderons d'abord quels ont été les progrès faits par l'industrie, et l'importance acquise par les industriels, depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à la première croisade.

R. Depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à la première croisade, il s'est effectué une opération politique de la plus grande importance, une opération qui a préparé tous les progrès qui ont eu lieu depuis cette époque en

civilisation, et par conséquent tous les progrès de l'industrie ; car les progrès de l'industrie sont les plus positifs de tous. Cette opération a consisté dans l'amalgame des vainqueurs et des vaincus, dans la formation de la nation française, composée des Francs et des Gaulois.

Les progrès postérieurs de l'industrie se sont préparés pendant cette époque, mais il ne s'en est effectué aucun qui mérite d'être cité.

Les Francs, qui étaient les chefs militaires de la nation, étaient en même temps les directeurs des travaux industriels : presque toutes les terres leur appartenaient ; ils s'étaient également emparés du mobilier de la culture, en tête duquel figuraient les Gaulois qui étaient attachés à la glèbe, et qui formaient, par cette raison, la première classe des bestiaux.

Les fabricants des grossiers instruments aratoires étaient aussi dans l'esclavage, et par conséquent sous la direction des Francs ; enfin la fabrication des étoffes avec lesquelles on se vétissait, était dirigée par les femmes des Francs qui les faisaient exécuter sous leurs yeux dans leurs châteaux. Pendant ce laps de temps, les artisans, quoique toujours dans l'esclavage, pri-

rent de l'importance et parvinrent à se former un pécule qu'ils cachèrent avec soin.

D. *Que s'est-il passé depuis la première croisade jusqu'au règne de Louis XI ? Quels ont été les progrès de l'industrie ? Quelles sont les causes qui ont déterminé ces progrès ?*

R. Les croisades occasionnèrent des dépenses très-considérables aux aristocrates, c'est-à-dire aux Francs : leurs revenus ne furent pas suffisants pour les acquiter. Ils furent obligés, pour se procurer les sommes dont ils avaient besoin, de vendre des franchises aux Gaulois qui se trouvèrent en état de les payer.

Les Gaulois qui firent acquisition de la plus grande partie de ces franchises furent les artisans qui avaient eu plus que les autres les occasions et les moyens de se faire un pécule.

Les Francs vendirent aussi des terres aux Gaulois, qui, par des moyens quelconques, étaient venus à bout de se procurer de l'argent. Ainsi, ce furent les croisades qui déterminèrent la formation de la classe industrielle comme classe distincte de la classe militaire.

L'économie et l'activité de cette classe accrurent ensuite son importance depuis la dernière croisade jusqu'à l'avénement de Louis XI.

Ce furent aussi les croisades qui déterminèrent le perfectionnement et l'accroissement en étendue et en multiplicité des travaux industriels. Les nobles, qui avaient été se ruiner dans leurs expéditions asiatiques, rapportèrent en France le goût du luxe, celui de la galanterie, particulièrement le désir très-vif de posséder de belles armes.

La galanterie des hommes développa la coquetterie des femmes ; et les femmes, en devenant coquettes, prirent le goût de la parure. Les échantillons des belles étoffes fabriquée en Asie inspirèrent au beau sexe le désir d'en posséder de pareilles. De là, l'origine du commerce extérieur, de là l'origine de la fabrication des armes de luxe ; de là enfin l'origine de la fabrication de tous les objets confortables pour une population devenue apte à savourer des jouissances délicates.

En résumé, à l'époque de l'avénement au trône de Louis XI, la classe industrielle se trouvait bien distincte de la classe militaire. Cette classe se composait de trois sections, savoir :

Des Gaulois propriétaires de terres, cultivateurs de ces terres et qui n'étaient point mili-

taires; des artisans devenu libres et qui s'étaient réunis dans les villes; des négociants qui importaient en France les étoffes fabriquées en Asie, et qui faisaient circuler dans le pays les objets de fabrication française.

D. *Quels ont été les développements de l'industrie depuis Louis XI jusques et compris le règne de Louis XIV? Quelles ont été les causes de la marche et de l'importance acquise par les industriels?*

R. Au XVe siècle, la royauté avait déjà acquis beaucoup de force en comparaison de ce qu'elle était à l'époque de la conquête des Gaules par les Francs; époque où elle n'était que le généralat de l'armée des Francs, généralat nommé par les chieftains dont les troupes composaient cette armée.

Louis XI, en montant sur le trône, reconnut que la royauté n'était encore qu'une institution politique très-précaire, qu'elle n'avait point encore un caractère positif et stable; il reconnut que le pouvoir souverain se trouvait encore appartenir collectivement aux barons; il reconnut que le roi n'était en réalité que le baron le plus important et que la tradition s'était conservée chez les descendants des chieftains

transformés en barons, que le roi n'était pour eux qu'un *primus inter pares*, éligible et destituable à leur volonté : il reconnut enfin que le fait qui devait fixer son attention était celui que les barons réunis étaient plus forts et plus puissants, en France, que le roi, et que la royauté n'avait, dans la constitution féodale, d'autre moyen de conserver sa suprématie, que de maintenir la division entre les barons et d'en attacher quelques-uns des plus puissants à son parti.

Louis XI conçut le hardi projet de concentrer toute la puissance souveraine dans les mains de la royauté, d'anéantir la suprématie des Francs sur les Gaulois, de détruire le système féodal, d'annuler l'institution de la noblesse et de se constituer roi des Gaulois au lieu de chef des Francs.

Pour réussir dans ce projet, il lui était nécessaire de combiner son autorité avec les intérêts d'une classe assez forte pour le soutenir et pour lui assurer le succès de son entreprise. Il se combina avec les industriels.

Les industriels désiraient que le pouvoir souverain fût concentré dans les mains de la royauté parce que c'était le seul moyen d'anéantir les en traves qu'éprouvait le commerce dans l'intérieur

de la France, par l'effet de la division de la puissance souveraine; ils désiraient aussi devenir première classe de la société, tant pour la satisfaction de leur amour-propre, que pour les avantages matériels qui résultent du travail de faire la loi, la loi favorisant toujours ceux qui la font. En conséquence, les industriels acceptèrent l'alliance qui leur fut proposée par la royauté, et ils sont, depuis cette époque, restés constamment ligués avec elle.

Louis XI doit donc être considéré comme le fondateur de la ligue qui s'est formée au xv[e] siècle entre la royauté et l'industrie contre la noblesse, entre le roi de France et les Gaulois contre les descendants des Francs.

Cette lutte entre le roi et les grands vassaux, entre les chefs des travaux industriels et les nobles dura plus de deux cents ans, avant que tous les pouvoirs souverains fussent concentrés dans les mains de la royauté, avant que les nobles eussent cessé complétement de diriger les travaux industriels. Mais enfin Louis XIV vit affluer dans ses antichambres les descendants ou les successenrs des chieftains les plus importants, métamorphosés ensuite en barons, pour y solliciter des places de domesticité dans sa

maison; mais enfin la nombreuse classe des ouvriers n'eut plus d'autres chefs, dans ses travaux, que des hommes sortis de leurs rangs et que leur capacité ou leur fortune avait mis en état de se constituer entrepreneurs de quelque opération industrielle.

Il est curieux d'observer, dans cette lutte, l'action directe des industriels à l'égard des nobles, et les moyens qu'ils employèrent pour leur faire perdre toute l'influence qu'ils exerçaient sur les travaux pacifiques. Cette observation fera connaître la différence radicale qui existe entre le caractère politique des nobles et celui des industriels, entre l'allure civile des Francs et celle des Gaulois.

Les industriels, les Gaulois adonnés à la culture, allèrent trouver les gentilshommes dans leurs châteaux et ils leur tinrent à peu près ce langage : Vous menez une vie très-triste dans l'état d'isolement où vous êtes à la campagne; le soin de diriger la culture de vos propriétés n'est pas une occupation digne de votre haute naissance; affermez vos terres, vous pourrez passer l'hiver dans les villes et l'été à la campagne, sans jamais avoir à vous occuper que de vos plaisirs; dans les villes, nos confrères les

fabricants s'empresseront à vous faire les meubles les plus riches et les plus commodes; nos confrères les marchands vous étaleront dans leur magasins les étoffes les plus convenables pour faire valoir les charmes de vos épouses, et nos confrères les capitalistes vous prêteront de l'argent quand vous en aurez besoin. L'été, quand vous viendrez dans vos châteaux, vous n'aurez à vous occuper que du plaisir de la chasse, tandis que vos femmes s'amuseront à faire cultiver des fleurs dans leurs parterres.

Les nobles furent séduits par cette proposition; ils l'adoptèrent, et dès ce moment ils cessèrent d'avoir aucune importance politique dans l'État, puisqu'ils cessèrent d'être les chefs du peuple dans ses travaux journaliers.

Ce qui est à remarquer, disons-nous, dans ce changement déterminé par les industriels, ce fut le caractère de leur conduite, qui fut tout à fait distincte de la manière de procéder qui existait dans la société avant la formation de leur classe.

Avant la formation de la corporation des industriels, il n'existait dans la nation que deux classes, savoir : celle qui commandait et celle qui obéissait. Les industriels se présentèrent avec

un caractère neuf; dès l'origine de leur existence politique, ils ne cherchèrent point à commander, ils ne voulurent point obéir. Ils introduisirent la manière de procéder de gré à gré, soit avec leurs supérieurs, soit avec leurs inférieurs; ils ne reconnurent d'autres maîtres que les combinaisons qui conciliaient les intérêts des parties contractantes.

Nous passerons maintenant, si vous voulez, à l'examen de ce qui s'est passé depuis le siècle de Louis XIV jusqu'à l'établissement du système de crédit.

D. *Vous allez trop vite; il y a un point très-important à éclaircir. Il paraît que Louis XIV, après avoir recueilli les avantages qui étaient résultés de son alliance avec les industriels, après avoir réduit les grands vassaux à lui passer la chemise et à le servir à table, a tout à fait abandonné les industriels; qu'il ne s'est occupé que d'acquérir une grande réputation comme militaire et comme conquérant; que de se construire des palais superbes et de faire dévorer, par ses courtisans, tous les produits des travaux industriels. Qu'avez-vous à nous dire à ce sujet?*

R. Certainement Louis XIV a été trop dé-

pensier; il a trop aimé la guerre; mais on n'a pas le droit d'en conclure qu'il n'a pas rendu de grands services à l'industrie : c'est d'après ses ordres que Colbert a donné des fonds aux manufacturiers pour établir de grands ateliers de fabrication; c'est avec les fonds de son trésor que s'est élevée la belle manufacture des Van Robais, qui a donné l'impulsion de tous les travaux en beaux tissus de laine.

Enfin c'est lui qui a combiné l'alliance entre la capacité scientifique positive et la capacité manufacturière. Il a créé l'Académie des sciences et il lui a donné, pour occupation spéciale, le soin d'éclairer et de seconder les travaux industriels,

Permettez-nous de vous faire observer que cette récapitulation doit être la plus rapide possible. Nous vous invitons, en conséquence, à ne nous pas faire entrer dans de plus grands détails et à passer immédiatement à l'examen des progrès de l'industrie et de l'importance acquise par les industriels depuis le règne de Louis XIV jusques et compris l'établissement du système de crédit.

D.. *Pour acquiescer à votre désir, nous vous prions de nous dire comment les industriels*

civilisation, et par conséquent tous les progrès de l'industrie ; car les progrès de l'industrie sont les plus positifs de tous. Cette opération a consisté dans l'amalgame des vainqueurs et des vaincus, dans la formation de la nation française, composée des Francs et des Gaulois.

Les progrès postérieurs de l'industrie se sont préparés pendant cette époque, mais il ne s'en est effectué aucun qui mérite d'être cité.

Les Francs, qui étaient les chefs militaires de la nation, étaient en même temps les directeurs des travaux industriels : presque toutes les terres leur appartenaient ; ils s'étaient également emparés du mobilier de la culture, en tête duquel figuraient les Gaulois qui étaient attachés à la glèbe, et qui formaient, par cette raison, la première classe des bestiaux.

Les fabricants des grossiers instruments aratoires étaient aussi dans l'esclavage, et par conséquent sous la direction des Francs ; enfin la fabrication des étoffes avec lesquelles on se vêtissait, était dirigée par les femmes des Francs qui les faisaient exécuter sous leurs yeux dans leurs châteaux. Pendant ce laps de temps, les artisans, quoique toujours dans l'esclavage, pri-

cette organisation s'est opérée qu'il est possible de concevoir, d'une manière nette et ferme, ce que les industriels doivent faire aujourd'hui pour améliorer leur existence sociale : nous vous prions de suivre avec beaucoup d'attention ce que nous allons vous dire.

La protection accordée, par Louis XIV, à la fabrication et au commerce, avait fait prendre un grand essor à ces deux branches de l'industrie; mais, de ce grand bien, il était résulté un inconvénient : c'est que les manufacturiers et les négociants, ayant multiplié leurs opérations, avaient à faire des payements et des recettes dans beaucoup d'endroits différents, d'où il résultait que le travail pour solder réciproquement leurs comptes, employait une grande partie de leur temps.

Les besoins font naître les ressources : il ne tarda pas à se former une nouvelle branche d'industrie, l'industrie banquière. Ces nouveaux industriels allèrent trouver les fabricants et les négociants; ils leur dirent : « Vous employez « beaucoup de temps et vous faites de grands « sacrifices pour opérer vos rentrées et pour « faire vos payements. Nous vous proposons de « nous charger de ce travail. Attendu que nous

« en ferons notre unique occupation et que
« toutes les opérations de ce genre seront faites
« par nous, il nous sera possible de faire vos
« payements et vos rentrées à beaucoup meilleur
« marché que vous ne pouvez les effectuer vous-
« mêmes, les transports matériels d'argent
« devant, par ce moyen, être considérablement
« diminués, etc. »

La proposition des banquiers fut acceptée par tous les fabricants et les négociants, de manière qu'à partir de cette époque, tous les mouvements d'argent se sont effectués par les banquiers.

Les banquiers ne tardèrent pas à obtenir un grand crédit, ce qui devait nécessairement résulter du fait que tous les mouvements d'argent s'effectuaient par eux.

Pour tirer parti de leur crédit, les banquiers le prêtèrent à intérêt aux négociants et aux fabricants.

Les négociants et les fabricants, jouissant d'un plus grand crédit, purent étendre leurs opérations et produire une plus grande masse de richesses.

Enfin, le résultat général pour l'industrie et pour la société de l'établissement de la banque,

fait que la masse, ainsi que le goût des choses confortables, reçut un très-grand accroissement, et que la classe industrielle commença, dès ce moment, à posséder une force pécuniaire beaucoup plus grande que toutes les autres classes réunies, et même que le gouvernement.

Pendant que les industriels avaient fait de grands progrès en capacité, en importance et en puissance réelle, les classes non industrielles avaient rétrogradé sous tous les rapports; et c'était cependant dans ces classes que la royauté avait continué de choisir les administrateurs de la fortune publique.

La mauvaise administration de la fortune publique avait fait naître un déficit qui s'était toujours augmenté, et définitivement, en 1817, le Trésor public se trouvait dans un embarras tel, que ses administrateurs non industriels ne concevaient plus aucun moyen de le tirer d'embarras et de remplir les engagements qui avaient été contractés par le roi à l'égard des étrangers, toujours par suite des mauvaises opérations financières qui avaient occasionné la révolution et ensuite l'anarchie dans le royaume, et qui avaient fini par mettre la nation française dans la dépendance des nations étrangères.

Dans ces circonstances, les banquiers proposèrent au gouvernement tout l'argent dont il avait besoin, mais ils y mirent pour condition :

1° Que le gouvernement abandonnerait complétement l'allure barbare qu'il avait eue jusqu'alors en finances ; qu'il renoncerait à tout jamais à faire des banqueroutes ; qu'il adopterait la marche industrielle, c'est-à-dire loyale ; qu'il payerait intégralement tous les créanciers, quelle que fût l'origine de leur créance ;

2° Que cette affaire serait traitée de gré à gré entre eux, banquiers, et le gouvernement ; que les conditions de l'emprunt seraient débattues entre eux et les ministres, comme une affaire entre simples particuliers.

La proposition des banquiers fut acceptée. On vit alors naître le crédit public, et le crédit public donna à l'institution de la royauté plus de solidité qu'elle n'en avait jamais eu.

Ici se termine la récapitulation que nous avions promise des progrès faits par l'industrie et de l'importance acquise par les industriels depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à ce jour.

D. *Maintenant, il vous reste à nous dire ce que vous concluez de cette récapitulation pour*

l'avenir. Il vous reste à nous faire connaître quel est le sort futur des industriels; ou plutôt, pour nous expliquer clairement, il vous reste à tracer la marche que les industriels doivent suivre pour s'établir première classe de la société et pour déterminer la royauté à confier, aux plus importants d'entre eux, le soin de diriger l'administration de la fortune publique. Expliquez-vous clairement à ce sujet.

R. Permettez-nous de vous faire observer que, si nous satisfaisions immédiatement le désir que vous nous témoignez, que, si nous passions immédiatement des considérations sur le passé à celles sur l'avenir, nous procéderions d'une manière qui ne serait pas méthodique. Le grand ordre de choses a intercallé le présent entre le passé et l'avenir, et nous devons, par cette raison, nous arrêter un moment sur le présent avant de nous lancer dans l'avenir.

Voici, en peu de mots, l'état des choses en politique :

Les descendants des Gaulois sont parvenus à détruire complétement l'état d'esclavage individuel qui pesait sur eux; ils se sont activés dans la direction des travaux pacifiques; ils se sont organisés d'une manière industrielle; ils n'ont

conservé d'énergie militaire que celle nécessaire pour repousser les invasions et maintenir, dans l'intérieur, l'ordre, c'est-à-dire le respect aux propriétés. Les descendants des Gaulois, c'est-à-dire les industriels, ont constitué la force pécuniaire, force dominatrice, et ce sont eux qui possèdent cette force ; car non-seulement il y a plus d'écus dans leurs coffres que dans ceux des descendants des Francs, mais encore, par le moyen de leur crédit, ils peuvent disposer de la presque totalité de l'argent qui se trouve en France : ainsi les Gaulois sont devenus les plus forts.

Mais le gouvernement est resté dans les mains des descendants des Francs : ce sont les descendants des Francs qui administrent la fortune publique, et les descendants des Francs ont conservé la direction qu'ils ont reçue de leurs ancêtres ; de manière que la société présente aujourd'hui ce phénomène extraordinaire : *une nation qui est essentiellement industrielle, et dont le gouvernement est essentiellement féodal.*

D. *Nous trouvons qu'il existe une grande exagération dans le tableau que vous nous présentez. Certainement le gouvernement est plus féodal que le corps de la nation ; mais l'esprit*

féodal du gouvernement s'est tellement modifié, qu'il se trouve en accord avec l'esprit, les mœurs et les habitudes de la classe industrielle, qui forme effectivement aujourd'hui le corps de la nation, ou, si vous l'aimez mieux, la nation. Voilà notre opinion; quelle est la vôtre?

R. Vous commettez une grande erreur en vous imaginant que les classes gouvernantes se sont mises en accord avec la nation : cet accord est impossible à établir, parce qu'il est contre la nature des choses. Les institutions, de même que les hommes qui les créent, sont modifiables; mais elles ne sont point dénaturables : leur caractère primitif ne peut pas s'effacer entièrement. Or, toute société, dans la constitution de laquelle il se trouve des institutions de nature différente, toute société, quelque petite ou nombreuse qu'elle soit, dans laquelle deux principes antagonistes se trouvent admis, est constituée dans un état de désordre : tel est l'état présent de la population qui habite le territoire français. Les administrés, les gouvernés, dans cette population, ont adopté pour principe qui sert de guide à leurs actions, le principe industriel; ils ne veulent obéir qu'aux combinaisons qui concilient

les intérêts des parties contractantes ; ils pensent que la fortune publique doit être administrée dans l'intérêt de la majorité ; ils ont en horreur les priviléges et les droits de naissance, la royauté seule exceptée : en un mot, ils tendent à l'établissement de la plus grande égalité possible, tandis que les descendants des Francs, qui forment aujourd'hui la tête du gouvernement, ont toujours présents à l'esprit leurs droits résultant de la conquête, tandis que la nation leur paraît devoir être gouvernée dans leur intérêt, et que leurs idées en politique se bornent à la conception, admirable par sa simplicité, de la division en deux classes : l'une qui commande et l'autre qui obéit.

D. *Il y a une chose que vous n'avez point remarquée : c'est qu'il existe une classe intermédiaire entre les nobles et les industriels ;* c'est cette classe précieuse qui est *le véritable lien social ; c'est elle qui concilie les principes féodaux avec les principes industriels ; que pensez-vous de cette classe ?*

R. La division que vous venez d'établir est très-belle en métaphysique ; mais ce n'est point de la métaphysique que nous voulons faire ; nous voulons, au contraire, la combattre. Le but de

notre travail est de mettre des faits à la place des raisonnements des métaphysiciens; nous allons, en conséquence, récapituler la formation, l'existence et les derniers travaux de la classe intermédiaire qui vous paraît si précieuse.

Pendant longtemps, les Francs rendirent la justice à leurs vassaux, personnellement, seuls, et sans le secours d'aucun érudit. Mais, quand les relations sociales se multiplièrent et se compliquèrent, quand la loi écrite fut introduite, les descendants des Francs, qui tenaient à honneur de ne pas savoir signer leurs noms, ne purent plus suffire aux travaux judiciaires : il se forma une corporation de légistes. Les barons prirent ces légistes pour conseillers; à l'audience, ils les plaçaient entre leurs jambes et les consultaient sur les questions judiciaires qu'il fallait résoudre. Plus tard, ils se déchargèrent entièrement du soin de juger les différends qui survenaient entre leurs vassaux; les légistes tinrent seuls les audiences, et ils rendirent la justice au nom des descendants des Francs. Voilà l'origine d'une des sections de la classe intermédiaire.

Jusqu'à la découverte de la poudre à canon, les hommes d'armes, c'est-à-dire les descendants des Francs, composèrent le corps de l'armée. Après

la découverte de la poudre à canon, les fusiliers et les artilleurs devinrent la force de l'armée; ce furent principalement les descendants des Gaulois qui devinrent ingénieurs, artilleurs et fusiliers, le commandement des troupes restant toujours entre les mains des descendants des Francs. Voilà l'origine d'une autre section de la classe intermédiaire.

La totalité du territoire avait été primitivement partagée entre les Francs. La puissance souveraine était attachée alors à la propriété territoriale. Quand les descendants des Francs se croisèrent et furent obligés de vendre une partie de leurs terres pour se procurer l'argent dont ils avaient besoin, ils se trouvèrent aliéner en même temps une portion de leur souveraineté; car, quelque effort qu'ils fissent pour dépouiller les terres qu'ils vendaient des droits de souveraineté, tout le territoire se trouvait tellement imbu de féodalité, que les nouveaux propriétaires, quoique roturiers d'origine, devinrent des nobles au petit pied. Voilà l'origine de la troisième section de la classe intermédiaire.

On voit que ces trois sections, qui composent la classe intermédiaire, ont été créées et engendrées par les descendants des Francs. Nous

verrons plus bas qu'elles ont agi conformément à leur nature primitive, dès qu'elles sont parvenues à s'emparer du pouvoir. Mais examinons quelle a été d'abord leur conduite depuis leur origine jusqu'en 1789.

Les légistes, les militaires roturiers et les propriétaires de terre qui n'étaient ni nobles, ni cultivateurs, ont joué, le plus ordinairement, le rôle de protecteurs du peuple contre les prétentions et les priviléges des descendants des Francs.

S'étant jugée, en 1789, suffisamment forte pour se débarrasser de la suprématie exercée sur elle par les descendants des Francs, la classe intermédiaire détermina la masse du peuple à s'insurger contre les nobles. Au moyen de la force populaire, elle parvint à faire massacrer une partie des descendants des Francs, et elle força ceux qu'elle ne fit point massacrer à fuir en pays étranger. La classe intermédiaire devint alors la première classe, et il est très-curieux d'observer la conduite qu'elle tint quand elle se fut emparée du pouvoir suprême. La voici :

Elle choisit dans ses rangs un bourgeois qu'elle fit roi ; elle donna à ceux de ses membres qui avaient joué le principal rôle dans la révolution

les titres de princes, ducs, comtes, barons, chevaliers, etc.; elle créa des majorats en faveur des nouveaux nobles : en un mot, elle reconstitua la féodalité à son profit.

Voilà la conduite qu'a tenue la classe intermédiaire dont vous présentez l'existence comme étant si utile aux industriels. Certainement, les bourgeois ont rendu des services aux industriels; mais aujourd'hui la classe bourgeoise pèse, avec la classe noble, sur la classe industrielle. Les bourgeois n'ont plus d'existence sociale que celle de nobles au petit pied, et les industriels sont intéressés à se débarrasser en même temps de la suprématie exercée sur eux par les descendants des Francs et par la classe intermédiaire qui a été créée par les nobles, et qui, par conséquent, aura toujours pour tendance de constituer la féodalité dans ses intérêts. La classe industrielle ne doit pas former d'autre alliance que celle qu'elle a contractée sous Louis XI avec la royauté. Elle doit combiner ses efforts avec la royauté pour établir le régime industriel, c'est-à-dire le régime sous lequel les industriels les plus importants formeront la première classe de l'État, et seront chargés de diriger l'administration de la fortune publique.

D. *Vous êtes trop tranchant, trop absolu, trop exclusif; vous voudriez qu'il n'y eût qu'une seule classe, celle des industriels; cela est absolument impraticable, car les industriels eux-mêmes ont besoin de militaires, de légistes, etc. Pouvez-vous vous justifier du reproche que nous vous adressons?*

R. Produire un système, c'est produire une opinion qui est, par sa nature, tranchante, absolue et exclusive : voilà notre réponse à la première partie de votre objection. Vous dites ensuite que nous voulons qu'il n'existe plus qu'une seule classe dans la société, celle des industriels; vous vous trompez : ce que nous voulons, ou plutôt ce que les progrès de la civilisation veulent, c'est que la classe industrielle soit constituée la première de toutes les classes; c'est que les autres classes lui soient subordonnées.

Dans les temps d'ignorance, la direction de l'activité nationale a été principalement militaire, et secondairement industrielle. A cette époque, toutes les classes de la société ont dû être subordonnées à la classe militaire : telle a été effectivement l'organisation sociale de cette époque, et elle aurait été mauvaise si elle n'avait pas eu ce

caractère tranchant, exclusif, absolu. Les progrès de la civilisation ont amené un état de choses dans lequel la direction de la population en France est essentiellement industrielle; donc, la classe industrielle doit être constituée la première de toutes; donc, les autres classes doivent lui être subordonnées. Certainement les industriels ont besoin d'une armée; certainement ils ont besoin de tribunaux; certainement les propriétaires ne doivent point être forcés d'engager leurs capitaux dans l'industrie; mais c'est une chose monstrueuse que ce soient les militaires, les légistes et les propriétaires oisifs qui soient les principaux directeurs de la fortune publique dans l'état présent de la civilisation.

D. *Arrêtez-vous, vous vous étendez beaucoup trop pour le moment; vous entrez dans la discussion du fond de la question, et vous perdez de vue que le point d'examen qui nous occupe présentement a pour objet de préciser le caractère de l'état présent des choses en politique. Donnez-nous donc votre résumé à cet égard.*

R. Voici, en deux mots, le résumé que vous nous demandez : L'ÉPOQUE ACTUELLE EST UNE ÉPOQUE DE TRANSITION.

D. *Passons à la considération de l'avenir, et*

dites-nous clairement quel sera, en définitive, le sort politique des industriels?

R. Les industriels se constitueront première classe de la société; les industriels les plus importants se chargeront gratuitement de diriger l'administration de la fortune publique; ce sont eux qui feront la loi, ce sont eux qui fixeront le rang que les autres classes occuperont entre elles; ils accorderont à chacune d'elles une importance proportionnée aux services que chacune d'elles rendra à l'industrie; tel sera inévitablement le résultat final de la révolution actuelle; et quand ce résultat sera obtenu, la tranquillité sera complétement asssurée, la prospérité publique marchera avec toute la rapidité possible, et la société jouira de tout le bonheur individuel et collectif auquel la nature humaine pourrait prétendre.

Voilà notre opinion sur l'avenir des industriels et sur celui de la société. Voici les considérations sur lesquelles cette opinion est fondée:

1° La récapitulation du passé de la société nous a prouvé que la classe industrielle avait continuellement acquis de l'importance, tandis que les autres en avaient toujours perdu; et nous devons conclure de là que la classe industrielle

doit finir par se constituer la plus importante de toutes.

2° Le simple bon sens a placé, dans tous les individus, le raisonnement suivant : Les hommes ayant toujours travaillé à l'amélioration de leur sort, le but vers lequel ils ont toujours tendu a été celui de l'établissement d'un ordre social dans lequel la classe occupée des travaux utiles soit la plus considérée. C'est ce but que la société finira nécessairement par atteindre.

3° Le travail est la source de toutes les vertus; les travaux les plus utiles sont ceux qui doivent être le plus considérés; ainsi la morale divine et la morale humaine appellent également la classe industrielle à jouer le premier rôle dans la société.

4° La société se compose d'individus; le développement de l'intelligence sociale ne peut être que celui de l'intelligence individuelle sur une plus grande échelle; si l'on observe la marche que suit l'éducation des individus, on remarque, dans les écoles primaires, l'action de gouverner comme étant la plus forte; et dans les écoles d'un rang plus élevé, on voit l'action de gouverner les enfants diminuer toujours d'intensité, tandis que l'enseignement joue un rôle de plus

en plus important. Il en a été de même pour l'éducation de la société; l'action militaire, c'est-à-dire l'action féodale, a dû être la plus forte à son origine; elle a toujours dû décroître, tandis que l'action administrative a toujours dû acquérir de l'importance, et le pouvoir administratif doit nécessairement finir par dominer le pouvoir militaire. Les militaires et les légistes doivent finir par être aux ordres des hommes les plus capables en administration; car une société éclairée n'a besoin que d'être administrée; car, dans une société éclairée, la force des lois et celle des militaires pour faire obéir à la loi, ne doivent être employées que contre ceux qui entreprendraient de troubler l'administration. Les conceptions directrices de la force sociale doivent être produites par les hommes les plus capables en administration; or, les industriels les plus importants étant ceux qui ont fait preuve de la plus grande capacité en administration, puisque c'est à leur capacité dans ce genre qu'ils doivent l'importance qu'ils ont acquise, ce sont eux qui, en définitive, seront nécessairement chargés de la direction des intérêts sociaux.

D. *Nous trouvons votre démonstration suffisante; nous admettons votre opinion sur l'a-*

venir politique des industriels, et nous allons entamer immédiatement l'examen de la grande question, de celle à l'égard de laquelle tout ce que nous avons dit précédemment n'a été que préliminaire, que préparatoire, de la question après laquelle nous n'aurons plus que des questions secondaires à traiter, de celle enfin qui intéresse le plus directement les industriels.

Dites-nous comment s'opérera le changement radical que vous nous avez prouvé devoir s'effectuer; dites-nous ce que les industriels doivent faire pour s'élever au premier rang social; dites-nous comment se fera l'entreprise qui doit les conduire à ce résultat; dites-nous comment cette entreprise sera conduite; dites-nous surtout quels seront les hommes assez audacieux pour faire une pareille entreprise.

R. Notre réponse à la demande que vous venez de nous faire sera la plus claire et la plus positive; nous sommes les mortels audacieux qui faisons cette entreprise : NOUS ENTREPRENONS D'ÉLEVER LES INDUSTRIELS AU PREMIER DEGRÉ DE CONSIDÉRATION ET DE POUVOIR.

Nous vous dirons plus : nous vous dirons que cette entreprise se trouve commencée par le

fait de la production de ce PREMIER CAHIER DU CATÉCHISME DES INDUSTRIELS.

D. *Votre réponse est très-positive sous ce rapport que c'est vous qui entreprenez d'opérer le changement qui doit placer les industriels en tête de la société; mais elle n'est positive que sous ce rapport. Il nous reste maintenant à examiner si votre entreprise est bien conçue, si vous êtes capable de diriger une entreprise aussi vaste; il vous reste à nous faire connaître votre combinaison, la marche que vous comptez suivre, et surtout quels sont les moyens pécuniaires que vous possédez pour fournir aux dépenses de l'entreprise, car les industriels ne sont susceptibles d'éprouver aucun intérêt pour une entreprise dont la partie financière a été mal conçue, mal combinée.*

Au surplus, nous vous avouerons que nous sommes fort satisfaits de voir que vous fassiez de cette entreprise une affaire qui vous soit personnelle.

Il est certain que les choses qui sont l'affaire de tout le monde finissent par n'être l'affaire de personne; il est certain que l'intérêt personnel est le seul agent qui puisse diriger l'intérêt public. La difficulté est de trouver la

combinaison qui fait coïncider l'intérêt personnel avec l'intérêt public. Nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage au sujet du principe, puisque l'examen se trouve réduit à celui d'un fait particulier, du fait de votre entreprise. Nous vous prions donc de répondre aux questions que nous vous avons faites en tête de cette demande.

R. Nous commencerons par nous faire connaître; car le public aime à savoir positivement quelles sont les personnes qui prennent la liberté d'appeler son attention sur leur pensée. Nous vous faisons en conséquence les déclarations suivantes, qui portent d'abord sur notre conduite politique et ensuite sur nos travaux :

1° Nous n'avons joué que le rôle d'observateur pendant tout le cours de la Révolution; nous n'avons rempli aucune fonction publique; nous n'avons pas même été notable de village, et nous ne nous sommes liés à aucun des partis politiques qui ont divisé la France depuis 1789; en un mot, l'opinion que nous produisons est *vierge;*

2° Ce n'est pas légèrement que nous avons fait cette entreprise; nous avons employé quarante-cinq ans à la méditer et à la préparer.

En résultat de nos méditations et de nos travaux, nous avons reconnu que, pour passer du régime dans lequel les industriels sont soumis à la direction des militaires, des légistes et des rentiers, à l'ordre social qui doit placer la direction des intérêts généraux dans les mains des industriels, il y avait une condition indispensable à remplir, c'était de concevoir d'une manière bien nette, le régime industriel, et de le faire concevoir aux industriels les plus importants, c'est-à-dire, nous avons reconnu qu'il fallait faire concevoir aux industriels les plus importants de quelle manière ils pouvaient et devaient employer toutes les capacités utiles, pour le service de l'industrie et pour l'intérêt des producteurs ; nous avons reconnu enfin que l'entreprise dont la société avait besoin, et que nous nous sommes déterminés à faire, n'offrait qu'une seule difficulté, celle de concevoir, d'une manière claire, le système industriel ; que la difficulté consistait à trouver le moyen de mettre en accord le système scientifique, le système d'éducation publique, le système religieux, le système des beaux-arts et le système des lois avec le système des industriels ; qu'elle consistait à trouver le moyen de faire concourir les savants, les théologiens,

les artistes, les légistes, les militaires et les rentiers les plus capables, à l'établissement du système social le plus avantageux à la production et le plus satisfaisant pour les producteurs.

Nous vous déclarons enfin que nous sommes venus à bout de vaincre cette difficulté; nous vous déclarons que nous indiquerons aux industriels, dans ce catéchisme, d'une manière claire et suffisamment développée, les moyens qu'ils doivent employer pour faire concourir toutes les capacités utiles à l'établissement de l'organisation sociale qui peut leur procurer le plus de satisfaction.

D. *Nous ne convenons pas que la difficulté que vous prétendez avoir surmontée, soit la seule qui s'oppose au succès de votre entreprise, mais nous avouons qu'elle nous paraît la plus grande de toutes, et nous vous prions de nous dire positivement où vous en êtes relativement à ce travail. Nous vous prions de nous dire si ce travail n'existe encore dans votre tête qu'en aperçu, ou s'il est sur le papier.*

R. Nous joindrons au 3e cahier du catéchisme, un volume sur le système scientifique et sur le système d'éducation.

Ce travail, dont nous avons jeté les bases, et

dont nous avons confié l'exécution à notre élève Auguste Comte, exposera le système industriel *à priori* pendant que nous continuerons dans ce catéchisme son exposition à *posteriori*.

D. *Nous admettons que vous êtes parvenu à concevoir clairement la marche que les industriels doivent suivre pour s'élever au premier degré d'importance sociale; mais nous vous dirons que, cette difficulté vaincue, il s'en présente une seconde. Comment ferez-vous entendre le plan que vous avez conçu?*

R. ON EXPRIME FACILEMENT CE QU'ON CONÇOIT CLAIREMENT. Les premières pages de ce catéchisme suffisent pour vous prouver que nous nous trouvons en mesure, en résultat de quarante-cinq ans de travaux, d'exposer nos idées d'une manière claire et facile à saisir.

D. *Après que ces deux difficultés seront vaincues, il s'en présentera une troisième qui sera peut-être plus difficile à surmonter que les deux premières. Nous admettons que vous avez bien conçu, c'est-à-dire, bien inventé le système industriel; nous admettons que vous l'avez clairement exposé; nous admettons enfin qu'il est bien compris par les industriels; et, tout cela admis, nous vous demandons quels moyens*

pourront employer les industriels pour l'établir?

R. Il a fallu une immense quantité de pierres et beaucoup de temps pour construire le dôme de Saint-Pierre de Rome; mais, après l'exécution d'un grand nombre de travaux, il est enfin arrivé un moment où la pose d'une seule pierre a fermé la coupole et terminé l'édifice.

Depuis le xve siècle, le système féodal s'est successivement désorganisé; le système industriel s'est successivement organisé. Une conduite convenable de la part des principaux chefs de l'industrie, bien unis entre eux, suffira pour établir le système industriel, et pour faire abandonner par la société les ruines de l'édifice féodal que nos ancêtres ont habité.

D. *Précisez davantage votre idée et donnez-lui plus de développement.*

R. Le moment n'est pas convenable pour discuter cette question. Nous ne devons développer nos idées relativement aux moyens d'exécution qu'après avoir terminé l'exposition de notre système, qu'après avoir réfuté les objections qui nous seront faites. Cependant pour satisfaire, par anticipation, par aperçu, et autant qu'il est possible actuellement, le désir que vous nous

témoignez, nous vous dirons : Les intérêts politiques de l'Europe se discutent dans la France, et les intérêts sociaux des Français se discutent à Paris. Or, la classe industrielle se trouvant dans la population parisienne plus nombreuse et plus importante que toutes les autres réunies, les industriels parisiens peuvent s'organiser en parti politique ; une fois les industriels parisiens organisés, l'organisation de tous les Français et ensuite de tous les Européens industriels occidentaux, deviendra facile, et il résultera nécessairement de l'organisation des Européens industriels en parti politique, l'établissement du système industriel en Europe et l'anéantissement du système féodal.

D. *Mais le gouvernement s'opposera à la formation de la classe industrielle parisienne en parti politique.*

R. Vous vous trompez, et votre erreur provient de ce que vous confondez toujours le parti libéral avec le parti industriel.

Le parti libéral a toujours eu et aura toujours pour directeurs les classes intermédiaires. Or, ces classes ayant été engendrées par la classe féodale, tiennent de la nature de la féodalité. Ainsi, elles doivent nécessairement tendre à

réorganiser la féodalité à leur profit. La véritable devise des chefs de ce parti est : ôte-toi de là, que je m'y mette. Leur but apparent est la suppression des abus; leur but réel est de les exploiter pour leur propre avantage. Ainsi, le gouvernement a dû et il doit employer toutes ses forces pour empêcher l'accroissement d'importance du parti libéral.

Le gouvernement, au contraire, ne devra point, ne voudra point, ne pourrait point empêcher la formation du parti industriel, parce que ce parti est essentiellement pacifique, essentiellement moral; parce qu'il ne tend à exercer d'action que par la force de l'opinion publique, et que le gouvernement ne peut point empêcher la formation de l'opinion publique.

En un mot, la classe industrielle forme les 24/25es de la nation; ainsi, quand les industriels auront une opinion politique qui leur sera propre, cette opinion sera l'opinion publique, et l'opinion publique est, comme dit le proverbe, la reine du monde. Aucune force ne peut lui résister; si la tranquillité n'est pas encore complétement assurée, c'est que l'opinion publique ne s'est pas encore prononcée.

D. *Vous devriez présenter votre travail*

au roi. Pour que ce grand changement social s'opère d'une manière pacifique, il faudrait qu'il fût provoqué et dirigé par la royauté. Que pensez-vous de cette idée ?

R. Certainement nous adressons ce travail à M. le Président du Conseil des ministres, en le priant de le mettre sous les yeux de Sa Majesté; mais il ne faut pas vous figurer que le Roi puisse travailler immédiatement à opérer ce changement. Pour que ce changement soit praticable, il faut qu'il ait été préparé par les écrivains. Le pouvoir royal est beaucoup plus limité qu'on ne le croit en général; il est limité par le grand ordre de choses. Un souverain qui veut améliorer l'organisation sociale de ses peuples plus que l'état de leurs lumières et de leur civilisation ne le comporte, échoue nécessairement dans son entreprise. Nous avons eu de cette importante vérité un exemple contemporain, dans les malheurs arrivés en Autriche à Joseph II, qui avait entrepris de vendre les biens du clergé et de diminuer le privilége des nobles.

Il faut que la doctrine industrielle ait été propagée; il faut que les industriels les plus importants aient acquis une idée bien claire de la manière dont ils doivent employer les savants,

les artistes, les légistes, les militaires et les rentiers, pour la plus grande prospérité de l'industrie, avant que le roi puisse employer utilement son autorité pour placer les industriels au premier rang social.

Examinez l'état présent de la conscience des industriels, et vous reconnaîtrez qu'ils n'éprouvent point le sentiment de la supériorité de leur classe : presque tous désirent en sortir, pour passer dans la classe des nobles. Les uns sollicitent un brevet de baron ; d'autres, en plus grand nombre, s'empressent d'offrir aux descendants des Francs la fortune qu'ils ont acquise dans l'industrie, à condition qu'ils voudront bien prendre leur fille. Loin de se soutenir les uns les autres, ils se jalousent, et cherchent réciproquement à se nuire auprès des autorités. Les banquiers de tous les pays s'empressent de vendre à tous les gouvernements le crédit de l'industrie, sans être arrêtés dans leurs opérations financières par l'idée qu'ils s'associent aux débris de la féodalité, et qu'ils prolongent l'état de subalternité dans lequel la classe industrielle s'est trouvée jusqu'à ce jour à l'égard des autres classes [1].

1. Qu'on parcoure les salons de la Chaussée d'Antin, on verra qu'ils sont peuplés de faiseurs de phrases et de ren-

D. *Vous conviendrez au moins qu'il vous faudra beaucoup de temps pour réussir dans votre entreprise, c'est-à-dire pour faire l'éducation des industriels et pour leur apprendre à se conduire conformément à leur intérêt?*

R. Il faudra beaucoup moins de temps que vous ne l'imaginez : on apprend très-vite ce qu'on a grand intérêt, un intérêt positif à sa-

tiers insignifiants. Chez les banquiers libéraux on trouvera un grand nombre de fonctionnaires publics destitués qui travaillent à ressaisir le pouvoir et à remettre la main dans le Trésor public. Chez ceux qui escomptent volontiers l'avenir politique des nobles, ce sont les fonctionnaires publics qui sont présentement en possession de l'exploitation des abus; mais chez les uns ainsi que chez les autres, on ne trouvera qu'un très-petit nombre de membres du corps de l'industrie, et on remarquera qu'ils sont presque toujours placés au bas de la table.

Le jour où les banquiers feront de leur maison un lieu de réunion agréable pour les industriels de la rue Saint-Denis, de la rue de la Verrerie, de la rue des Bourdonnais, etc., etc., ainsi que pour les manufacturiers établis dans les faubourgs, les industriels commenceront à former un parti politique; ils commenceront à exercer une véritable influence sur l'administration des affaires publiques. L'Europe est dans la France et la France dans Paris. En moins d'un an, les banquiers de Paris peuvent jouer le rôle politique le plus important en Europe, s'ils savent s'entendre et employer convenablement leurs moyens, qu'ils ont, jusqu'à ce jour, gaspillés d'une manière pitoyable, nous pourrions même dire qu'ils ont employés d'une manière directement contraire aux intérêts politiques de la classe industrielle.

Ce sont toujours les chefs de parti qui ont tort quand les affaires du parti ne vont pas bien.

voir. L'éducation politique des industriels demandera beaucoup moins de temps que vous ne le pensez ; elle s'effectuera d'autant plus vite que la publication du système industriel déterminera les hommes les plus capables, dans toutes les directions utiles, à y travailler. Il est si doux de nager dans la direction du courant ; il est si extravagant de vouloir rétrograder en civilisation, qu'une fois l'idée bien établie que le système industriel doit prédominer, tous les hommes capables dans tous les genres cesseront de travailler à prolonger l'existence politique des *débris de la féodalité.*

Les hommes les plus capables dans la direction scientifique, théologique, des beaux-arts, dans celle des légistes, des militaires et des rentiers, ne tarderont pas à s'associer à notre entreprise ; et quand une minorité capable, dans ces différents genres, travaillera à la formation du système industriel, sous la direction administrative des industriels les plus importants, ce système s'organisera promptement, et il sera promptement mis à exécution.

D. *Passons à l'examen de la partie financière de votre entreprise, et dites-nous comment vous vous procurerez les fonds dont vous*

aurez besoin pour l'exécution d'un si grand projet.

R. L'exposé de notre conception financière serait prématuré dans ce moment; nous devons attendre pour le présenter que notre catéchisme ait fixé l'attention des industriels les plus importants : nous nous bornerons aujourd'hui à vous dire qu'en résultat de cette combinaison, on verra escompter à la Bourse l'avenir politique des industriels, de même qu'on y escompte à présent l'avenir féodal de l'Autriche, ainsi que l'avenir constitutionnel de l'Angleterrre et de la France.

D. *Il vous reste à nous parler de la conduite politique qui doit être tenue par la masse des industriels pendant le temps que demande l'exécution de la grande entreprise que vous faites.*

R. Les industriels qui recevront ce catéchisme doivent le lire avec la plus grande attention; ils doivent le communiquer aux industriels de leurs amis ; ils doivent en causer avec eux, discuter les idées et surtout les faits qui y sont exposés, et s'approprier le plus possible la doctrine qui y est professée.

D. *En admettant ce que vous venez de dire, il en résulterait que les industriels devien-*

draient totalement passifs en politique pour tout le temps qu'exigera la publication de votre doctrine, ce qui est monstrueux et absurde ; il est donc indispensable que vous nous disiez quel est celui des partis politiques existants que les industriels doivent soutenir, en attendant que la publication de votre doctrine leur ait procuré les moyens de se former en parti politique industriel, purement industriel, et bien distinct de tous les partis qui ont existé jusqu'à ce jour.

En nous résumant nous vous demandons quel est celui des partis politiques existants auquel les industriels doivent accorder leur appui.

R. C'est au Centre gauche et au Centre droit, considérés comme ne formant qu'un seul parti, que les industriels doivent accorder leur appui, par la raison que les actes de violence, que les coups d'État, sont les événements les plus à redouter pour les producteurs qui ne peuvent atteindre à leur but que par des moyens loyaux, légaux et pacifiques. Or, les membres du Centre gauche et ceux du Centre droit se montrent les plus pacifiques de tous les députés. Les députés les plus ambitieux, ceux qui répugnent le moins à l'emploi des moyens violents et des coups d'É-

tat, occupent l'Extrême gauche et l'Extrême droite.

D. *Maintenant, résumez-nous en peu de mots toutes les questions que nous avons discutées depuis le commencement de cet entretien.*

R. Voici la récapitulation, ou, si vous l'aimez mieux, le résumé général de notre entretien. Ce résumé sera suivi d'une conclusion. Ainsi, nous vous donnerons plus que vous ne nous demandez.

Il est évident que le régime industriel est celui qui peut procurer aux hommes la plus grande somme de liberté générale et individuelle, en assurant à la société la plus grande tranquillité dont elle puisse jouir.

Il est également évident que ce régime investira la morale du plus grand empire qu'elle puisse exercer sur les hommes, tout en procurant à la société en général et à ses membres en particulier le plus grand nombre possible de jouissances positives.

Il est évidemment aussi que la société ne peut pas être conduite du régime féodal au régime industriel par la routine, ces deux régimes étant radicalement distincts et même opposés. Le premier a tendu à établir entre les hommes la plus grande inégalité possible, en les séparant

en deux classes, celle des gouvernés et celle des gouvernants; en rendant le droit de gouverner héréditaire, et en transmettant des pères aux enfants l'obligation d'obéir[1].

Le système industriel est fondé sur le principe de l'égalité parfaite ; il s'oppose à l'établissement de tous droits de naissance et même de toute espèce de privilége[2].

Il est évident que le régime industriel ne pouvant être introduit ni par le hasard, ni par la routine, il a dû être conçu *à priori*, et que, par conséquent, il a dû être inventé dans son ensemble, avant de pouvoir être mis à exécution.

Il est évident, enfin, par le fait de la production de ce catéchisme, que l'esprit humain s'est élevé à la conception de l'ensemble du régime industriel.

De ces évidences, nous tirons la conclusion que la morale divine et humaine appelle les hommes les plus distingués dans tous les genres de capacité à réunir leurs efforts pour opérer l'organisation du système industriel dans ses dé-

1. Ce premier système a rendu de grands services dans les temps d'ignorance.

2. Ce régime est le seul qui puisse convenir à l'état présent des lumières et de la civilisation.

tails, et pour déterminer la société générale à le mettre à exécution ; nous tirons la conclusion que la classe industrielle étant celle qui produit toutes les richesses, et en même temps celle qui se trouve la plus intéressée à l'établissement du régime industriel, ce sont les industriels qui doivent payer volontairement toutes les dépenses que pourra exiger la transition du régime féodal, modifié par le régime constitutionnel, au système industriel pur.

D. *Ce que vous venez de nous dire est fort intéressant et très-séduisant. La série d'observations que vous nous avez présentée est très-claire et fort bien établie ; la conséquence que vous en avez tirée s'en déduit bien naturellement; en un mot, nous sommes violemment tentés d'adopter votre système, et nous l'adopterons certainement si vous vous trouvez en état de réfuter les quatre objections que nous allons vous faire.*

Voici la première de ces objections, ou plutôt voici le premier point que nous vous prions d'éclaircir.

Le changement que vous proposez dans l'organisation sociale peut-il s'effectuer sans nuire à l'institution de la royauté ?

R. L'institution de la royauté a un caractère de généralité qui la distingue et la met au-dessus de toutes les autres institutions. Son existence n'est point liée au système politique actuel, à un système politique quelconque. Cette institution conviendra également à tous les systèmes d'organisation sociale dont les progrès de la civilisation pourront nécessiter l'établissement.

Que le roi de France déclare ou plutôt reconnaisse que les industriels forment la première classe de ses sujets, qu'il charge les industriels les plus importants de la direction de ses finances, il ne sera ni plus ni moins roi de France et des Français qu'il ne l'est aujourd'hui, la royauté étant indépendante de la classification des sujets. L'immense majorité de la nation se trouvant plus heureuse par l'effet de la diminution des impôts, et leur meilleur emploi, ce qui résulterait directement du fait que les industriels les plus importants seraient chargés de l'administration de la fortune publique, seront nécessairement plus attachés au Roi.

Ainsi le changement que nous proposons n'est point hostile à l'égard de la royauté, de la légitimité et même du droit divin ; il tend, au con-

traire, directement à donner au Roi plus de tranquillité, et à lui procurer, par conséquent, plus de bonheur positif.

Il est de la nature des choses que le Roi prenne le titre de premier Français, de la première classe des Français; ainsi, Sa Majesté a dû se dire premier gentilhomme, premier soldat de son royaume, tant que la tendance de la nation a été principalement militaire; et, aujourd'hui que la nation s'active principalement dans la direction industrielle, aujourd'hui que c'est, essentiellement, par des travaux pacifiques qu'elle s'efforce d'accroître sa prospérité, le seul titre qui puisse convenir au Roi, est celui de premier industriel de son royaume.

Nous ajouterons, à ce que nous venons de dire, une observation très-importante: c'est que la royauté, qui est l'organe de l'opinion publique, que la royauté, dont la fonction sociale la plus honorable consiste à proclamer l'opinion de la majorité, n'a pas encore pu proclamer que la classe industrielle est la première classe de la nation, puisque les industriels n'ont point manifesté, jusqu'à présent, le sentiment de leur supériorité, puisqu'ils n'ont point émis l'opinion que les plus importants d'entre eux sont les Fran-

çais les plus capables de bien diriger l'administration des finances. Le Roi, en prenant l'initiative à cet égard, se serait exposé à voir toutes les factions qui se disputent, aujourd'hui, l'administration des finances pour exploiter la nation à leur profit, se réunir contre lui, sans qu'il eût aucune force à leur opposer, aucun moyen de leur résister.

D'après l'explication que nous venons de vous donner, nous espérons que vous resterez entièrement convaincus que notre système n'est point offensif à l'égard de la royauté et qu'il n'est pas même improbatif de la conduite tenue par le Roi jusqu'à ce jour.

La vérité est, que le sort des industriels a été constamment dans leurs mains, depuis l'établissement du système de crédit, qu'il y est encore aujourd'hui, et que le jour où la classe des industriels manifestera le désir que la direction de la fortune publique soit confiée aux plus importants d'entre eux, la royauté, comme organe de l'opinion publique, s'empressera de proclamer que tel est le désir de la majorité et que la minorité doit s'y soumettre.

D. *Voici notre seconde objection:*

Avant que le Roi eût octroyé la Charte à la

nation, il lui était loisible de confier la direction de la fortune publique à des industriels, de préférence à des individus pris dans les autres classes de la société ; mais aujourd'hui que la Charte a réglé la manière dont l'impôt doit être voté, il faudrait que le Roi révoquât les principales dispositions de la Charte pour qu'il pût charger les industriels du soin de faire le budget. Qu'avez-vous à répondre ?

R. Le Roi a accordé aux Chambres le droit de discuter la loi des finances, et de voter l'emprunt, mais il s'est réservé l'initiative pour la présentation de la loi des finances. Sa Majesté peut faire faire le projet du budget par qui elle veut; en un mot, le Roi est le maître de confier aux industriels les plus importants la haute direction de la fortune publique, maintenant même qu'il a octroyé la Charte, puisqu'il peut légalement, c'est-à-dire sans contrevenir à aucun article de cette Charte, établir, par une simple ordonnance, les mesures suivantes :

Le Roi peut créer une commission suprême des finances et composer cette commission des industriels les plus importants; il peut superposer cette commission à son conseil des ministres ; il peut réunir cette commission tous les

ans, la charger de faire la proposition du projet de budget, et la charger également du soin d'examiner si les ministres ont employé convenablement les crédits qui leur auront été accordés par le budget précédent, et s'ils ne les ont point dépassés.

Ce faisant, Sa Majesté se trouverait avoir investi la classe industrielle de la haute direction de la fortune publique; elle se trouverait avoir opéré la grande réforme, le changement radical que les progrès de la civilisation ont nécessité dans l'organisation sociale, puisque le système féodal se trouverait complétement anéanti, et le système industriel complétement établi; puisque les industriels seraient placés en première ligne pour la considération et pour le pouvoir; tandis que les nobles, les militaires, les légistes, les rentiers et les fonctionnaires publics ne jouiraient plus que d'une considération secondaire, et qu'ils n'exploiteraient plus que des pouvoirs subalternes.

D. *Il est certain que le Roi peut charger les industriels les plus importants du soin de faire le projet du budget; mais les conséquences que vous prétendez devoir résulter d'une pareille*

mesure ne nous paraissent point en être une suite nécessaire.

Songez donc que la Chambre des députés se compose, pour la très-majeure partie, de nobles, de militaires, de légistes, de rentiers et de fonctionnaires publics, en un mot, d'hommes intéressés à faire payer le plus possible à l'industrie, parce qu'une très-grande partie des sommes payées par les industriels entre dans leurs poches à titre d'appointements, de gratifications, d'indemnités, etc.

Songez que la Chambre des pairs se compose en grande partie des pensionnaires du Trésor public, et que les pairs sont par conséquent intéressés à l'accroissement des recettes, cet accroissement leur offrant la perspective d'une augmentation dans les traitements qu'ils reçoivent et qui leur paraissent trop mesquins.

Songez enfin qu'il y aurait presque unanimité dans les Chambres contre un projet de budget fait par des industriels, puisque ce projet tendrait directement à établir dans l'administration de la fortune publique l'ordre; l'économie et le bon emploi de l'impôt payé par la nation, impôt qui se trouve payé, pour la majeure partie, par la classe industrielle. Il

nous paraît certain que les vues bienfaisantes et paternelles du roi pour la nation seraient contrariées et même annulées par les Chambres. Qu'avez-vous à répondre? Dites-nous si vous concevez un moyen de faire adopter par les Chambres un projet de budget fait par les industriels, sans avoir recours à quelque coup d'État, c'est-à-dire sans violer la Charte?

R. Les nobles, les militaires, les légistes et les rentiers n'entreprendront point de lutter contre le Roi uni aux industriels; car le Roi uni aux industriels est une force cent fois et peut-être mille fois plus considérable que celle de toutes les autres classes de la société réunies, et les membres de la Chambre n'ont d'autre force positive que celle qui résulte pour eux de l'appui qu'ils trouvent dans les différentes classes qui composent la société. Le projet de budget fait par les industriels les plus importants sera admis sans difficulté par les Chambres, et le changement radical dans l'organisation sociale se trouvera effectué sans qu'il ait été commis aucune infraction à la Charte octroyée par le Roi à la nation. Au surplus, vous pouvez être tranquille relativement à la manière dont les fonctionnaires publics actuels, dont les nobles et

les bourgeois de toutes les classes seront traités par les industriels chargés de faire le budget. Les industriels répugnent à tout changement brusque ; il est dans leur nature et dans leurs habitudes politiques de n'opérer les réformes que successivement, que très-lentement ; mais ils sont persévérants, et une fois qu'ils auront commencé l'exécution du plan de réforme qu'ils concevront, ils y travailleront sans relâche, jusqu'au moment où il seront parvenus à établir l'administration de la fortune publique sur le pied le plus économique possible.

En résumant nos réponses à vos deux premières objections, nous disons que nos idées ne sont hostiles, ni à l'égard de la Charte, ni à l'égard de la royauté, ni à l'égard de la légitimité, ni à l'égard du droit divin.

D. *Nous vous proposons de borner ici notre premier entretien. Plusieurs motifs nous engagent à vous faire cette proposition ; d'abord nous vous ferons observer que les industriels ont peu de temps à donner à la lecture, attendu qu'ils sont fort occupés de leurs affaires personnelles ; ensuite nous vous dirons qu'ils sont encore peu habitués à examiner des idées géné-*

rales. Ces deux motifs nous engagent à rendre nos dialogues les plus courts possible: à ces deux motifs s'en joint un troisième, c'est que les deux objections qu'il nous reste à vous faire sont d'une autre nature que les deux premières. Nous avons considéré jusqu'à ce moment la France, dans notre discussion, comme isolée, tandis que ses voisins excercent sur elle une grande influence. Nous aurons donc à examiner, par exemple, ses rapports avec l'Angleterre et ceux qu'elle a avec la Sainte-Alliance, ce qui devient une question différente à traiter.

Que pensez-vous de notre proposition?

R. Elle nous paraît très-bien motivée, et nous l'acceptons. Nous bornerons donc ici notre premier entretien ; ce qui nous convient également sous cet autre rapport, que, si ce commencement de travail n'intéressait pas les industriels, il serait inutile de le continuer.

FIN DU PREMIER CAHIER

CATÉCHISME

DES

INDUSTRIELS

DEUXIÈME CAHIER

D. *Passons à la troisième objection : à celle qui a pour objet de vous prouver que le système politique établi en Angleterre doit être adopté par la nation française préférablement à celui que vous proposez.*

Nous vous demanderons d'abord si vous reconnaissez, si vous avouez que l'expérience est le meilleur guide que puissent suivre les nations de même que les individus.

R. Oüi, nous le reconnaissons sans aucun doute, sans aucune restriction.

D. *Dès le moment que vous admettez ce principe, il ne vous sera pas difficile de*

vous faire convenir que votre système ne vaut rien, puisqu'il se trouve en opposition avec le principe que vous venez d'adopter. Nous allons établir notre raisonnement à cet égard; vous le réfuterez ensuite si vous le pouvez.

Le peuple anglais est le plus riche et le plus puissant; il est celui de tous qui exerce la plus grande influence sur l'espèce humaine, et cependant il est loin de se trouver en première ligne pour la dimension du territoire de la mère patrie et pour l'importance de sa population. C'est en Angleterre que la classe la plus nombreuse est le mieux logée, le mieux nourrie et le mieux vêtue; c'est en Angleterre que les gens riches trouvent à se procurer le plus grand nombre d'objets confortables sur tous les points du territoire national; enfin, le peuple anglais jouit de presque tous les avantages qui sont l'objet de l'ambition des autres nations.

A quoi les Anglais doivent-ils principalement les avantages dont ils jouissent? Il est incontestable que c'est à la forme de leur gouvernement, c'est-à-dire, à la supériorité de leur organisation sociale sur tous les sys-

tèmes politiques qui ont été mis en pratique chez les autres peuples, jusqu'à ce jour.

Comparons maintenant la disposition politique qui sert de base à la constitution anglaise, avec le principe que vous avez donné pour fondement à votre système, et vous reconnaîtrez qu'il existe une différence radicale entre les deux combinaisons.

Vous dites : L'administration de la fortune publique doit être dirigée par les industriels les plus importants, parce que la classe industrielle est la plus capable de toutes en administration.

Les Anglais disent : Ceux qui dirigent l'administration de la fortune publique, doivent se proposer pour but principal de favoriser le plus possible la classe industrielle, parce que les travaux industriels sont la véritable source de la prospérité publique ; mais les industriels ne doivent point être chargés de l'administration de la fortune publique, parce qu'ils n'ont pas les connaissances suffisantes pour diriger cette administration, et que les soins que cette administration exige les détourneraient de leurs travaux.

Et, en effet, ce sont en Angleterre les pairs

laïques, les évêques et les juges, dans la Chambre haute, les avocats, les rentiers et les militaires, dans celles des Communes, qui ont voix prépondérante dans l'administration de la fortune publique, puisqu'ils composent exclusivement la première Chambre et qu'ils sont en très-grande majorité dans la Chambre des Communes et dans le Conseil privé.

Nous concluons de ce que nous venons de dire, que votre système est en opposition avec la Constitution anglaise; qu'il est, par conséquent, en opposition avec la Constitution que l'expérience a prouvé être la meilleure, et que, par conséquent, il ne vaut rien. Qu'avez-vous à répondre?

R. Notre réponse, de même que votre demande, sera fondée sur des observations, c'est-à-dire, sur l'expérience.

Nous vous dirons donc : La série des observations faites sur la marche et sur les progrès de la civilisation, chez la société française actuelle, depuis son origine jusqu'à ce jour, que nous vous avons présentée dans le premier cahier, a constaté que la classe industrielle avait toujours

acquis de l'importance et que les autres classes en avaient toujours perdu. De cette série de quatorze cents années d'expériences, nous déduisons la conséquence que la classe industrielle doit finir par parvenir au premier rang, que les industriels doivent obtenir, en résultat final des progrès de la civilisation, le premier degré de considération et de pouvoir : enfin, qu'il a toujours dû arriver une époque à laquelle les industriels les plus importants se trouveraient chargés de diriger l'administration de la fortune publique, etc.

Nous raisonnons ensuite, d'après cette conséquence qui est rigoureusement déduite de l'expérience, et nous disons : La révolution française ayant commencé plus d'un siècle après la révolution anglaise, ses résultats doivent être beaucoup plus favorables à la classe industrielle, et, par conséquent, beaucoup plus défavorables aux nobles et aux bourgeois que ne l'a été la révolution anglaise ; nous disons : La révolution anglaise a imposé aux nobles, aux légistes, aux militaires, aux rentiers et aux fonctionnaires publics, l'obligation de diriger les affaires de la nation dans l'intérêt de l'industrie ; la révolution française finira par anéantir l'institution de la

noblesse et par soumettre les légistes, les militaires, les rentiers et les fonctionnaires publics aux ordres des industriels.

Nous avons raisonné tous les deux d'après l'expérience; ainsi, nous avons agi conformément au principe que vous aviez posé et que nous avions admis; mais il y a, entre nos opinions, cette première différence, que la vôtre n'est fondée que sur une expérience partielle, sur l'expérience de ce qui s'est passé en Europe depuis la révolution d'Angleterre, tandis que nous avons donné pour base à la nôtre la plus grande série d'observations qui puisse être déduite de l'histoire des peuples modernes : il y a ensuite, entre nos opinions, cette seconde différence, c'est que vous avez considéré la révolution d'Angleterre, comme formant le dernier terme de la série des progrès de la civilisation sous le rapport politique; tandis que nous n'envisageons cette révolution et l'organisation sociale dont elle a déterminé la formation, que comme l'avant-dernier terme de la série des améliorations dont le régime social des peuples européens était susceptible.

En résultat des considérations que nous venons de vous présenter, nous maintenons notre

système pour bon, et nous regardons votre raisonnement comme vicieux.

Vous reste-t-il quelque chose à dire à ce sujet? concevez-vous quelque autre moyen de soutenir votre troisième objection?

D. *Oui, certainement, nous avons les moyens de soutenir notre objection; oui, nous sommes assurés de sortir victorieux de cette discussion. Ne nous attachons point aux mots, ne donnons point la première importance aux formes, occupons-nous principalement de l'examen du fond des choses.*

Vous prétendez que les membres de la société les plus capables de bien diriger l'administration de la fortune publique, sont les industriels les plus importants. Vous prétendez que si les industriels les plus importants étaient chargés de diriger les intérêts sociaux, la société jouirait de tous les avantages auxquels elle peut prétendre, qu'elle se trouverait gouvernée au meilleur marché possible, le moins possible, par les hommes les plus capables de bien administrer ses affaires, et de la manière la plus propre à maintenir la tranquillité publique. Nous admettons votre proposition, votre prin-

cipe, votre système, peu importe le nom qu'il vous plaira de donner à votre production, et nous vous disons : Votre système est admis en Angleterre, les Anglais l'ont mis en pratique ; ainsi vous devez penser que la nation française ne peut rien faire de mieux que d'adopter la constitution anglaise, que les Français doivent travailler à naturaliser chez eux cette constitution. Peu de mots suffiront pour prouver le justesse de cette assertion, c'est-à-dire, pour constater que le système industriel est établi en Angleterre.

L'administration de la fortune publique est dirigée en Angleterre par les lords; car les lords dominent le pouvoir royal, et ils maîtrisent la Chambre des Communes : or, tous les lords sont intéressés pour des sommes plus ou moins considérables dans des entreprises de fabrication ou de commerce : donc, les lords sont des industriels, donc le système industriel est établi en Angleterre.

R. Le gouvernement anglais n'est point un gouvernement industriel ; c'est le gouvernement féodal modifié, autant qu'il pouvait l'être, dans la direction industrielle. Il s'est établi en Angleterre, un régime transitoire qui a préparé les

voies, qui a procuré les moyens à la nation française et au surplus de la société européenne, de passer du système féodal au système industriel, du système de gouvernement au système administratif.

Voilà la manière dont les choses doivent être considérées ; quand elles sont envisagées autrement, l'esprit n'est point satisfait, et le sens le plus commun se révolte. Depuis plusieurs années, la Constitution anglaise est regardée en France comme un chef-d'œuvre, on en parle comme du plus haut degré de perfection auquel l'esprit humain puisse atteindre en politique ; cela prouve que la science politique est encore dans l'enfance ; cela prouve que les publicistes sont encore soumis à la routine ; cela prouve que leur esprit ne s'est point encore élevé à des considérations générales sur la marche de la civilisation ; et cela ne prouve pas autre chose. Dans la réalité, l'Angleterre ne possède point encore de constitution ; l'ordre de choses qui y est établi n'a point de solidité, de fixité, et n'est pas susceptible d'en acquérir. L'organisation sociale des Anglais a mis, en même temps, en activité, le principe féodal et le principe industriel ; or, ces deux principes étant de nature différente et même

opposée, ces deux principes dirigeant, en même temps, la nation vers deux buts qui sont très-éloignés l'un de l'autre, il en résulte nécessairement que le peuple anglais est constitué dans un état de tiraillement. L'état politique de l'Angleterre est un état de maladie, un état de crise, ou plutôt, le régime sous lequel elle vit, est un régime transitoire ; sa Constitution, si vous voulez absolument que le peuple anglais en ait une, est une Constitution bâtarde.

D. *La maladie dont vous dites que le peuple anglais est attaqué, présente un cas pathologique entièrement neuf et dont il est nécessaire que vous nous donniez l'explication. Cette maladie est fort extraordinaire ; d'abord, sous le rapport de sa durée, car il y a déjà plus d'un siècle et demi qu'elle est commencée, et elle n'est pas encore terminée. Cette maladie est encore plus extraordinaire sous cet autre rapport, c'est que la prospérité sociale du peuple anglais a commencé en même temps que sa maladie politique, et que les avantages qu'il a obtenus sur les autres peuples ont toujours été en augmentant, à mesure que sa prétendue maladie a fait des progrès.*

Franchement parlant, messieurs les caté-

chiseurs, vous auriez grand besoin vous-mêmes d'être catéchisés. Vous voulez nous donner des leçons en politique, tandis que vous devriez vous occuper d'en prendre ; vous entreprenez de faire notre éducation, avant d'avoir pris la peine de faire la vôtre. Vous prétendez que l'Angleterre n'a point de constitution, que l'organisation sociale dans ce pays est bâtarde, que c'est un ordre de choses auquel les Anglais se sont trouvés conduits par la routine, et qui ne peut se maintenir que par l'effet des habitudes qu'ils ont successivement contractées ; un ordre de choses dont on ne peut pas se rendre un compte clair et satisfaisant ; un ordre de choses qui ne peut point s'établir chez une autre nation ; un ordre de choses, enfin, qui ne peut pas devenir le type de réorganisation de la société européenne.

Nous vous répondrons à cela : Vous n'avez donc lu ni Montesquieu, ni Blackstone ; vous ne connaissez donc pas l'ouvrage de Delholme ; vous n'avez donc point étudié les beaux débats qui ont eu lieu, à plusieurs reprises différentes, dans le parlement d'Angleterre, sur la balance des pouvoirs ?

Lisez l'Esprit des Lois, et vous verrez que

les hommes n'ont jamais inventé que trois formes de gouvernement, savoir : les gouvernements despotique, aristocratique et démocratique; vous reconnaîtrez, en y réfléchissant, que ces trois formes de gouvernement étaient les seules qui fussent inventables ; enfin vous trouverez, dans une grande quantité d'ouvrages des publicistes anglais et français, la preuve que ces trois formes de gouvernement ont été admirablement combinées dans la constitution anglaise, et qu'il résulte de cette combinaison le meilleur gouvernement qui puisse exister.

Maintenant que nous avons écrasé, anéanti votre système, nous nous empressons de vous dire que vous n'avez eu qu'un tort, celui de vous être exagéré l'importance de vos idées. Tous les matériaux que vous avez employés à la construction de votre système sont bons ; il n'y a que l'emploi de ces matériaux, que la conception générale qui lie vos idées, que nous ayons eu l'intention de critiquer. Certainement toutes les capacités doivent travailler au développement de l'industrie ; certainement les gouvernements doivent protéger l'industrie, parce qu'elle est la source de

toutes les richesses ; certainement les théologiens doivent encourager l'industrie, parce que les travaux utiles sont la source de toutes les vertus, de même que l'oisiveté est la mère de tous les vices; certainement les législateurs doivent faire les lois les plus favorables à la production, parce que les nations les plus laborieuses sont celles chez lesquelles la tranquillité publique est la plus facile à maintenir; mais vous n'auriez pas dû conclure de là que la capacité industrielle devait diriger toutes les autres capacités. En un mot, les Anglais ont trouvé, ils ont fixé le véritable point auquel il faut s'arrêter ; vous avez perdu de vue dans vos travaux un proverbe bien ancien, et qui s'applique parfaitement à la circonstance présente : LE MIEUX EST SOUVENT L'ENNEMI DU BIEN.

R. Ne chantez pas la victoire avant de l'avoir remportée ; nous ne sommes pas encore arrivés à la fin de la discussion C'est de ce moment seulement qu'elle se trouve sérieusement engagée. Nous vous remercions infiniment de l'indulgence que vous avez eu la bonté de nous témoigner, à la fin de la vive sortie que vous venez de faire contre notre système ; mais

nous n'éprouvons aucunement le besoin d'en profiter, nous nous sentons en état de repousser tous les traits que vous avez lancés contre nous.

Nous répondrons d'abord aux plaisanteries que vous nous avez faites sur la maladie politique dont nous avions dit que la nation anglaise est attaquée; car nous ne pouvons considérer que comme des plaisanteries les considérations que vous nous avez présentées à à ce sujet. Quant à nous qui n'avons point l'intention de traiter sur un ton badin la question la plus neuve et la plus importante qui puisse occuper dans ce moment l'esprit humain, nous vous dirons :

L'idée de maladie n'a joué qu'un rôle fort accessoire et très-secondaire dans le tableau que nous vous avons présenté de la situation politique du peuple anglais; l'idée principale, celle qui aurait dû fixer essentiellement votre attention, est celle de l'état de crise dans lequel la civilisation se trouve en Angleterre, depuis la révolution que ce pays a éprouvée à la fin du dix-septième siècle. Nous allons vous développer cette idée, puisque la simple énonciation n'a pas suffi pour vous la faire comprendre.

L'espèce humaine a été destinée, par son organisation, à vivre en société;

Elle a été appelée d'abord à vivre sous le régime *gouvernemental;*

Elle a été destinée à passer du régime gouvernemental ou militaire, au régime *administratif* ou *industriel*, après avoir fait suffisamment de progrès dans les sciences positives et dans l'industrie;

Enfin elle a été soumise, par son organisation, à essuyer une crise longue et violente lors de son passage du système militaire au système pacifique.

Voilà les considérations les plus générales auxquelles l'esprit humain puisse s'élever relativement à la marche de la civilisation.

Nous allons maintenant faire application de cette observation générale sur la marche de la civilisation aux circonstances dans lesquelles se trouvent les Anglais. Mais pour que cette application soit précise et facile à saisir, il est nécessaire que nous commençions par constater l'état social actuel de la nation anglaise, sous le rapport de sa politique intérieure et sous celui de sa politique extérieure.

Quand on examine la politique intérieure de l'Angleterre, d'un point de vue assez élevé pour embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des choses, on est frappé, dès le premier abord, de l'existence du phénomène le plus extraordinaire qu'on puisse concevoir dans ce genre; on reconnaît que les Anglais ont admis en concurrence deux principes fondamentaux pour servir de base à leur organisation sociale; on reconnaît que ces deux principes étant de nature différente et même opposée, il a dû en résulter, et qu'il en est résulté effectivement, que les Anglais se sont en même temps soumis à deux organisations sociales bien distinctes, qu'ils ont, dans toutes les directions, doubles institutions, ou plutôt qu'ils ont établi dans toutes les directions les contre-institutions de toutes les institutions qui étaient en vigueur chez eux avant leur révolution, et qu'ils ont conservées en très-grande partie.

Ainsi on remarque chez eux *la presse des matelots* co-exister avec la loi d'*habeas corpus;* on voit un berger amener en même temps sur le marché, la corde au col, sa femme et une brebis. Il vend sa femme un schelling, sans être aucunement puni pour l'avoir avilie,

en la traitant comme une brute, et il se voit condamné à cinq livres sterling d'amende s'il s'est conduit brutalement à l'égard de sa brebis. La ville riche, populeuse et essentiellement industrielle de Manchester n'a point de représentant dans le Parlement, tandis que tel lord, propriétaire du terrain sur lequel se trouvaient situés des bourgs qui ont été entièrement abandonnés, nomme à lui seul jusqu'à neuf députés qu'il emploie à soutenir ses intérêts féodaux, à accroître le plus possible son importance politique, et à se faire payer chèrement par le ministère aux dépens de la nation.

Cent volumes *in-folio,* du caractère le plus fin, ne suffiraient pas pour rendre compte de toutes les inconséquences organiques qui existent en Angleterre.

Si, de l'examen de la politique intérieure de l'Angleterre, on passe à celui de sa politique extérieure, on trouve les conséquences des vices d'organisation que nous venons de signaler; on voit d'une part le gouvernement anglais déclarer que la souveraineté des mers lui appartient, et, en conséquence, soumettre tous les pavillons à sa visite, tandis que, par une autre mesure, il travaille, en même temps, à établir

l'égalité entre les noirs et les blancs, en faisant cesser la traite des nègres.

On voit le gouvernement anglais soutenir en Europe le régime gouvernemental, tandis qu'il protége en Amérique le système d'organisation industrielle contre le système gouvernemental.

En un mot, la nation anglaise se trouve depuis longtemps dans un état de crise sous le rapport de sa politique intérieure, ainsi que sous celui de sa politique extérieure, et cette crise, à laquelle participent aujourd'hui tous les peuples qui habitent le continent européen, ainsi que le continent américain, est évidemment la crise que l'espèce humaine a été destinée, par son organisation, à essuyer lors de son passage du régime gouvernemental au système social industriel.

Voilà les considérations les plus générales que nous puissions vous présenter à l'appui de l'opinion que vous combattez depuis le commencement de ce second entretien ; maintenant nous vous sommons de convenir que nous avons raison, ou de reconnaître que vous êtes aveugles. Nous vous sommons, au nom du sens commun, de reconnaître l'exactitude des faits que nous vous avons présentés plus

haut ; nous allons les reproduire pour rendre notre réfutation plus claire.

1° L'Angleterre n'a point de constitution, puisqu'une constitution est une combinaison d'organisation sociale, au moyen de laquelle toutes les institutions politiques d'une nation dérivent d'un même principe, et dirigent les forces nationales vers un même but, tandis que les institutions sociales anglaises sont de deux natures différentes, et qu'elles dirigent les forces nationales de ce peuple vers deux buts opposés.

2° L'organisation sociale anglaise, étant radicalement vicieuse, ne doit point être présentée à la nation française, comme un modèle qu'elle doit s'efforcer d'imiter le plus complétement possible ; et un état des choses révolutionnaire continuera nécessairement à durer en France, tant que les gouvernants et les gouvernés n'auront pas acquis des idées plus nettes sur les moyens qui doivent être employés pour établir un ordre social fixe et stable.

3° Enfin, la crise dans laquelle l'Angleterre et la France à sa suite se trouvent engagées, finira inévitablement par l'entier abandon du système féodal et par l'établissement exclusif du

système industriel. Les nations qui passent aujourd'hui pour les plus civilisées, ne seront réellement sorties complétement de la barbarie, qu'à l'époque où la classe la plus laborieuse et la plus pacifique sera chargée de la direction de la force publique, et où la classe militaire sera complétement subalternisée.

D. *Ne vous donnez pas tant de peine pour réfuter nos objections; ce n'est pas là le point important de votre affaire; il vous faut combattre le père de la science. Vous avez à prouver que l'opinion de Montesquieu est erronée: c'est le seul moyen que vous puissiez employer pour faire adopter votre système.*

R. Les sciences font de continuels progrès. Aujourd'hui il n'y a pas un élève de l'École polytechnique qui ne résolve, avec la plus grande facilité, les problèmes de géométrie dont la solution à coûté les plus grands efforts de génie à Archimède, il n'y a pas un de ces élèves qui ne sache plus de choses en géométrie que ce génie prodigieux n'en a jamais sues.

Il y a plus d'un demi-siècle que l'*Esprit des Lois* a été publié. Depuis cette époque, il est arrivé l'événement politique le plus mémorable qui ait jamais eu lieu : celui de la révolution

française. Ainsi nous pouvons raisonner sur des faits qui ont été entièrement inconnus à Montesquieu.

Montesquieu a été grand admirateur du régime social établi en Angleterre, et il a eu très-grande raison, car cet état de choses est incontestablement très-supérieur à tout ce qui avait existé auparavant; mais il ne faut pas en conclure que, si Montesquieu vivait aujourd'hui, il ne concevrait pas le moyen d'améliorer considérablement cet état de choses.

Les Anglais ont admis, ils ont inventé, comme nous l'avons déjà répété plusieurs fois, des institutions politiques ayant le caractère industriel, et ils les ont mises en regard, en opposition avec les anciennes institutions féodales qui existaient chez eux ; il en est résulté que le gouvernement féodal s'est trouvé chez eux beaucoup plus limité que chez les autres nations européennes.

La révolution française ne s'est effectuée que près d'un siècle après la révolution anglaise; elle doit nécessairement donner pour résultat un perfectionnement de la constitution anglaise; or, quand on réfléchit sur le perfectionnement dont la constitution anglaise est susceptible, on

reconnaît, du premier coup d'œil, que la force industrielle qui s'est introduite dans l'organisation sociale anglaise, comme force limitant la force féodale, doit devenir en France la force dirigeante.

D. *Vous nous avez dit que la nation anglaise se trouvait dans un état de crise et de maladie depuis la révolution qu'elle avait éprouvée à la fin du dix-septième siècle; nous vous avons fait observer que la maladie dont vous prétendiez que le peuple anglais était attaqué, avait un caractère fort extraordinaire, d'abord par sa durée, puisqu'elle avait déjà plus d'un siècle et demi d'existence; nous vous avons dit qu'elle était encore bien plus extraordinaire sous cet autre rapport, que la prospérité du peuple anglais avait commencé en même temps que sa maladie, et que sa prospérité n'avait pas cessé de faire des progrès depuis qu'il était tombé malade.*

Là-dessus vous vous êtes échauffé, vous avez prétendu que l'idée de maladie n'était qu'accessoire, que l'idée principale était celle de crise; vous vous êtes attaché à nous prouver que la nation anglaise était dans un état de crise, et que cette crise était celle qui

devait faire passer cette nation, ainsi que l'espèce humaine, de l'état d'enfance à celui de nation et d'espèce jouissant de toutes ses facultés; mais vous ne nous avez pas dit un seul mot de la maladie que vous prétendez qu'elle éprouve.

Nous vous prions de répondre catégoriquement à cette demande : Dans votre opinion, l'état de crise entraîne-t-il celui de maladie, ou l'état de maladie est-il distinct de celui de crise? En un mot, quelle est la maladie dont le peuple anglais est attaqué ?

R. Les nations et les espèces, de même que les individus, éprouvent une crise lorsqu'elles passent de l'état d'enfance à celui d'être complet et jouissant de toutes ses facultés ; cette crise est plus ou moins longue, plus ou moins violente, plus ou moins pénible suivant les circonstances particulières où se trouvent les espèces, les nations ou les individus qui l'éprouvent. Certains individus passent cette crise sans tomber malades, d'autres sont attaqués des pâles couleurs.

En faisant application de ces généralités à la question qui nous occupe, nous vous disons, pour répondre catégoriquement à votre .ques-

tion, que nous n'avions aucunement l'intention d'éluder :

« L'espèce humaine est entrée dans sa crise « de puberté ; c'est la nation anglaise chez la-« quelle cette crise a commencé à se manifester « clairement ; et cette nation, à l'occasion de « cette crise, se trouve attaquée de la maladie « nationale correspondante à celle à laquelle on « a donné le nom de pâles couleurs, dans les « individus. »

D. *Expliquez-nous en quoi consiste cette maladie nationale ?*

R. Son premier symptôme est la corruption dans les membres du gouvernement, avouée, déclarée, proclamée par eux, et approuvée par les gouvernés.

Un second symptôme, plus général que le premier, est celui qui se manifeste quand une nation se fait gloire d'être dominée par la passion de l'argent, et qu'elle commet, par cette raison, l'erreur capitale de prendre le moyen pour le but.

D. *Prouvez-nous que ces deux symptômes se sont manifestés chez la nation anglaise.*

R. Un des ministres les plus célèbres que l'Angleterre ait produits, a proclamé, discuté et

constaté, en plein Parlement, le fait que la corruption était un des éléments les plus importants qui fût entré dans la combinaison de l'organisation sociale britannique.

Voici l'anecdote, qui est réellement très-piquante. C'était dans un moment où il n'existait point de parti d'opposition dans la Chambre. Le ministre prit la parole et il dit : « Si vous ne vous hâtez pas de former un parti d'opposition, les coffres du roi s'empliront, et notre constitution se trouvera en péril, nos libertés seront compromises. »

Si nous donnons un premier développement à cette pensée, nous trouverons ce qui suit :

Tout bon Anglais, tout vrai Breton doit se faire une conscience parlementaire absolument distincte et même diamétralement opposée à sa conscience ordinaire ; celui qui est appelé à la Chambre des communes, doit s'opposer aux projets présentés par les ministres, même dans le cas où il est convaincu que ces projets sont bons et utiles à la nation, et il doit persister dans son opposition, jusqu'à ce point qu'il ait forcé le ministère à le payer chèrement pour le déterminer à changer de langage. Et quand une fois il a vendu sa voix et son opi-

nion au ministre, il doit soutenir tous les projets qu'il présente, même quand il les juge mauvais, c'est-à-dire, contraires aux intérêts de la nation. Il y a cependant des bornes au dévouement que les membres du Parlement doivent au ministère, en compensation des faveurs qu'ils ont obtenues ; ils ne doivent jamais consentir à laisser passer aucun bill qui tendrait à soustraire le ministère à l'obligation où il se trouve de corrompre les membres du Parlement, pour obtenir la majorité dans les Chambres.

Les lords, de même que les membres de la Chambre des communes, doivent se faire une conscience parlementaire, qui les porte à vendre leur opinion au Roi ; mais il est conforme à la dignité de la pairie qu'un lord se fasse payer ordinairement en pouvoir plus qu'en argent.

Une chose très-essentielle à remarquer, c'est que la pensée ministérielle que nous venons de développer, n'a point déplu aux membre du Parlement, qu'elle n'a point choqué la nation, et qu'elle a mérité au contraire au ministre qui l'a produite, la réputation d'un politique très-profond, réputation dont il jouit encore dans ce moment en Angleterre.

Si, des considérations sur la conduite des

membres composant la Chambre haute et la Chambre basse, nous descendons à l'examen de la conduite tenue par les électeurs dans leurs fonctions électorales, nous ne trouverons pas moins de corruption dans les élections, que dans les Chambres. Il n'est pas rare qu'il en coûte à un candidat ou à ses amis, pour obtenir son élection, cent, deux cent, trois, quatre ou même cinq cent mille francs ; quelquefois les élections de M. Fox ont coûté beaucoup plus cher.

Si enfin nous examinons la morale privée qui est admise couramment par la nation anglaise, nous en trouverons le caractère fortement prononcé par une expression qui est généralement reçue en Angleterre. Quand un Anglais dit qu'un homme vaut tant, cela signifie qu'il possède la somme désignée, et cela ne signifie pas autre chose. Dans le jugement général que les Anglais portent sur les hommes, ils ne font entrer en considération que la fortune qu'ils possèdent; ils font entièrement abstraction de toutes les autres facultés ou capacités.

Nous croyons avoir suffisamment établi le fait que la nation anglaise est attaquée de la maladie nationale qui correspond à celle des pâles cou-

leurs dans les individus; et nous passons à l'examen d'un autre fait, qui n'est pas moins important. Le voici :

La nation anglaise n'a point conscience de sa maladie; elle se croit, au contraire, dans le meilleur état de santé politique possible; elle pousse à cet égard l'erreur jusqu'à ce point, qu'elle considère les symptômes de sa maladie comme des preuves de santé. Ainsi nous voyons les Anglais se targuer des vices de leur organisation sociale, et les présenter avec confiance comme des chefs-d'œuvre en combinaisons politiques. La manière dont le parti ministériel et le parti de l'opposition tripotent entre eux les intérêts nationaux, de manière à prélever sur les gouvernés un double droit de commission, excite leur admiration; tandis que cela devrait être pour eux un objet de pitié et de mépris.

L'Angleterre, admirant son organisation sociale, se trouve dans le cas absolument semblable à celui où serait une jeune personne rongée de pâles couleurs, qui serait enchantée de son teint jaune, et qui prétendrait que le jaune est la couleur de peau qui sied le mieux à une femme; que c'est celle qui constitue la beauté,

qu'elle est la preuve la plus complète d'une bonne santé.

D. *Comparaison n'est pas raison; mettez de côté votre idée des pâles couleurs nationales, et raisonnons directement sur les faits importants que nous examinons.*

Nous vous accordons pour le moment, et sauf à revenir plus tard sur la question, en vous la présentant sous une autre face:

1° Que les Anglais n'ont point de constitution, et que leur organisation sociale actuelle n'a d'autre mérite que celui d'avoir régularisé la crise politique dans laquelle ils se trouvent engagés;

2° Que l'organisation sociale anglaise est un état de choses au moyen duquel les frottements entre les rouages qui composent le mécanisme politique ont été multipliés autant que possible; d'où il résulte que les inconvénients inhérents aux institutions féodales qui sont restées force directrice, sont considérablement diminués;

3° Que l'admiration des Anglais pour leur organisation sociale, qu'ils regardent comme un chef-d'œuvre, est de leur part une erreur ridicule.

Après vous avoir accordé tout cela, nous vous prions de nous dire ce que les erreurs politiques du peuple anglais peuvent faire à la nation française.

R. Les erreurs politiques du peuple anglais seraient sans inconvénients pour la nation française, si la nation française prenait la peine d'examiner ses affaires avec ses propres yeux, et de les juger avec la capacité politique qui lui est personnelle; si elle étudiait convenablement ses précédents, en cherchant à découvrir les moyens qu'elle possède, pour arriver au but auquel elle désire atteindre, en continuant la route qu'elle a suivie jusqu'à ce jour ; si elle s'était fait, en un mot, une opinion politique qui fût véritablement à elle, et si elle n'avait pas, au contraire, pris les Anglais pour guides dans la recherche des moyens qu'elle doit employer pour établir chez elle une organisation sociale, proportionnée à l'état de ses lumières et de sa civilisation.

Commençons par arrêter nos idées sur la marche que les Français devraient suivre en politique; il nous sera facile ensuite d'apprécier à sa juste valeur celles qu'ils ont adoptée.

Guizot a établi, d'une manière claire, précise

et irréfutable, les faits suivants, dans ses *Essais sur l'histoire de France et d'Angleterre.*

Il a prouvé :

1° Que les institutions primitives des nations française et anglaise avaient été différentes;

2° Que ces institutions ne s'étaient point modifiées de la même manière dans les deux pays, et que les progrès de la civilisation avaient eu chez les deux peuples des caractères bien distincts ;

3° Que la royauté avait toujours acquis de la force en France, tandis qu'en Angleterre c'était la pairie qui était devenue l'institution la plus importante.

Guizot a conclu de ces trois grands faits que les Français ne devaient pas user des mêmes moyens et procéder de la même manière au perfectionnement de leur organisation sociale.

En développant la conclusion de cet excellent publiciste, nous disons : C'est l'institution de la royauté qui doit être perfectionnée en France; c'est l'institution de la pairie qui doit être reconstituée en Angleterre. En France, la royauté doit se revêtir du caractère industriel et abandonner complétement le caractère féodal; tandis qu'en Angleterre c'est la pairie, avant toute autre

institution, qui doit se dépouiller entièrement du caractère féodal, pour prendre l'allure industrielle.

En considérant de ce point de vue, qui est le seul bon, la marche que les Français suivent depuis la Restauration, époque qui a terminé leurs extravagances révolutionnaires, nous trouverons qu'elle a été et qu'elle est fausse, mauvaise; en un mot, complétement erronée, et cela de la part des gouvernants de même que de celle des gouvernés : puisque les uns et les autres se sont mis à s'extasier d'admiration pour l'organisation sociale anglaise; puisque les uns et les autres laissent dominer leur intelligence par les principes de politique adoptés en Angleterre.

D. *Ce que vous venez de nous dire exige plusieurs éclaicissements.*

Nous vous prions d'abord de nous prouver que la nation française se laisse dominer, comme vous le prétendez, par les idées anglaises relativement à sa politique.

R. Cette preuve nous sera très-facile à vous fournir ; car le fait suivant est généralement connu, et il se renouvelle tous les jours : c'est que les partis politiques en France luttent entre

eux à coup de constitution anglaise; c'est que le côté gauche, le côté droit, le centre droit, ainsi que le centre gauche, appuient leurs opinions d'exemples pris dans ce qui s'est passé en Angleterre; c'est que le grand argument du ministère, pour soutenir la proposition qu'il compte faire de la septennalité, est que cette mesure a été adoptée par les Anglais.

Une réflexion qui se présente naturellement à cette occasion, c'est que l'engouement des Français pour l'organisation sociale anglaise, doit être bien grand, puisqu'ils ne s'aperçoivent pas que la facilité trouvée par tous les partis de citer des exemples en faveur de leur opinion dans la conduite politique, tenue par les Anglais depuis leur révolution, est la preuve la plus complète qui puisse exister, que l'organisation sociale anglaise est une agglomération de principes et de mesures incohérents; qu'ainsi il y a quelque chose d'humiliant pour la nation française à la considérer comme un modèle à suivre.

D. *Revenons à la question précédente : elle est importante, elle est neuve, elle est très-satisfaisante pour l'amour-propre national; ainsi elle mérite, sous tous les rapports, d'être approfondie, d'être examinée avec le plus*

grand soin. Il faut présenter les idées neuves bien des fois, et sous bien des formes différentes, pour les faire adopter. Ayez la complaisance de nous reproduire votre opinion, en changeant seulement la manière d'exposer vos idées.

R. Nous allons vous satisfaire :

« Tous les peuples de la terre tendent vers un « même but; le but vers lequel ils tendent est « celui de passer du régime gouvernemental, « féodal, militaire, au régime administratif, in- « dustriel, pacifique ; c'est-à-dire : chacun d'eux « s'efforce de se débarrasser des institutions « dont l'utilité n'est qu'indirecte, pour établir « celles qui serviraient le plus directement le « bien public, et qui donneraient toujours gain « de cause aux intérêts de la majorité, contre « les intérêts particuliers.

« Chaque peuple a adopté une allure qui lui « est personnelle, chacun d'eux s'est ouvert « une route particulière pour atteindre ce but.

« Les peuples européens se sont plus rap- « prochés de ce but que les autres peuples de la « terre ; ce sont les nations française et anglaise « qui en sont aujourd'hui les moins éloignées [1].

1. Beaucoup de personnes s'imaginent que les Américains

« Pour se rapprocher de ce but, les Français « ont perfectionné le système monarchique, « tandis que les Anglais ont créé le système « parlementaire ; le peuple français est essen- « tiellement royaliste, tandis que le peuple an- « glais, qui est essentiellement parlementaire, « est toujours en défiance à l'égard de la royauté.

« Cette différence provient de ce que les rois « de France se sont ligués avec les industriels « contre la noblesse, tandis qu'en Angleterre, « ce sont les nobles qui se sont ligués avec les « industriels contre la royauté. »

D. *Donnez-nous, en peu de mots, une idée bien nette de la manière dont s'effectuera le grand changement politique qui doit faire passer l'espèce humaine du système gouvernemental au régime industriel.*

Dites-nous quelle est la première, quelle est la seconde nation, chez lesquelles ce changement commencera à s'effectuer.

sont plus avancés en politique que les Européens : elles se trompent. Il n'est pas difficile de maintenir l'ordre entre un petit nombre d'hommes essentiellement cultivateurs, et répandus sur un vaste territoire. La grande difficulté consiste à faire vivre dans l'aisance un grand nombre d'hommes sur un petit terrain. Nous traiterons plus tard directement cette question.

R. La première nation chez laquelle ce changement commencera à s'effectuer, sera celle où il s'opérera, d'une manière pacifique, un mouvement, dont le résultat sera que l'institution la plus importante, que l'institution qui exerce la plus grande influence sur l'administration de la fortune publique, prendra le caractère industriel et se dépouillera du caractère gouvernemental.

D. *Quelle est de toutes les nations européennes, de toutes les nations du globe, celle chez laquelle ce changement peut s'opérer avec le plus de facilité?*

R. C'est la nation française.

D. *Qu'est-ce qui donne à la nation française cet avantage-là sur les autres?*

R. C'est que la noblesse, qui est la seule institution intercalée entre le roi de France et les industriels, ne possède plus de force réelle, puisqu'elle n'est plus prépondérante par ses propriétés, et que l'opinion populaire ne lui est plus favorable; de manière qu'il n'existe point, en France, d'obstacle important à l'union de la royauté avec la classe industrielle, et que cette union s'effectuera nécessairement, parce

que c'est l'intérêt du Roi, de même que celui des industriels, de s'unir intimement.

D. *Mais résultera-t-il de l'union du Roi de France avec les industriels, que la royauté française aura pris le caractère industriel, et qu'elle se sera dépouillée du caractère gouvernemental ?*

R. Très-certainement; car c'est une conséquence directe de l'union du roi de France avec les industriels, que Sa Majesté compose son conseil suprême, principalement d'industriels; que le budget soit conçu principalement par les industriels, etc.

D. *Après la nation française, quelle est celle qui passera la première du régime gouvernemental au régime industriel ?*

R. Ce sera la nation anglaise.

D. *Dites-nous pourquoi ce ne sera qu'après la nation française, que la nation anglaise déterminera chez elle le changement politique nécessaire pour passer du régime gouvernemental au régime industriel; et ne perdez pas de vue que vous ne sauriez motiver trop fortement votre réponse, puisque votre manière de voir à cet égard se trouve en opposition directe avec l'opinion publique de France,*

d'Angleterre et du monde entier, qui regarde la nation française comme étant, sous le rapport politique, très en arrière de l'Angleterre.

R. Les lords sont parvenus à dominer la royauté, il n'ont laissé au Roi que le décorum de la royauté; mais c'est dans la réalité eux qui exploitent le pouvoir royal à leur profit, c'est-à-dire, au profit de la féodalité. Ainsi l'institution politique prépondérante en Angleterre, celle qui exerce la plus grande influence sur l'administration de la fortune publique, celle qui donne l'impulsion à tout le mécanisme politique, c'est la pairie. Or, il est bien plus difficile de changer le caractère féodal des lords en caractère industriel, que d'opérer ce changement pour la royauté. D'où il résulte que le gouvernement français doit prendre le caractère industriel avant le gouvernement anglais.

Le roi de France devenant industriel, c'est-à-dire, chargeant les industriels les plus importants de faire le budget, ne perdra personnellement rien, aucune de ses jouissances individuelles ne sera diminuée ; ce sera uniquement sur ses courtisans et sur les fonctionnaires publics, incapables ou inutiles, que portera la réforme. En Angleterre, au contraire, la pairie étant l'insti-

tution la plus importante, puisque les pairs exploitent le pouvoir royal, la réforme porterait précisément sur ceux entre les mains desquels se trouve le pouvoir, et qui ont un très-grand intérêt à s'opposer à ce changement.

Les lords prélèvent, en leur qualité de lords, et toute capacité à part, une somme énorme en *sinécures*, en appointements, en pensions, gratifications, etc., sur la nation, c'est-à-dire, sur la classe productive ou industrielle. Si on ajoute au prélèvement pécuniaire, fait par les lords sur la classe industrielle, le prélèvement qu'ils font sur elle en pouvoir, en considération, en importance sociale, on reconnaîtra que les industriels anglais éprouvent encore, d'une manière très-positive et très-importante, les inconvénients du régime gouvernemental ou féodal.

De ce que nous venons de dire, nous concluons que le régime industriel doit s'établir en France avant qu'il soit adopté en Angleterre, parce que les industriels français sont plus fortement stimulés à son établissement, et que les membres de la féodalité ont moins de moyens de résistance en France qu'en Angleterre; notre opinion à cet égard deviendra plus claire, lorsque nous comparerons les moyens à employer

en France et en Angleterre pour y établir le régime industriel.

D. *Quand le changement qui doit faire passer la nation française du régime gouvernemental au régime industriel, commencera-t-il à s'effectuer ?*

R. Il n'est pas possible d'en assigner l'époque d'une manière précise ; mais il est évident qu'elle ne peut pas être éloignée maintenant ; que le moyen d'établir en France un état politique, calme et stable, est trouvé ; car les honnêtes gens (qui, quoi qu'on en puisse dire, forment l'immense majorité parmi les gouvernés et même parmi les gouvernants), sont las de la révolution ; ils désirent ardemment sortir des écueils au milieu desquels le vaisseau de l'État navigue depuis plus de trente ans, et ils sont disposés à faire les plus grands sacrifices pour établir un état de choses calme, stable ; un état de choses qui fasse la désolation des intrigants et qui les force à devenir des hommes laborieux et pacifiques.

D. *Remarquez donc que même en admettant que le moyen proposé par vous pour établir un ordre de choses calme et stable, soit bon, qu'il soit le meilleur pour atteindre à ce*

but; qu'il soit, en un mot, d'un succès infaillible, il reste toujours certain qu'il faudra beaucoup de temps pour le faire connaître, beaucoup de temps pour qu'il puisse être apprécié, jugé, et que les intéressés soient parvenus à un point de conviction suffisant pour se déterminer à le mettre à exécution.

R. Ce moyen est si facile à exposer, qu'il n'y a pas un ouvrier qui ne soit en état de l'expliquer à ses camarades, et le pur et simple bon sens suffit pour le juger complétement; ainsi nous persistons dans l'opinion émise ci-dessus: que l'époque à laquelle commencera le changement qui doit faire passer la nation française du régime gouvernemental au régime industriel, ne peut pas être éloignée.

D. *Dites-nous maintenant comment ce changement commencera à s'effectuer; dites-nous qu'est-ce qui le provoquera, qu'est-ce qui le revêtira d'une forme légale?*

R. Ce sera la classe industrielle qui le provoquera, ce sera le Roi qui le revêtira d'une forme légale; disons plus, ce sera le Roi qui l'effectuera par une simple ordonnance.

D. *Quel langage les industriels tiendront-ils*

au Roi ? sous quelle forme les industriels présenteront-ils leurs idées à Sa Majesté ?

R. Les industriels doivent mettre aux pieds du trône un placet dans lequel ils s'expriment à peu près de la manière suivante :

« SIRE,

« Depuis Hugues Capet jusques et compris le « règne de Louis XIV, il a existé une coalition « très-active contre la noblesse, entre les Rois « vos ancêtres et les industriels nos devanciers. « Les efforts ont été bien combinés, les forces « ont été de part et d'autre bien employées et, « en résultat, le but s'est trouvé complétement « atteint à la fin du règne de Louis XIV. De- « puis cette époque la noblesse n'a plus eu dans « l'État d'existence qui lui soit personnelle ; « l'importance que les nobles ont conservée « depuis cette époque, a été uniquement fondée « sur les fautes politiques commises d'une part « par la royauté, qui leur a confié les emplois « publics les plus importants et les plus lucra- « tifs, et de l'autre par les industriels qui leur « ont donné d'immenses richesses, en leur sa- « crifiant, par une vanité mal entendue, leurs « filles et le produit de leurs travaux.

« Sire,

« Depuis la fin du règne de Louis XIV jus-
« qu'à ce jour, de grandes fautes politiques ont
« été commises, d'une part, par la royauté, d'une
« autre par l'industrie. Les premières erreurs,
« pendant ce laps de temps, ont été celles des
« rois; ce sont ensuite celles des industriels
« qui ont eu le plus d'inconvénients. Depuis la
« fin du règne de Louis XIV, jusqu'à la mort
« de Louis XV, c'est la royauté qui a eu les
« plus grands torts; depuis l'avénement au
« trône du vertueux Louis XVI, ce sont les
« industriels qui ont le plus de reproches à se
« faire.

« Après la mort de Louis XIV, qu'est-ce que
« la royauté aurait dù faire?

« La royauté aurait dû organiser le régime in-
« dustriel. Le Roi aurait dû prendre le titre de
« premier industriel de son royaume; il aurait
« dû confier aux industriels les plus importants
« la haute direction de la fortune publique, en
« les réunissant tous les ans pendant quelques
« jours pour faire le budget.

« Après la mort de Louis XIV, qu'est-ce que

« la royauté a fait, jusqu'à l'avénement au trône « du malheureux Louis XVI?

« Le régent d'abord et Louis XV ensuite ont « considéré la royauté comme une sinécure; « ils ont cru qu'ils n'avaient pas autre chose à « faire dans ce monde que de jouir de la vie; « ils se sont composés des harems, comme s'ils « avaient été schas de Perse ou empereurs des « Mogols; et, par l'effet d'un vertige inconce- « vable et d'un aveuglement complet sur les vé- « ritables intérêts de la royauté, ils ont fait force « dépenses dans aucun but d'utilité et ils se « sont amusés tant qu'ils ont pu, avec les nobles « vaincus, aux dépens des industriels vain- « queurs.

« Sire,

« C'est surtout aux rois que la connaissance « de la vérité est utile. Nous espérons que « Votre Majesté daignera excuser la franchise « avec laquelle nous venons de nous exprimer « sur la conduite de la royauté, depuis la mort « de Louis XIV, jusqu'à l'avénement au trône du « vertueux Louis XVI; elle va voir au surplus « que nous ne sommes pas moins sévères pour

« nos devanciers et pour nous, que pour les au-
« gustes chefs de la nation.

« Ici va commencer le chapitre de nos aveux;
« c'est du présent que nous allons parler. Tous
« les événements que nous allons récapituler se
« sont passés sous les yeux de Votre Majesté,
« et l'ont profondément affligée.

« Votre auguste frère monte sur le trône; il
« s'empresse de proclamer que son intention
« est de réparer les fautes commises par la
« royauté sous Louis XV et sous le Régent, et
« qu'il désire gouverner la nation dans l'intérêt
« de la majorité de ses sujets. Ce bon prince se
« montre sévère dans ses mœurs, économe pour
« toutes ses dépenses personnelles; il appelle à
« haute voix le conseil et l'appui des honnêtes
« gens, pour seconder ses bonnes intentions.

« La classe industrielle tout entière aurait dû
« répondre, avec empressement, à ce généreux
« appel; mais, au lieu de remplir ce devoir et
« d'agir dans cette occasion importante confor-
« mément à ses intérêts, en appuyant de toutes
« ses forces les projets philanthropiques du Roi,
« elle reste froidement spectatrice de la lutte
« qui s'engage entre ce généreux Monarque
« d'une part, les courtisans et les privilégiés de

« l'autre : le Roi combattant pour la nation et la « Cour défendant les abus.

« Louis XVI soutient bravement cette lutte « pendant douze ans ; il appelle au ministère le « philanthrope Turgot, le banquier Necker, il « sollicite et obtient l'amitié et toute l'affection « du respectable Malesherbes, qui l'aide de ses « conseils ; et enfin n'étant point soutenu par la « classe industrielle, c'est-à-dire, par la nation, « il se trouve forcé de déclarer qu'il existe un « déficit de cinquante-six millions qu'il ne trouve « pas le moyen de combler. Il assemble les no- « tables, puis il forme une cour plénière, et, « après ces deux tentatives inutiles, il convoque « les États Généraux.

« La classe industrielle aurait dû se présenter « dans cette importante circonstance ; elle au- « rait dû commencer par combler ce déficit ; elle « aurait dû ensuite dire au Roi : Pour qu'il ne se « forme plus de nouveau déficit, il n'existe « qu'un seul moyen, c'est celui de changer la « classification de vos sujets. Ceux qui versent « le plus d'argent au trésor royal et qui en reti- « rent le moins, doivent être appelés au premier « rang ; c'est à eux que Votre Majesté doit con-

« fier la haute direction de l'administration de la
« fortune publique.

« Sire,

« Votre vertueux frère aurait certainement
« accueilli avec empressement cette loyale
« proposition ; alors la révolution n'aurait
« pas eu lieu ; alors il se serait opéré un
« grand bien qui aurait coûté fort peu de
« peine, et qui n'aurait occasionné aucun mal ;
« tandis que la révolution a fait acheter, par
« beaucoup de maux, le bien qu'elle a produit.

« Au lieu de faire ce qu'elle aurait dû, ce que
« nous venons de dire, la classe industrielle,
« considérant la royauté comme faisant corps
« avec la noblesse, se réjouit de voir l'em-
« barras dans lequel le Roi se trouve, et, ou-
« bliant que le trésor royal est en même temps
« le trésor national, elle lui refuse tout crédit.

« Les États Généraux se réunissent, ils se
« forment en Assemblée constituante. L'Assem-
« blée constituante démolit pièce à pièce toutes
« les parties du pouvoir royal, et, après avoir
« mis le généreux Louis XVI dans l'impos-
« sibilité de se défendre personnellement, et de

« garantir la nation de l'action des intrigants, « elle se retire en donnant à ses travaux le « titre pompeux de Constitution, et en forçant le « Roi à jurer de maintenir cette prétendue « Constitution.

« L'Assemblée législative succède immédia- « tement à l'Asssemblée constituante. Cette As- « semblée, dont la très-grande majorité se com- « pose de légistes, de littérateurs, de docteurs « en *us* de toutes les classes, ayant la tête exal- « tée par l'histoire des Grecs et des Romains, ne « rêve que république.

« La Convention succède à l'Assemblée lé- « gislative; elle complète les fautes commises « par l'Assemblée constituante et par l'Assem- « blée législative; elle anéantit en même temps « le malheureux, le généreux philanthrope « Louis XVI, et la royauté qui était l'institution « fondamentale de l'organisation sociale fran- « çaise; elle remplace le régime monarchique « par le régime républicain, elle établit la répu- « blique la plus démocratique qui ait jamais « existé, une république tellement démocra- « tique, que ce sont les hommes de la classe « la plus pauvre et la plus ignorante qui exer- « cent la plus grande influence : en un mot, la

« Convention constitue légalement l'anarchie la « plus complète.

« La classe industrielle aurait dû chasser « l'Assemblée constituante, imposer silence aux « docteurs en *us* de l'Assemblée législative et « placer la moitié des membres de la Convention « à Bicêtre et l'autre moitié à Charenton.

« La classe industrielle aurait dû rendre au « bon Louis XVI toute son autorité, l'aug- « menter en débarrassant la royauté de l'in- « fluence exercée sur elle par les courtisans et « par les privilégiés, et en la déterminant à « charger du soin de faire le budget, ceux qui « versent le plus dans le trésor public et qui en « tirent le moins.

La classe industrielle n'a pas suivi cette con- « duite, et elle en a été sévèrement punie ; car « la loi du maximum a ruiné tous les entrepre- « neurs de travaux industriels.

« Bonaparte ensuite relève le trône ; il s'y « asseoit, il se met une couronne sur la tête, et « un sceptre à la main. Les industriels auraient « dû s'opposer à l'envahissement de la royauté « française ; car un usurpateur ne peut pas être « fondateur d'une monarchie industrielle : il a « besoin de la force pour se maintenir, il ne

« peut établir que le régime militaire. Les in-
« dustriels ne l'ont pas fait, ils ont payé chère-
« ment cette faute : la brûlure des marchan-
« dises anglaises a détruit une grande partie de
« leurs capitaux.

« Quand Votre Majesté est rentrée en
« France et qu'elle est remontée sur son trône,
« les industriels auraient dû s'offrir d'eux-
« mêmes à remplir tous les engagement con-
« tractés à l'égard des étrangers ; ils auraient
« dû, en outre, mettre à votre disposition une
« somme considérable pour vous donner les
« moyens de récompenser et de dédommager
« les fidèles qui vous avaient suivi. Vous n'au-
« riez certainement pas trouvé mauvais qu'ils
« vous priassent en même temps de supprimer
« les titres féodaux devenus tout à fait ridicules
« et inutiles depuis que la classe industrielle a
« prouvé qu'elle possède toute l'énergie néces-
« saire pour empêcher les étrangers d'envahir
« le territoire. Vous auriez certainement con-
« senti à laisser faire le projet de budget par
« les Français qui versent les plus grosses
« sommes dans le trésor public, et qui en tirent
« le moins ; car ces Français, qui sont les en-
« trepreneurs des travaux industriels les plus

« importants, sont, en même temps, ceux de « vos sujets qui ont le plus de capacité en ad-« ministration.

« Si les choses s'étaient passées ainsi, la « monarchie industrielle se serait trouvée cons-« tituée à l'instant même de votre rentrée en « France.

« La classe industrielle ne s'étant point portée « de son propre mouvement au devant de Votre « Majesté, lors de sa rentrée en France, et ne « lui ayant point offert franchement le soutien « dont l'ancienne royauté avait besoin au mo-« ment de son rétablissement, vous avez dû, « Sire, chercher dans les gouvernants ce que « vous ne trouviez pas dans la classe qui forme « le véritable corps de la nation ; vous avez dû « reconnaître les deux noblesses ; vous avez dû « multiplier les places dans l'administration de « la fortune publique ; vous avez dû, en un mot, « augmenter considérablement les charges que « nous supportions avant la révolution ; juste « punition de la faute politique que nous avons « commise, en ne nous montrant pas franche-« ment royalistes-bourbonnistes, ainsi que nous « aurions dû le faire.

« Il nous reste encore un aveu à faire. Cet « aveu terminera notre confession.

« En 1817, Votre Majesté s'est aperçue que « l'ancienne noblesse cherchait à reconquérir « l'importance dont elle jouissait autrefois en « France; qu'elle travaillait à établir sa domi- « nation sur la royauté, et à remplacer le ré- « gime monarchique par un système aristocra- « tique; vous avez fait appel à la classe indus- « trielle en déclarant par une ordonnance que « les patentes seraient considérées comme im- « pôt direct. Il est évident que, dans cette cir- « constance, nous n'aurions dû porter à la dépu- « tation que de francs royalistes, que des roya- « listes-bourbonnistes ; que nous aurions dû « choisir les députés dans nos rangs, c'est-à-dire, « parmi ceux qui versent beaucoup d'argent dans « le trésor public et qui n'en retirent rien. Mal- « heureusement plusieurs de nous ont donné « leurs voix à des hommes qui n'avaient pas « rendu justice au bien intentionné Louis XVI; « d'autres ont appelé à la députation de zélés « partisans du fils de Bonaparte, et presque « tous ont appuyé les prétentions de candidats « beaux parleurs qui se soucient fort peu de ver- « ser de l'argent dans le trésor public, et qui

« ambitionnent d'en tirer le plus possible en ap-
« pointements, pensions, gratifications, etc.

« Cette dernière faute nous a fait perdre le peu
« de considération politique que nous avions
« acquise ; elle a été cause de l'accroissement
« rapide des dépenses publiques (qui montent
« aujourd'hui à un milliard par année), en for-
« çant Votre Majesté à augmenter la force du
« ministère, à accroître le nombre et l'impor-
« tance des fonctionnaires publics, puisque c'est
« seulement dans les gouvernants que la royauté
« et les Bourbons trouvent de véritables sou-
« tiens.

« Oui, nous l'avons reconnu et nous le con-
« fessons dans ce moment : la vérité est que
« nous devons faire à nous-mêmes une grande
« partie des reproches que nous avons adressés
« jusqu'à présent à la royauté, aux Bourbons et
« particulièrement à la Cour. Au surplus, nous
« possédons une qualité qui est inhérente à
« notre nature, qui prend tous les jours plus de
« développement, et qui nous garantit que nous
« pourrons réparer toujours toutes les fautes
« que nous avons commises: c'est que nous
« sommes essentiellement laborieux, et que
« nous avons par conséquent une supériorité

« réelle et positive sur les nobles et sur les
« courtisans, quelle qu'ait été leur naissance.

« Il y a, en un mot, cette différence entre
« notre existence politique et celle des Bour-
« bons : c'est que nous sommes certains d'arriver
« au premier rang social et que les Bourbons
« ont l'intérêt le plus pressant à consolider
« promptement leur trône, en fondant la monar-
« chie industrielle.

« Sire,

« Depuis cent ans, il y a eu en France de
« grandes fautes politiques commises d'un côté
« par la royauté et de l'autre par les industriels ;
« mais ces fautes, quelque grandes qu'elles
« aient été, n'ont pu anéantir les précédents de
« la nation française, ni changer ses destinées
« politiques. Depuis quatorze cents ans, la na-
« tion française vit sous le régime monarchique ;
« depuis que votre auguste dynastie est montée
« sur le trône, jusqu'à la mort de Louis XVI,
« les Bourbons et les industriels ont été ligués,
« d'abord contre les grands vassaux, ensuite
« contre les petits vassaux et enfin contre les
« privilégiés de toute espèce.

« La nation française est appelée par ses pré-
« cédents à vivre sous le régime monarchique
« industriel.

« La royauté ne cessera pas d'éprouver du
« malaise, et la classe industrielle, c'est-à-dire,
« la nation, ne cessera pas d'être mécontente du
« gouvernement, tant que la monarchie indus-
« trielle ne sera pas constituée.

« Rien ne peut s'opposer à l'établissement
« de la monarchie industrielle en France, si
« d'une part les industriels français et de l'au-
« tre la maison de Bourbon veulent constituer
« cette forme de gouvernement.

« Quelles sont les classes qui pourraient s'op-
« poser à l'établissement de la monarchie in-
« dustrielle en France? L'ancienne noblesse est
« incontestablement celle qui aurait le plus de
« moyens d'entraver cette grande opération po-
« litique, par la raison que l'appui de toutes les
« noblesses européennes lui donne encore une
« grande force. Mais, d'une part, cette force est
« très-inférieure à celle des Bourbons et des in-
« dustriels coalisés pour atteindre à un but d'u-
« tilité commune; d'une autre part, les anciens
« nobles ont conservé de la générosité dans les

« sentiments et ils consentiront, beaucoup plus « facilement qu'on ne l'imagine en général, à « l'établisssement d'un ordre de choses qui as- « surerait la tranquillité intérieure et la pros- « périté de la nation française. Les anciens no- « bles se sont gendarmés contre toute innova- « tion politique ; ils travaillent de toutes leurs « forces au rétablissement de l'ancien régime, « parce qu'ils ont été révoltés des atrocités com- « mises pendant la révolution ; parce que tous « ceux qui ont dirigé jusqu'à ce jour le mouve- « ment national d'innovation, ont été des intri- « gants ou des fous ; qu'aucun d'eux n'a mérité « leur estime ; qu'aucun d'eux n'a présenté des « idées nettes sur la forme du gouvernement « qui convenait à l'état présent de la civilisation ; « qu'aucun d'eux ne leur a démontré qu'il résul- « terait pour la nation un grand avantage de la « suppression de la noblesse. Ce qui les a sur- « tout gendarmés et avec grande raison, a été la « création d'une nouvelle noblesse.

« Quant à la nouvelle noblesse, elle n'est ni « aimée ni estimée de la nation ; elle n'a de par- « tisans et d'amis ni au dehors, ni au dedans ; « c'est une institution mort-née, dont l'exis- « tence a commencé hier et qui cessera demain ;

« elle n'a aucun moyen de s'opposer à l'établis-
« sement de la monarchie industrielle.

« Les bourgeois, c'est-à-dire, les légistes qui
« ne sont pas nobles, les militaires qui sont ro-
« turiers, les propriétaires qui ne sont pas in-
« dustriels, ont beaucoup plus de force que la
« nouvelle noblesse; mais ils n'ont de force
« réelle qu'en se combinant avec l'ancienne no-
« blesse dont ils sont une émanation : ils n'ont
« point de caractère politique qui leur soit pro-
« pre, ils sont dans la réalité une noblesse au
« petit pied; leur existence comme corporation
« politique ne peut pas se prolonger au delà
« de celle de la véritable noblesse.

« L'armée se compose aujourd'hui de soldats
« qui ne montrent aucun goût pour l'état mili-
« taire, de soldats qui, par leurs mœurs et leurs
« habitudes, sont essentiellement industriels;
« ainsi ce ne seront pas eux qui chercheront à
« s'opposer à l'établissement de la monarchie
« industrielle. Il n'y a donc, dans l'armée, que
« les officiers qui puissent désirer que la pro-
« fession militaire continue à être plus con-
« sidérée et plus avantagée par l'organisation
« sociale, que la profession industrielle.

« Sire,

« La Monarchie française a dû être essen-
« tiellement militaire jusqu'à la mort de
« Louis XIV; c'est-à-dire, la première classe
« de l'État a dû se composer d'hommes princi-
« palement militaires, et secondairement indus-
« triels; parce que, jusqu'à cette époque, le
« but de la nation était essentiellement celui
« des conquêtes.

« Depuis Louis XIV jusqu'à ce jour, la mo-
« narchie française n'a pu être qu'un gouver-
« nement bâtard; la classe militaire avait perdu
« sa prépondérance, la classe industrielle n'a-
« vait pas encore établi la sienne. Ce temps
« n'a point cependant été perdu pour les pro-
« grès de la civilisation; c'est pendant ce siècle,
« dont les événements ne sont pas possibles à
« bien analyser, parce qu'ils sont trop em-
« brouillés, que s'est opérée la transition de la
« monarchie militaire à la monarchie indus-
« trielle.

« Dans l'état présent de la civilisation, la mo-
« narchie industrielle est la seule qui puisse
« convenir à la nation française, la seule qui
« puisse acquérir de la solidité en France,

« parce que le but de la nation est celui de
« prospérer par des travaux pacifiques, d'où il
« résulte, que la première classe dans l'État
« doit être principalement industrielle, et que
« les occupations militaires ne doivent être,
« pour cette première classe, que des occu-
« pations secondaires et accidentelles ; qu'elles
« ne doivent avoir lieu que dans le cas d'en-
« vahissement du territoire, et seulement jus-
« qu'à l'expulsion de l'étranger.

« Sire,

« Le nom de monarchie constitutionnelle,
« donné à votre gouvernement, suffit pour faire
« connaître la situation politique actuelle de la
« France ; cette épithète de constitutionnel qui
« est horriblement métaphysique, désigne un
« état d'organisation social bâtard, un état so-
« cial dans lequel les faiseurs de phrases et les
« *écrivassiers* forment la classe dominante, et
« en effet la pauvre nation française et sa pau-
« vre royauté ont été dévorées par eux pendant
« tout le dix-huitième siècle ; et, depuis près de
« quarante ans, l'*avocacerie* (1), qui est la quin-

1. Par *avocacerie*, nous entendons ici les raisonnements des avocats sur les matières politiques.

« tessence du *parlage* et de l'*écrivasserie*, « domine la royauté et la nation.

« Il est temps, Sire, de terminer la grande « transition politique qui occupe la nation et la « royauté françaises depuis plus d'un siècle, il « est temps de proclamer le régime industriel, « la monarchie industrielle.

« Nous tous, abonnés à la profession de l'in- « dustrie, nous qui sommes plus de vingt-cinq « millions d'hommes en France, nous jurons de « défendre, à la vie et à la mort, l'institution « de la royauté en France et la dynastie des « Bourbons, contre toute entreprise qui pourrait « être machinée, tant au dedans qu'au dehors, « contre cette institution ou contre cette dy- « nastie.

« Et nous supplions très-respectueusement « Votre Majesté de former une commission des « industriels les plus importants pour les char- « ger du soin de faire le budget. »

Ce placet doit être signé par tous les Français dont l'importance ou l'existence dépend des succès qu'ils obtiennent dans les travaux industriels qui les occupent; c'est-à-dire, il doit être signé par plus de vingt-cinq millions d'hommes en France

D. *Si ce projet de placet n'a été conçu par vous que comme une supposition, nous l'approuvons infiniment; car cette supposition vous a donné les moyens d'exposer vos idées avec beaucoup de clarté, de fermeté et de rapidité; mais si vous présentez aux industriels ce projet comme un projet sérieux, comme un projet que vous les engagiez à exécuter, vous vous trompez dans votre attente; car il les effrayera, et cela les empêchera de devenir des partisans de votre système.*

R. Nous ne nous dissimulons point que les industriels ont été, jusqu'à ce jour, excessivement prudents en politique, et qu'ils n'ont montré encore aucune hardiesse sous ce rapport; c'est ce qui fait que, jusqu'à ce jour, il n'y a point eu encore de parti politique industriel; c'est ce qui fait que les industriels, n'ayant encore été que spectateurs dans les luttes politiques, ont toujours été les victimes; ils ont été victimes des jacobins, ensuite victimes de Bonaparte; et, depuis la restauration, ils sont la proie que se disputent entre eux les ultra, les libéraux et les ministériels. Dans toutes les directions possibles, ceux qui sont prudents, et qui n'ont point de hardiesse, sont nuls; car la

prudence n'a de valeur que dans le cas où elle se combine avec la hardiesse.

D. *La vérité est que l'éducation des industriels en politique est à faire, et vous leur donnez des conseils qui ne pourront leur convenir qu'après leur éducation terminée.*

R. Nous avons reconnu que l'éducation politique des industriels était à faire, et c'est parce que nous avons senti profondément cette vérité que nous avons entrepris la publication d'un catéchisme des industriels. Ainsi nous sommes parfaitement d'accord sur ce point; mais il paraît que nous n'avons pas la même manière de voir relativement à la conduite qui doit être tenue dans l'éducation politique de la classe industrielle.

Donner aux élèves le sentiment de leur valeur, leur inspirer de la confiance dans leurs moyens, nous paraît la première chose dont on doive s'occuper quand ce ne sont pas des enfants qu'on instruit, mais que ce sont des personnes faites à qui on offre des conseils.

Exercer les élèves d'abord à la pratique, et ne leur parler des théories qu'à l'occasion de la pratique qu'ils exercent, est un second principe qui nous a paru essentiel à suivre.

Enfin, et pour ne pas prolonger davantage cette discussion épisodique, nous vous dirons que notre intention est de constituer, le plus promptement possible, le parti industriel, et que le moyen le plus certain pour cela est celui de déterminer les industriels à manifester directement au Roi, et sans employer aucun intermédiaire, leurs désirs politiques.

Rentrons dans la discussion commencée : elle a pour but de déterminer laquelle des deux nations, anglaise ou française, est la plus près du but politique vers lequel tend toute l'espèce humaine : celui de passer du régime gouvernemental au régime industriel ; elle a pour but de mettre en évidence les différents moyens que ces nations doivent employer pour atteindre à ce but. C'est là précisément le point de l'examen où nous en étions : continuons cet examen, sans changer la direction que nous lui avons donnée. Vous regarderez à votre choix le projet de placet comme une fiction ou comme une réalité, comme une chose qui ne peut être exécutée que dans dix ans, ou comme une chose qui doit s'exécuter demain ; mais continuons à le considérer, dans cette discussion, comme un projet sérieux.

D. *Il est certain que si ce placet était signé*

par toutes les personnes livrées à la profession industrielle en France, il produirait un grand effet politique; nous sommes même persuadés que dans ce cas il serait favorablement accueilli par Sa Majesté. Mais la grande difficulté dans cette affaire n'était pas de rédiger le placet; elle consiste à le faire signer par tous les intéressés; car s'il n'était signé que par un petit nombre de personnes, il n'aurait qu'une valeur philosophique, et il produirait peu d'effet.

R. Vous mettez la charrue avant les bœufs. La plus grande difficulté dans cette affaire consistait à concevoir et à coordonner les idées qui sont exposées dans ce placet; le faire signer n'est qu'une difficulté très-secondaire.

Une compagnie de banquiers égale, semblable à toutes celles qui se sont présentées, dans ces derniers temps, pour faire les divers emprunts que le gouvernement a proposés, réussirait plus facilement à faire signer le placet par tous les industriels de France, que les compagnies preneuses d'emprunts n'ont réussi à réaliser ces emprunts.

La classe industrielle, comme nous l'avons dit dans notre premier cahier, est complétement

organisée au moyen de la Banque qui lie entre elles toutes les branches de l'industrie, au moyen des banquiers qui lient entre eux les industriels de tous les genres ; de manière que tous les efforts des industriels peuvent facilement se combiner, pour atteindre à un but d'intérêt qui leur est commun. Les chefs de l'industrie, c'est-à-dire les industriels les plus importants, n'ont point encore tiré parti, en politique, des avantages qui résultent pour eux de l'organisation de la classe industrielle. Nous leur offrons, dans cette occasion, le moyen d'user de tous les avantages que cette organisation leur donne, pour atteindre au plus grand but politique auquel ils puissent prétendre, celui d'établir le régime industriel ; et nous ne doutons pas qu'ils ne la saisissent avec empresement.

D. *Mais la loi ne défend-elle pas les pétitions collectives? Les procureurs du roi ne pourront-ils pas s'opposer à la signature de votre placet par les personnes intéressées à le présenter ?*

R. Tous les Français ont le droit de soumettre au Roi, individuellement et collectivement, toutes les idées qu'ils jugent utiles pour la prospérité de l'État, pourvu que l'exposé de leurs désirs

soit revêtu des formes convenables ; une loi qui interdirait la communication directe des sentiments et des pensées entre le Roi et ses sujets, serait une loi monstrueuse et dégradante pour le trône, de même que pour la nation. Au surplus, il n'y a pas même besoin que le placet soit signé pour que le but soit atteint ; il suffit pour cela que tous les industriels l'aient lu et qu'ils déclarent publiquement qu'ils adoptent les idées qui y sont contenues, et qu'ils sont convaincus que le seul moyen par lequel le Roi puisse assurer la tranquillité en France, et donner à la prospérité nationale tout le développement dont elle est susceptiple, consiste à charger une commission composée des industriels les plus importants, du soin de faire le projet de budget. Il résultera nécessairement de cet accord dans l'opinion politique des industriels, un bruit public si fort et un désir national si fortement prononcé, et si bien précisé, que les efforts des ministres et des courtisans pour empêcher l'attention de Sa Majesté de se fixer sur cette opinion, seraient tout à fait insuffisants.

Quant à la peur que vous voulez nous faire des procureurs du Roi, nous vous dirons que nous avons de fortes raisons pour croire qu'ils ne sont

pas mal disposés à l'égard de nos idées ; car elles portent le cachet du royalisme le plus pur, d'un royalisme beaucoup mieux précisé que celui des ultra, qui ne sont, dans la réalité, que des partisans du système aristocratique par droit de naissance.

D. *Passons à l'examen de ce qui concerne l'Angleterre, et dites-nous par quel moyen les Anglais peuvent établir chez eux le régime industriel ?*

R. Pour que les Anglais établisssent chez eux le régime industriel pur, sans user pour cela de moyens violents, il faut que leur Parlement rende une loi qui abroge les substitutions ; il faut qu'il en rende une autre qui mobilise les propriétés territoriales.

D. *Il nous paraît impossible que le parlement d'Angleterre consente à rendre ces deux lois ; car ce parlement, ainsi que vous l'avez établi, est soumis à l'influence de la pairie. Les lords dominent, d'une part, le pouvoir royal, et, de l'autre, la Chambre des Communes; et ces lois étant contraires à leurs intérêts féodaux, qui sont plus importants pour eux, et qui leur sont plus chers que*

leurs intérêts industriels, ils empêcheront nécessairement qu'elles ne soient rendues.

En un mot, l'adoption ne nous paraît pas pouvoir être obtenue par des moyens loyaux et pacifiques, puisque les lords possèdent le pouvoir de s'y opposer, et qu'eux seuls auraient une autorité suffisante pour les faire passer. Nous concluons de ce que nous venons de dire que l'Angleterre ne peut arriver au régime industriel pur qu'au moyen d'une insurrection.

R. Il n'y a pas de doute que les Français ne puissent établir chez eux le régime industriel beaucoup plus facilement que les Anglais, puisqu'une simple ordonnance du Roi suffit pour l'établir en France ; mais nous n'en concluons pas qu'une insurrection soit indispensablement nécessaire pour l'établir en Angleterre.

La noblesse anglaise est de toutes les noblesses d'Europe la plus instruite ; elle est celle qui connaît le mieux l'importance de l'industrie ; il n'y a pas un lord qui ne soit plus ou moins intéressé pécuniairement dans des entreprises industrielles. Ajoutez à cela que le peuple anglais a un amour-propre national qui le porte à ne se laisser devancer par aucun peuple, et,

d'après ces raisons, vous penserez comme nous, que peu de temps après l'exemple que les Français auront donné de l'établissement du système industriel, tous les Anglais, presque sans exception, mettant, dans cette circonstance, leurs intérêts particuliers à part, travailleront d'un commun accord à l'établir chez eux.

D. *En récapitulant et en complétant l'opinion que vous avez émise dans le présent entretien, nous trouvons ce qui suit :*

1° *L'espèce humaine a toujours tendu vers le but de l'établissement politique du système industriel.*

2° *Chaque peuple a suivi une route différente, et a adopté une allure particulière pour se rendre à ce but.*

3° *Les nations française et anglaise sont celles qui se trouvent les plus rapprochées du but. La nation anglaise en paraît beaucoup plus près que la nation française ; mais c'est une illusion, la nation française en est réellement beaucoup moins éloignée.*

4° *En France, une simple ordonnance du Roi qui chargerait les industriels les plus importants du soin de faire le projet de budget, suffirait pour établir le régime indus-*

triel, et cette ordonnance serait certainement obtenue, si la classe industrielle, qui se compose en France de plus de vingt-cinq millions d'hommes, suppliait le Roi de considérer que cette mesure assurerait la tranquillité du trône et la prospérité de la nation.

5° Quand la nation française aura établi chez elle le régime industriel, la nation anglaise ne tardera pas à suivre son exemple.

6° Quand le régime industriel sera établi en Angleterre et en France, tous les malheurs que l'espèce humaine était destinée à éprouver lors de son passage du régime gouvernemental au régime industriel, seront terminés; toutes les forces gouvernementales existantes sur le globe se trouvant inférieures à la force industrielle constituée en France et en Angleterre, la crise se trouvera terminée, parce qu'il n'y aura plus de lutte, et tous les peuples de la terre, sous la protection de la France et de l'Angleterre unies, s'élèveront successivement et aussi promptement que l'état de leur civilisation le permettra, au régime industriel.

Puisque vous êtes convaincus de la justesse de ces six assertions, ce que vous avez de

mieux à faire, c'est d'employer toutes vos forces et tous vos moyens pour déterminer les industriels français à présenter au Roi le placet dont vous avez conçu le projet, cette démarche devant, par un enchaînement d'événements successifs, effectuer la plus grande amélioration dont le sort de l'espèce humaine soit susceptible.

D. Oui, certainement, le premier et le principal but de tous nos travaux est de déterminer tous les industriels de France, c'est-à-dire, plus de vingt-cinq millions d'hommes, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, à demander au Roi, d'un commun accord et par un placet signé d'eux tous, de charger les industriels les plus importants du soin de faire le budget.

Parce que nous sommes convaincus que cette mesure ferait cesser le régime du parlage et de l'*avocasserie* sous lequel nous vivons aujourd'hui, régime bâtard qui a succédé au régime militaire, régime ruineux, puisqu'il a déjà élevé le budget à la somme énorme d'un milliard.

Parce que nous sommes également convaincus que, cette mesure plaçant dans les mains des véritables faiseurs en prospérité nationale, la haute direction de la fortune publique, le sort

de la nation française s'améliorera avec toute la rapidité possible.

Après avoir acquis cette conviction, une seconde question s'est présentée à nous : *Quels sont les meilleurs moyens à employer pour déterminer les industriels à faire cette demande à Sa Majesté ?*

Nous avons reconnu que deux principaux moyens devaient être employés : que, d'une part, nous devions prouver aux industriels que cette mesure leur procurerait tous les avantages sociaux auxquels ils pourraient prétendre ; que cette mesure n'aurait aucun inconvénient, parce qu'ils sont plus capables qu'aucune autre classe de la société de bien administrer la fortune publique ; que, d'une autre part, nous devions faciliter, autant que possible, aux industriels, les moyens de faire cette demande en nombre suffisant pour fixer l'attention de Sa Majesté.

Nous avons également reconnu que nous devions employer alternativement ces deux moyens jusqu'à ce que le succès de notre entreprise ait couronné nos travaux.

Conformément à cette marche adoptée, nous vous prions, maintenant que nous venons de présenter le projet de placet au Roi, de repren-

dre la discussion qui nous occupait. Nous examinerons, si vous le voulez bien, de nouveau, si effectivement il est désirable, pour le bien de la majorité de la nation, que la classe industrielle devienne la première classe, que les industriels les plus importants soient chargés par le Roi du soin de faire le projet de budget ; nous examinerons de nouveau si la France doit effectivement préférer l'établissement du système industriel à l'adoption de l'organisation sociale anglaise, en ayant toujours soin de manifester dans toute notre discussion le plus grand respect pour la royauté, pour la légitimité et pour la Charte.

Après cette autre discussion, nous examinerons de nouveau comment les industriels peuvent s'y prendre pour faire leur demande au Roi en nombre suffisant pour fixer l'attention de Sa Majesté. Nous prouverons que si les industriels existant dans Paris signaient tous le placets dont nous avons donné le projet, cette mesure, dont l'exécution est d'une excessive facilité, suffirait pour atteindre au but.

AVIS

A MESSIEURS LES CHEFS DE MAISONS INDUSTRIELLES

Messieurs,

Nous vous invitons tous à vous procurer notre ouvrage le plus promptement possible, et à le communiquer à vos subordonnés, cette production ne pouvant être utile que dans le cas où elle sera très-généralement répandue dans la classe industrielle.

Nous vous ferons observer, Messieurs, que le produit de vos travaux sera la proie que se disputeront et que dévoreront tous les partis politiques qui existeront, tant que vous ne formerez pas un parti politique pour le défendre contre la rapacité des consommateurs non producteurs.

Nous vous ferons observer ensuite que la production d'un écrit qui proclame les principes et les opinions du parti industriel, est pour vous le seul moyen qui existe de vous constituer solidement en parti politique.

C'est au moyen de la publication du *Conser-*

vateur que s'est formé le parti ultrà qui est aujourd'hui triomphant, au point qu'il arrache au ministère à peu près toutes les concessions qu'il désire, mais qui est peu redoutable, parce qu'il n'a derrière lui que la domesticité des nobles et que les nobles qui figurent à la tête de ce parti ne possèdent aucune capacité positive.

La *Minerve* a été le moyen de formation du parti libéral actuel, parti qui, fort heureusement, est aujourd'hui complétement battu ; car, s'il avait réussi dans ses projets, il aurait fait rentrer la France en révolution; mais qui a joué, pendant quelques moments, un rôle très-important.

Messieurs, nous nous présentons avec infiniment plus de confiance que le *Conservateur* et la *Minerve* n'ont jamais pu le faire, parce que c'est un système que nous produisons, que c'est le seul système politique qui puisse rétablir la tranquillité en France, que c'est le seul qui puisse accélérer, autant que possible, la prospérité publique et la tranquillité du Roi ; que c'est un système enfin qui aura décuplé la consommation peu d'années après son adoption, par l'aisance qu'il répandra dans la classe laborieuse.

MESSIEURS,

En résumant cet avis, nous vous invitons à combiner vos forces avec celles des publicistes ; c'est par l'union de votre capacité pratique avec leur capacité théorique que vous parviendrez à mettre le produit de vos travaux à l'abri de la rapacité des consommateurs non producteurs.

Voici un projet d'association entre vous et les publicistes. Il est le produit de quarante-cinq ans de méditation sur ce sujet. Il mérite de fixer toute votre attention, en même temps que celle des publicistes, ainsi que des savants et artistes de toutes les classes.

Au moyen de cette association, les affaires publiques se trouveront dirigées par des professeurs en industrie ou en science, tandis qu'elles ne sont actuelllement conduites que par des amateurs, et, en effet, les préfets, les ministres même ne sont que des amateurs en administration, puisque c'est toujours la nation qui paie leurs erreurs de calcul et leurs mauvaises combinaisons. La vérité est que les industriels sont les seuls professeurs en administration, parce qu'il n'y a qu'eux qui aient appris à leurs propres dépens à bien administrer.

UNION GÉNÉRALE

DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES ET SCIENTIFIQUES.

(L'objet de cette union est l'établissement du régime industriel.)

Les industriels et les publicistes forment deux comités séparés.

Le comité des industriels administre les fonds de la société.

Les travaux que les publicistes désirent publier sont soumis à l'examen de ce comité, et ne peuvent point être imprimés sans son consentement.

Les industriels fondateurs pourront s'associer tous les industriels qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre, et les admettre d'emblée dans leur comité.

Le comité des publicistes fera un premier examen des travaux scientifiques qui auront pour objet l'établissement du système industriel.

Ce comité jugera ces travaux en première instance, c'est-à-dire : il les rejettera, ou bien il les

présentera au comité des industriels pour en obtenir la permission et les moyens de les faire imprimer.

Tous les savants, artistes et littérateurs de France et des pays étrangers seront invités par la société à lui communiquer ceux de leurs travaux qui auront pour objet l'établissement du système industriel.

Tout auteur dont les travaux auront été admis par le comité des publicistes, et adopté par le comité des industriels, sera de droit et dès ce moment membre du comité des publicistes.

PREMIER APPENDICE

SUR DUNOYER

ET SUR LES AUTRES PUBLICISTES MODERNES.

D. *M. Dunoyer, qui était un des auteurs du* Censeur, *vient de publier une brochure vraiment remarquable, et qui a fixé l'attention des meilleurs esprits. Cette brochure porte le titre suivant:*

DU DROIT DE PÉTITION A L'OCCASION DES ÉLECTIONS.

Nous désirons savoir ce que vous pensez de cette production.

R. Nous avons lu cette brochure avec beaucoup d'attention, et nous pensons qu'elle contient sur la politique des idées plus neuves et meilleures qu'aucune de celles présentées depuis plusieurs années par les publicistes, tant en France qu'en Angleterre. Mais les idées de M. Dunoyer sur la politique ne nous paraissent pas complètes, et la lacune que nous y avons

remarquée, pourrait, à ce qu'il nous a paru, entraîner de graves inconvénients si elles étaient adoptées avant d'être complétées.

D. *Dites-nous séparément ce que vous approuvez et ce que vous improuvez dans la brochure de M. Dunoyer, et commencez par nous faire connaître sous quel rapport elle vous paraît mériter l'éloge que vous en faites.*

R. Nous recommencerons par citer trois idées que M. Dunoyer a exprimées avec beaucoup de force et de clarté.

1° A la page 14 de sa brochure :

« Il n'y a jamais réellement que notre volonté « qui nous protége : les chartes octroyées « peuvent être révoquées; les droits reconnus « peuvent être méconnus; cela seul nous est « acquis, cela seul nous est assuré que nous « sommes en général disposés à défendre. Si « dans la masse des biens dont nous jouissons, « il est des choses sur lesquelles nous ne per- « mettions pas à l'autorité d'y porter la main, « nous pouvons dire que celles-là sont à nous, « mais celles-là seulement. Toutes les autres « sont au pouvoir, quoiqu'en disent les lois qui « nous les garantissent; toutes les autres sont

« au pouvoir, puisqu'il pourrait nous en dépouil-
« ler sans aucun péril. »

La seconde idée qui nous a frappé se trouve au bas de la page 9; il est bien entendu que c'est sous le rapport de son importance que nous regardons cette idée comme la seconde.

« La France n'a-t-elle donc que la voie des « élections pour faire connaître au roi ses vrais « sentiments?

« Elle en a une autre sans doute; elle en a « une qu'on ne peut ni fermer ni fausser, et qui, « au besoin, peut lui tenir lieu de toutes les « autres : elle a la voie de la plainte; cette voie « est toujours ouverte à tout le monde; elle est « aussi légale que la voie des élections; elle est « beaucoup plus facile; elle peut être enfin beau- « coup plus puissante, bien que, de sa nature, « elle ne semble pas devoir entraîner des effets « aussi nécessaires. »

Enfin celle des idées de M. Dunoyer que nous approuvons, et qui nous paraît la troisième en importance, se trouve en tête de sa brochure. La voici :

« On suppose communément que le Roi, en « dissolvant la Chambre et en convoquant les « colléges électoraux, a voulu connaître l'opi-

« nion de la France sur la conduite et les projets
« avoués du parti qui dirige en ce moment nos
« affaires.

« Je suis placé beaucoup trop loin du trône
« pour savoir les motifs de ses déterminations.
« Mais, en supposant qu'en effet le chef du gou-
« vernement a voulu faire un appel à l'opinion
« du pays, est-il au pouvoir du pays de lui ré-
« pondre et de lui faire savoir, par la voie des
« élections, ce qu'on pense en général des doc-
« trines et des pratiques du parti dominant?

« On ne peut pas se dissimuler d'abord que
« notre législation électorale ne rende cela fort
« difficile. Il n'est pas bien sûr que ce soit la
« France qui est consultée. Environ quinze mille
« électeurs sont chargés de répondre pour trente
« millions d'hommes : quinze mille électeurs
« privilégiés nomment cent soixante-douze dé-
« putés sur quatre cent trente, et fournissent
« ainsi, à eux seuls, les deux cinquièmes de la
« réponse.

« A la vérité, ce n'est pas seulement à cette
« poignée d'hommes que la question est adres-
« sée; elle s'adresse, pour les trois cinquièmes
« des députés à élire, à un corps de soixante à
« quatre-vingt mille électeurs, dont la majorité,

« on s'accorde à le reconnaître, a des idées et
« des intérêts beaucoup plus conformes aux
« idées et aux intérêts légitimes du grand
« nombre.

« Mais le parti qui tient le pouvoir et qui a
« fait la loi a arrangé les choses de si bonne
« sorte, qu'il est, sinon impossible, du moins
« prodigieusement difficile à cette majorité d'être
« maîtresse de ses élections. Premièrement, elle
« se trouve très-modifiée par la présence des
« électeurs privilégiés, lesquels sont admis à
« voter avec le gros des électeurs avant d'aller
« voter dans leurs colléges séparés. Seconde-
« ment, elle a été disséminée dans une multi-
« tude d'arrondissements électoraux, et on a eu
« l'art de la répartir de manière à annuler un
« nombre considérable des voix libérales dont
« elle se compose. Troisièmement, enfin, elle
« ne préside point aux opérations des colléges;
« elle ne nomme ni ses présidents, ni même, en
« réalité, ses scrutateurs, et par conséquent elle
« n'est pas sûre de la régularité des opérations
« des bureaux.

« Ainsi, quand la majorité n'aurait à vaincre
« que les obstacles mis à l'expression de son
« vœu par l'injustice et la partialité des lois, il

« lui serait déjà très-difficile, et on ne peut le « nier, de répondre à l'appel de Sa Majesté et « d'éclairer sa sagesse sur la conduite du parti « qui l'entoure et qui nous domine.

« Mais que serait-ce si des difficultés déjà si « graves étaient encore aggravées par le parti « qu'il s'agit de juger? Que serait-ce si, maître « du pouvoir et chargé de diriger l'opération, ce « parti la dirigeait de manière à empêcher en- « tièrement qu'elle ne fût libre? Que serait-ce, « je ne dis pas s'il entreprenait d'intimider ou « de corrompre les électeurs, parce qu'enfin les « électeurs doivent savoir résister aux séduc- « tions et aux menaces, mais s'il les mettait ma- « tériellement dans l'impossibilité d'user de « leurs droits; s'il écartait les uns par des dé- « grèvements, s'il rebutait les autres par des « formalités multipliées à plaisir et qu'il est « toujours si aisé de rendre insurmontables; « s'il trompait ceux-ci sur le jour où doivent se « faire les élections, s'il fermait la porte à ceux- « là parce qu'ils n'auraient pas pris leur passe- « port avec leur carte? Que serait-ce, en un « mot, si, par une suite d'expédients plus ou « moins illégaux, il empêchait physiquement « la majorité d'arriver dans le collége? Serait-

« il possible encore à cette majorité, jouée,
« vexée, éconduite, de répondre à l'appel du
« Roi et de lui faire savoir, par les élec-
« tions, ce qu'elle pense du parti qui nous
« gouverne ?

« On me dira qu'en pareil cas les électeurs
« pourraient dénoncer les fraudes et les vio-
« lences dont ils auraient à se plaindre. Les
« dénoncer? à qui? Remarquez bien que le
« parti dont la conduite politique est soumise,
« soi-disant, au jugement du pays, est chargé
« lui-même de diriger la procédure, et que,
« s'il commet des irrégularités pour obtenir
« un jugement favorable, nous n'en pouvons
« demander le redressement qu'à lui. On peut
« sans doute se plaindre du maire au préfet;
« mais le parti, maître des municipalités, do-
« mine aussi dans les préfectures. On peut
« porter sa plainte au Conseil d'État; mais
« c'est une position où le parti s'est encore
« assuré la majorité. On pourrait enfin dénon-
« cer à la nouvelle Chambre les pratiques illé-
« gales par lesquelles le parti l'aurait fait
« élire; mais le moyen de croire que la majorité
« de cette Chambre consentît à se détruire elle-
« même et à se déclarer illégalement élue? »

« Le parti peut donc commettre les plus « graves prévarications sans que nous ayons « aucun moyen d'y mettre obstacle. Je n'exa- « mine point s'il le fait, ceci est une question à « part et dont je laisse juge tout le public; « mais je dis qu'il a les moyens de le faire. « J'ajoute même que, s'il veut agir frauduleuse- « ment, son intérêt est de ne pas le faire à « demi : car en fait d'élections, un moyen as- « suré de frauder impunément, c'est de frauder « assez pour obtenir la majorité. Par quelque « moyen qu'on l'obtienne, en effet, n'est-on pas « toujours sûr de lui faire trouver bonnes et « valables les opérations par lesquelles on l'aura « obtenue?

« Ainsi, il ne faut point s'abuser, quelque « zèle que déploient les électeurs, il est au « pouvoir du parti dominant d'échapper au ju- « gement de la majorité, et de faire que le pays « ait l'air d'approuver sa conduite, alors même « qu'il la condamnerait de la manière la plus « positive et la plus forte. »

Nous trouvons ces trois idées bonnes, très-bonnes; nous sommes payés pour les trouver telles, car elles servent véritablement d'introduction à notre catéchisme. Le lecteur attentif

a dû remarquer que nous nous sommes uniquement occupé, dans les deux premiers cahiers de notre catéchisme, d'indiquer à la classe industrielle, qui forme les vingt-quatre vingt-cinquièmes de la nation, l'usage qu'elle devrait faire du droit de pétition; il aura remarqué que nous donnons à la fin de notre deuxième cahier un projet de placet des industriels au Roi, et que dans ce placet les industriels exposent à Sa Majesté qu'ils sont dans un état de souffrance, parce que la fortune publique est mal administrée, parce que les intérêts généraux sont mal dirigés, et qu'ils supplient le Roi de confier aux industriels les plus importants le soin de faire le projet de budget, attendu que c'est le seul moyen d'assurer la tranquillité et la prospérité publique.

En résumant notre approbation des idées de M. Dunoyer, nous trouvons qu'il a eu grande raison de dire que le droit de pétition au Roi est infiniment plus important pour la nation que son droit de nommer une Chambre de députés, que toutes les lois qui ont pu être faites en sa faveur, que toutes celles qui pourraient être faites, que la Charte qui lui a été octroyée et que toutes celles qui pourraient lui être accordées par la suite.

Nous trouvons en outre que par la clarté, le laconisme et la vigueur avec lesquelles M. Dunoyer a présenté cette vérité, il a rendu un service très-important au Roi ainsi qu'à la nation.

D. *Voyons maintenant quelles sont celles des idées émises dans cette brochure, que vous improuvez.*

R. Ce que nous improuvons, c'est l'usage que M. Dunoyer conseille à la nation de faire du droit de pétition.

D. *Motivez-nous votre improbation.*

R. D'après la manière dont M. Dunoyer conseille à la nation d'user du droit de pétition, il est évident qu'il a conçu les choses de la manière suivante :

Ce publiciste considère la nation comme devant rester passive sous le rapport des combinaisons politiques.

Il envisage le gouvernement comme chargé d'inventer, de découvrir, de concevoir les mesures générales qui peuvent être utiles à la nation, et il réduit la nation au simple rôle de juge, manifestant son improbation, et condamnant les mesures qui ne lui conviennent point.

Or, nous disons et nous allons prouver que cette conception de M. Dunoyer est vicieuse, qu'elle est dangereuse en ce qu'elle tend à donner à la nation des idées très-fausses sur sa position actuelle, et sur les moyens qu'elle doit employer pour terminer la crise dans laquelle elle se trouve engagée.

D'abord la conception de ce publiciste est en opposition avec toutes les connaissances acquises en physiologie générale, en philosophie, en morale, en un mot dans la science de l'homme, et en effet, ce que la science de l'homme dit, c'est que les diverses classes d'hommes qui composent la société ne peuvent inventer et même bien concevoir que les choses qui leur paraissent utiles à leurs intérêts, qu'elles ne peuvent travailler qu'à ce qui leur paraît devoir leur être avantageux.

Or, le pouvoir royal continuant encore de confier la principale direction des affaires publiques à l'ancienne noblesse, à la nouvelle noblesse et à la bourgeoisie, le gouvernement ainsi composé ne peut concevoir que des mesures opposées aux intérêts de la classe industrielle qui est véritablement la nation.

M. Dunoyer a donc tort d'attribuer au gou-

vernement actuel le rôle actif, c'est-à-dire, la fonction d'inventer les mesures qui peuvent être utiles à la nation.

Ce publiciste a également tort d'attribuer à la nation, dans les circonstances actuelles, le rôle critique; car la classe industrielle qui forme la véritable nation se bornant dans ce moment à exercer une action critique, et exerçant cette action avec la vigueur que M. Dunoyer lui conseille d'employer, doit nécessairement se trouver engagée dans de nouvelles révolutions, dans de nouvelles insurrections, dans des révolutions et dans des insurrections interminables.

Nous citerons à l'appui de ce que nous venons de dire ce qui s'est passé depuis 1789.

Depuis 1789, la classe industrielle n'a exercé qu'une action critique à l'égard de tous les gouvernements qui ont existé. Qu'en est-il résulté? c'est que dix gouvernements ont été successivement culbutés, et que le gouvernement actuel a pour occupation principale d'écraser ou de contenir les factions qui sont sans cesse renaissantes.

Il en est résulté le massacre de Louis XVI et d'une quantité d'honnêtes gens, le renversement du trône, l'établissement passager d'une

nouvelle dynastie, l'établissement conservé d'une nouvelle noblesse qui est une nouvelle charge pour la classe industrielle.

M. Dunoyer s'est trompé en n'attribuant dans ce moment à la nation, c'est-à-dire à la classe industrielle, qu'un rôle critique.

D. *Expliquez-vous donc plus clairement : vous blâmez M. Dunoyer d'avoir considéré le gouvernement comme ayant l'initiative dans la direction des intérêts nationaux et de n'avoir envisagé la nation que comme juge des actes du gouvernement. Qu'auriez-vous donc désiré qu'il fît? auriez-vous préféré qu'il confie à la nation l'initiative des mesures à prendre, et qu'il réduisît le gouvernement au rôle de juge des mesures prises par la nation?*

R. En thèse générale M. Dunoyer a parfaitement raison; il est certain que ce sont les gouvernements qui doivent inventer ou adopter, c'est-à-dire produire les mesures ayant pour objet le bien public, mais c'est toujours dans la supposition que les gouvernants et les gouvernés ont des intérêts de la même nature, qu'ils ont le même genre d'activité, qu'ils tendent vers le même but, qu'ils sont animés du même esprit;

qu'ils éprouvent des désirs semblables, qu'ils ont la même manière de voir relativement aux moyens généraux à employer pour améliorer leur sort. Or, les circonstances politiques dans lesquelles nous nous trouvons font exception à la règle, parce que les gouvernants se composent presque en totalité d'anciens nobles, de nouveaux nobles et de bourgeois; parce que les intérêts de ces gouvernants et ceux des gouvernés, qui sont essentiellement industriels, ne sont pas de la même nature; parce que les gouvernants et les gouvernés n'ont point le même genre d'activité, parce que les gouvernants et les gouvernés ne tendent point vers le même but, parce qu'ils ne sont point animés du même esprit, parce qu'ils éprouvent des désirs très-dissemblables, parce qu'ils ont des manières de voir très-différentes relativement aux moyens à employer pour améliorer leur sort.

Les circonstances politiques dans lesquelles nous nous trouvons sont des circonstances particulières, des circonstances uniques dans la marche de la civilisation; notre besoin politique principal, dominant, exclusif dans ce moment, est celui d'opérer ou plutôt de terminer la transition qui doit nous faire passer du système

gouvernemental au système administratif, du système militaire au système pacifique; or, pour opérer cette transition, il est indispensablement nécessaire que la nation, c'est-à-dire, que la classe industrielle, prenne l'initiative pour demander à Sa Majesté de charger les industriels les plus importants du soin de faire le projet de budget, seule mesure qui puisse atteindre le but de remettre en accord les désirs des gouvernants et ceux des gouvernés.

La royauté française éprouve, dans ce moment et depuis la manifestation des généreuses intentions de Louis XVI, une captivité bien plus complète que la royauté espagnole n'a essuyée pendant quelques jours à Cadix. C'est à la nation française, sans le secours d'aucun étranger, à rendre la liberté à son Roi, qui, dans la réalité, est aujourd'hui prisonnier des anciens nobles, des nouveaux nobles et des bourgeois. Et, pour opérer la délivrance du Roi, la nation française n'a besoin d'user d'aucun moyen violent; il lui suffira de manifester son intention. Il lui suffira de dire au Roi, ainsi que nous l'avons indiqué dans le projet de placet que nous avons présenté dans ce cahier: Sire, la classe industrielle est aujourd'hui dominante par le fait. Si Votre

Majesté use de sa pleine puissance pour la déclarer dominante par le droit, la tranquillité deviendra inébranlable, parce que l'homogénéité se trouvera rétablie entre les gouvernants et les gouvernés.

En nous résumant, nous improuvons M. Dunoyer d'avoir conseillé à la nation, c'est-à-dire à la classe industrielle, de n'user du droit de pétition que pour en faire un usage critique. Si les industriels n'usaient du droit de pétition que d'une manière critique, l'existence politique de l'ancienne noblesse, de la nouvelle noblesse et de la bourgeoisie se prolongerait encore bien longtemps, puisqu'elle ne pourrait s'éteindre qu'après avoir parcouru le cercle entier des mauvaises mesures à prendre, c'est-à-dire des mesures contraires aux intérêts de la classe industrielle qui est aujourd'hui dominante par le fait.

D. *Résumez-nous, en une seule opinion, votre approbation et votre improbation relativement à la brochure de M. Dunoyer; présentez-nous un jugement général qui classe cette production comme vous pensez qu'elle mérite de l'être.*

R. Il y a beaucoup plus de bien que de mal

à dire du travail de M. Dunoyer. Les erreurs qu'il a commises lui seront très-faciles à rectifier; elles sont d'une très-petite importance en comparaison de la force et de la bonté de la conception générale.

M. Dunoyer est décidemment sorti, et en un seul élan, de l'ornière dans laquelle les publicistes se trouvent engagés, depuis bien longtemps. Cet auteur est parvenu à placer, en peu de pages, l'esprit du lecteur au-dessus des considérations sur le régime constitutionnel ou représentatif, au-dessus de toutes les considérations présentées par les écrivains en économie politique; il a affranchi l'intelligence de ses compatriotes des liens métaphysiques qui les empêchaient de voir clairement le but auquel ils devaient tendre, et les moyens qu'ils devaient employer pour atteindre à ce but. Il a prouvé clairement à la nation, c'est-à-dire à la classe industrielle, que si elle est mal gouvernée, c'est de sa faute, puisqu'elle est la plus forte. Il a fait sentir à cette classe que sa supériorité de force est telle, qu'elle n'a aucunement besoin d'employer les moyens violents, ni les menaces pour faire adopter son opinion par le gouvernement. Il a su apprécier à toute sa valeur l'insti-

tution de la royauté, qui procure à la nation française les moyens d'opérer les plus grandes améliorations dans son organisation sociale, sans que ces changements occasionnent aucune secousse.

D. *Vous devriez présenter une analyse des ouvrages de tous les publicistes modernes, semblable à celle que vous nous donnez de la brochure de M. Dunoyer; cela mettrait le lecteur en état de juger des rapports qui existent entre votre opinion et celles des autres écrivains. Alors votre système ne figurerait point comme une conception isolée, vous lui donneriez, par ce moyen, de solides appuis, et vous agiriez beaucoup plus fortement sur l'opinion publique.*

R. Nous avons fait ce travail pour notre propre compte, car notre système n'est pas autre chose que la réunion de ce que nous avons trouvé de bon dans les ouvrages des publicistes, et la *systématisation* de ces opinions ; mais ce travail est beaucoup trop long pour que nous puissions le produire dans ce moment; si nous le produisions, l'exposé des considérations accessoires dépasserait infiniment la dimension de celui des idées principales. Nous nous borne-

rons à vous présenter le résumé de ce travail. Ce résumé vous prouvera que les hommes les plus capables préparent, depuis longtemps, l'établissement du système industriel.

Le célèbre Bacon a prédit l'établissement d'un ordre de choses dans lequel tous les raisonnements auraient pour base des faits observés ; ainsi il a prédit l'établissement politique du système industriel, car ce système est le seul dans lequel les intérêts publics soient considérés sous leur rapport positif.

Montesquieu a préparé l'établissement du système industriel en faisant remarquer que le commerce adoucissait les mœurs, et en incitant très-fortement la royauté à prendre le caractère industriel.

Condorcet a indiqué, dans son esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, la manière dont il fallait s'y prendre pour démontrer que les progrès de la civilisation avaient toujours tendu vers l'établissement du système industriel : il a très-mal exécuté ce plan ; mais son invention n'en a pas moins été un grand acheminement vers l'établissement du système industriel. Son ouvrage, que nous avons

refait, et que nous publierons incessamment, en fournira une preuve incontestable.

M. Comte, auteur du *Censeur européen*, a établi, dans le premier article de cet ouvrage, que les peuples de l'antiquité s'étaient organisés pour la guerre, et que c'était la meilleure organisation qu'ils pouvaient se donner dans l'état des lumières et des passions où ils se trouvaient. Il a prouvé ensuite que les peuples actuels devaient s'organiser pour la paix et pour la production, parce que cela correspondait à leurs désirs les plus généraux, et à leurs capacités les plus positives.

M. Benjamin Constant a prouvé que la Chambre des communes en Angleterre, ainsi que la Chambre des députés en France, n'était point investie de pouvoirs suffisants pour faire un bon budget, ou plutôt pour empêcher les ministères d'Angleterre et de France de faire passer dans les Chambres des budgets contraires aux véritables intérêts nationaux.

M. Courier, qui a donné au système représentatif le nom de système *récréatif*, a très-bien démontré, quoiqu'il n'ait employé que des plaisanteries dans sa démonstration, que le système représentatif n'était point proportionné à l'état

de nos lumières, et il a très-bien fait sentir qu'il était nécessaire de le fortifier par une grande mesure plus favorable aux industriels.

M. Alexandre de la Borde a très-bien établi, dans son ouvrage ayant pour titre : *Esprit d'association*, que l'esprit des industriels était celui qui devait devenir dominant en politique.

M. Fiévé a fait remarquer avec grande raison qu'il se trouvait de l'argent au fond de toutes les affaires, et que par conséquent les intérêts industriels se trouvaient jouer un rôle prépondérant dans toutes les circonstances politiques.

Enfin M. Dunoyer, dont nous venons d'examiner les idées, a, comme nous l'avons dit, prouvé que la nation devait manifester elle-même son opinion, Or, il est évident qu'à l'instant où elle prendra ce grand parti, qui est le seul bon, elle suppliera le roi d'établir le régime industriel, en chargeant les principaux personnages de la classe essentiellement laborieuse, du soin de faire le projet du budget.

Nous concluons de ce résumé que la conception du système industriel a été formée par Bacon, Montesquieu, Condorcet, Comte, Benjamin Constant, Courier, de la Borde, Fiévé, Dunoyer, et une multitude d'autres auteurs,

dont nous n'avons pas cru devoir parler dans ce résumé.

Les écrivains dans la direction rétrogade, tels que MM. de Maistre, Bonald, La Mennais, etc., ont aussi beaucoup contribué à faciliter la production et l'établissement du sytème industriel.

Leurs travaux se partagent en deux parties bien distinctes. Dans la première, ils établissent, d'une manière éloquente et rigoureuse, la nécessité de donner pour base à la réorganisation de l'Europe une conception systématique ; ils font voir très-clairement que les plans politiques, produits jusqu'à ce jour par la Sainte-Alliance, par les gouvernements de France, d'Angleterre, de Russie, de Prusse et d'Autriche, ne sont que des conceptions mesquines, que des vues étroites, et que la conduite collective et individuelle des grandes puissances ne peut aucunement atteindre au grand but du rétablissement de la tranquillité en Europe. Ces écrivains ont démontré également que les opinions des libéraux et de tous les partis politiques qui ont existé jusqu'à ce jour, en opposition avec les plans généraux de la Sainte-Alliance et les plans particuliers des grandes puis-

sances qui la composent, ne remplissent pas non plus la condition systématique essentiellement nécessaire pour l'établissement d'un ordre de choses calme et stable.

Or, la démonstration dont nous venons de parler a poussé directement les esprits vers la production et l'établissement du système industriel, puisqu'il est le seul qui puisse convenir à l'état de notre civilisation.

Dans la seconde partie de leurs travaux, ces écrivains ont entrepris de prouver que le seul système qui puisse convenir à l'Europe est celui qui y était mis en pratique avant la réforme de Luther; c'est-à-dire que le moyen de rétablir en Europe la tranquillité consistait à y reconstituer le pouvoir théologique comme pouvoir suprême, et à réorganiser la féodalité chez toutes les nations qui composent la société européenne.

Cette seconde partie de leurs travaux qui est essentiellement vicieuse, n'a que de très-faibles inconvénients, parce qu'elle ne peut leur procurer qu'un bien petit nombre de partisans, puisqu'elle choque le sens commun.

En effet, le sens commun répugne directement à l'idée de rétrogadation en civilisation, et, pour peu que le sens commun raisonne, il reconnaît

que le véritable objet politique du pouvoir papal, comme pouvoir général et prépondérant, consistait à lier ensemble les nations européennes, pour s'opposer à l'envahissement général de leur territoire par les peuples asiatiques ; ainsi que cela avait eu lieu du temps des Sarrasins, et que l'établissement de la féodalité avait pour but de s'opposer aux guerres intestines. Le sens commun reconnaît que l'institution de la papauté et de la féodalité ne peuvent point satisfaire aujourd'hui les besoins de la société européenne, puisque sa supériorité militaire sur les peuples asiatiques est complétement établie, puisque la passion des combats est tout à fait éteinte chez elle, puisque sa passion dominante est aujourd'hui celle de prospérer par des travaux de production, et que, par conséquent, ses besoins politiques ne peuvent être satisfaits qu'au moyen de l'établissement du système industriel.

Nous avons divisé en deux parties le travail dont nous vous présentons dans ce moment le résumé.

D'une part, nous avons considéré les travaux théoriques, c'est-à-dire, les travaux des publicistes, et nous avons apprécié, de la manière

que nous venons de dire, leur importance relativement à l'établissement du système industriel.

D'une autre part, nous avons examiné l'influence exercée par les praticiens, c'est-à-dire par les ministres, en faveur de l'admission du système politique le plus convenable pour ac-surer la tranquillité du Roi et la prospérité de la nation.

Le grand Sully, contemporain du chancelier Bacon, le grand Sully, ce digne ami du meilleur de nos Rois, de ce brave et bon Henri IV qui demandait franchement des conseils aux négociants de Rouen, relativement à la manière dont il devait administrer la fortune publique, est le seul premier ministre qui ait dirigé franchement la nation vers l'établissement du régime industriel.

Ce confident honorable du véritable père du peuple, de ce Roi qui avait son pourpoint percé au coude, de ce Roi que ses descendants auraient mieux fait d'imiter exactement que de tant vanter ; ce ministre qui, au lieu d'épuiser le trésor royal pour ses dépenses personnelles, y versait cent mille écus du produit de la vente de ses bois, vivait à une époque où les nobles tenaient encore l'épée d'une main et la charrue

de l'autre ; ce fut lui qui conçut l'établissement d'une paix perpétuelle, projet dont on a fait depuis honneur à l'abbé de Saint-Pierre, projet impraticable sûrement tant que la classe essentiellement pacifique, qui est la classe industrielle, ne sera pas la classe prédominante, mais qui tendait évidemment et directement à placer les industriels au premier rang social.

Colbert a suivi les traces de Sully; il a fait prendre un grand essor à toutes les branches de l'industrie; il a considérablement accru l'importance des industriels; il a, par conséquent, diminué celle des nobles, et, par ce moyen, il a facilité l'établissement du système industriel.

Turgot, Malesherbes et Necker ont avancé dans la direction donnée par le grand Sully.

Depuis la Restauration, de grands pas ont été faits, par Decaze qui a élevé l'impôt des patentes au rang des impôts directs; enfin, par M. de Villèle, qui vient de créer un conseil suprême de commerce, ce qui est clairement un hommage général rendu à la classe industrielle, dont quelques membres vont commencer à faire partie du gouvernement.

En nous résumant, nous disons : depuis trois cents ans, les hommes les plus capables et les

mieux intentionnés, en politique pratique comme en politique théorique, ont préparé l'établissement du système industriel, et tout est mûr pour cet établissement. Le jour où les industriels manifesteront clairement et unanimement au Roi le désir de voir Sa Majesté former une commission composée des principaux industriels et chargée du soin de faire le projet de budget, leur demande sera nécessairement accueillie favorablement.

DEUXIÈME APPENDICE

SUR LE LIBÉRALISME ET SUR L'INDUSTRIALISME.

Nous invitons tous les industriels qui sont zélés pour le bien public et qui connaissent les rapports existants entre les intérêts généraux de la société et ceux de l'industrie, à ne pas souffrir plus longtemps qu'on les désigne par le nom de *libéraux*, nous les invitons d'arborer un nouveau drapeau et d'inscrire sur leur bannière la devise : *Industrialisme.*

Nous adressons la même invitation à toutes les personnes, de quelque état et profession qu'elles soient, si elles sont profondément convaincues, comme nous, que le seul moyen d'établir un ordre de choses calme et stable consiste à charger de la haute administration de la fortune publique ceux qui versent le plus d'argent dans le trésor public et qui en retirent le moins; nous les invitons à se déclarer des *industrialistes.*

C'est principalement aux véritables royalistes que nous adressons cette invitation, c'est-à-dire nous l'adressons spécialement à ceux qui désirent donner la prospérité nationale pour base à la tranquillité et au bonheur de la maison de Bourbon.

D. *Quel bien croyez-vous donc qui puisse résulter de ce changement de nom ? Quel avantage trouvez-vous à la substitution du mot* industrialisme *à celui de* libéralisme *? Quels sont donc les inconvénients attachés au mot libéralisme, pour que vous regardiez comme une chose si importante de le faire abandonner.*

R. Vous nous adressez trop de questions à la fois ; quelle est celle à laquelle vous désirez que nous répondions d'abord ?

D. *Dites-nous quels sont les inconvénients attachés au mot* libéralisme *; quel bien il peut résulter de son abandon par le parti qui désire perfectionner l'organisation sociale en n'employant, pour atteindre à ce but, que des moyens loyaux, légaux et pacifiques.*

R. La désignation de *libéralisme* nous paraît avoir trois grands inconvéniens pour les hommes bien intentionnés qui marchent sous cette bannière.

D. *Quel est le premier de ces inconvénients?*

R. Le mot *libéralisme* désigne un ordre de sentiments ; il n'indique point une classe d'intérêts ; d'où il résulte que cette désignation est vague, et que par conséquent elle est vicieuse.

D. *Quel est le second de ces inconvénients?*

R. La plus grande partie de ceux qui se laissent désigner par le nom de *libéraux* se compose d'hommes pacifiques, d'hommes qui sont animés du désir de terminer la révolution, en établissant, par des moyens loyaux, légaux et pacifiques un ordre de choses calme et stable ; un ordre de choses proportionné à l'état des lumières et de la civilisation. Mais les meneurs de ce parti sont des hommes qui ont conservé le caractère critique, c'est-à-dire, révolutionnaire du dix-huitième siècle. Tous les hommes qui ont joué un rôle dans la révolution, d'abord comme *patriotes*, ensuite comme *bonapartistes*, disent aujourd'hui qu'ils sont *libéraux;* ainsi le parti réputé *libéral* se compose aujourd'hui de deux classes d'hommes dont les opinions sont différentes et même opposées. Les fondateurs de ce parti sont des hommes dont la direction principale consiste à renverser tous les gouvernements qu'on pourrait établir pour se mettre à

leur place ; tandis que la très-grande majorité de ce même parti voudrait donner la plus grande stabilité et la plus grande force possible au gouvernement, pourvu qu'il prenne franchement la direction que réclament les intérêts nationaux.

La désignation de *libéralisme* ayant été choisie, adoptée et proclamée par les débris du parti *patriote* et du parti *bonapartiste,* cette désignation a de très-grands inconvéniens pour les hommes dont la tendance essentielle est celle de constituer un ordre de choses solide par des moyens pacifiques.

Nous ne prétendons pas dire que les patriotes et les bonapartistes n'aient pas rendu des services à la société ; leur énergie a été utile, car il a fallu démolir avant de pouvoir construire. Mais aujourd'hui l'esprit révolutionnaire qui les a animés est directement contraire au bien public ; aujourd'hui une désignation qui n'indique point un esprit absolument contraire à l'esprit révolutionnaire ne peut pas convenir aux hommes éclairés et bien intentionnés.

D. *Quel est le troisième inconvénient attaché à la dénomination de* libéralisme*?*

R. Le parti qui s'est appelé *libéral* a été battu

non-seulement en France, mais à Naples, mais en Espagne, mais en Angleterre ; les membres de l'extrême gauche en France ne font pas plus belle figure que MM. Brougham et Robert Wilson en Angleterre. Les défaites multipliées des *libéraux* ont prouvé que les nations, de même que les gouvernements, ne voulaient point adopter leurs opinions politiques : or, quand il a été démontré à des gens sensés qu'ils ont suivi une mauvaise route et choisi de mauvais guides, ils s'empressent de changer de direction.

Nous concluons des trois raisons que nous venons de vous donner, que les hommes pacifiques et dont l'opinion a pour tendance de constituer un ordre de choses calme et stable, doivent se hâter de proclamer qu'ils ne veulent plus être désignés par le nom de *libéraux*, et qu'ils doivent inscrire une nouvelle devise sur leur bannière.

D. *Ce que vous dites n'a-t-il pas déjà été fait? M. Ternaux n'a-t-il pas remédié à l'inconvénient dont vous parlez, en publiant sa profession de foi ?*

R. Il existe en France trois dénominations de partis politiques : on appelle *ultra*, ceux qui veulent faire rétrograder la civilisation, en réta-

blissant l'influence politique des nobles et des prêtres, telle qu'elle était avant la révolution.

On appelle *ministériels*, ceux qui secondent les intentions des ministres, soit que leur conduite ait pour motif l'appât d'une récompense, ou la crainte de rentrer en révolution, ou les deux motifs à la fois.

On désigne par le nom de *libéraux*, ceux qui veulent forcer le gouvernement à changer de marche, soit qu'ils aient l'intention de culbuter le gouvernement pour se mettre à sa place, ou qu'ils aient la volonté prononcée de n'employer que des moyens loyaux, légaux et pacifiques pour atteindre à leur but.

Nous disons, et c'est le but de ce second appendice : 1° que le moment où les deux classes qui composent le parti appelé *libéral* doivent se séparer, est arrivé ; 2° que les *libéraux* ayant la volonté de n'employer que des moyens pacifiques pour déterminer le ministère a marcher franchement dans la direction des intérêts nationaux, n'ont qu'un seul moyen de faire bande à part avec ceux qui ont conservé dans toute sa pureté la direction de *tire-toi de là que je m'y mette,* et que ce moyen consiste à adopter une nouvelle dénomination pour désigner ce parti.

Nous allons faire voir maintenant que la profession de foi de M. Ternaux n'atteint point au but d'établir la division entre les deux classes de libéraux, qui est évidemment celui qu'il s'est proposé. Nous critiquerons cette pièce avec d'autant plus de confiance et d'abandon, que nous sommes liés d'amitié avec son auteur, et que nous partageons toutes ses opinions et ses intentions politiques. Cet examen nous paraissant de la plus grande importance, nous croyons devoir mettre la pièce sous les yeux du lecteur, afin qu'il puisse la lire immédiatement avant de prendre connaissance de nos observations.

PROFESSION DE FOI POLITIQUE DE M. TERNAUX

« Dans les temps ordinaires, il est du devoir « de tout citoyen qui se respecte de mépriser « la calomnie et le calomniateur; mais il est « des moments où il est essentiel de ne pas « laisser l'opinion publique prendre la fausse « direction que certains folliculaires cherchent « à lui donner en employant, pour parvenir « à ce but, des dénominations qui, dans le « principe et dans leur sens naturel, ne pré-

« sentent rien que de respectable; mais qui,
« dénaturées par l'esprit de parti, offrent des
« idées diamétralement opposées. C'est ce qui
« est arrivé au mot *patriote*, c'est ce que l'on
« provoque aujourd'hui sur celui de *libéral*.

« Sans doute je m'honore de cette qualifica-
« tion; mais pour prévenir toute équivoque à
« cet égard, je déclare que je n'accepte et ne
« veux conserver le titre de *libéral* que lors-
« que ce mot est pris dans son acception
« véritable. Pour moi, qui dit *libéral* dit un
« homme généreux dans ses sentiments comme
« dans ses actions; un homme qui ne veut
« pour les autres que ce qu'il désirerait pour
« lui-même, qui craint Dieu et obéit aux lois.

« Oui, je suis *libéral* en ce sens, que je
« veux la tolérance pour tous les cultes, et le
« maintien de la religion chrétienne telle
« que l'établit l'Évangile; que j'en respecte et
« chéris les ministres, lorsqu'ils ne s'occupent
« que du spirituel, que je les repousse lors-
« qu'ils veulent usurper le pouvoir temporel.

« Je suis *libéral* en ce sens que je veux
« la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire, le
« trône héréditaire de mâle en mâle dans l'au-
« guste famille des Bourbons, parce que je

« reconnais que de cette stabilité dépendent
« notre repos et le maintien de nos libertés.

« Je respecte et j'aime les royalistes qui,
« comme nous, veulent la royauté pour l'utilité
« et la nécessité dont elle est à l'ordre social;
« qui, comme moi, s'en montrent les fidèles
« appuis, en cherchant à faire respecter notre
« pacte fondamental et les lois qui en dérivent.

« Je méprise et déteste les royalistes qui veu-
« lent la royauté pour les places, les emplois,
« les dignités, les faveurs qu'elle distribue.

« Je suis *libéral* à ce titre, que je veux la
« Charte constitutionnelle telle que le Roi l'a
« proclamée, telle qu'il l'a jurée, telle qu'il l'a
« confiée à notre fidélité, à notre courage, sans
« changement ni altération quelconque.

« Je respecte et j'aime tous ceux qui, comme
« moi, en veulent l'exécution dans son esprit
« comme dans son texte, sans prétendre à plus
« de liberté et sans en vouloir moins qu'elle n'en
« donne, parce que je suis convaincu qu'avec
« Elle et par Elle notre pays peut atteindre à
« tous les genres de prospérité et à la somme
« de bonheur dont il est susceptible.

« J'aime ceux qui l'expliquent sincèrement,
« naïvement, avec candeur et bonne foi, telle

« qu'un honnête homme veut et doit l'entendre « dans la sincérité de son âme et la pureté de « son cœur.

« Je méprise et je déteste tous ceux qui, par « des subtilités, des interprétations fausses ou « forcées, cherchent à en détruire l'esprit, à en « violer le texte, à torturer les consciences, à « compromettre l'administration et l'autorité par « des abus de pouvoir; à confondre l'autorité « du Roi, déclaré inviolable comme impeccable, « avec celle des ministres agents responsables ; « tous ceux qui dans quelque situation, dans « quelque rang qu'ils puissent se trouver, même « opposés, ne craignent pas de compromettre « la tranquillité, le bonheur de leur patrie, l'or- « dre social tout entier, en cherchant à renverser « la royauté et la Charte pour obtenir le pou- « voir ou des richesse, supplanter des rivaux ; « tous ceux qui professent pour l'une et l'autre « un respect hypocrite que leurs principes et « leurs actions démentent : tous ceux enfin qui « rêvent ou la république ou une autre dynastie, « ou la résurrection des priviléges que la Charte « leur a sagement refusés comme contraires à « l'intérêt de tous.

» En un mot, je suis libéral en ce sens, que

« je voudrais forcer les ministres à gouverner « dans l'intérêt national, et d'après les désirs du « Roi, qui ne peuvent être que ceux de son peu- « ple, et non dans celui d'une faction ou d'un « parti.

« Comme il importe, dans les dissensions ci- « viles, que les bons citoyens sachent se rallier, « que la patrie et le trône connaissent leurs vrais « amis, et que MM. les électeurs ne puissent « avoir des doutes sur les principes de celui « qu'ils veulent honorer de leurs suffrages, je « vous prie de donner à ma lettre la publicité « que vous croirez utile et convenable.

« Veuillez agréer, Monsieur, ma reconnais- « sance et les sentiments distingués avec les- « quels j'ai l'honneur d'être,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Signé G.-L. TERNAUX, l'aîné. »

Voici nos observations sur cette profession de foi :

1° M. Ternaux accepte la dénomination de *libéral,* et il a tort ; d'abord parce qu'elle est vague, ensuite parce que la conduite d'hommes qui se disent libéraux et qui sont désignés sous

ce nom par les *ultra* et par les *ministériels*, l'ont décriée ;

2° La profession de foi de M. Ternaux a le même défaut que le mot *libéralisme;* elle ne produit qu'une opinion vague, elle parle de sentiments, elle ne désigne point des intérêts ;

3° Pour la formation d'un parti politique, plusieurs conditions doivent être remplies : il lui faut d'abord une *devise :* cette devise doit être la plus courte possible, on doit la réduire à un seul mot. Il lui faut ensuite un ouvrage qui développe l'opinion du parti, il lui faut enfin un journal quotidien qui fasse, à toutes les circonstances politiques qui se présentent, application des principes adoptés par le parti. Le développement de l'opinion du parti *libéral* a été fait par des gens de beaucoup d'esprit, dans la *Minerve;* les applications des principes de ce parti sont faites journellement par le *Constitutionnel*, et la profession de foi de M. Ternaux ne peut pas remédier au mal fait par la *Minerve* et par le *Constitutionnel*, qui ont constamment fait leurs efforts pour fixer l'attention des Français sur une époque à laquelle ils se trouvaient dans une fausse direction politique, ainsi que M. Benjamin Cons-

tant l'a très-bien prouvé dans son excellent ouvrage sur l'*Esprit des conquêtes*.

En un mot, la profession de foi de M. Ternaux ne peut point contribuer à la fondation du parti politique qu'il désirait former; car cette profession de foi a trop d'étendue pour être employée comme *devise*, et n'en a point assez pour donner un caractère suffisamment développé à son opinion.

Nous nous bornerons, pour le moment, à indiquer deux autres observations que nous développerons plus tard dans le cours de nos travaux.

Nous pensons, comme M. Ternaux, que la Charte doit être respectée et suivie très-exactement. Mais nous lui ferons observer qu'il est aujourd'hui prouvé par l'expérience que cette mesure n'était pas suffisante pour terminer la révolution, puisque l'esprit de faction continue d'être en grande activité, quoique la Charte nous ait été donnée depuis plusieurs années, et nous concluons de ce fait incontestable que les bons citoyens doivent chercher à découvrir quelle serait la mesure politique qui pourrait rétablir le calme et la confiance dans le gouvernement.

Nous pensons, comme M. Ternaux, que la

religion chrétienne est le meilleur code de morale qui existe; mais nous croyons que ce code a besoin d'être complété. Il a été donné aux hommes à une époque où l'esclavage était encore généralement établi, d'où il résultait que le pouvoir temporel ne pouvait point être soumis à des principes de morale fixes et positifs. Mais aujourd'hui que l'esclavage est complétement anéanti en France, aujourd'hui que la classe industrielle est devenue dominante, il est possible et même facile de compléter les travaux des évangélistes, et c'est le seul moyen de mettre un frein aux prétentions politiques du clergé.

Enfin, M. Ternaux étant manufacturier, sa profession de foi a le plus grand inconvénient sous ce rapport, qu'elle n'est point populaire; c'est-à-dire, qu'elle ne peut point être comprise par les ouvriers.

La tranquillité publique ne sera point solidement établie tant qu'on ne donnera pas pour base à la société une morale positive ; les chefs des travaux industriels sont les protecteurs-nés de la classe ouvrière: tant que les manufacturiers feront bande à part avec les ouvriers, tant qu'ils ne tiendront pas en politique un langage qui pourra être entendu par eux, l'opinion de cette

classe très-nombreuse et encore très-ignorante, ne se trouvant point guidée par ses chefs naturels, elle pourra toujours se laisser séduire par les intrigants qui voudront faire des révolutions pour s'emparer du pouvoir.

Si les ouvriers brisent les métiers en Angleterre, c'est parce que les manufacturiers comptent sur la force armée pour les contenir, et qu'ils ne s'occupent point assez de donner pour frein à leurs passions violentes la connaissance de leurs véritables intérêts ; c'est par suite de l'ignorance dans laquelle ils les laissent, relativement à leurs intérêts politiques et privés, que les radicaux ont trouvé le moyen de les faire entrer en insurrection, et qu'on a été obligé de les massacrer à Manchester.

La France, ainsi que nous l'avons dit dans ce cahier, est destinée à entrer franchement dans le régime industriel avant l'Angleterre, parce que les chefs des travaux industriels feront corps, en opinion politique, avec les ouvriers, avant que les industriels importants en Angleterre aient cessé de former avec les lords une ligue tendant à retenir les ouvriers dans la subordination, plutôt par la force que par les principes d'une morale positive.

D. *Les observations que vous venez de nous présenter nous font sentir toute l'importance du projet d'association entre les publicistes et les chefs de travaux industriels. En y réfléchissant, nous reconnaissons que la combinaison des forces des théoriciens avec celles des praticiens, en politique, est nécssaire pour déterminer le grand mouvement moral qui doit conduire la société à un état de tranquillité inébranlable.*

Certainement les industriels les plus importants sont les hommes les plus capables de bien administrer la fortune publique; mais il est également vrai de dire que les publicistes sont les seuls qui puissent, par leurs travaux, déterminer le Roi et la nation à leur confier la direction des intérêts pécuniaires de la société.

Et nous concluons de ce que nous venons de dire, que vous devez faire tous vos efforts pour déterminer la formation de cette association.

R. Nous désirons d'autant plus vivement la prompte formation de cette association, qu'une circonstance, qui nous est personnelle, nous rend à cet égard le temps extrêmement précieux.

Nous sommes vieux, toute notre vie a été employée à former la combinaison du système que nous présentons aujourd'hui. Cette association nous procurerait les collaborateurs dont nous avons besoin pour développer notre système avec rapidité ; et le développement de ce système étant dirigé par l'inventeur, serait poussé dans les esprits avec une vigueur qui ne peut exister que dans l'individu inventeur ; vigueur, comme nous le disons, qui ne peut point être transmise par lui à ses élèves.

Vous voyez que nous avons les plus fortes raisons pour désirer la plus prompte admission possible de l'association des capacités industrielles et scientifiques ; mais nous ne nous connaissons aucun autre moyen de la déterminer, que celui de publier à cet égard nos idées, en évitant, avec le plus grand soin, que les factieux puissent les employer à troubler l'ordre public, et à causer aucune inquiétude au Roi et à la Famille royale.

D. *Continuez à produire votre système ; rendez vos publications le plus fréquentes que vous pourrez : l'association, que nous désirons ainsi que vous, se formera peut-être plus tôt que vous ne pensez.*

Revenons maintenant à la question qui nous occupe dans ce second appendice. Vous nous avez prouvé que la dénomination de libéral *ne pouvait point convenir aux personnes qui sont décidées à n'employer que des moyens loyaux, légaux et pacifiques, pour déterminer le gouvernement à marcher franchement dans la direction des intérêts de la majorité de la nation, c'est-à-dire, dans la direction des intérêts de la classe industrielle; vous avez maintenant à nous dire quelle est la dénomination que ces hommes doivent adopter pour former un parti politique qui soit bien distinct de tous ceux qui ont existé depuis 1789 jusqu'à ce jour.*

R. La dénomination d'*industrialisme* pour l'opinion de ce nouveau parti politique, et celle d'*industrialiste* pour les personnes qui s'attacheront à ce parti, nous paraissent les meilleures.

D. *Quels sont les avantages de ces dénominations?*

R. Trois avantages très-grands et bien distincts nous paraissent attachés à la dénomination d'*industrialisme*.

D. *Quel est le premier de ces avantages?*

R. La dénomination d'*industrialisme* fixe l'attention sur des intérêts, et elle est par conséquent très-préférable à celle de *libéralisme*, ou à toute désignation qui n'indique que des sentiments ; car les intérêts sont beaucoup moins variables que les sentiments.

Par exemple, aujourd'hui un homme né noble ne peut être vraiment *libéral*, que dans le cas où il travaille franchement à faire abolir tous les avantages dont la noblesse jouit encore sous le rapport de la considération; du pouvoir, ou de la facilité à obtenir des places ; or, l'expérience nous a prouvé qu'un très-petit nombre de nobles avait la ténacité suffisante pour réusir dans une pareille entreprise. L'expérience nous a prouvé, qu'il était en général très-facile au ministère de faire passer les nobles réputés *libéraux*, dans la direction ministérielle ; la vérité est que le nombre des nobles reputés *libéraux* est très-grand, et que celui des nobles vraiment *libéraux* est extrêmement petit. Dans la nouvelle noblesse tout entière il ne peut pas s'en trouver un seul ; car il est évident que tout homme qui a consenti à laisser créer un privilége politique en faveur de sa personne et de ses descendants est un *anti-libéral*.

D. *Quel est le second avantage attaché à la dénomination d'*industrialiste?

R. La classe industrielle est la plus nombreuse : ainsi toute personne qui se déclare *industrialiste* fait, en un seul mot, la profession de foi qu'il est dans l'intention de soutenir les intérêts de la majorité de la nation contre tous les intérêts particuliers.

D. *Dites-nous enfin qu'elle est votre troisième raison pour engager les personnes qui ne veulent employer que des moyens loyaux, légaux et pacifiques, à quitter la dénomination de* libéraux, *pour prendre celle* d'industrialistes?

R. Nous avons établi dans ce cahier:

D'abord, que les premiers hommes ayant été très-ignorants, et soumis à des passions violentes, la loi du plus fort avait dû servir de base aux premières organisations sociales, et que les nations avaient dû vivre sous le régime militaire pur, et enfin féodal, pendant bien des siècles; les pouvoirs arbitraires cencentrés dans un petit nombre de mains, étant un mal beaucoup moins grand que l'anarchie.

Nous avons établi ensuite, que l'espèce humaine avait été destinée à s'éclairer, à s'adoucir

par le commerce, à prendre le goût du travail et de la production, et à donner alors pour base à son organisation l'intérêt commun.

Enfin nous avons fait sentir que la transition du premier au second système politique avait dû occasionner une crise longue et violente.

Nous ajoutons maintenant à ces idées que la crise de transition a été commencée par les prédications de Luther, et que notre catéchisme des industriels a pour objet direct de la terminer.

J'ajoute que depuis Luther jusqu'à ce jour, la direction des esprits a dû être essentiellement critique et révolutionnaire, parce qu'il s'agissait de renverser le gouvernement féodal avant de pouvoir travailler à l'établissement de l'organisation sociale industrielle ; mais qu'aujourd'hui, la classe industrielle étant devenue la plus forte, l'esprit critique et révolutionnaire doit s'éteindre et être remplacé par la tendance pacifique et organisatrice.

C'est pour signaler la formation du parti pacifique et organisateur que nous invitons les personnes qui désirent constituer un ordre de choses calme et stable à prendre la dénomination d'*industrialistes*, parce que cette dénomination indique en même temps le but et le moyen : le but,

celui de donner pour base à l'organisation sociale l'intérêt de la majorité ; le moyen, en confiant aux industriels les plus importants l'administration de la fortune publique.

D. *Nous regrettons beaucoup que la dénomination de* patriote *ait été dégradée et complétement avilie par le* sans-culotisme*; car cette dénomination indiquait un intérêt commun à tous les membres de la nation: l'intérêt national; et, par ce moyen, ce n'était pas seulement une classe de la société, mais c'étaient toutes les classes qui étaient indistinctement appelées à former ce parti.*

R. La dénomination de *patriotisme*, même dans le cas où elle n'aurait pas été salie par le *sans-culotisme*, ne vaudrait pas celle d'*industrialisme*. Voilà notre opinion, nous allons la motiver.

Analysons d'abord l'idée de *patriotisme*, nous trouverons ce qui suit: Un *patriote* est un homme dont tous les sentiments sont dominés par son affection pour la société nationale dont il est membre; c'est un homme toujours prêt à sacrifier toute sa fortune et tout son crédit aux intérêts de sa nation. Brutus immolant son fils, et sacrifiant ainsi son sentiment paternel à son

affection pour les Romains, a été un vrai modèle de *patriotisme.*

Nous vous prions maintenant de nous dire si, dans l'état présent des lumières et de la civilisation, les hommes peuvent être, s'ils doivent être *patriotes ?*

Nous sommes convaincus qu'après y avoir réfléchi, vous reconnaîtrez que les sentiments philanthropiques, que ceux d'*européanisme*, que les sentiments de famille enfin dominent aujourd'hui, chez tous les Européens, les sentiments nationaux qu'ils éprouvent. Vous reconnaîtrez que ce que nous venons de dire est vrai, même pour les Anglais.

Le meilleur code de morale sentimentale que nous possédions est celui de la morale chrétienne. Or, dans ce code, il est beaucoup parlé des devoirs réciproques des membres d'une même famille ; ce code prescrit à tous les hommes de se regarder comme frères, mais il ne pousse point les hommes à subalterniser leurs sentiments philanthropiques et leurs affections de famille au *patriotisme.*

D. *L'examen dont nous nous occupons dans ce moment élève notre esprit à une considé-*

ration très-générale et très-importante. La voici:

Le code de la morale chrétienne a lié tous les hommes par leurs sentiments, mais il n'a point traité la question des intérêts; il s'agit maintenant, pour hâter les progrès de la civilisation, de faire sentir à tous les hommes qu'ils ont des intérêts communs, de leur faire sentir par exemple qu'il résulte un grand bien pour toute l'espèce humaine des progrès de l'industrie et de l'importance politique acquise par la classe industrielle, sur quelque point du globe que ces événements se passent.

*En conséquence de ce que nous venons de vous dire, nous reconnaissons que la dénomination d'*industrialisme *pour le parti des hommes éclairés et bien intentionnés, vaut mieux qu'aucune de celles qui ont été adoptées jusqu'à ce jour, parce qu'elle ne tend point à troubler la coordination naturelle des sentiments et des intérêts des hommes à l'égard de l'espèce entière, à l'égard des cohabitants de la même partie du monde, à l'égard de leurs compatriotes nationaux et à l'égard de leurs parents et amis.*

En résumé, nous adoptons la dénomination

*d'*industrialisme *et nous nous déclarerons des* industrialistes.

R. La classe industrielle jouira de deux avantages très-importants, quand elle sera formée en parti politique, et qu'elle aura donné à son parti la dénomination d'*industrialisme.*

Par ce moyen elle se trouvera d'accord, jusqu'à un certain point, avec les trois partis existants. Les dernières feuilles de la *Quotidienne*, du *Journal des Débats* et du *Constitutionnel*, parlent de l'utilité des travaux industriels avec une chaleur presque égale, et il n'existera que cette légère différence entre les écrits des *industrialistes* et ceux des *ultra,* des *ministériels* et des *libéraux*, c'est que les *industrialistes* diront que les industriels les plus importants sont les hommes les plus capables de bien diriger les affaires générales de l'industrie; tandis que les *libéraux*, les *ministériels* et les *ultra* continueront à prétendre, chacun de son côté, que ce sont eux qui doivent diriger les opérations générales de l'industrie, et qu'ils doivent être payés très-chèrement pour les soins qu'ils donneront à leur travail.

L'autre avantage qui résultera pour les industriels français de leur formation en parti politi-

que, avec dénomination d'*industrialistes,* c'est qu'ils se feront des partisans au dehors, c'est qu'ils créeront sur le Continent et même en Angleterre, une force politique imposante et qui s'emploiera nécessairement à les soutenir ; car tous les industriels du globe désirent nécessairement cesser le plus promptement possible de voir le produit de leurs travaux devenir plus ou moins, chez toutes les nations, la proie des consommateurs non producteurs.

FIN DU DEUXIÈME CAHIER

Paris. — Impr. Paul Dupont, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau.—121.3.5

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PRÉCÉDÉES DE DEUX NOTICES HISTORIQUES

XXXVIII[e] VOLUME

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

NEUVIÈME VOLUME



PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1875



PRÉFACE

Le troisième cahier du *Catéchisme des industriels* fut imprimé primitivement en avril 1822, sous le titre de : *Prospectus des travaux nécessaires pour organiser la Société.* Il était précédé d'une lettre de Saint-Simon *à MM. les chefs de culture, de fabrication et de commerce,* dans laquelle le philosophe disait aux industriels, pour les éclairer sur le but et l'opportunité de cette publication :

« La nécessité d'employer les savants pour préparer la réorganisation sociale ne doit nullement vous étonner, puisque jamais vous ne faites une entreprise industrielle de quelque

importance sans leur intervention et celle des artistes.....

« Prenez la peine d'examiner ce qui s'est passé dans le dix-huitième siècle, et vous reconnaîtrez que la destruction des priviléges a été surtout déterminée par l'*Encyclopédie*, travail auquel les savants et les artistes les plus distingués ont concouru. Or, il serait par trop extraordinaire que leurs efforts eussent été nécessaires pour désorganiser la Société et que la Société pût être réorganisée sans qu'ils devinsent auxiliaires de cette entreprise.

« Pour les déterminer à employer leurs forces et leurs talents dans cette direction, il était nécessaire que mon système leur fût présenté sous la forme scientifique. Un de mes collaborateurs et amis s'est chargé de cette importante opération. Voici son travail qui correspond au discours préliminaire de l'*Encyclopédie* par d'Alembert. »

Ce travail et la lettre de Saint-Simon ne furent tirés alors qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, qui furent considérés et marqués comme de simples *épreuves*. Mais deux ans après (en avril 1824), le plan des travaux de réorganisation sociale, rédigé par le disciple de Saint-

Simon, fut publié sous ce double titre : *Troisième cahier du Catéchisme des industriels* (en première page), et *Système de politique positive*, par AUGUSTE COMTE (en seconde).

Saint-Simon plaça en tête de l'ouvrage quelques observations dans lesquelles il signalait comme une lacune regrettable le silence gardé par son disciple sur l'élément sentimental et religieux des sociétés humaines. Mais cet avertissement ne faisait que rendre plus significative et plus remarquable cette déclaration qui le terminait :

« Au surplus, malgré les imperfections que nous trouvons au travail de M. Comte, par la raison qu'il n'a rempli que la moitié de nos vues, nous déclarons formellement qu'il nous paraît *le meilleur écrit qui ait jamais été publié sur la politique générale*. »

L'impression produite en France et en Europe, dans le monde des penseurs, par cette œuvre capitale d'Auguste Comte, justifia les derniers mots du jugement porté par son maître. Le criticisme philosophique du XVIIIe siècle, après avoir détrôné en France la politique théologique et féodale et tenté en vain de la remplacer par la politique métaphysique sous des formes diversement imaginées : monarchie constitutionnelle, répu-

blique, comité de salut public, directoire, consulat, empire; le criticisme révolutionnaire avait été détrôné à son tour sous sa forme impériale par le vieux dogmatisme européen, devenu maître de la France par les armes. Cette restauration de la politique théologique, œuvre de la force et de l'imagination combinées, n'avait fait que replacer la France sous la menace de nouvelles révolutions.

L'élève de Saint-Simon pensait, comme son maître, que pour conjurer de nouveaux orages, il fallait recourir à un principe politique tout autre que ceux invoqués par les deux partis qui se disputaient le pouvoir depuis 1789. « Il n'y a jamais eu, disait Auguste Comte, de révolution morale à la fois plus inévitable, plus mûre et plus urgente que celle qui doit maintenant élever la politique au rang des sciences d'observation entre les mains des savants européens combinés. Cette révolution peut seule faire intervenir, dans la grande crise actuelle, une force vraiment prépondérante, seule capable de régler et de préserver la société des explosions terribles et anarchiques dont elle est menacée, en la plaçant dans la véritable route du système social perfectionné que réclame impérieusement l'état de ses lumières.

« Pour mettre en activité le plus promptement possible les forces scientifiques destinées à remplir cette salutaire mission, il fallait présenter le prospectus général des travaux théoriques à exécuter pour réorganiser la société, en élevant la politique au rang des sciences d'observation. Nous avons osé concevoir ce plan et nous le proposons solennellement aux savants de l'Europe. »

Mais, à ce moment, ce n'étaient pas les savants qui étaient en mesure de se préoccuper efficacement des destinées de l'Europe, et d'élever la politique au rang des sciences d'observation pour préserver les États des explosions terribles et anarchiques. L'avenir des nations européennes était alors l'objet des sollicitudes royales et des méditations diplomatiques dans des congrès qui se multipliaient en vain pour rendre son ancienne puissance à la politique *théologique* et la mettre à l'abri des explosions dont elle était incessamment menacée par la politique *métaphysique* (1). La Sainte Alliance était alors en

1. « L'état théologique et l'état métaphysique d'une science quelconque, dit Aug. Comte, ont pour caractère commun la prédominance de l'imagination sur l'observation. La seule différence qui existe entre eux, sous ce point de vue, c'est

pleine activité, et ses agissements solennels au profit d'un passé dont la renaissance était impossible, ne trompaient pas même les hautes et rares intelligences du parti rétrograde, sur la vanité de ces fastueux complots contre la marche de la civilisation, contre la force des choses. « L'Europe, disait M. de Bonald, attend quelque chose ou quelqu'un.... Les rois ont été pesés dans la balance et ils ont été trouvés trop légers. »

Les congrès, pour l'illustre penseur catholique, n'étaient que des festins de Balthazar.

C'est en face de ces vaines et fastueuses tentatives de rétrogradation par les potentats en qui se personnifiait le passé théologique et féodal, qu'Auguste Comte posait les conditions d'existence, de force et de durée, pour le gouvernement des peuples.» Toute action politique, disait-il, est suivie d'un effet durable quand elle s'exerce dans le même sens que la force de la civilisation, lorsqu'elle se propose d'opérer des changements que cette force commande actuel-

que l'imagination s'exerce, dans le premier, sur des êtres surnaturels, et, dans le second, sur des abstractions personnifiées.

lement. L'action est nulle, ou, du moins, éphémère, dans toute autre hypothèse.

« Le cas le plus vicieux est, sans contredit, celui où le législateur, soit temporel, soit spirituel, agit, à dessein ou non, dans un sens rétrograde : car il se constitue alors en opposition avec ce qui seul peut faire sa force.

« ..... Aujourd'hui trois systèmes différents co-existent dans le sein de la société : le système théologique et féodal, le système scientifique et industriel, enfin le système transitoire et bâtard des métaphysiciens et des légistes. Il est absolument au-dessus des forces de l'esprit humain d'établir, au milieu d'une telle confusion, une analyse claire et exacte, une statistique réelle et précise du corps social, sans être éclairé par le flambeau du passé. On pourrait aisément démontrer que d'excellents esprits, faits par leurs capacités pour s'élever à une politique vraiment positive, si leurs facultés eussent été mieux dirigées, sont restés plongés dans la métaphysique pour avoir considéré isolément l'état présent des choses, ou même seulement pour n'avoir pas remonté assez haut dans la série des observations.

« Ainsi l'étude, et l'étude aussi approfondie,

aussi complète que possible de tous les états par lesquels la civilisation a passé depuis son origine jusqu'à présent ; leur coordination, leur enchaînement successif, leur composition en faits généraux propres à devenir des principes, en mettant en évidence les lois naturelles du développement de la civilisation ; le tableau philosophique de l'avenir social, tel qu'il dérive du passé, etc., pour faciliter la transition définitive vers le nouvel état social, tel est l'ensemble des travaux propres à établir pour la politique une théorie positive qui puisse répondre aux besoins immenses et urgents de la société. »

Pour compléter les travaux qui devaient donner un caractère positif à la politique devenue science d'observation, et pour la rendre capable de répondre pleinement aux *besoins immenses et urgents de la société*, selon le désir exprimé par Auguste Comte, Saint-Simon s'occupa de remplir la lacune qu'il avait signalée dans le travail de son élève, tout en déclarant ce travail *le meilleur écrit* qui eût jamais été publié sur la politique générale. Le maître s'empressa donc d'ajouter à *la partie scientifique* de sa doctrine, si nettement exposée, la *partie sentimentale et religieuse* qui avait été omise, et, à la veille de

sa mort, il publia le *Nouveau Christianisme*. Auguste Comte put en être contrarié, mais cette publication ne l'empêcha pas néanmoins d'apporter son puissant concours à la rédaction du *Producteur* pendant les premiers mois de la publication de ce journal (1825), dirigé par Cerclet, avec l'assistance de Rodrigues, d'Enfantin et de Bazard; et quand il se sépara hautement de l'école saint-simonienne, son livre sur la *politique positive* n'en conserva pas moins toute son autorité, toute sa valenr, dans le monde saint-simonien.

Ainsi, dans le *Producteur* (1825-1826), dans *l'Exposition de la nouvelle doctrine* par Bazard (1828-1829), dans *l'Organisateur* (1829-1830), dans *le Globe*, dans *les Prédications* (1830-1831), dans toutes les phases de cet apostolat primitif, gardâmes-nous toujours un vif sentiment de confraternité pour le disciple de Saint-Simon qui avait si clairement et si énergiquement démontré la nécessité de faire de la politique une science d'observation, pour préserver la société des explosions terribles et anarchiques dont elle était menacée dans la grande crise alors flagrante. Nous étions si profondément convaincus de la nécessité de cette nouvelle politique et de l'im-

minence des catastrophes dont nous étions menacés par le conflit perpétuel de la politique *théologique-féodale* et de la politique *métaphysique-révolutionnaire*, que nous terminions nos appels à la politique *positive* par ce cri d'alarme : Pressez-vous, *voilà les barbares!*

Les barbares vinrent en effet: on les extermina et l'on se moqua de nous ; et pendant cinquante ans les exterminations et les moqueries se sont renouvelées de crise en crise, de révolution en révolution, sans que d'aussi cruelles et aussi fréquentes leçons aient pu détrôner la politique d'imagination, théologique ou métaphysique, rétrograde ou radicale. La nation n'a pas cessé d'être tenue en balance entre les chartes monarchiques et les constitutions républicaines incessamment déchirées ou révisées, et tout ce que les hommes d'État et les publicistes, réputés les plus intelligents et les plus capables dans les deux camps ont pu imaginer, tour à tour, de plus approprié aux besoins de notre pays et de notre siècle, ç'a été une répétition ou une simple modification de l'un ou l'autre des deux systèmes dont la rivalité perpétue l'état révolutionnaire au foyer principal de la civilisation européenne. Les métaphysiciens libéraux se moquent à bon droit des

programmes du royalisme blanc ou tricolore, obstiné à se présenter comme le seul prétendant légitime au gouvernement ; mais, sous quelle forme sérieuse, féconde et durable ont-ils conçu ou exercé eux-mêmes ce gouvernement ? L'histoire du XIXe siècle constate, à chaque page, la stérilité et la fragilité de leurs conceptions, aboutissant toutes, comme celles des monarchistes, à rouvrir l'abîme des révolutions. N'avons-nous pas vu des écrivains, fort distingués d'ailleurs, proposer, pour solution finale de nos discordes civiles, toujours flagrantes ou imminentes, d'abord l'*abolition de l'autorité*, puis *l'anarchie*, et enfin *le gouvernement direct du peuple*, les *représentants* et les *présidents* ayant fait leur temps comme les *rois* ? C'était bien la politique d'imagination, la rêverie métaphysique poussée à ses dernières limites. Nous étions alors en pleine république, en 1851, six mois avant le coup d'État du 2 décembre. Nourris comme nous l'étions depuis vingt-cinq ans des leçons de nos maîtres sur la politique positive, les rêves insensés des métaphysiciens de la démocratie nous amenèrent à reprendre notre polémique de 1830, pour combattre les publicistes aveugles qui, pour servir la liberté, croyaient nécessaire d'enterrer

d'avance l'autorité de l'avenir avec celle du passé.

« Oui, dîmes-nous, dans une feuille républicaine, oui, l'autorité, comme tradition aristocratique, comme expression d'une souveraineté contestable et d'une supériorité factice; l'autorité impliquant toujours le dualisme antique et un conflit légal entre l'ordre et la liberté, entre l'État et l'individu, entre le droit exceptionnel et le droit commun, entre des minorités favorisées de tous les avantages du commandement et des masses destinées à subir toutes les charges de la subalternité; oui, l'autorité ainsi entendue et ainsi pratiquée, de quelque nom qu'on l'appelle et sous quelque forme qu'on la déguise, s'en va certainement avec les rois, qui en furent la plus haute et la plus redoutable signification. Il est hors de doute que le principe du pouvoir qui s'appliquait à des sociétés divisées en conditions inégales, à des sociétés constituées par la guerre, ne pouvait convenir à des sociétés formées d'hommes libres, tous égaux, tous frères et organisées par le suffrage universel, et pour le bien-être universel. Mais est-ce à dire que l'autorité, personnification de la volonté générale, gardienne de l'ordre et de l'intérêt publics, directrice du mouvement social, doive complète-

ment disparaître, et que la société pacifique de l'avenir soit abandonnée, sans guide et sans frein, à toutes les inspirations, à toutes les fantaisies de l'individualisme? Est-ce à dire que la liberté, l'égalité et la fraternité soient absolument exclusives de toute division de fonctions, et que l'association des travailleurs ne comporte ni l'influence du savoir, ni la direction de l'expérience, ni le classement des aptitudes, ni la coordination des services? Est-ce à dire que toute idée de gérance, d'administration, de centralisation d'efforts, de mécanisme gouvernemental, soit incompatible avec le développement des principes démocratiques et des améliorations sociales, et qu'elle devienne inapplicable aux sociétés fraternellement constituée sous la loi commune du travail et de la rétribution selon les œuvres? Est-ce à dire, en un mot, que l'anarchie, comprise dans son sens vulgaire et n'exprimant que l'absence de tout lien social, soit offerte à l'humanité comme le dernier terme de ses progrès et l'état normal de l'avenir?

« Non, évidemment non; et nul des penseurs qui ont écrit contre l'autorité n'a pu donner cette extension et cette portée à ses attaques. Ils veulent tous, à coup sûr, et ils attendent

des conquêtes pacifiques de l'esprit d'association, que la gestion fraternelle des égaux remplacera un jour l'administration plus ou moins exigeante des maîtres, sous quelque dénomination que la vieille autorité se cache. Ils veulent tous que le pouvoir ne soit plus une création arbitraire des métaphysiciens politiques, une prérogative attachée à des supériorités factices, une émanation du préjugé, une consécration du privilége, une superfétation dans l'atelier général, et qu'il devienne, au contraire, une charge imposée à la capacité, l'accomplissement d'un devoir professionnel et l'expression d'un service social.

« Dans les sociétés guerrières du moyen âge, la capacité militaire primant toutes les autres, le pouvoir politique attribué aux hommes d'armes n'était que la représentation de leur importance sociale. Le défenseur du fief en était aussi le juge et l'administrateur. Quand le service social cessa, la prééminence politique n'eut plus de raison d'être, et l'autorité se trouva atteinte dans sa base.

« La révolution, en changeant la forme du pouvoir, a-t-elle relevé l'autorité? Non, elle l'a simplement déplacée bien des fois, mais sans

pouvoir jamais en arrêter la décadence et la ruine. Les restaurations sont venues après elle et n'ont pas été plus heureuses. Les restaurations ont essayé de faire marcher fièrement le squelette de la vieille autorité, qui avait vu, durant des siècles, la vie s'éteindre en elle, à mesure qu'elle perdait de plus en plus sa valeur sociale, et elles n'ont pas pu le maintenir longtemps debout. C'est à la révolution, qui n'a été jusqu'à présent que la négation de l'autorité ancienne, à chercher, à découvrir et à organiser les éléments de l'autorité future. Le fait prédominant dans la société n'est plus le service militaire, mais le travail pacifique. Sur les débris du régime féodal qui fut constitué pour la guerre avec ses combinaisons de vasselage et de servage, il s'agit donc d'établir l'association intellectuelle et industrielle, avec ses conditions de liberté, d'égalité et de fraternité. Le groupe social qui s'appelait le *fief* dut être régi militairement selon son origine, sa nature et sa destination; le groupe social que nous appellerons provisoirement l'*atelier*, devra être administré aussi selon son principe, son essence et son but. Les chefs du fief commandaient à des subalternes et exploitaient, en même temps qu'ils les protégeaient,

leurs inférieurs. Les chefs de l'atelier ne feront que guider des égaux, que servir des associés; mais cette direction fraternelle n'en sera pas moins la plus solide et la plus puissante des autorités, puisqu'elle reposera sur l'affection, l'estime et la confiance réciproques.

« Eh bien ! si les ateliers, les groupes sociaux, renfermaient un jour les travailleurs de tous les ordres, savants, artistes, industriels, et si, après avoir pourvu à leur organisation particulière et à leur administration intérieure, ils sentaient le besoin d'établir entre eux un lien fraternel et une direction centrale, cette administration spéciale et cette direction générale ne constitueraient-elles pas la véritable autorité de l'avenir? L'organisation du nouveau mouvement social en pleine activité pourrait-elle laisser subsister longtemps en dehors d'elle un mécanisme politique qui ne serait plus qu'une superfétation, puisque tout le monde travaillerait, fonctionnerait et vivrait sans lui, en parfaite sécurité, dans l'association universelle formée de la FUSION des associations particulières? Non, sans doute; il en serait probablement alors des titres et des titulaires des anciens pouvoirs, devenus superflus, ce qu'il en fut des institutions politiques établies par la do-

mination romaine, consulats et proconsulats, sénats, prétoires et préfectures, etc., etc., quand les nations de l'Occident se trouvèrent socialement transformées par la double influence de la propagation du christianisme et de l'invasion des barbares. La puissance sociale deviendrait nécessairement la puissance politique, car ce n'est jamais que provisoirement qu'elles peuvent être indépendantes et distinctes l'une de l'autre.

« Mais tant que ce provisoire dure; tant que l'ordre nouveau n'est pas constitué; tant que l'atelier national n'est pas organisé; tant que l'association des travailleurs n'est pas le fait général de la société et qu'elle n'a pas produit une administration qui puisse garantir seule le repos, la prospérité et la liberté du pays, il faut bien accepter l'appui de l'autorité, telle que le cours des révolutions l'a faite, et sous la réserve de la modifier le plus possible, selon l'esprit libéral qui devra désormais caractériser le pouvoir et la loi. »

Depuis que nous écrivions ces lignes, il s'est opéré en France deux nouvelles révolutions, en sens contraire, quant à la forme du gouvernement, l'une pour renverser, l'autre pour rétablir la République, mais toutes deux se sont

accomplies sous la pression de la politique d'imagination, théorique ou traditionnelle, laquelle, sous des drapeaux divers, n'a pu, depuis quatre-vingts ans, que perpétuer la lutte acharnée des partis, sans pouvoir rien constituer de durable.

Il serait temps que la politique rompît avec l'imagination et qu'elle se rapprochât de l'observation comme les autres sciences, pour ne plus s'appliquer qu'à bien connaître l'état social de la France, afin de pouvoir, à travers tant de difficultés et d'obstacles, la mettre à l'abri de nouveaux orages.

Un revirement remarquable, il faut le reconnaître, s'est déjà opéré dans ce sens parmi les métaphysiciens parlementaires. Ils ne font plus de la République une abstraction, un régime de droit naturel pour les peuples de tous les temps et de tous les lieux, sans distinction entre les lumières de la civilisation et les ténèbres de la barbarie. C'est sur l'état social de la nation française, sur ses aspirations, ses connaissances, ses besoins, ses intérêts manifestes, qu'ils fondent leur attachement à la forme républicaine; et loin de considérer la République comme le domaine d'un parti, ils s'associent aux hommes de bonne volonté de tous les partis pour en faire le

vrai gouvernement du pays par le pays, *le gouvernement de tous et pour tous*. C'est un premier pas dans la voie où doivent marcher aujourd'hui d'accord, pour s'identifier plus tard, le progrès politique et le progrès social.

Mais cette heureuse conciliation des libéraux de toutes les nuances sur le terrain du nécessaire et du possible, sous le drapeau d'une République ouverte à tous, et affranchie des haines, des rivalités et des préjugés de parti ; cette conciliation, pour s'affermir et pour produire un effet salutaire sur la tranquillité et la prospérité du pays, a besoin d'être accompagnée d'une étude sérieuse et sans passion du mouvement social qui tient le monde moderne dans un bouillonnement perpétuel. La constitution républicaine du 25 février 1875 n'empêchera pas les partisans de la monarchie, ancienne ou nouvelle, de continuer à agiter le pays, au nom du *péril social*. Il y a trente-cinq ans qu'un ministre anglais signalait ce péril à M. Guizot; mais l'illustre Robert Peel ajoutait que ce *péril* était aussi une *honte pour notre civilisation*, et qu'il y avait nécessité de se préoccuper des misères du *peuple immense du travail manuel*.

« On n'y peut pas tout, disait-il, mais on y

peut quelque chose, et il faut faire tout ce qui est possible. »

A la même époque, Enfantin publiait un opuscule (1) où il exprimait la même pensée.

« Depuis 1830, disait-il, malgré nos perturbations politiques, l'industrie a pris un nouvel essor; en même temps l'importance des intérêts matériels est plus profondément entrée dans l'esprit des publicistes et des hommes d'État; les doctrines du *laissez-faire* et *laissez-passer*, naguère proclamées avec une admirable sécurité de conscience, ont été détrônées par l'idée de ramener à une loi de prévoyance les travaux de la production et les opérations du commerce. Enfin, la sollicitude générale s'est émue de toutes les questions relatives au travail et au bien-être du peuple. Ne serait-il pas temps que le pouvoir entrât avec une prudence résolue dans cet ordre de questions? Ce serait déjà beaucoup que de vouloir.

« Nous concéderons que la tâche est difficile, délicate, et qu'il convient de ne rien précipiter; est-ce une raison de toujours temporiser? Voyons: depuis trois mois, nous entendons chaque jour

1. Imprimé en 1839, chez Duverger.

reparler de la révolution de 1830 ; eh bien ! puisque cette révolution est l'*ultima ratio* de toutes vos argumentations, Messieurs, souvenez-vous que le peuple en était ! Pensez donc à lui, pensez à ce qu'exigent son ignorance et sa misère, pensez à ce que réclament sa résignation et ses divines espérances de progrès, et ne l'ajournez pas incessamment, quand vous employez votre temps à tourner dans une discussion creuse, à tripoter de mesquines combinaisons, à faire de l'anarchie ou de la résistance au petit pied, à vous jeter à la tête les vilenies de la corruption et les scandales de l'apostasie !

« Que le gouvernement marche, s'il veut rester debout ; s'il demeurait immobile, il aurait tout à redouter.....

« Tout le monde, aujourd'hui, selon des intentions différentes, jette un coup d'œil en arrière, et prenant pour point de départ la révolution de Juillet, se dit : Voilà où nous en sommes encore ! qu'avons nous fait ? où allons nous ? Qu'on regarde plus avant dans le passé, qu'on remonte jusqu'à la prise de la Bastille en 1789 ; c'était le symbole de la conquête de tout un avenir de félicité imprévue, et maintenant, que l'on considère ce que la France, durant ces cinquante

années, a usé de pouvoirs, enterré de constitutions, traversé d'expériences! Lui sera-t-il enfin donné de célébrer ce jubilé révolutionnaire par un heureux concert du pouvoir exécutif et des Chambres entrant décidément dans une voie suivie d'améliorations populaires, par un de ces efforts sublimes qui épargnent à une nation de nouveaux désordres et préparent sa régénération? »

Vain espoir ! La réalisation de ce vœu n'était désirable et possible que par de sérieuses et graduelles améliorations sociales, conçues, méditées, discutées et décrétées par les pouvoirs compétents, en plein règne de la liberté et de l'ordre public.

Mais, en 1848, sous la seconde République, les métaphysiciens intervinrent pour conseiller et préparer avec solennité une organisation du travail telle qu'ils pouvaient l'emprunter à leur politique d'imagination. Enfantin s'alarma de cette précipitation du socialisme abstrait, dans l'intérêt du progrès social, et il écrivit ces quelques mots à l'homme politique le plus influent à cette époque, Lamartine :

« Sauvez le principe de l'échec inévitable qu'il éprouvera en sortant du creuset du Luxembourg. Sauvez-le en réalisant pratiquement les premières

conséquences, tandis qu'ils veulent lui faire produire de suite ce qui sera la grande œuvre du siècle, ou mieux encore des siècles. ».

Le gouvernement provisoire était trop absorbé par la tâche de maintenir l'ordre dans la rue pour entreprendre les premières expériences d'une réformation pacifique des conditions du travail. Il ne sortit des ateliers nationaux que des éléments de guerre civile; et quand la paix publique fut rétablie, l'Assemblée nationale inséra dans la nouvelle constitution républicaine un article ains conçu :

« La société favorise et encourage le développement du travail par l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de crédit, les associations volontaires et l'établissement, par l'État, les départements et les communes, de travaux publics propres à employer les bras inoccupés; elle fournit l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources que leurs familles ne peuvent secourir. »

C'était là une déclaration de principes pleine de belles promesses, mais que la société ne pouvait réaliser qu'au moyen d'institutions orga-

niques établies par des lois spéciales. Aussi, quand la Constituante de 1848, dont nous avions l'honneur de faire partie, eût déclaré l'urgence de celles de ses lois qui s'appliquaient au mécanisme gouvernemental et à l'organisation administrative, insistâmes-nous pour faire comprendre dans cette déclaration les lois organiques de la prévoyance sociale dont l'application était spécifiée dans l'article 13 de l'acte constitutionnel; mais la majorité parlementaire repoussa notre demande.

Les conservateurs *bornes*, comme les appelait Lamartine, étaient redevenus influents sous la République, et leur crédit s'éleva même à la hauteur de l'omnipotence dans l'Assemblée législative, où ils parvinrent, non pas seulement à faire mettre à l'écart la réalisation des promesses constitutionnelles concernant le bien-être universel, mais à faire mutiler le suffrage universel, ce qui amena le coup d'État du 2 décembre et a pu faire dire à M. de Falloux que cette journée avait été l'œuvre de ses victimes autant que de ses auteurs.

Quand le suprême pouvoir eût passé dans les mains de l'homme qui s'était vivement préoccupé dans sa prison des misères sociales et qui, devenu

chef du pouvoir exécutif, sous la République, avait dit aux exposants français, en 1849, *qu'il fallait réaliser au profit de ceux qui travaillent le vœu philanthropique d'une part meilleure dans les bénéfices et d'un avenir plu assuré*; quand Napoléon III fut assis sur le trône, on pouvait s'attendre à des mesures significatives pour améliorer le sort de la classe ouvrière. Je me souviens que, dans une conversation à l'Assemblée constituante, en septembre 1848, lui ayant dit que son oncle avait organisé la démocratie dans la caserne, et qu'il s'agissait maintenant de l'organiser dans l'atelier, il me répondit que c'était là son programme. C'était plus urgent que jamais; les congrès et la ligue internationale des travailleurs avaient remplacé les congrès et la Sainte-Alliance des rois et formulaient dans toute l'Europe les revendications les plus menaçantes.

Napoléon III, il faut le reconnaître, malgré tout ce que ses fautes et ses malheurs ont coûté à la France, garda sous son règne toutes ses sympathies pour les classes laborieuses. Ce fut sous son inspiration que furent fondés des établissements d'instruction et de prévoyance et des sociétés coopératives, et que les lois civiles et pénales furent modifiées, au profit des travail-

leurs. Dans le programme de son ministère libéral, accepté par la majorité législative, on adoptait, comme but politique, cette formule placée en tête de toutes nos publications périodiques : *l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle du sort du plus grand nombre.*

L'Empereur, avant sa fatale condescendance pour de folles inspirations de guerre, dénuées de toute prévoyance, semblait donc disposé à entrer dans la voie des améliorations sociales. Un jeune député, M. Lehon, appela l'attention de la représentation nationale sur ce grave sujet, mais le Corps législatif ne fut jamais prêt à l'entendre dans le développement de sa proposition, et, d'ajournement en ajournement de la question sociale, on se trouva acculé à une révolution politique qui devait montrer à la France le *péril social* sous la forme la plus hideuse et la plus révoltante.

Nous sommes encore aujourd'hui sous le coup de l'effroi dont la capitale de la France fut saisie quand ce péril se changea pour elle en sauvage réalité. Mais cet affreux souvenir, constatant la gravité des dangers qui menacent notre état social, ne doit que nous exciter à étudier plus que jamais la question sociale dans les livres où elle est exposée et résolue avec l'autorité de la vraie

science, celle qui s'appuie sur l'observation et non sur l'imagination, celle qui n'est ni théologique, ni métaphysique, et qui est exposée dans le troisième cahier du *Catéchisme des industriels* sous ce titre :

SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.

LAURENT (de l'Ardèche),

L'un des amis d'Enfantin désignés dans son testament pour remplacer le légataire universel, Arlès-Dufour, et délégué, à cette fin, par Arlès lui-même.

P. S. — On s'est complu longtemps en France à penser et à dire que l'excès de misère de la classe ouvrière était une plaie dont l'Angleterre était plus particulièrement affectée. Mais quand il serait vrai que les travailleurs misérables sont plus nombreux au delà de la Manche qu'en deçà, n'est-il pas certain aussi que les familles laborieuses condamnées à vivre sous le poids des plus dures privations sont encore trop nombreuses au milieu de nous ? Dans les dernières années de l'Empire, sous le règne de l'auteur du livre sur *l'Extinction du paupérisme*, un pasteur catholique de la

capitale adressait une circulaire aux personnes riches pour en obtenir des secours en faveur des pauvres de sa paroisse. Voici en quels termes il formulait sa demande :

« Permettez à l'un des plus pauvres curés de Paris, d'une paroisse de 25,000 habitants, presque tous aux prises avec la faim, la nudité et toutes les angoisses de la misère, de venir implorer pour eux votre généreuse charité......

« Dans mon arrondissement, ils sont dix mille officiellement inscrits au bureau de bienfaisance, c'est-à-dire, 1 sur 6 habitants, et ce qu'il y a de plus triste encore, c'est que dans ma paroisse il ne se trouve ni une seule famille aisée pour m'aider à secourir tant d'infortunes, ni aucune œuvre de charité pour en adoucir quelques-unes. Les aumônes de toute l'année n'y atteignent pas 500 francs. Il faut donc que je cherche tout au dehors, dans les paroisses riches ou aisées.

« Dans la mienne, on ne voit de toutes parts que des familles de 6, 8, 10 et jusqu'à 12 enfants vivants, soutenus seulement par deux bras d'ouvrier ; des femmes restées veuves avec 7 et 9 enfants ; des ménages entiers, souvent de 8 personnes, couchant par terre, sur de la paille, dans

la même chambre, dans des boîtes, sous des hangars, dans des greniers ouverts; des ouvriers nombreux ne dormant que sur leur chaise depuis plusieurs années; des mères délaissées par leur lâche mari avec 5 ou 6 petits enfants; de pauvres gens cherchant quelquefois, le matin, sous mes yeux, une partie de leur nourriture jusque dans les ordures de la rue..... c'est à fendre le cœur!..... etc., etc. »

Un philanthrope religieux, notre intime et regrettable ami, Arlès-Dufour, à qui cette circulaire fut adressée, s'empressa d'y répondre par l'envoi d'un secours accompagné de quelques réflexions auxquelles le pasteur répondit dans une lettre de remercîments qui fit reprendre la plume à Arlès:

« C'est donc une triste mais instructive vérité à reconnaître et à mettre à profit, dit notre ami, que cette impuissance de la charité collectivement et individuellement exercée. Il est donc malheureusement incontestable que cette charité, malgré son organisation puissante, malgré les nombreuses sociétés d'assistance qu'elle a fondées, malgré l'abondance des offrandes et des legs pieux, et malgré le concours actif de la bienfaisance municipale; c'est une triste et ins-

tructive vérité à proclamer bien haut, que la charité, alimentée par tant de canaux et tant de sources intarissables, ne peut pas préserver la cité qui se dit et se croit la plus civilisée de l'univers, d'avoir dans son sein, à côté des merveilles d'une reconstruction gigantesque, à côté de ses fastueux palais et de ses riches comptoirs, des populations nues et affamées, dont les privations et les souffrances extrêmes ne sont pas purement locales....

« Il y a là un excès de mal qui devient de plus en plus difficile à supporter; il faut se hâter de chercher et d'appliquer le remède. Il faut que la charité se fasse aider par l'équité dans la distribution des fruits du travail et que la récompense selon les œuvres ne laisse plus rien à faire à l'aumône. »

« ARLÈS-DUFOUR. »

CATÉCHISME

DES

INDUSTRIELS

TROISIÈME CAHIER

CATÉCHISME

DES

INDUSTRIELS

TROISIÈME CAHIER

Ce troisième cahier est de notre élève, M. Auguste Comte. Nous lui avions confié, ainsi que nous l'avons annoncé dès notre première livraison, le soin d'exposer les généralités de notre système; c'est le commencement de son travail que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

Ce travail est certainement très-bon, considéré du point de vue où son auteur s'est placé; mais il n'atteint pas exactement au but que nous nous étions proposé, il n'expose point les généralités de notre système, c'est-à-dire, il n'en expose qu'une partie, et il fait jouer le rôle prépondé-

rant à des généralités que nous ne considerons que comme secondaires.

Dans le système que nous avons conçu, la capacité industrielle est celle qui doit se trouver en première ligne ; elle est celle qui doit juger la valeur de toutes les autres capacités, et les faire travailler toutes pour son plus grand avantage.

Les capacités scientifiques, dans la direction de *Platon* et dans celle d'*Aristote*, doivent être considérées par les industriels comme leur étant d'une égale utilité, et ils doivent par conséquent leur accorder une considération égale et leur répartir également les moyens de s'activer.

Voilà notre idée la plus générale ; elle diffère sensiblement de celle de notre élève, qui s'est placé au point de vue d'*Aristote*, c'est-à-dire, au point de vue exploité de nos jours par l'Académie des sciences physiques et mathématiques : il a considéré par conséquent la capacité *aristoticienne* comme la première de toutes, comme devant primer le spiritualisme, ainsi que la capacité industrielle et la capacité philosophique.

De ce que nous venons de dire, il résulte que notre élève n'a traité que la partie scientifique de notre système, mais qu'il n'a point exposé

sa partie sentimentale et religieuse : voilà ce dont nous avons dû prévenir nos lecteurs. Nous remédierons autant qu'il nous sera possible à cet inconvénient dans le cahier suivant, en présentant nous-mêmes nos généralités.

Au surplus, malgré les imperfections que nous trouvons au travail de M. Comte, par la raison qu'il n'a rempli que la moitié de nos vues, nous déclarons formellement qu'il nous paraît le meilleur écrit qui ait jamais été publié sur la politique générale.

SYSTÈME

DE

POLITIQUE POSITIVE

par

AUGUSTE COMTE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ÉLÈVE DE HENRI SAINT-SIMON

TOME PREMIER

(PREMIÈRE PARTIE)

AVERTISSEMENT

Cet ouvrage se composera d'un nombre indéterminé de volumes, formant une suite d'écrits distincts, mais liés entre eux, qui tous auront pour but direct, soit d'établir que la politique doit aujourd'hui s'élever au rang des sciences d'observation, soit d'appliquer ce principe fondamental à la réorganisation spirituelle de la société.

Les deux premiers volumes, qui peuvent être regardés comme une sorte de prospectus philo-

sophique de l'ensemble de l'ouvrage, contiendront à la fois l'exposition du plan des travaux scientifiques sur la politique, divisés en trois grandes séries, et une première tentative pour exécuter ce plan.

Le premier volume est, en conséquence, composé de deux parties : l'une est relative au plan de la première série de travaux ; l'autre, qui sera publiée peu de temps après, se rapporte à son exécution.

Le but de la première partie est proprement d'établir, d'une part, l'esprit qui doit régner dans la politique, considérée comme une science positive; et, d'une autre part, de démontrer la nécessité et la possibilité d'un tel changement. L'objet de la seconde est d'ébaucher le travail qui doit imprimer ce caractère à la politique, en présentant un premier coup d'œil scientifique sur les lois qui ont présidé à la marche générale de la civilisation, et, par suite, un premier aperçu du système social que le développement naturel de l'espèce humaine doit rendre aujourd'hui dominant. En un mot, la première partie traite de la méthode en physique sociale, et la seconde de son application.

La même division sera observée dans le vo-

lume suivant, relativement aux deux autres séries de travaux.

Afin de caractériser avec toute la précision convenable l'esprit de cet ouvrage, quoique étant, j'aime à le déclarer, l'élève de M. Saint-Simon, j'ai été conduit à adopter un titre général distinct de celui des travaux de mon maître. Mais cette distinction n'influe point sur le but identique des deux sortes d'écrits, qui doivent être envisagés comme ne formant qu'un seul corps de doctrine, tendant, par deux voies différentes, à l'établissement du même système politique.

J'ai adopté complétement cette idée philosophique émise par M. Saint-Simon, que la réorganisation actuelle de la Société doit donner lieu à deux ordres de travaux spirituels, de caractère opposé mais d'égale importance. Les uns, qui exigent l'emploi de la capacité scientifique, ont pour objet la refonte des doctrines générales; les autres, qui doivent mettre en jeu la capacité littéraire et celle des beaux-arts, consistent dans le renouvellement des sentiments sociaux.

La carrière de M. Saint-Simon a été employée à découvrir les principales conceptions nécessaires pour permettre de cultiver efficacement ces deux branches de la grande opération philo-

sophique réservée au XIX[e] siècle. Ayant médité depuis longtemps les idées-mères de M. Saint-Simon, je me suis exclusivement attaché à systématiser, à développer et à perfectionner la partie des aperçus de ce philosophe qui se rapporte à la direction scientifique. Ce travail a eu pour résultat la formation du système de politique positive, que je commence aujourd'hui à soumettre au jugement des penseurs.

J'ai cru devoir rendre publique la déclaration précédente, afin que si mes travaux paraissent mériter quelque approbation elle remonte au fondateur de l'école philosophique dont je m'honore de faire partie.

Il est sans doute superflu de justifier ici de la loyauté de mes intentions politiques, et d'entreprendre de prouver l'utilité des vues que j'expose ; le public et les hommes d'État jugeront l'un et l'autre point, à la lecture de cet ouvrage ; c'est à eux qu'il appartient de décider, après un mûr examen, si ces idées tendent à jeter dans la société de nouveaux éléments de trouble, ou à seconder, par des moyens spéciaux et dont le concours est indispensable, les efforts des gouvernements pour rétablir l'ordre en Europe.

INTRODUCTION

Un système social qui s'éteint, un nouveau système parvenu à son entière maturité et qui tend à se constituer, tel est le caractère fondamental assigné à l'époque actuelle par la marche générale de la civilisation.

Conformément à cet état de choses, deux mouvements de nature différente agitent aujourd'hui la société: l'un de désorganisation, l'autre de réorganisation.

Par le premier, considéré isolément, elle est entraînée vers une profonde anarchie morale et politique qui semble la menacer d'une prochaine et inévitable dissolution. Par le second, elle est conduite vers l'état social définitif de l'espèce humaine, le plus convenable à sa nature, celui où tous ses moyens de prospérité doivent recevoir leur plus entier développement et leur application la plus directe.

C'est dans la coexistence de ces deux tendances opposées que consiste la grande crise

éprouvée par les nations les plus civilisées. C'est sous ce double aspect qu'elle doit être envisagée pour être comprise.

Depuis le moment où cette crise a commencé à se manifester, jusqu'à présent, la tendance à la désorganisalion de l'ancien système a été dominante, ou plutôt elle est encore la seule qui se soit nettement prononcée. Il était dans la nature des choses que la crise commençât ainsi, et cela était utile, afin que l'ancien système fût assez modifié pour permettre de procéder directement à la formation du nouveau.

Mais aujourd'hui que cette condition est pleinement satisfaite, que le système féodal et théologique est aussi atténué qu'il peut l'être jusqu'à ce que le nouveau système commence à s'établir, la prépondérance que conserve encore la tendance critique est le plus grand obstacle aux progrès de la civilisation et même à la destruction de l'ancien sytème. Elle est la cause première des secousses terribles et sans cesse renaissantes dont la crise est accompagnée.

La seule manière de mettre un terme à cette orageuse situation, d'arrêter l'anarchie qui envahit de jour en jour la société, en un mot, de réduire la crise à un simple mouvement moral,

c'est de déterminer les nations civilisées à quitter la direction critique pour prendre la direction organique, à porter tous leurs efforts vers la formation du nouveau système social, objet définitif de la crise et pour lequel tout ce qui s'est fait jusqu'à présent n'est que préparatoire.

Tel est le premier besoin de l'époque actuelle, telle est aussi en aperçu le but général de nos travaux, et le but spécial de cet écrit qui a pour objet de mettre en jeu les forces qui doivent entraîner la société dans la route du nouveau système.

Un examen sommaire des causes qui ont jusqu'à présent empêché la société et qui l'empêchent encore de prendre franchement la direction organique, doit naturellement précéder l'exposition des moyens à employer pour l'y faire entrer.

Les efforts multipliés et continus, faits par les peuples et par les rois, pour réorganiser la société, prouvent que le besoin de cette réorganisation est généralement senti, mais il ne l'est, de part et d'autre, que d'une manière vague et imparfaite. Ces deux sortes de tentatives, quoique opposées, sont également vicieuses sous des rapports différents. Elles n'ont

pas eu jusqu'à présent et ne sauraient jamais avoir aucun résultat vraiment organique. Loin de tendre à terminer la crise, elles ne contribuent qu'à la prolonger. Telle est la véritable cause qui, malgré tant d'efforts, retenant la société dans la direction critique, la laisse en proie aux révolutions.

Pour établir cette assertion fondamentale, il suffit de jeter un coup d'œil général sur les essais de réorganisation entrepris par les rois et par les peuples.

L'erreur commise par les Rois est la plus facile à saisir. Pour eux, la réorganisation de la société, c'est le rétablissement pur et simple du système féodal et théologique dans toute sa plénitude. Il n'y a pas, à leurs yeux, d'autre moyen de faire cesser l'anarchie qui résulte de la décadence de ce système.

Il serait peu philosophique de regarder cette opinion comme principalement dictée par l'intérêt particulier des gouvernants : quelque chimérique qu'elle soit, elle a dû se présenter naturellement aux esprits qui cherchent de bonne foi un remède à la crise actuelle, et qui, sentant, dans toute son étendue, le besoin d'une réorganisation, mais qui n'ont pas considéré la

marche générale de la civilisation, et qui n'envisageant l'état présent des choses que sous une seule face, n'aperçoivent pas la tendance de la société vers l'établissement d'un nouveau système, plus parfait et non moins consistant que l'ancien. En un mot, il est naturel que cette manière de voir soit proprement celle des gouvernants ; car du point de vue où ils sont placés, ils doivent nécessairement apercevoir avec plus d'évidence l'état anarchique de la société, et par suite éprouver avec plus de force le besoin d'y remédier.

Ce n'est point ici le lieu d'insister sur l'absurdité manifeste d'une telle opinion; elle est aujourd'hui universellement reconnue par la masse des hommes éclairés. Sans doute les rois, en cherchant à reconstruire l'ancien système, ne comprennent point la nature de la crise actuelle, et sont loin d'avoir mesuré toute l'étendue de leur entreprise.

La chute du système féodal-théologique ne tient point, comme ils le croient, à des causes récentes, isolées et en quelque sorte accidentelles. Au lieu d'être l'effet de la crise, elle en est au contraire le principe. La décadence de ce système s'est effectuée d'une manière continue

pendant les siècles précédents, par une suite de modifications indépendantes de toute volonté humaine, auxquelles toutes les classes de la société ont concouru, et dont les rois eux-mêmes ont souvent été les premiers agents ou les plus ardents promoteurs ; elle a été, en un mot, la conséquence nécessaire de la marche de la civilisation.

Il ne suffirait donc pas, pour rétablir l'ancien système, de faire rétrograder la société jusqu'à l'époque où la crise actuelle a commencé à se prononcer. Car, en admettant qu'on y parvînt, ce qui est absolument impossible, on aurait seulement replacé le corps social dans la situation qui a nécessité la crise; il faudrait donc, en remontant les siècles, réparer successivement toutes les pertes que l'ancien système a faites depuis six cents ans, et auprès desquelles ce que lui ont enlevé les trente dernières années n'est d'aucune importance.

Pour y parvenir, il n'y aurait d'autre moyen que d'anéantir un à un tous les développements de civilisation qui ont déterminé ces pertes.

Ainsi, par exemple, ce serait vainement qu'on supposerait détruite la philosophie du XVIIIe siècle, cause directe de la chute de l'ancien système,

sous le rapport spirituel, si on ne supposait aussi l'abolition de la réforme de Luther, dont la philosophie du siècle dernier n'est que la conséquence et le développement. Mais comme la réforme de Luther n'est, à son tour, que le résultat nécessaire du progrès des sciences d'observation introduites en Europe par les Arabes, on n'aurait encore rien fait pour assurer le rétablissement de l'ancien système, si on ne réussissait aussi à étouffer les sciences positives.

De même, sous le rapport temporel, on serait conduit, de proche en proche, jusqu'à remettre les classes industrielles en état de servage, puisqu'en dernière analyse l'affranchissement des communes est la cause première et générale de la décadence du système féodal. Enfin, pour achever de caractériser une telle entreprise, après avoir vaincu tant de difficultés, dont la moindre, considérée isolément, est au-dessus de tout pouvoir humain, on n'aurait encore obtenu rien autre chose que d'ajourner la chute définitive de l'ancien système, en obligeant la société à recommencer la destruction, parce qu'on n'aurait pas éteint le principe de civilisation progressive inhérent à la nature de l'espèce humaine.

Un projet aussi monstrueux par son éten-

due comme par son absurdité, n'a pu évidemment être conçu dans son ensemble par aucune tête. Malgré soi, on est de son siècle. Les esprits qui croient lutter le plus contre la marche de la civilisation, obéissent à leur insu à son irrésistible influence et concourent d'eux-mêmes à la seconder.

Aussi, les rois, en même temps qu'ils projettent de reconstruire le système féodal et théologique, tombent-ils dans des contradictions perpétuelles en contribuant par leurs propres actes, soit à rendre plus entière la désorganisation de ce système, soit à accélérer la formation de celui qui doit le remplacer. Les faits de ce genre s'offrent en foule à l'observateur.

Pour n'indiquer ici que les plus remarquables, on voit les rois tenir à honneur d'encourager le perfectionnement et la propagation des sciences et des beaux-arts, et d'exciter le développement de l'industrie; on les voit créer à cet effet de nombreux et utiles établissements, quoique ce soit, en dernière analyse, aux progrès des sciences, des beaux-arts et de l'industrie que doive être rapportée la décadence de l'ancien système.

C'est encore ainsi que par le traité de la Sainte-

Alliance les rois ont dégradé autant qu'il était en eux le pouvoir théologique, base principale de l'ancien système, en formant un conseil européen suprême, dans lequel ce pouvoir n'a pas même une voix consultative.

Enfin la manière dont se partagent aujourd'hui les opinions au sujet de la lutte entreprise par les Grecs, offre un exemple encore plus sensible de cet esprit d'inconséquence. On voit dans cette occasion [1] les hommes qui prétendent rendre aux idées théologiques leur ancienne influence, constater involontairement eux-mêmes la décadence de ces idées dans leur propre esprit, en ne craignant pas de prononcer en faveur du mahométisme un vœu qui eût attiré sur eux l'accusation de sacrilége dans les temps de splendeur de l'ancien système.

En suivant la série d'observations qui vient d'être indiquée, chacun peut aisément y ajouter de nouveaux faits qui se multiplient journellement. Les rois ne font, pour ainsi dire, pas un seul acte, une seule démarche, tendant au réta-

1. Pour sentir toute la portée de ce fait, il faut se rappeler que le pape lui-même s'est prononcé dans ce sens, en refusant formellement aux jeunes gens de la noblesse romaine la permission d'aller au secours des Grecs.

blissement de l'ancien système, qui ne soit aussitôt suivi d'un acte dirigé dans le sens contraire, et souvent la même ordonnance les contient l'un et l'autre.

Cette incohérence radicale est ce qu'il y a de plus propre à mettre dans tout son jour l'absurdité d'un plan que ne comprennent point ceux mêmes qui en suivent l'exécution avec le plus d'ardeur. Elle montre clairement combien est complète et irrévocable la ruine de l'ancien système. Il est inutile d'entrer ici dans de plus grands détails à ce sujet.

La manière dont les peuples ont conçu jusqu'à présent la réorganisation de la société n'est pas moins vicieuse, quoiqu'à d'autres égards, que celle des rois. Seulement leur erreur est plus excusable, puisqu'ils s'égarent dans la recherche du nouveau système vers lequel la marche de la civilisation les entraîne, mais dont la nature n'a pas encore été assez clairement déterminée, tandis que les rois poursuivent une entreprise dont une étude un peu attentive du passé démontre, avec une pleine évidence, l'absurdité totale. En un mot, les rois sont en contradiction avec les faits, et les peuples le sont avec les principes, qu'il est toujours bien plus

difficile de ne point perdre de vue. Mais l'erreur des peuples est beaucoup plus importante à déraciner que celle des rois, parce qu'elle seule forme un obstacle essentiel à la marche de la civilisation, et que d'ailleurs la première donne seule quelque consistance à la seconde.

L'opinion dominante dans l'esprit des peuples sur la manière dont la société doit être réorganisée, a pour trait caractéristique une profonde ignorance des conditions fondamentales que doit remplir un système social quelconque pour avoir une consistance véritable ; elle se réduit à présenter comme principe organique, les principes critiques qui ont servi à détruire le système féodal et théologique, ou, en d'autres termes, à prendre de simples modifications de ce système pour les bases de celui qu'il faut établir.

Qu'on examine, en effet, avec attention, les doctrines accréditées aujourd'hui parmi les peuples, dans les discours de leurs partisans les plus capables, et dans les écrits qui en offrent l'exposition la plus méthodique ; qu'après les avoir considérées en elles-mêmes, on observe historiquement leur formation successive, on les trouvera conçues dans un esprit purement cri-

tique, qui ne saurait servir de base à une réorganisation [1].

Le gouvernement qui, dans tout état de choses régulier, est la tête de la société, le guide et l'agent de l'action générale, est systématiquement dépouillé par ces doctrines de tout principe d'activité; privé de toute participation importante à la vie d'ensemble du corps social, il est réduit à un rôle absolument négatif. On regarde même toute l'action du corps social sur ses membres comme devant être strictement bornée au maintien de la tranquillité publique, ce qui n'a jamais pu être, dans aucune société active, qu'un objet subalterne dont le développement de la civilisation a même singulièrement atténué l'importance en rendant l'ordre très-facile à maintenir.

Le gouvernement n'est plus conçu comme le chef de la société, destiné à unir en faisceau et à diriger vers un but commun toutes les activités individuelles; il est représenté comme un ennemi naturel, campé au milieu du système social, contre lequel la société doit se fortifier par

1. Une discussion de cette importance ne peut être qu'esquissée dans cet écrit. Elle recevra plus de développement dans un travail spécial qui sera publié plus tard.

les garanties qu'elle a conquises, en se tenant vis-à-vis de lui dans un état permanent de défiance et d'hostilité défensive prête à éclater au premier symptôme d'attaque.

Si de l'ensemble on passe aux détails, le même esprit se présente plus clairement encore. Il suffira ici de le montrer pour les points principaux au spirituel et au temporel.

Le principe de cette doctrine, sous le rapport spirituel, est le dogme de la liberté illimitée de conscience. Examiné dans le même sens qu'il a été primitivement conçu, c'est-à-dire comme ayant une destination critique, ce dogme n'est autre chose que la traduction d'un grand fait général, la décadence des croyances théologiques.

Résultat de cette décadence, il a, par une réaction nécessaire, puissamment contribué à l'accélérer et à la propager; mais c'est à cela que, par la nature des choses, son influence a été limitée. Il est dans la ligne des progrès de l'esprit humain, tant qu'on se borne à l'envisager comme moyen de lutte contre le système théologique. Il en sort et il perd toute sa valeur aussitôt qu'on veut y voir une des bases de la grande organisation sociale, réservée à l'é-

poque actuelle ; il devient même alors aussi nuisible qu'il a été utile; car il devient un obstacle à cette réorganisation.

Son essence est, en effet, d'empêcher l'établissement uniforme d'un système quelconque d'idées générales, sans lequel néanmoins il n'y a pas de société, en proclamant la souveraineté de chaque raison individuelle; car, à quelque degré d'instruction que parvienne jamais la masse des hommes, il est évident que la plupart des idées générales destinées à devenir usuelles ne pourront être admises par eux que de confiance, et non d'après des démonstrations. Ainsi, un tel dogme n'est applicable, par sa nature, qu'aux idées qui doivent disparaître, parce qu'alors elles deviennent indifférentes; et, de fait, il n'a jamais été appliqué qu'à elles, au moment où elles commençaient à déchoir, et pour hâter leur chute.

L'appliquer au nouveau système comme à l'ancien, et, à plus forte raison, y voir un principe organique, c'est tomber dans la plus étrange contradiction; et si une telle erreur pouvait être durable, la réorganisation de la société serait à tout jamais impossible.

Il n'y a point de liberté de conscience en astro-

nomie, en physique, en chimie, en physiologie, dans ce sens que chacun trouverait absurde de ne point croire de confiance aux principes établis dans ces sciences par les hommes compétents. S'il en est autrement en politique, c'est parce que les anciens principes étant tombés, et les nouveaux n'étant point encore formés, il n'y a point, à proprement parler, dans cet intervalle, de principes établis. Mais convertir ce fait passager en dogme absolu et éternel, en faire une maxime fondamentale, c'est évidemment proclamer que la société doit toujours rester sans doctrine générale. On doit convenir qu'un tel dogme mérite, en effet, les reproches, d'anarchie qui lui sont adressés par les défenseurs les plus capables du système théologique.

Le dogme de la souveraineté du peuple est celui qui correspond, sous le rapport temporel, au dogme qui vient d'être examiné, et dont il n'est que l'application politique. Il a été créé pour combattre le principe de droit divin, base politique générale de l'ancien système, peu de temps après que le dogme de la liberté de conscience eût été formé pour détruire les idées théologiques sur lesquelles ce principe était fondé.

Ce qui a été dit pour l'un est donc applicable

à l'autre. Le dogme anti-féodal comme le dogme anti-théologique, a accompli sa destination critique, terme naturel de sa carrière. Le premier ne peut pas plus être la base politique de la réorganisation sociale, que le second n'en peut être la base morale. Nés tous deux pour détruire, ils sont également impropres à fonder.

Si l'un, lorsqu'on veut y voir un principe organique, ne présente autre chose que l'infaillibilité individuelle substituée à l'infaillibilité papale, l'autre ne fait de même que remplacer l'arbitraire des rois par l'arbitraire des peuples, ou plutôt par celui des individus. Il tend au démembrement général du corps politique, en conduisant à placer le pouvoir dans les classes les moins civilisées, comme le premier tend à l'entier isolement des esprits, en investissant les hommes les moins éclairés d'un droit de contrôle absolu sur le système d'idées générales arrêté par les esprits supérieurs pour servir de guide à la société.

Il est aisé de transporter à chacune des idées plus particulières dont se compose la doctrine des peuples, l'examen qui vient d'être esquissé pour les deux dogmes fondamentaux. On trouvera toujours ce résultat semblable. On verra

que toutes, comme les deux principales, ne sont autre chose que l'énoncé dogmatique d'un fait historique correspondant, relatif à la décadence du système féodal et théologique. On reconnaîtra de même que toutes ont une destination purement critique, qui fait seule leur valeur, et qui les rend absolument inapplicables à la réorganisation de la société.

Ainsi, l'examen approfondi de la doctrine des peuples confirme ce que le coup d'œil philosophique devait faire prévoir, que des machines de guerre ne sauraient, par une étrange métamorphose, devenir subitement des instruments de fondation. Cette doctrine, purement critique dans son ensemble et dans ses détails, a eu la plus grande importance pour seconder la marche naturelle de la civilisation, tant que l'action principale a dû être la lutte contre l'ancien système. Mais conçue comme devant présider à la réorganisation sociale, elle est d'une insuffisance absolue; elle place forcément la société dans un état d'anarchie constituée au temporel et au spirituel.

Sans doute il était conforme à la faiblesse humaine que les peuples commençassent par adopter comme organiques les principes criti-

ques avec lesquels l'application continuelle les avait familiarisés, mais la prolongation d'une telle erreur n'en est pas moins le plus grand obstacle à la réorganisation de la société.

Après avoir considéré séparément les deux manières différentes dont les peuples et les rois conçoivent cette réorganisation, si on les compare l'une à l'autre, on voit que chacune d'elles, par des vices qui lui sont propres, est également impuissante à placer la société dans une véritable direction organique, et à prévenir ainsi pour l'avenir le retour des orages dont la grande crise qui caractérise l'époque actuelle a été jusqu'ici constamment accompagnée. Toutes deux sont anarchiques au même degré, l'une par sa nature intime, l'autre par ses conséquences nécessaires.

La seule différence qui existe entre elles à cet égard, c'est que dans l'opinion des rois, le gouvernement se constitue à dessein en opposition directe et continue avec la société, tandis que dans l'opinion des peuples, c'est la société qui s'établit systématiquement dans un état permanent d'hostilité contre le gouvernement.

Ces deux opinions opposées et également vicieuses tendent, par la nature des choses, à se

fortifier mutuellement, et, en conséquence, à alimenter indéfiniment la source des révolutions.

D'un côté les tentatives des rois pour reconstruire le système féodal et théologique, provoquent nécessairement, de la part des peuples, l'explosion des principes de la doctrine critique dans toute leur redoutable énergie. Il est même évident que, sans ces tentatives, cette doctrine aurait déjà perdu sa plus grande activité, comme n'ayant plus d'objet, depuis que l'adhésion solennelle des rois à son principe fondamental (le dogme de la liberté de conscience) et à ses principales conséquences, a, par le fait, hautement constaté la ruine irrévocable de l'ancien système. Mais les efforts pour ressusciter le droit divin réveillent la souveraineté du peuple et lui rendent de la fraîcheur. D'un autre côté, et par cela même que l'ancien système est plus que suffisamment modifié pour permettre de travailler directement à la formation du nouveau, la prépondérance accordée encore par les peuples aux principes critiques pousse naturellement les rois à tenter d'étouffer par le rétablissement de l'ancien système une crise qui, telle qu'elle se présente, semble n'offrir d'autre issue

que la dissolution de l'ordre social. Cette prolongation du règne de la doctrine critique, à une époque où il faut à la société une doctrine organique, est même ce qui seul donne quelque force à l'opinion des rois. Car, si cette opinion n'est pas, à l'effet, plus réellement organique que celle des peuples, à cause de l'impossiblité absolue de se réaliser, elle l'est du moins en théorie, ce qui lui donne un rapport incomplet avec les besoins de la société, à laquelle il faut absolument un système quelconque.

Qu'on ajoute à ce tableau exact l'influence des diverses factions aux projets desquelles un tel état de choses présente un champ si vaste et si favorable; qu'on examine leurs efforts pour empêcher la question de s'éclaircir, pour détourner les rois et les peuples de s'entendre et de reconnaître leurs erreurs mutuelles, on aura une juste idée de la triste situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la société.

Toutes les considérations précédemment exposées prouvent que le moyen de sortir enfin de ce déplorable cercle vicieux, source inépuisable de révolutions, ne consiste pas dans le triomphe de l'opinion des rois, ni dans celui de l'opinion des peuples, telles qu'elles sont au-

jourd'hui. Il n'y en a pas d'autre que la formation et l'adoption générale, par les peuples et par les rois, de la doctrine organique qui peut seule faire quitter aux rois la direction rétrograde, et aux peuples la direction critique.

Cette doctrine peut seule terminer la crise, en entraînant la société toute entière dans la route du nouveau système, dont la marche de la civilisation, depuis son origine, a préparé l'établissement, et qu'elle appelle aujourd'hui à remplacer le système féodal et théologique.

Par l'adoption unanime de cette doctrine, ce que les opinions actuelles des peuples et des rois offrent de raisonnable se trouvera satisfait; ce qu'elles renferment de vicieux et de discordant sera élagué. Les justes alarmes des rois sur la dissolution de la société étant dissipées, aucun motif légitime ne les portera plus à s'opposer à l'essor de l'esprit humain. Les peuples, tournant tous leurs vœux vers la formation du nouveau système, ne s'irriteront plus contre le système féodal et théologique et le laisseront s'éteindre paisiblement, suivant le cours naturel des choses. Après avoir constaté la nécessité de l'adoption d'une nouvelle doctrine vraiment organique, si l'on vient à examiner l'opportunité

de son établissement, les considérations suivantes suffisent pour démontrer que le moment est enfin arrivé de commencer immédiatement cette grande opération.

En observant avec précision l'état actuel des nations les plus avancées, il est impossible de n'être point frappé de ce fait singulier et presque contradictoire : quoiqu'il n'existe encore d'autres idées politiques que celles qui se rapportent à la doctrine rétrograde ou à la doctrine critique, aucune des deux, cependant, ne possède plus aujourd'hui, soit chez les rois, soit chez les peuples, une prépondérance véritable ; aucune n'exerce une action assez puissante pour diriger la société. Ces deux doctrines qui, sous le rapport théorique, s'alimentent mutuellement, ainsi que nous l'avons établi ci-dessus, ne sont plus néanmoins réellement employées qu'à se limiter ou plutôt à s'annuler l'une l'autre dans la conduite générale des affaires.

Le grand mouvement politique déterminé depuis trente ans par la mise en activité des idées critiques leur a fait perdre leur principale influence: d'une part, en portant le dernier coup à l'ancien système, il a fermé leur carrière naturelle ; il a détruit presque entièrement le motif

général qui leur avait acquis la faveur populaire; d'une autre part, l'application des opinions nouvelles à la réorganisation de la société a mis dans une parfaite évidence leur caractère anarchique. Depuis cette expérience décisive, il n'y a plus dans les peuples de véritable passion critique; par suite et quelles que soient les apparences, il ne peut plus y avoir de véritable passion rétrograde dans les rois, puisque la décadence du système féodal et théologique et la nécessité d'en sortir sont positivement reconnues par eux.

L'activité réelle soit dans l'une, soit dans l'autre direction, se trouve maintenant être à la fois en dehors du pouvoir et en dehors de la société. Tous deux se servent, dans la pratique, de l'opinion rétrograde ou de l'opinion critique d'une manière essentiellement passive, c'est-à-dire comme appareil défensif. Chacun d'eux même emploie, tour à tour, l'une et l'autre, et presque au même degré, avec cette seule différence naturelle, que comme moyen de raisonnement, les peuples restent encore rattachés à la doctrine critique, parce qu'ils éprouvent plus complétement le besoin d'abandonner l'ancien système; et les rois à la doctrine rétrograde,

parce qu'ils sentent plus profondément la nécessité d'un ordre social quelconque.

Cette observation peut être aisément vérifiée par ce seul fait de l'existence et du crédit d'une sorte d'opinion bâtarde, qui n'est qu'un mélange des idées rétrogrades et des idées critiques. Il est évident que cette opinion, sans aucune influence à l'origine de la crise, est devenue aujourd'hui dominante, tant parmi les gouvernés que parmi les gouvernants. Les deux partis actifs reconnaissent son empire de la manière la moins équivoque, par la stricte obligation où ils sont maintenant l'un et l'autre d'adopter son langage.

Le succès d'une telle opinion constate clairement deux faits très-essentiels à la connaissance exacte de l'époque actuelle. Il prouve d'abord que l'insuffisance de la doctrine critique pour correspondre aux grands besoins actuels de la société, est aussi profondément et aussi universellement sentie que l'incompatibilité du système féodal et théologique avec l'état présent de la civilisation. En second lieu, il garantit que ni l'opinion critique, ni l'opinion rétrograde ne peuvent plus obtenir d'ascendant réel, car, lorsque l'une d'elles paraît sur le point d'acquérir

la prépondérance, la disposition des esprits devient aussi favorable à l'autre; jusqu'à ce que celle-ci, trompée par cette approbation apparente, ait repris assez d'activité pour donner lieu aux mêmes alarmes, et, par suite, éprouver à son tour le même désappointement[1]. Ces os-

1. Le mérite de l'opinion intermédiaire, ou plutôt contradictoire, consiste précisément à servir d'organe à cette disposition. Il est, du reste, évident que, par sa nature, elle est frappée de nullité organique, puisqu'elle n'a rien qui lui soit propre, et qu'elle ne se compose que de maximes opposées, qui s'annulent réciproquement. Elle ne peut aboutir, comme l'expérience l'a déjà suffisamment confirmé, qu'à faire osciller la marche des affaires, entre la tendance critique et la tendance rétrograde, sans lui imprimer jamais aucun caractère déterminé. Cette conduite indécise est certainement indispensable dans la situation politique actuelle et jusqu'à l'établissement d'une doctrine vraiment organique, pour prévenir les violents désordres auxquels la société serait exposée par la prépondérance du parti rétrograde ou du parti critique. En ce sens, tous les hommes sensés doivent s'empresser de la seconder. Mais si une telle politique rend moins orageuse l'époque révolutionnaire, il n'est pas moins incontestable qu'elle tend directement à en prolonger la durée, car, une opinion qui érige l'inconséquence en système, et qui conduit à empêcher soigneusement l'extinction totale des deux doctrines extrêmes, afin de pouvoir toujours les opposer l'une à l'autre, met nécessairement obstacle à ce que le corps social parvienne jamais à un état fixe. En un mot, cette politique est raisonnable et utile aujourd'hui en tant que simplement provisoire; mais devient absurde et dangereuse si on veut la regarder comme définitive.

Tels sont les motifs pour lesquels nous n'avons fait ci-dessus aucune mention de cette manière de voir dans l'examen des opinions existantes sur la réorganisation sociale.

cillations successives qui s'effectuent tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, suivant que la marche naturelle des événements manifeste spécialement ou l'absurdité de l'ancien système, ou le danger de l'anarchie, tel est en ce moment le mécanisme de la politique pratique et tel il sera inévitablement tant que les idées ne seront pas fixées sur la manière de réorganiser la société; tant qu'il n'aura pas été produit une opinion capable de remplir à la fois ces deux grandes conditions que prescrit notre époque et qui jusqu'à présent ont paru contradictoires, l'abandon de l'ancien système, et l'établissement d'un ordre régulier et stable.

Cette annulation réciproque des deux doctrines opposées, sensibles même dans les opinions, est surtout incontestable dans les actes. Qu'on examine, en effet, tous les événements de quelque importance, qui se sont développés depuis dix ans, soit avec la tendance critique, soit avec la tendance rétrograde, on trouvera que jamais ils n'ont fait faire aucun progrès réel au système correspondant et que le résultat en a toujours été, uniquement, d'empêcher la prépondérance du système opposé.

Ainsi, en résumé, non-seulement ni l'opinion

des rois ni l'opinion des peuples ne peuvent aucunement satisfaire le besoin fondamental de réorganisation qui caractérise l'époque actuelle ; ce qui établit la nécessité d'une nouvelle doctrine générale : mais le triomphe de l'une et de l'autre opinion est aujourd'hui également impossible ; et même ni l'une ni l'autre ne peuvent plus avoir de véritable activité ; d'où il résulte que les esprits sont suffisamment préparés pour recevoir la doctrine organique.

La destination de la société parvenue à sa maturité, n'est point d'habiter à tout jamais la vieille et chétive masure qu'elle bâtit dans son enfance, comme le pensent les rois ; ni de vivre éternellement sans abri après l'avoir quitté, comme le pensent les peuples ; mais, à l'aide de l'expérience qu'elle a acquise, de se construire avec tous les matériaux qu'elle a amassés, l'édifice le mieux approprié à ses besoins et à ses jouissances. Telle est la grande et noble entreprise réservée à la génération actuelle.

EXPOSÉ GÉNÉRAL

L'esprit dans lequel la réorganisation de la société a été conçu jusqu'à présent par les peuples et par les rois étant démontré vicieux, on doit nécessairement en conclure que les uns et les autres ont mal procédé à la formation du plan de réorganisation ; c'est la seule explication possible d'un fait semblable; mais il importe d'établir cette assertion d'une manière directe, spéciale et précise.

L'insuffisance de l'opinion des rois et de celle des peuples a prouvé le besoin d'une nouvelle doctrine vraiment organique, seule capable de terminer la crise terrible qui tourmente la société, de même l'examen de la manière de procéder qui a conduit de part et d'autre à ces résultats imparfaits, montrera quelle marche doit être adoptée pour la formation et pour l'établissement de la nouvelle doctrine ; quelles sont les forces sociales appelées à diriger ce grand travail.

Le vice général de la marche suivie par les peuples et par les rois, dans la recherche du plan de réorganisation, consiste en ce que les uns et les autres se sont fait jusqu'ici une idée extrêmement fausse de la nature d'un tel travail et, par suite, ont confié cette importante mission à des hommes nécessairement incompétents. Telle est la cause première des aberrations fondamentales constatées dans le chapitre précédent.

Quoique cette cause soit tout aussi réelle pour les rois que pour les peuples, il est inutile, néanmoins, de la considérer spécialement par rapport aux premiers; car les rois n'ayant rien inventé, et s'étant bornés à reproduire pour le nouvel état social la doctrine de l'ancien, leur impuissance à concevoir une véritable réorganisation a été, par cela seul, suffisamment constatée. D'un autre côté, pour le même motif, leur marche, quoiqu'aussi absurde dans son principe que celle des peuples, a dû naturellement être plus méthodique, comme étant toute tracée d'avance dans le plus grand détail. Les peuples seuls ayant produit une sorte de doctrine nouvelle, c'est leur manière de procéder qu'il faut principalement examiner, afin d'y découvrir la source des vices

de cette doctrine. Il sera d'ailleurs facile à chacun de transporter ensuite aux rois, avec les modifications convenables, les observations générales faites à l'égard des peuples.

La multiplicité des prétendues constitutions enfantées par les peuples depuis le commencement de la crise, et l'excessive minutie de rédaction qui se rencontre plus ou moins dans toutes, suffiraient seules pour montrer avec une pleine évidence à tout esprit capable d'en juger, combien la nature et la difficulté de la formation d'un plan de réorganisation ont été méconnues jusqu'à présent. Ce sera un profond sujet d'étonnement pour nos neveux, lorsque la société sera vraiment réorganisée, que la production, dans un intervalle de trente ans, de dix constitutions, toujours proclamées, l'une après l'autre, éternelles, irrévocables, et dont plusieurs contiennent plus de deux cents articles très détaillés, sans compter les lois organiques qui s'y rattachent. Un tel verbiage serait la honte de l'esprit humain en politique, si, dans le progrès naturel des idées, il n'était pas une transition inévitable vers la vraie doctrine finale.

Ce n'est point ainsi que marche ni que peut marcher la société. La prétention de construire

d'un seul jet, en quelques mois, ou même en quelques années, toute l'économie d'un système social dans son développement intégral et définitif, est une chimère extravagante absolument incompatible avec la faiblesse de l'esprit humain.

Qu'on observe, en effet, la manière dont il procède dans les cas analogues, mais infiniment plus simples. Quand une science quelconque se reconstitue d'après une théorie nouvelle déjà suffisamment préparée, le principe général se produit, se discute et s'établit d'abord ; c'est ensuite par un long enchaînement de travaux qu'on parvient à former, pour toutes les parties de la science, une coordonnation que personne, à l'origine, n'aurait été en état de concevoir, pas même l'inventeur du principe. C'est ainsi, par exemple, qu'après que Newton a eu découvert la loi de la gravitation universelle, il a fallu plus d'un siècle de travaux très-difficiles, de la part de tous les géomètres de l'Europe, pour donner à l'astronomie physique la constitution qui devait résulter de cette loi. Dans les arts il en est de même; pour n'en citer qu'un seul exemple, lorsque la force élastique de la vapeur d'eau a été conçue comme un nouveau moteur applicable aux machi-

nes, il a fallu également près d'un siècle pour développer la série des réformes industrielles, qui étaient les conséquences les plus directes de cette découverte. Si telle est évidemmment la marche nécessaire et invariable de l'esprit humain dans des révolutions qui, malgré leur importance et leurs difficultés, ne sont, cependant, que particulières, combien doit paraître frivole la marche présomptueuse qui a été suivie jusqu'à présent dans la révolution la plus générale, la plus importante et la plus difficile de toutes : celle qui a pour objet la refonte complète du système social.

De ces comparaisons indirectes, mais décisives, qu'on passe aux comparaisons directes, le résultat est le même ; qu'on étudie les fondations du système féodal théologique, révolution absolument de même nature que celle de l'époque actuelle, bien loin que la constitution de ce système ait été produite d'un seul jet, elle n'a pris sa forme propre et définitive qu'au XI[e] siècle, c'est-à-dire plus de cinq siècles après le triomphe général de la doctrine chrétienne dans l'Europe occidentale, et à l'établissement complet des peuples du Nord dans l'empire d'Occident. Il serait impossible de concevoir qu'aucun homme de

génie, au vᵉ siècle, eût été en état de tracer d'une manière un peu détaillée le plan de cette Constitution ; quoique le principe fondamental dont elle n'a été que le développement nécessaire fût dès-lors solidement établi, tant sous le rapport temporel que sous le rapport spirituel. Sans doute, à cause du progrès des lumières et de l'essence plus naturelle et plus simple du système à établir aujourd'hui, l'organisation totale de ce système doit se faire avec beaucoup plus de rapidité ; mais comme la marche de cette société est nécessairement toujours la même au fond, avec plus ou moins de vitesse, parce qu'elle tient à la nature permanente de la constitution humaine, cette grande expérience n'en prouve pas moins qu'il est absurde de vouloir improviser, jusque dans le plus mince détail le plan total de la réorganisation sociale.

Si cette conclusion avait besoin d'être confirmée, elle le serait en observant la manière dont s'est elle-même établie la doctrine critique adoptée par les peuples. Cette doctrine n'est évidemment que le développement général et l'application du droit individuel d'examen, posé en principe par le protestantisme. Or, il a fallu près de deux siècles, après l'établissement de ce

principe, pour que toutes les conséquences importantes en aient été déduites, et que la théorie se soit formée. Il est incontestable que la résistance du système féodal et théologique a beaucoup influé sur la lenteur de cette marche ; mais il n'est pas moins évident quelle n'a pu en être la seule cause, et que cette lenteur a tenu, en grande partie, à la nature même du travail. Or, ce qui est vrai d'une doctrine purement critique, doit l'être à bien plus forte raison de la doctrine réellement organique.

Il faut donc conclure de cette première classe de considération que les peuples n'ont pas compris jusqu'à présent le grand travail de la réorganisation sociale.

En cherchant à préciser en quoi la nature de ce travail a été méconnue, on trouve que c'est pour avoir regardé comme purement pratique une entreprise essentiellement théorique.

La formation d'un plan quelconque d'organisation sociale, se compose nécessairement de deux séries de travaux totalement distinctes par leur objet, ainsi que par le genre de capacité qu'elles exigent. L'une, théorique ou spirituelle, a pour but le développement de l'idée-mère du plan, c'est-à-dire du nouveau principe suivant

lequel les relations sociales doivent être coordonnées, et la formation du système d'idées générales, destinées à servir de guide à la société. L'autre, pratique ou temporelle, détermine le mode de répartition du pouvoir et l'ensemble d'institutions administratives les plus conformes à l'esprit du système, tel qu'il a été arrêté par les travaux théoriques, la seconde série étant fondée sur la première, dont elle n'est que la conséquence et la réalisation. C'est par celle-ci que, de toute nécessité, le travail général doit commencer. Elle est l'âme, la partie la plus importante et la plus dificile, quoique seulement préliminaire.

C'est pour n'avoir pas adopté cette division fondamentale, ou, en d'autres termes, pour avoir exclusivement fixé leur attention sur la partie pratique, que les peuples ont été naturellement conduits à concevoir la réorganisation sociale d'après la doctrine vicieuse examinée dans le chapitre précédent. Toutes leurs erreurs sont la conséquence de cette grande déviation primitive; on peut aisément établir cette filiation.

En premier lieu, il est résulté de cette infraction à la loi naturelle de l'esprit humain, que les peuples, tout en croyant construire un nouveau

système social, sont restés enfermés dans l'ancien système. Cela était inévitable, puisque l'esprit et le but du nouveau système n'étaient pas déterminés. Il en sera toujours ainsi jusqu'à ce que cette condition indispensable ait été préalablement remplie.

Un système quelconque de société, qu'il soit fait pour une poignée d'hommes, ou pour plusieurs millions, a pour objet définitif de diriger vers un but général d'activité toutes les forces particulières. Car il n'y a *société* que là où s'exerce une action générale et combinée. Dans toute autre hypothèse, il y a seulement agglomération d'un certain nombre d'individus sur un même sol. C'est là ce qui distingue la société humaine de celle des animaux qui vivent en troupes.

Il suit de cette considération que la détermination nette et précise du but d'activité est la première condition et la plus importante d'un véritable ordre social, puisqu'elle fixe le sens dans lequel tout le système doit être conçu.

D'un autre côté, il n'y a que deux buts d'activité possible pour une société, quelque nombreuse qu'elle soit, comme pour un individu isolé. C'est l'action violente sur le reste de l'espèce humaine,

ou la conquête et l'action sur la nature pour la modifier à l'avantage de l'homme, ou la production. Toute société qui ne sera pas nettement organisée pour l'un ou l'autre de ces buts, ne serait qu'une association bâtarde et sans caractère. Le but militaire était celui de l'ancien système, le but industriel est celui du nouveau.

Le premier pas à faire dans la réorganisation sociale était donc la proclamation de ce nouveau but. Faute de l'avoir fait, on n'est point encore sorti de l'ancien système, lors même qu'on a cru s'en écarter le plus. Or, il est clair que cette étrange lacune de nos prétendues constitutions a tenu à ce qu'on a voulu organiser en détail, avant que l'ensemble du système eût été conçu. En d'autres termes, elle est résultée de ce qu'on s'est porté exclusivement vers la partie réglementaire de la réorganisation, sans que la partie théorique eût été arrêtée, et sans qu'on eût même pensé à l'établir.

Par une conséquence nécessaire de cette erreur première, on a pris pour un changement total de l'ancien système, de pures modifications. Le fond est essentiellement resté intact; toutes les altérations n'ont porté que sur la forme. On s'est uniquement occupé de fractionner les an-

ciens pouvoirs, et d'en opposer entre elles les différentes branches. Les discussions dirigées vers cet objet ont été regardées, et le sont encore, comme le sublime de la politique, dont elles ne forment qu'un détail subalterne. La direction de la société, la nature des pouvoirs ont été conçues comme toujours les mêmes.

Il est, en outre, essentiel de remarquer que les discussions sur la division des pouvoirs, les seules dont on se soit occupé, ont été, par une autre conséquence de la division primitive, aussi superficielles que possible. Car on a perdu de vue la grande division en pouvoir spirituel et pouvoir temporel, le principal perfectionnement que l'ancien système ait introduit dans la politique générale. L'attention s'étant dirigée tout entière vers la partie pratique de la réorganisation sociale, on a été conduit à cette monstruosité d'une constitution sans pouvoir spirituel, qui, si elle pouvait être durable, serait une véritable et immense rétrogradation vers la barbarie. Tout n'a porté que sur le temporel. On a vu que la division en pouvoir législatif et pouvoir exécutif, n'est évidemment qu'une sous-division.

C'est pour diriger les esprits dans les modifications du système féodal et théologique, que les

peuples ont été nécessairement entraînés à concevoir, comme organiques, les principes critiques qui avaient servi à lutter contre l'ancien système, depuis l'époque où sa décadence était devenue sensible, et qui, par cela même, étaient destinés à le modifier. Il ne faut pas négliger d'observer à ce sujet que, tout en méconnaissant, dans le travail général de la réorganisation, la division en série théorique et série pratique, les peuples ont involontairement constaté la nécessité de cette loi dictée par l'impérieuse nature des choses, en y obéissant eux-mêmes dans leurs entreprises de modification de l'ancien système.

Tel est l'enchaînement rigoureux de conséquences, dérivé de l'erreur fondamentale, d'avoir considéré comme purement pratique l'œuvre essentiellement théorique de la réorganisation sociale. C'est ainsi que les peuples en sont venus graduellement à envisager comme un véritable système social nouveau, produit de la civilisation perfectionnée, ce qui n'est que l'ancien système dépouillé par la doctrine critique de tout ce qui constituait sa vigueur, et réduit au misérable état d'un squelette décharné : telle est la véritable génération des erreurs capitales signalées dans le chapitre précédent.

Comme le besoin d'une vraie réorganisation se fait toujours sentir, ce qui aura lieu, inévitablement, jusqu'à ce qu'il soit satisfait, les esprits des peuples s'agitent, ils s'épuisent à chercher de nouvelles combinaisons. Mais, retenus par une destinée inflexible dans le cercle étroit où leur marche vicieuse les a primitivement placés et dont la civilisation les pousse vainement à sortir, c'est dans de nouvelles modifications de l'ancien système, c'est-à-dire, dans des appli cations encore plus entières de la doctrine critique, qu'ils croient trouver le terme de leurs efforts. Ainsi, de modification en modification, c'est-à-dire, en détruisant de plus en plus le système féodal et théologique, sans jamais le remplacer, les peuples marchent à grands pas vers une complète anarchie, seule issue naturelle d'une route semblable.

Une telle conclusion prouve évidemment la nécessité urgente et inévitable d'adopter, pour le grand travail de la réorganisation sociale, la marche si clairement dictée par la nature de l'esprit humain. C'est le seul moyen d'échapper aux désastreuses conséquences dont les peuples sont menacés pour avoir suivi une marche différente.

Comme cette assertion est fondamentale, puisqu'elle détermine la véritable direction des grands travaux politiques qui doivent être entrepris aujourd'hui, on ne saurait l'environner de trop de lumière. Il est donc utile de rappeler sommairement les considérations philosophiques directes sur lesquelles elle est fondée, quoiqu'on pût la regarder comme suffisamment démontrée par l'examen qui vient d'être esquissé de la marche vicieuse, suivie, jusqu'à présent, par les peuples.

Il est peu honorable pour la raison humaine qu'on soit obligé de prouver méthodiquement, quant à l'entreprise la plus générale et la plus difficile, la nécessité d'une division qui est aujourd'hui universellement reconnue comme indispensable dans les cas les plus compliqués.

On admet comme une vérité élémentaire, que l'exploitation d'une manufacture quelconque, la construction d'une route, d'un pont, la navigation d'un vaisseau, etc., doivent être dirigées par des connaissances théoriques préliminaires, et on veut que la réorganisation de la société soit une affaire de pure pratique à confier à des routiniers !

Toute opération humaine complète, depuis la

plus simple jusqu'à la plus compliquée, exécutée par un seul individu, ou par un nombre quelconque, se compose inévitablement de deux parties, ou, en d'autres termes, donne lieu à deux sortes de considérations : l'une théorique, l'autre pratique : l'une de conception, l'autre d'exécution ; la première, de toute nécessité, précède la seconde, qu'elle est destinée à diriger. En d'autres termes, il n'y a jamais d'action, sans spéculation préliminaire. Dans l'opération qui semble le plus purement routinière, cette analyse peut être observée ; il n'y a de différence qu'en ce que la théorie est bien ou mal conçue ; l'homme qui prétend, sur quelque point que ce soit, ne pas laisser diriger son esprit par des théories, se borne, comme on sait, à ne pas admettre les progrès théoriques faits par ses contemporains, en conservant des théories devenues surannées, longtemps après qu'elles ont été remplacées. Ainsi, par exemple, ceux qui affectent fièrement de ne pas croire à la médecine, se livrent d'ordinaire, avec une stupide avidité, au charlatanisme le plus grossier.

Dans la première enfance de l'esprit humain, les travaux théoriques et les travaux pratiques sont exécutés par le même individu pour toutes

les opérations, ce qui n'empêche pas que, même alors, leur distinction, quoique moins saillante, ne soit très-réelle. Bientôt ces deux ordres de travaux commencent à se séparer, comme exigeant des capacités et des cultures différentes, et, en quelque sorte, opposées. A mesure que l'intelligence collective et individuelle de l'espèce humaine se développe, cette division se prononce et se généralise toujours davantage, et elle devient la source de nouveaux progrès. On peut vraiment mesurer, sous le rapport philosophique, le degré de civilisation d'un peuple par le degré auquel la division de la théorie et de la pratique se trouve poussée, combiné avec le degré d'harmonie qui existe entre elles. Car le grand moyen de civilisation est la séparation des travaux et la combinaison des efforts.

Par l'établissement définitif du christianisme, la division de la théorie et de la pratique fut constituée d'une manière régulière et complète pour les actes généraux de la société, comme elle l'était déjà pour toutes les opérations particulières. Elle fut vivifiée et consolidée par la création d'un pouvoir spirituel, distinct et indépendant du pouvoir temporel, et qui avait avec lui les rapports naturels d'une autorité théorique à une autorité

pratique, modifiés d'après le caractère spécial de l'ancien système. Cette grande et belle conception a été la cause principale de la vigueur et de la consistance admirable qui distinguèrent le système féodal et théologique, dans ses temps de splendeur. La chute inévitable de ce système a fait momentanément perdre de vue cette importante division. La philosophie superficielle et critique du siècle dernier en a méconnu la valeur. Mais il est évident qu'elle doit être précieusement conservée avec toutes les autres conquêtes que l'esprit humain a faites sous l'influence de l'ancien système, et qui ne sauraient périr avec lui. Elle doit figurer, en première ligne, entre des pouvoirs spirituels et temporels, d'une autre nature, dont le système est à établir aujourd'hui. Sans doute la société ne saurait être moins complétement organisée au XIXe siècle qu'elle ne l'était au XIe[1].

S'il faut reconnaître la nécessité de la division en travaux théoriques et travaux pratiques pour les opérations politiques journalières et communes, à combien plus forte raison cette

1. Cette grande question de la division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel sera plus tard l'objet d'un travail spécial.

division, principalement motivée sur la faiblesse de l'esprit humain, n'est-elle pas indispensable dans la vaste opération de la réorganisation totale de la société? C'est la première condition pour traiter cette grande question de la seule manière proportionnée à son importance.

Ce qu'indique l'observation philosophique est confirmé par l'expérience directe. Aucune innovation importante n'a jamais été introduite dans l'ordre social, sans que les travaux relatifs à sa conception n'aient précédé ceux dont l'objet immédiat était sa mise en action, et ne leur aient servi tout à la fois de guide et d'appui. L'histoire présente à cet égard deux expériences décisives.

La première se rapporte à la formation du système théologique et féodal, événement qui doit être aujourd'hui, pour nous, une source inépuisable d'instruction. L'ensemble d'institutions par lequel ce système s'est constitué complètement au XI[e] siècle, avait évidemment été préparé par les travaux théoriques faits dans les siècles précédents sur l'esprit de ce système, et qui datent de l'élaboration du christianisme par l'école d'Alexandrie. L'établissement du pouvoir pontifical, comme autorité européenne suprême, était la suite nécessaire de ce développement antérieur

de la doctrine chrétienne. L'institution générale de la féodalité, fondée sur la réciprocité d'obéissance à protection du faible au fort, n'était également que l'application de cette doctrine au règlement des relations sociales dans l'état de civilisation d'alors. Qui ne voit que l'une et l'autre fondation n'auraient pu avoir lieu sans le développement préliminaire de la théorie chrétienne?

Le seconde expérience, encore plus palpable, parce qu'elle est presque sous nos yeux, porte sur la marche même des modifications apportées par les peuples à l'ancien système, depuis le commencement de la crise actuelle. Il est clair qu'elles ont été entièrement fondées sur le développement et l'arrangement systématique donnés par la philosophie du XVIIIe siècle aux principes critiques. Ces travaux, quoique d'un genre de théorie subalterne, en tant que critiques, avaient si bien le caractère théorique ; ils étaient si distincts des travaux pratiques subséquents, que, pas un des hommes qui y ont concouru, ne se figurait, d'une manière un peu nette et étendue, les modifications qu'ils devaient produire dans les générations suivantes. Cette réflexion doit avoir frappé quiconque a comparé attentivement leurs ouvrages avec les modifications pratiques

qui leur ont succédé ; et néanmoins que, dans les écrits et dans les discours des hommes, les plus capables parmi ceux qui ont conduit les travaux de nos prétendues constitutions, l'on essaye de supprimer les idées empruntées directement aux philosophes du XVIIIe siècle, on verra ce qu'il y restera.

En examinant sous le point de vue historique la question qui nous occupe, elle peut être aisément décidée par les considérations suivantes que nous nous bornerons à indiquer ici, devant les développer dans la seconde partie de ce volume.

La société est aujourd'hui désorganisée, et sous le rapport spirituel et sous le rapport temporel, l'anarchie spirituelle a précédé et engendré l'anarchie temporelle. Aujourd'hui même le malaise social dépend beaucoup plus de la première cause que de la seconde ; d'un autre côté, l'étude attentive de la marche de la civilisation prouve que la réorganisation spirituelle de la société est maintenant plus préparée que sa réorganisation temporelle. Ainsi, la première série d'efforts directs pour terminer l'époque révolutionnaire, doit avoir pour objet de réorganiser le pouvoir spirituel, tandis que jusqu'à présent, l'attention

ne s'est jamais fixée que sur la refonte du pouvoir temporel.

Il faut évidemment conclure, de toutes les considérations précédentes, l'absolue nécessité de séparer les travaux théoriques de la réorganisation sociale prescrite à l'époque actuelle, d'avec les travaux pratiques, c'est-à-dire de concevoir et d'exécuter ceux qui se rapportent à l'esprit du nouvel ordre social, au système d'idées générales qui doit lui correspondre, isolément de ceux qui ont pour objet le système des relations sociales et le mode administratif qui doivent en résulter. Il ne peut être fait rien d'essentiel et de solide, quant à la partie pratique, tant que la partie théorique n'est pas établie, ou du moins très-avancée. Procéder autrement, ce serait construire sans base, faire passer la forme avant le fond; ce serait, en un mot, prolonger l'erreur fondamentale commise par les peuples, qui vient d'être présentée comme la cause première de toutes leurs aberrations, l'obstacle qu'il faut détruire avant tout, pour que leur vœu de voir la société réorganisée d'une manière proportionnée à l'état des lumières, puisse être enfin réalisé.

Ayant établi la nature des travaux préliminaires qui doivent être exécutés pour que l'organisation

du nouveau système social soit fondée sur des bases solides, il est facile de déterminer quelles sont les forces sociales destinées à remplir cette importante mission. C'est ce qui reste à préciser avant d'exposer le plan des travaux à effectuer.

Puisqu'il est maintenant démontré que la manière dont les peuples ont procédé jusqu'ici à la formation du plan de réorganisation est radicalement vicieuse, il serait sans doute superflu d'insister beaucoup pour faire sentir que les hommes auxquels ce grand travail a été confié, étaient absolument incompétents. Il est clair, en effet, que l'un est la conséquence inévitable de l'autre. Les peuples ayant méconnu la nature du travail, ils ne pouvaient point ne pas se tromper dans le choix des hommes appelés à l'exécuter. Par cela même que ces hommes ont été propres à ce travail, tel que les peuples le concevaient, ils ne peuvent pas être capables de le diriger à la manière dont il doit être conçu. L'incapacité de ces mandataires, ou plutôt leur incompétence, a donc été ce qu'elle devait être, car nul n'est propre à deux choses absolument opposées.

C'est principalement la classe des légistes qui a fourni les hommes appelés à diriger les travaux des prétendues constitutions établies depuis

trente ans. La nature des choses les a investis nécessairement de cette fonction, à la manière dont elle a été conçue jusqu'ici. En effet, comme il ne s'est agi jusqu'à présent pour les peuples que de modifier l'ancien système, et que les principes critiques destinés à diriger ces modifications étaient pleinement établis, l'éloquence a dû être la faculté spécialement mise en jeu dans ce travail, et c'est surtout par les légistes que cette faculté est habituellement cultivée, quoiqu'elle ne soit que subalterne, puisqu'elle se propose uniquement de faire triompher telle opinion donnée, sans participer à sa formation et à son examen ; elle est par cela même éminemment propre à la propagation. Ce ne sont pas les légistes qui ont combiné les principes de la doctrine critique, ce sont les métaphysiciens qui, du reste, forment, sous le rapport spirituel, la classe correspondante à celle des légistes, sous le rapport temporel ; mais c'est par les légistes que ces principes ont été répandus. C'est par eux que la scène politique a été principalement occupée pendant toute la durée de la lutte immédiate contre le système féodal et théologique. C'était donc à eux que devait échoir naturellement la direction des modifications à introduire dans ce système,

d'après la doctrine critique, qu'eux seuls étaient bien habitués à manier.

Il ne saurait évidemment en être de même pour les travaux vraiment organiques dont la nécessité vient d'être démontrée. Ce n'est plus l'éloquence, c'est-à-dire la faculté de persuasion qui doit être spécialement en activité, c'est le raisonnement, c'est-à-dire la faculté d'examen et de coordination. Par cela même que les légistes sont généralement les plus capables, sous le premier rapport, ils sont les plus incapables sous le second. Faisant profession de chercher des moyens pour persuader une opinion quelconque, plus ils acquièrent, par l'exercice, d'habileté dans ce genre de travail, plus ils deviennent impropres à coordonner une théorie d'après ses véritables principes.

Ce n'est donc point d'une vaine question d'amour-propre qu'il s'agit ici ; tout se réduit au rapport nécessaire et exclusif qui existe entre chaque espèce de capacité et chaque nature de travail. Les légistes ont dirigé la formation du plan de réorganisation quand elle était conçue dans un esprit absolument vicieux. Ils ont fait ce qu'ils devaient faire. Appelés pour modifier, pour critiquer, ils ont modifié, critiqué. Il serait

injuste de leur reprocher les défauts d'une direction qu'ils n'ont pas choisie et qu'il ne leur appartient pas de rectifier. Leur influence a été utile et même indispensable, tant que cette direction l'a elle-même été. Mais il faut en même temps reconnaître que cette influence doit cesser quand une direction tout opposée doit prévaloir. Il est sans doute très-absurde de prétendre opérer la réorganisation de la société, en la concevant comme une affaire purement pratique, et sans qu'aucun des travaux théoriques nécessaires soit préalablement exécuté. Mais une absurdité plus grande encore, ce serait la singulière espérance de voir s'effectuer une vraie réorganisation par une assemblée d'orateurs étrangers à toute idée théorique positive, et choisis sans aucune condition déterminée de capacité par des hommes qui, pour la plupart, sont encore plus incompétents[1].

La nature des travaux à exécuter indique d'elle-

1. Nous sommes très éloignés de conclure, des considérations précédentes, que la classe des légistes ne doive plus avoir aujourd'hui d'activité politique; nous avons seulement voulu établir, d'après les raisonnements que nous venons d'exposer, que l'état présent de la société exige que la suprême direction des esprits cesse d'appartenir aux légistes; mais ils n'en sont pas moins appelés, par leur nature, à seconder, sous des rapports très-importants, la nouvelle direction générale qui sera imprimée par d'autres. D'abord, raison de leurs moyens de persuasion et de l'habitude

même, le plus clairement possible, à quelle classe il appartient de les entreprendre. Ces travaux étant théoriques, il est clair que les hommes qui font profession de former des combinaisons théoriques suivies méthodiquement, c'est-à-dire les savants occupés de l'étude des sciences d'observation, sont les seuls dont le genre de capacité et de culture intellectuelle remplissent les conditions nécessaires.

Il serait évidemment monstrueux que lorsque le besoin le plus urgent de la société donne lieu à un travail général du premier ordre d'importance et de difficulté, ce travail ne fût pas dirigé par les plus grandes forces intellectuelles existantes; par celles dont la manière de procéder est universellement reconnue pour la meilleure. Sans doute il se trouve dans les autres portions de la Société des hommes d'une capacité théorique égale et même supérieure à celle du plus

qu'ils ont encore plus qu'aucune autre classe, de se placer au point de vue politique, ils doivent concourir puissamment à l'adoption de la doctrine organique; en second lieu, les légistes et surtout ceux d'entre eux qui ont fait une étude approfondie du droit positif, possèdent exclusivement la capacité réglementaire, qui est une des grandes capacités nécessaires à la formation du nouveau système social, qui sera mise en jeu aussitôt que la partie purement spirituelle du travail général de réorganisation sera terminée ou même suffisamment avancée.

grand nombre des savants, car la classification réelle des individus est loin d'être conforme à la classification naturelle ou physiologique. Mais dans un travail aussi essentiel ce sont les classes qu'il faut considérer, et non les individus; d'ailleurs, pour ceux-ci même, l'éducation, c'est-à-dire le système d'habitudes intellectuelles qui résulte de l'étude des sciences d'observation, est la seule qui puisse développer d'une manière convenable leur capacité théorique naturelle. En un mot, toutes les fois que dans une direction particulière quelconque, la société a besoin de travaux théoriques, il est reconnu que c'est à la classe de savants correspondante, qu'elle doit s'adresser ; c'est donc l'ensemble du corps scientifique qui est appelé à diriger les travaux théoriques généraux dont la nécessité vient d'être constatée [1].

1. Nous comprenons ici au nombre des savants, conformément à l'usage ordinaire, les hommes qui, sans consacrer leur vie à la culture spéciale d'aucune science d'observation, possèdent la capacité scientifique et ont fait de l'ensemble des connaissances positives une étude assez approfondie pour s'être pénétrés de leur esprit et s'être familiarisés avec les principales lois des phénomènes naturels.

C'est sans doute à cette classe de savants, trop peu nombreuse encore, qu'est réservée l'activité essentielle dans la formation de la nouvelle doctrine sociale. Les autres savants sont trop absorbés par leurs occupations particulières, et même trop affectés encore de certaines habitudes

Du reste, la nature des choses convenablement interrogée, prévient à cet égard toute divagation, car elle interdit absolument la liberté du choix, en montrant sous plusieurs points de vue distincts la classe des savants comme la seule propre à exécuter le travail théorique de la réorganisation sociale.

Dans le système à constituer, le pouvoir spirituel sera entre les mains des savants, et le pouvoir temporel appartiendra aux chefs des travaux industriels. Ces deux pouvoirs doivent donc naturellement procéder pour la formation de ce système, comme ils procéderont quand il sera établi, pour son application journalière, à cela

intellectuelles vicieuses, qui résultent aujourd'hui de cette spécialité, pour qu'ils puissent être vraiment actifs dans l'établissement de la science politique. Mais ils n'en rempliront pas moins dans cette grande fondation, une fonction très-importante, quoique passive, celles de juges naturels des travaux. Les résultats obtenus par les hommes qui suivront la nouvelle direction philosophique, n'auront de valeur et d'influence qu'autant qu'ils seront adoptés par les savants spéciaux comme ayant le même caractère que leurs travaux habituels. Nous avons cru devoir donner cette explication pour prévenir une objection qui se présente naturellement à l'esprit de la plupart des lecteurs. Mais, du reste, il est évident que cette distinction entre la portion de la classe scientifique qui doit être active et la portion qui doit être simplement passive dans l'élaboration de la doctrine organique, est tout à fait secondaire et qu'elle n'affecte en rien l'assertion fondamentale établie dans le texte.

près de l'importance supérieure du travail qu'il faut exécuter aujourd'hui. Il y a dans ce travail une partie spirituelle qui doit être traitée la première, et une partie temporelle qui le sera consécutivement. Ainsi, c'est aux savants à entreprendre la première série des travaux, et aux industriels les plus importants à organiser, d'après les bases qu'elle aura établies, le système administratif. Telle est la marche simple indiquée par la nature des choses, qui enseigne que les classes mêmes qui sont les éléments des pouvoirs d'un nouveau système et qui doivent un jour être placées à sa tête, peuvent seules le constituer, parce qu'elles seules sont capables d'en bien saisir l'esprit et que, seules, elles sont poussées dans ce sens par l'impulsion combinée de leurs habitudes et de leurs intérêts.

Une autre considération rend encore plus palpable la nécessité de confier aux savants positifs le travail théorique de la réorganisation sociale.

Il a été observé, dans le chapitre précédent, que la doctrine critique a produit dans la plupart des têtes, et tend à fortifier de plus en plus l'habitude de s'établir juge suprême des idées politiques générales.

Cet état anarchique des intelligences, érigé en

principe fondamental, est un obstacle évident à la réorganisation de la société. Ce serait donc vainement que des capacités réellement compétentes formeraient la vraie doctrine organique destinée à terminer la crise actuelle, si, par leur situation antécédente, elles ne possédaient, de fait, le pouvoir reconnu de faire autorité. Sans cette condition, leur travail, soumis au contrôle arbitraire et vaniteux d'une politique d'inspiration, ne saurait jamais être uniformément adopté. Or, si l'on jette un coup d'œil sur la société, on reconnaîtra bientôt que cette influence spirituelle se trouve aujourd'hui exclusivement entre les mains des savants. Eux seuls exercent, en matière de théorie, une autorité non contestée. Ainsi, indépendamment de ce que, seuls, ils sont compétents pour former la nouvelle doctrine organique, ils sont exclusivement investis de la force morale nécessaire pour en déterminer l'admission. Les obstacles que présente pour cela le préjugé critique de la souveraineté morale, conçue comme un droit inné dans tout individu, seraient insurmontables à tout autre qu'à eux. L'unique levier qui puisse renverser ce préjugé se trouve entre leurs mains. C'est l'habitude contractée peu à peu par la société depuis

la fondation des sciences positives, de se soumettre aux décisions des savants pour toutes les idées théoriques particulières, habitude que les savants étendront aisément aux idées théoriques générales, quand ils se seront chargés de les coordonner.

Ainsi les savants possèdent aujourd'hui, à l'exclusion de toute autre classe, les deux éléments fondamentaux du gouvernement moral, la capacité et l'autorité théorique.

Un dernier caractère essentiel non moins propre que les précédents à la force scientifique, mérite encore d'être indiqué.

La crise actuelle est évidemment commune à tous les peuples de l'Europe occidentale, quoique tous n'y participent point au même degré. Néanmoins elle est traitée par chacun d'eux comme si elle était simplement nationale. Mais il faut évidemment à une crise européenne un traitement européen.

Cet isolement des peuples est une conséquence nécessaire de la chute du système théologique et féodal, par laquelle se sont trouvés dissous les liens spirituels que ce système avait établis entre les peuples de l'Europe et qu'on a vainement essayé de remplacer par un état d'opposi-

tion hostile réciproque, déguisé sous le nom d'équilibre européen. La doctrine critique est incapable de rétablir l'harmonie qu'elle a détruit dans son ancien principe fondamental ; et, au contraire, elle l'éloigne. D'abord, par sa nature, elle tend à l'isolement ; et, en second lieu, les peuples ne sauraient s'entendre complétement sur les principes mêmes de cette doctrine, parce que chacun d'eux prétend, d'après elle, modifier l'ancien système à des degrés différents.

La vraie doctrine organique peut seule produire cette union, si impérieusement réclamée par l'état de la civilisation européenne. Elle doit forcément la déterminer, en présentant à tous les peuples de l'Europe occidentale le système d'organisation sociale auquel ils sont tous actuellement appelés, et dont chacun d'eux jouira d'une manière complète à une époque plus ou moins rapprochée, suivant l'état spécial de ses lumières. Il faut observer, d'ailleurs, que cette union sera plus parfaite que celle produite par l'ancien système, laquelle n'existait que sous le rapport spirituel, tandis qu'aujourd'hui elle doit également avoir lieu sous le rapport temporel; de sorte que les peuples sont appelés à former une véritable société générale, complète et per-

manente. Et, en effet, si c'était ici le lieu d'entreprendre un tel examen, il serait aisé de montrer que chacun des peuples de l'Europe occidentale est placé, par la nuance particulière de son état de civilisation, dans la situation la plus favorable pour traiter telle ou telle partie du système général; d'où résulte l'utilité immédiate de leur coopération. Or, il suit de là que ces peuples doivent également travailler en commun à l'établissement du nouveau système.

En considérant sous ce point de vue la nouvelle doctrine organique, il est clair que la force destinée à la former et à l'établir, devant satisfaire à la condition de déterminer la combinaison des différents peuples civilisés, doit être une force européenne. Or, telle est encore la propriété spéciale, non moins exclusive que toutes celles précédemment énumérées, de la force scientifique. Il est sensible que les savants seuls forment une véritable coalition, compacte, acquise, dont tous les membres s'entendent et se correspondent avec facilité et d'une manière continue, d'un bout de l'Europe à l'autre. Cela tient à ce qu'eux seuls aujourd'hui ont des idées communes, un langage uniforme, un but d'activité général et permanent. Aucune autre classe

ne possède ce puissant avantage, parce qu'aucune autre ne remplit ces conditions dans leur intégrité; les industriels mêmes, si éminemment portés à l'union par la nature de leurs travaux et de leurs habitudes, se laissent encore trop maîtriser par les inspirations hostiles d'un patriotisme sauvage, pour qu'il puisse dès aujourd'hui s'établir entre eux une véritable combinaison européenne. C'est à l'action des savants qu'il est réservé de la produire.

Il est sans doute superflu de démontrer que la liaison actuelle des savants prendra une intensité beaucoup plus grande, lorsqu'ils dirigeront leurs forces générales vers la formation de la nouvelle doctrine sociale; cette conséquence est évidente, puisque la force d'un lien social est nécessairement proportionnée à l'importance du but de l'association.

Pour bien apprécier, dans toute son étendue, la valeur de cette force européenne particulière aux savants, il faut comparer la conduite des rois, sous le rapport qui nous occupe, à celle des peuples.

Il a été observé plus haut, que les rois, tout en se dirigeant d'après un plan absurde dans son principe, procèdent à son exécution d'une

manière beaucoup plus méthodique que les peuples, parce que la ligne qu'ils suivent est toute décrite dans le passé de la manière la plus détaillée. Ainsi, sous le rapport que nous considérons, les rois combinent leurs efforts dans toute l'Europe, tandis que les peuples s'isolent; par ce seul fait, les rois ont un avantage relatif sur les peuples, contre lequel ceux-ci ne peuvent lutter par aucun autre moyen, ce qui le rend d'une extrême importance.

Les chefs de l'opinion des peuples n'ont d'autre ressource que de se récrier contre une telle supériorité de position, qui n'en existe pas moins pour cela. Ils proclament, en thèse générale, que les différents états n'ont aucun droit d'intervenir daus les réformes sociales les uns des autres. Or, ce principe, qui n'est autre chose que l'application de la doctrine critique aux relations extérieures, est absolument faux comme tous les autres dogmes qui les composent; il n'est, comme eux, que la généralisation vicieuse d'un fait transitoire, la dissolution des liens qui existaient, sous l'influence de l'ancien système, entre les nations européennes. Il est clair que les peuples de l'Europe occidentale, par la conformité et l'enchaînement de leur ci-

vilisation, envisagée soit dans son développement successif, soit dans son état actuel, forment une grande nation, dont les membres ont réciproquement des droits, moins étendus sans doute, mais de même nature que ceux des différentes portions d'un état unique.

D'ailleurs, on voit que cette idée critique, fût-elle vraie, n'atteint pas son but, et l'éloigne même, puisqu'elle tend à empêcher les peuples de s'unir; comme une force ne peut être contenue que par une autre, les peuples seront évidemment, sous le rapport européen, dans un état d'infériorité à l'égard des rois, tant que la force des savants, seule européenne, ne présidera point au grand travail de la réorganisation sociale. Elle seule peut être, pour les peuples, l'équivalent réel de la Sainte-Alliance, à cela près de la supériorité nécessaire d'une coalition spirituelle sur une coalition purement temporelle.

Ainsi, en dernière analyse, la nécessité de confier aux savants les travaux théoriques préliminaires reconnus indispensables pour réorganiser la société, se trouve solidement fondée sur quatre considérations distinctes dont chacune suffirait seule pour l'établir. 1° Les savants, par

leur genre de capacité et de culture intellectuelle, sont seuls compétents pour exécuter ces travaux; 2° cette fonction leur est destinée par la nature des choses, comme étant le pouvoir spirituel du système à organiser; 3° ils possèdent exclusivement l'autorité morale nécessaire aujourd'hui pour déterminer l'adoption de la nouvelle doctrine organique lorsqu'elle sera formée; 4° enfin, de toutes les forces sociales existantes, celle des savants est la seule qui soit européenne. Un tel ensemble de preuves doit, sans doute, mettre la grande mission théorique des savants à l'abri de toute incertitude et de toute contestation.

Il résulte de tout ce qui précède, que les erreurs capitales commises par les peuples dans leur manière de concevoir la réorganisation de la société, ont, pour cause première, la marche vicieuse d'après laquelle ils ont procédé à cette organisation; que le vice de cette marche consiste en ce que la réorganisation sociale a été regardée comme une opération purement pratique, tandis qu'elle est essentiellement théorique; que la nature des choses et les expériences historiques les plus convaincantes, prouvent la nécessité absolue de diviser le travail total de la

Du reste, la nature des choses convenablement interrogée, prévient à cet égard toute divagation, car elle interdit absolument la liberté du choix, en montrant sous plusieurs points de vue distincts la classe des savants comme la seule propre à exécuter le travail théorique de la réorganisation sociale.

Dans le système à constituer, le pouvoir spirituel sera entre les mains des savants, et le pouvoir temporel appartiendra aux chefs des travaux industriels. Ces deux pouvoirs doivent donc naturellement procéder pour la formation de ce système, comme ils procéderont quand il sera établi, pour son application journalière, à cela

intellectuelles vicieuses, qui résultent aujourd'hui de cette spécialité, pour qu'ils puissent être vraiment actifs dans l'établissement de la science politique. Mais ils n'en rempliront pas moins dans cette grande fondation, une fonction très-importante, quoique passive, celles de juges naturels des travaux. Les résultats obtenus par les hommes qui suivront la nouvelle direction philosophique, n'auront de valeur et d'influence qu'autant qu'ils seront adoptés par les savants spéciaux comme ayant le même caractère que leurs travaux habituels. Nous avons cru devoir donner cette explication pour prévenir une objection qui se présente naturellement à l'esprit de la plupart des lecteurs. Mais, du reste, il est évident que cette distinction entre la portion de la classe scientifique qui doit être active et la portion qui doit être simplement passive dans l'élaboration de la doctrine organique, est tout à fait secondaire et qu'elle n'affecte en rien l'assertion fondamentale établie dans le texte.

vent aujourd'hui élever la politique au rang des sciences d'observation.

Tel est le point culminant et définitif auquel il faut se placer; de ce point de vue, il est aisé de resserrer dans une série de considérations très-simples, la substance de tout ce qui a été dit depuis le commencement de cet ouvrage. Il reste à faire cette importante généralisation, qui peut seule fournir les moyens d'aller plus loin, en permettant de rendre la pensée plus rapide.

Par la nature même de l'esprit humain, chaque branche de nos connaissances est nécessairement assujettie dans sa marche à passer successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique ou fictif; l'état métaphysique ou abstrait, l'état scientifique ou positif.

Dans le premier, des idées surnaturelles servent à lier le petit nombre d'observations isolées dont la science se compose alors; en d'autres termes, les faits observés sont expliqués, c'est-à-dire, *vus à priori*, d'après des faits inventés. Cet état est nécessairement celui de toute science au berceau; quelque imparfait qu'il soit, c'est le seul mode de liaison possible à cette époque. Il fournit, par conséquent, le seul ins-

trument au moyen duquel on peut raisonner sur les faits, en soutenant l'activité de l'esprit, qui a besoin par dessus tout d'un point de ralliement quelconque ; en un mot, il est indispensable pour permettre d'aller plus loin.

Le second état est uniquement destiné à servir de moyen de transition du premier vers le troisième; son caractère est bâtard, il lie les faits d'après les idées qui ne sont plus tout à fait surnaturelles et qui ne sont pas encore entièrement naturelles; en un mot, ces idées sont des abstractions personnifiées, dans lesquelles l'esprit peut voir à volonté ou le nom mystique d'une cause surnaturelle, ou l'énoncé abstrait d'une simple série de phénomènes, suivant qu'il est plus près de l'état théologique ou de l'état scientifique. Cet état métaphysique suppose que les faits, devenus plus nombreux, se sont en même temps rapprochés d'après des analogies plus étendues.

Le troisième état est le mode définitif de toute science quelconque, les deux premiers n'ayant été destinés qu'à le préparer graduellement. Alors, les faits sont liés d'après des idées ou lois générales d'un ordre entièrement positif, suggérées et confirmées par les faits eux-mêmes,

qui souvent même ne sont que de simples faits assez généraux pour devenir des principes. On tâche de les réduire toujours au plus petit nombre possible, mais sans jamais imaginer rien d'hypothétique qui ne soit de nature à être vérifié un jour par l'observation, et en ne les regardant, dans tous les cas, que comme un moyen d'expression générale pour les phénomènes.

Les hommes auxquels la marche des sciences est familière, peuvent aisément vérifier l'exactitude de ce résumé historique général, par rapport aux quatre sciences fondamentales, aujourd'hui positives : l'astronomie, la physique, la chimie et la physiologie, aussi bien que pour les sciences qui s'y rattachent ; ceux même qui n'ont considéré les sciences que dans leur état présent, peuvent faire cette vérification pour la physiologie qui, quoique devenue enfin aussi positive que les trois autres, existe encore, sous les trois formes, dans les différentes classes d'esprit inégalement contemporaines. Ce fait est surtout manifeste pour la portion de cette science qui considère les phénomènes, spécialement appelés *moraux*, conçus par les uns comme le résultat d'une action surnaturelle continue,

par d'autres, comme les effets incompréhensibles de l'activité d'un être abstrait, et par d'autres, enfin, comme tenant à des conditions organiques susceptibles d'être démontrées et au delà desquelles on ne saurait remonter.

En considérant la politique comme une science, et lui appliquant les observations précédentes, on trouve qu'elle a déjà passé par les deux premiers états et qu'elle est prête aujourd'hui à atteindre au troisième. La doctrine des rois représente l'état théologique de la politique. C'est effectivement sur les idées théologiques qu'elle est fondée en dernière analyse ; elle montre les relations sociales comme basées sur l'idée surnaturelle du droit divin, elle explique les changements politiques successifs de l'espèce humaine, par une direction surnaturelle immédiate, exercée d'une manière continue depuis le premier homme jusqu'à présent. C'est ainsi que la politique a été uniquement conçue, jusqu'à ce que l'ancien système ait commencé à décliner.

La doctrine des peuples exprime l'état métaphysique de la politique : elle est fondée en totalité sur la supposition abstraite et métaphysique d'un contrat social primitif, antérieur à tout développement des facultés humaines par la civili-

sation; les moyens habituels de raisonnement qu'elle emploie, sont les droits, envisagés comme naturels et communs à tous les hommes au même degré, qu'elle fait garantir par ce contrat. Telle est la doctrine primitivement critique tirée, à l'origine de la théologie, pour lutter contre l'ancien système, et qui, ensuite, a été envisagée comme organique. C'est Rousseau principalement qui l'a résumée sous une forme systématique, dans un ouvrage qui a servi et qui sert encore de base aux considérations vulgaires sur l'organisation sociale.

Enfin, la doctrine scientifique de la politique considère l'état social sous lequel l'espèce humaine a toujours été trouvée par les observations, comme la conséquence nécessaire de son organisation; elle conçoit le but de cet état social comme déterminé par le rang que l'homme occupe dans le système naturel, tel qu'il est fixé par les faits, et sans être envisagé comme susceptible d'explication; elle voit, en effet, résulter de ce rapport fondamental la tendance constante de l'homme à agir sur le surplus de la nature, pour la modifier à son avantage; elle considère ensuite l'ordre social comme ayant pour objet final de développer collectivement cette tendance

naturelle, de la régulariser et de la concerter pour que l'action utile produite soit la plus grande possible ; cela posé, elle essaye de rattacher aux lois fondamentales de l'organisation humaine, par des observations directes sur le développement collectif de l'espèce, la marche qu'elle a suivie et les états intermédiaires par lesquels elle a été assujettie à passer avant de parvenir à cet état définitif. En se dirigeant d'après cette série d'observations, elle envisage les perfectionnements réservés à chaque époque comme dictés, à l'abri de toute hypothèse, par le point de ce développement auquel l'espèce humaine est parvenue; elle conçoit ensuite, pour chaque degré de civilisation, les combinaisons politiques comme ayant uniquement pour objet de faciliter les pas qui tendent à se faire après qu'ils ont été déterminés avec précision.

Tel est l'esprit de la doctrine positive qu'il s'agit d'établir aujourd'hui, en se proposant pour but d'en faire application à l'état présent de l'espèce humaine civilisée, et en ne considérant les états antérieurs que comme nécessaires à observer pour établir les lois fondamentales de la science.

Il est aisé de s'expliquer tout à la fois pour-

quoi la politique n'a pas pu devenir plus tôt une science positive, et pourquoi elle y est appelée aujourd'hui.

Deux conditions fondamentales, distinctes, quoique inséparables, étaient indispensables pour cela.

En premier lieu, il fallait que toutes les sciences particulières fussent successivement devenues positives ; car l'ensemble ne pouvait être tel quand tous les éléments ne l'étaient pas. Cette condition est aujourd'hui remplie.

Les sciences sont devenues positives, l'une après l'autre, dans l'ordre où il était naturel que cette révolution s'opérât. Cet ordre est celui du degré de complication plus ou moins grand de leurs phénomènes, ou, en d'autres termes, de leur rapport plus ou moins intime avec l'homme. Ainsi, les phénomènes astronomiques d'abord, comme étant les plus simples, et ensuite, successivement, les physiques, les chimiques et les physiologiques ont été ramenés à des théories positives; ceux-ci à une époque toute récente. La même réforme ne pouvait s'effectuer qu'en dernier lieu pour les phénomènes politiques, qui sont les plus compliqués, puisqu'ils dépendent de tous les autres. Mais il est

évidemment aussi nécessaire qu'elle s'effectue, alors qu'il eût été impossible qu'elle arrivât plus tôt.

En second lieu, il fallait que le système social préparatoire, dans lequel l'action sur la nature n'était que le but indirect de la société, fût parvenu à sa dernière époque.

D'une part, en effet, la théorie ne pouvait jusqu'alors s'établir parce qu'elle aurait été trop en avant de la pratique; étant destinée à la diriger, elle ne saurait la devancer jusqu'au point de la perdre de vue. D'une autre part, elle n'aurait pas eu plus tôt une base expérimentale suffisante. Il fallait l'établissement d'un système d'ordre social, admis par une population très-nombreuse et composée de plusieurs grandes nations, et toute la durée possible de ce système, pour qu'une théorie pût se fonder sur cette vaste expérience.

Cette seconde condition est aujourd'hui satisfaite, aussi bien que la première. Le système théologique, destiné à préparer l'esprit humain au système scientifique, est parvenu au terme de sa carrière. Cela est incontestable, puisque le système métaphysique, dont l'unique objet est de renverser le système théologique, a gé-

néralement obtenu la prépondérance parmi les peuples. La politique scientifique doit donc naturellement s'établir, puisque, vu l'impossibilité absolue de se passer d'une théorie, il faudrait, si cela n'avait pas lieu, supposer que la politique théologique se reconstituât; la politique métaphysique n'étant pas, à proprement parler, une vraie théorie, mais une doctrine critique bonne seulement pour une transition.

En résumé, il n'y a donc jamais eu de révolution morale à la fois plus inévitable, plus mûre et plus urgente, que celle qui doit maintenant élever la politique au rang des sciences d'observation entre les mains des savants européens combinés. Cette révolution peut seule faire intervenir, dans la grande crise actuelle, une force vraiment prépondérante, seule capable de régler et de préserver la société des explosions terribles et anarchiques dont elle est menacée, en la plaçant dans la véritable route du système social perfectionné que réclame impérieusement l'état de ses lumières.

Pour mettre en activité le plus promptement possible les forces scientifiques destinées à remplir cette salutaire mission, il fallait présenter le prospectus général des travaux théo-

riques à exécuter pour réorganiser la société, en élevant la politique au rang des sciences d'observation. Nous avons osé concevoir ce plan, et nous le proposons solennellement aux savants de l'Europe.

Profondément convaincu que, lorsque cette discussion sera engagée, notre plan adopté ou rejeté, conduira nécessairement à la formation du plan définitif, nous ne craignons pas de sommer tous les savants européens, au nom de la société, menacée d'une longue et terrible agonie dont leur intervention peut seule la préserver, d'émettre publiquement et librement leur opinion motivée par rapport au tableau général de travaux organiques que nous leur soumettons.

Ce prospectus se compose de trois séries de travaux. La première a pour objet la formation du système d'observations historiques sur la marche générale de l'esprit humain, destiné à être la base positive de la politique, de manière à lui faire perdre entièrement le caractère théologique et le caractère métaphysique, pour lui imprimer le caractère scientifique.

Le second tend à fonder le système complet d'éducation positive qui convient à la société régénérée, se constituant pour agir sur la nature,

ou, en d'autres termes, elle se propose de perfectionner cette action en tant qu'elle dépend des facultés de l'agent.

La troisième, enfin, consiste dans l'exposition générale de l'action collective que, dans l'état actuel de toutes leurs connaissances, les hommes civilisés peuvent exercer sur la nature pour la modifier à leur avantage, en dirigeant toutes leurs forces vers ce but, en n'envisageant les combinaisons sociales que comme des moyens d'y atteindre.

PREMIÈRE SÉRIE DES TRAVAUX.

La condition fondamentale à remplir, pour traiter la politique d'une manière positive, consiste à déterminer avec précision les limites dans lesquelles sont renfermées, par la nature des choses, les combinaisons d'ordre social; en d'autres termes, il faut que dans la politique, à l'exemple des autres sciences, le rôle de l'observation et celui de l'imagination soient rendus parfaitement distincts, et que le second soit subordonné au premier.

Pour présenter dans tout son jour cette idée

capitale, il est nécessaire de comparer l'esprit général de la politique positive, avec celui de la politique théologique et de la politique métaphysique. Afin de simplifier ce parallèle, on doit envelopper ces deux-ci dans une même considération ; ce qui ne saurait altérer les résultats, puisque, d'après le chapitre précédent, la seconde n'est au fond qu'une nuance de la première, dont elle ne diffère essentiellement que par un caractère moins prononcé.

L'état théologique et l'état métaphysique d'une science quelconque ont pour caractère commun la prédominance de l'imagination sur l'observation. La seule différence qui existe entre eux, sous ce point de vue, c'est que l'imagination s'exerce, dans le premier, sur des êtres surnaturels, et dans le second sur des abstractions personnifiées.

La conséquence nécessaire et constante d'un tel état de l'esprit humain, est de persuader à l'homme que, sous tous les rapports, il est le centre du système naturel, et, par suite, qu'il est doué d'une puissance d'action indéfinie sur les phénomènes. Cette persuasion résulte évidemment, d'une manière directe, de la suprématie exercée par l'imagination qui se combine avec le

penchant organique, en vertu duquel l'homme est porté à se former, en général, des idées exagérées de son importance et de son pouvoir. Une telle illusion forme le trait caractéristique le plus sensible de cette enfance de la raison humaine.

Considérées au point de vue philosophique, les révolutions qui ont fait passer les différentes sciences à l'état positif, ont eu pour effet général d'établir, en sens inverse, cet ordre primitif de nos idées. Le caractère fondamental de ces révolutions a été de transporter à l'observation la prépondérance jusqu'alors exercée par l'imagination. Par suite, les conséquences ont été également renversées. L'homme a été déplacé du centre de la nature, pour se placer au rang qu'il y occupe effectivement. De même, son action a été renfermée dans ses limites réelles, en la réduisant à modifier plus ou moins, les uns par les autres, un certain nombre de phénomènes qu'il est destiné à observer. Il suffit d'indiquer l'aperçu historique précédent, pour qu'il soit aussitôt vérifié, à l'égard des sciences, aujourd'hui positives, par tous ceux qui en ont des notions claires.

Ainsi, en astronomie, l'homme a commencé par regarder les phénomènes célestes, sinon comme soumis à son influence, du moins comme

ayant, avec tous les détails de son existence, des rapports directs et intimes; il a fallu toute la puissance des démonstrations les plus fortes et les plus multipliées, pour qu'il se résignât à n'occuper qu'une place subalterne et imperceptible dans le système général de l'univers. De même, en chimie, il a cru d'abord pouvoir modifier au gré de ses désirs la nature intime des corps, avant de se réduire à observer les effets de l'action réciproque des différentes substances terrestres. Pareillement, en médecine, c'est après avoir longtemps espéré de rectifier à volonté les dérangements de son organisation, et même de résister indéfiniment aux causes de destruction, qu'il a enfin reconnu que son action était nulle quand elle ne concourait pas avec celle de l'organisation, et à plus forte raison lorsqu'elle lui était opposée.

La politique n'a pas échappé plus que les autres sciences à cette loi fondée sur la nature des choses. L'état dans lequel elle s'est toujours trouvée jusqu'à présent, et dans lequel elle se trouve encore, correspond avec une analogie parfaite à ce qu'était l'astrologie pour l'astronomie, l'alchimie pour la chimie et la recherche de la panacée universelle pour la médecine.

Cette prépondérance de l'imagination a dû avoir nécessairement, pour la politique, des conséquences analogues à celles ci-dessus décrites pour les autres sciences. C'est ce qu'on peut aisément vérifier par des observations directes sur l'esprit commun de la politique théologique et de la politique métaphysique considérées du point de vue théorique.

L'homme a cru jusqu'à présent à la puissance illimitée de ses combinaisons politiques pour le perfectionnement de l'ordre social. En d'autres termes, l'espèce humaine a été envisagée jusqu'ici en politique comme n'ayant pas d'impulsion qui lui soit propre, comme pouvant toujours recevoir passivement celle quelconque que le législateur, armé d'une autorité suffisante, voudra bien lui donner.

Par une conséquence nécessaire, l'absolu a toujours régné et règne encore dans la politique théorique , soit théologique, soit métaphysique. Le but commun qu'elles se proposent est d'établir, chacune à sa manière, le type éternel de l'ordre le plus parfait, sans avoir en vue aucun état de civilisation déterminé. L'une et l'autre prétendent avoir trouvé exclusivement un système d'institution qui atteint ce but. La seule

chose qui les distingue à cet égard, c'est que la première interdit formellement toute modification importante au plan qu'elle a tracé, tandis que la seconde permet l'examen, pourvu qu'il soit dirigé dans le même sens. A cela près, leur caractère est absolu.

Cet absolu est encore plus sensible dans leurs applications à la politique pratique. Chacune d'elles voit dans son système d'institutions une sorte de panacée universelle applicable, avec une infaillible sécurité, à tous les maux politiques de quelque nature qu'ils puissent être, et quel que soit le degré actuel de civilisation du peuple auquel le remède est destiné. De même aussi, toutes deux jugent le régime des différents peuples aux diverses époques de civilisation, uniquement d'après leur plus ou moins de conformité ou d'opposition avec le type invariable de perfection qu'elles ont établi. Ainsi, pour en citer un exemple récent et sensible, les partisans de la politique théologique et ceux de la politique métaphysique, ont proclamé tour à tour et à très-peu d'intervalle, l'organisation sociale de l'Espagne supérieure à celle des nations européennes les plus avancées, sans que ni les uns ni les autres aient tenu aucun compte de l'infériorité actuelle

des Espagnols en civilisation, à l'égard des Français et des Anglais, au-dessus desquels on les a placés, quant au régime politique. De tels jugements, qu'il serait aisé de multiplier, montrent avec évidence combien il est dans l'esprit de la politique théologique et de la politique métaphysique, de faire abstraction totale de l'état de la civilisation.

Il importe de remarquer à cet égard, pour achever de les caractériser, qu'elles s'accordent en général, par des motifs différents, à faire coïncider la perfection de l'organisation sociale avec un état de civilisation très-imparfait. On voit même que les partisans les plus conséquents de la politique métaphysique, tel que Rousseau qui l'a coordonnée, ont été conduits jusqu'à regarder l'état social comme une dégénération d'un état de nature composé par leur imagination, ce qui n'est que l'analogue métaphysique de l'idée théologique relative à la dégradation de l'espèce humaine par le péché originel.

Ce résumé exact confirme que la prépondérance de l'imagination sur l'observation, a produit, en politique, des résultats parfaitement semblables à ceux qu'elle avait engendrés dans les autres sciences, avant qu'elles fussent deve-

nues positives. La recherche absolue du meilleur gouvernement possible, abstraction faite de l'état de civilisation, est évidemment tout à fait du même ordre que celle d'un traitement général applicable à toutes les maladies et à tous les tempéraments.

En cherchant à réduire à sa plus simple expression l'esprit général de la politique théologique et métaphysique, on voit, par ce qui précède, qu'il se ramène à deux considérations essentielles. Relativement à la manière de procéder, il consiste dans la prééminence de l'imagination sur l'observation. Relativement aux idées générales destinées à diriger les travaux, il consiste, d'une part, à envisager l'organisation sociale d'une manière abstraite, c'est-à-dire, comme indépendante de l'état de la civilisation, d'une autre part, à regarder la marche de la civilisation comme n'étant assujettie à aucune loi.

En prenant cet esprit en sens inverse, on doit nécessairement trouver celui de la politique positive, puisque la même opposition s'observe d'après ce qui a été établi ci-dessus, entre l'état conjectural et l'état positif de toutes les autres sciences. On ne fera par cette opération intellec-

tuelle, qu'étendre à l'avenir l'analogie observée dans le passé. En effectuant l'opération on est conduit aux résultats suivants :

En premier lieu, pour rendre positive la science politique, il faut y introduire, comme dans les autres sciences, la prépondérance de l'observation sur l'imagination. En second lieu, pour que cette idée fondamentale puisse être réalisée, il faut concevoir, d'une part, l'organisation sociale comme intimement liée avec l'état de civilisation et déterminé par lui; d'une autre part, il faut considérer la marche de la civilisation comme assujettie à une loi invariable fondée sur la nature des choses. La politique ne saurait devenir positive, ou, ce qui revient au même, l'observation ne pourrait y prendre le dessus sur l'imagination, tant que ces deux dernières conditions ne seront pas remplies. Mais il est clair, réciproquement, que si elles le sont, si la théorie de la politique est tout entière dans cet esprit, l'imagination se trouvera, par le fait, subordonnée à la politique positive. Ainsi, c'est à ces deux conditions que tout se ramène en dernière analyse.

Telles sont donc les deux idées capitales qui doivent présider aux travaux positifs sur la po-

litique théorique. Vu leur extrême importance, il est indispensable de les considérer dans un plus grand détail. Il ne s'agit point ici d'en établir la démonstration, qui sera précisément le résultat des travaux à effectuer. Il est uniquement question d'en présenter un énoncé assez complet pour que les esprits capables d'en juger puissent en faire une sorte de vérification anticipée, en les comparant aux faits généralement connus, vérification suffisante pour se convaincre de la possibilité de traiter la politique à la manière des sciences d'observation. Notre but principal sera atteint, si nous avons donné naissance à cette conviction.

La civilisation consiste, à proprement parler, dans le développement de l'esprit humain, d'une part, et, de l'autre, dans le développement de l'action de l'homme sur la nature, qui en est la conséquence. En d'autres termes, les éléments dont se compose l'idée de civilisation, sont : les sciences, les beaux-arts et l'industrie; cette dernière expression étant prise dans le sens le plus étendu, celui que nous lui avons toujours donné.

En considérant la civilisation sous ce point de vue précis et élémentaire, il est aisé de sentir

que l'état de l'organisation sociale est essentiellement dépendant de celui de la civilisation, et qu'il en doit être regardé comme une conséquence, tandis que la politique d'imagination l'envisage comme en étant isolé et même tout à fait indépendant.

L'étal de civilisation détermine nécessairement celui de l'organisation sociale, soit au spirituel, soit au temporel, sous les deux rapports les plus importants. D'abord il en détermine la nature, car il fixe le but d'activité de la société ; de plus, il en prescrit la forme essentielle, car il crée et développe les forces sociales temporelles et spirituelles destinées à diriger cette activité générale. Il est clair, en effet, que l'activité collective du corps social n'étant que la somme des activités individuelles de tous ses membres, dirigées vers un but commun, ne saurait être d'une autre nature que ses éléments, qui sont évidemment déterminés par l'état plus ou moins avancé des sciences, des beaux-arts et de l'industrie. Il est encore plus sensible qu'il y aurait impossibilité à concevoir l'existence prolongée d'un système politique, qui n'investirait pas du pouvoir suprême les forces sociales prépondérantes, dont la nature est prescrite invariablement par l'état

de la civilisation. Ce que le raisonnement indique, l'expérience le confirme.

Toutes les variétés d'organisations sociales, qui ont existé jusqu'à présent, n'ont été que des modifications plus ou moins étendues d'un système unique, le système militaire et théologique. La formation primitive de ce système a été une conséquence évidente et nécessaire de l'état imparfait de la civilisation à cette époque. L'industrie étant dans l'enfance, la société a dû naturellement prendre la guerre pour but d'activité, surtout si l'on considère qu'un tel état de choses en facilitait les moyens, en même temps qu'il en imposait la loi par les stimulants les plus énergiques qui agissent sur l'homme, le besoin d'exercer ses facultés et celui de vivre. De même, il est clair que l'état théologique dans lequel se trouvaient alors toutes les idées théologiques particulières, imprimait forcément le même caractère aux idées générales destinées à servir de lien social. Le troisième élément de civilisation, les beaux-arts, était alors prédominant, et c'est lui, en effet, qui a principalement fondé, d'une manière régulière, cette première organisation. S'il ne se fût pas développé, il serait impossible d'imaginer comment la Société eût pu s'organiser.

Si l'on observe ensuite les modifications successives que ce système primitif a éprouvées jusqu'à nos jours, et qui ont été prises par les métaphysiciens pour autant de systèmes différents, on trouvera le même résultat. On verra dans toutes des effets inévitables de l'extension toujours croissante acquise par l'élément scientifique et l'élément industriel, presque nuls à l'origine. C'est ainsi que le passage du polythéisme au théisme, et, plus tard, la réforme du protestantisme, ont été produits principalement par les progrès continus, quoique lents, des connaissances positives, ou, en d'autres termes, par l'action exercée sur les anciennes idées générales, par les idées particulières qui avaient cessé peu à peu d'être du même ordre qu'elles. De même, sous le rapport temporel, le passage de l'état romain à l'état féodal; et, plus clairement encore, la décadence de celui-ci par l'affranchissement des communes et ses suites, doivent être essentiellement rapportés à l'importance progressive de l'élément industriel. En un mot, tous les faits généraux constatent l'étroite dépendance de l'organisation sociale par rapport à la civilisation.

Les meilleurs esprits, ceux qui sont les plus rapprochés de l'état positif de la politique, com-

mencent aujourd'hui à entrevoir ce principe fondamental, ils sentent qu'il y a absurdité à concevoir isolément le système politique, à faire dériver de lui les forces de la société, dont il reçoit, au contraire, les siennes, sous peine de nullité. En un mot, ils admettent déjà que l'ordre politique n'est et ne peut être que l'expression de l'ordre civil, ce qui signifie, en d'autres termes, que les forces sociales prépondérantes finissent de toute nécessité par devenir dirigeantes : il n'y a plus qu'un pas à faire de là pour arriver à reconnaître la subordination du système politique à l'égard de l'état de la civilisation; car s'il est clair que l'ordre positif est l'expression de l'ordre civil, il est, au moins, aussi évident que l'ordre civil lui-même n'est que l'expression de l'état de la civilisation.

Sans doute, l'organisation sociale réagit à son tour, d'une manière inévitable et plus ou moins énergique sur la civilisation; mais cette influence qui n'est que secondaire, malgré sa très-grande importance, ne doit pas faire intervertir l'ordre naturel de dépendance. La preuve que cet ordre est réellement tel qu'il vient d'être indiqué, peut se tirer de cette réaction même, envisagée convenablement. Car il est d'expérience constante,

que si l'organisation sociale est constituée en sens contraire de la civilisation, la seconde finit toujours par l'emporter sur la première.

On doit donc admettre comme une des deux idées fondamentales qui fixent l'esprit de la politique positive, que l'organisation sociale ne doit pas être considérée, soit dans le présent, soit dans le passé, isolément de l'état de la civilisation, dont elle doit être envisagée comme une dérivation nécessaire. Si, pour faciliter l'étude, on juge quelquefois utile de les examiner separément, cette abstraction doit toujours être conçue comme simplement provisoire, et ne doit jamais faire perdre de vue la subordination établie par la nature des choses.

La seconde idée fondamentale consiste en ce que les progrès de la civilisation se développent suivant une loi nécessaire.

L'expérience du passé prouve, de la manière la plus décisive, que la civilisation est assujettie dans son développement progressif à une marche naturelle et irrévocable, dérivée des lois de l'organisation humaine, et qui devient, à son tour, la la loi suprême de tous les phénomènes politiques. Il ne peut évidemment être question ici d'exposer avec précision les caractères de cette

chose qui les distingue à cet égard, c'est que la première interdit formellement toute modification importante au plan qu'elle a tracé, tandis que la seconde permet l'examen, pourvu qu'il soit dirigé dans le même sens. A cela près, leur caractère est absolu.

Cet absolu est encore plus sensible dans leurs applications à la politique pratique. Chacune d'elles voit dans son système d'institutions une sorte de panacée universelle applicable, avec une infaillible sécurité, à tous les maux politiques de quelque nature qu'ils puissent être, et quel que soit le degré actuel de civilisation du peuple auquel le remède est destiné. De même aussi, toutes deux jugent le régime des différents peuples aux diverses époques de civilisation, uniquement d'après leur plus ou moins de conformité ou d'opposition avec le type invariable de perfection qu'elles ont établi. Ainsi, pour en citer un exemple récent et sensible, les partisans de la politique théologique et ceux de la politique métaphysique, ont proclamé tour à tour et à très-peu d'intervalle, l'organisation sociale de l'Espagne supérieure à celle des nations européennes les plus avancées, sans que ni les uns ni les autres aient tenu aucun compte de l'infériorité actuelle

table pour l'époque précédente. Les savants ont, aujourd'hui, bien reconnu que les prétentions des érudits au sujet des connaissances scientifiques très-avancées des anciens sont dénuées de tout fondement réel. Il est prouvé que les Arabes les ont dépassés. Il en a été de même, et encore plus clairement, de l'industrie ; du moins dans tout ce qui exige une véritable capacité, et qui n'est pas l'effet de circonstances purement accidentelles. Lors même qu'on excepterait les beaux-arts, cette exclusion, qui s'explique d'une mamanière naturelle, laisserait à la proposition une généralité suffisante. Enfin, quant à l'organisation sociale, il est de la dernière évidence qu'elle a fait, dans la même période, des progrès de premier ordre, par l'établissement du christianisme et par la formation du régime féodal, bien supérieur aux organisations grecques et romaines.

Il est donc certain que la civilisation a marché continuellement et sous tous les rapports.

D'un autre côté, sans adopter, relativement au passé, l'esprit de dénigrement, aveugle autant qu'injuste, introduit par la métaphysique, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, par suite de l'état d'enfance dans lequel la politique a été jusqu'ici, les combinaisons pratiques qui

ont été dirigées sur la civilisation, n'étaient pas toujours les plus propres à la faire marcher, et souvent même tendaient beaucoup plus elles-mêmes à entraver sa marche qu'à la favoriser. Il y a eu des époques dans lesquelles toute l'action politique principale a été combinée dans un sens entièrement stationnaire. Ce sont, en général, celles de la décadence des systèmes; celles, par exemple, de l'empereur Julien, de Philippe II et des Jésuites, et, en dernier lieu, celle de Bonaparte. Qu'on observe, d'ailleurs, d'après la discussion précédente, que l'organisation sociale ne règle point la marche de la civilisation, dont elle est, au contraire, le produit.

La guérison fréquente des maladies sous l'influence de traitements évidemment vicieux, a fait conaître aux médecins l'action puissante qu'exerce spontanément tout corps vivant pour rétablir les dérangements accidentels de son organisation. De même, l'avancement de la civilisation à travers des combinaisons politiques défavorables, prouve clairement que la civilisation est assujettie à une marche naturelle, indépendante de toutes les combinaisons, et qui les domine. Si on n'admettait pas ce principe, il n'y aurait d'autre parti à prendre pour expliquer un

tel fait, pour comprendre comment la civilisation a toujours profité des fautes qui ont été commises, au lieu d'en être retardée, que de recourir à une direction surnaturelle immédiate et continue, à l'exemple de la politique théologique.

Au reste, il convient d'observer à ce sujet que trop souvent on a regardé comme défavorables à la marche de la civilisation, des causes qui ne l'étaient qu'en apparence. La raison en est surtout que les meilleurs esprits même n'ont pas eu égard, jusqu'à présent, à une des lois essentielles des corps organisés, qui s'applique aussi bien à l'espèce humaine agissant collectivement qu'à un individu isolé. Cette loi consiste dans la nécessité des résistances, jusqu'à un certain degré, pour que toutes les forcee soient pleinement développées. Mais cette remarque n'affecte en rien la considération précédente. Car, si les obstacles sont nécessaires pour que les forces se déploient, ils ne les produisent pas.

La conclusion déduite de cette première considération serait beaucoup plus fortifiée, si l'on tenait compte de l'identité remarquable observée dans le développement de la civilisation de différents peuples, entre lesquels on ne peut rai-

sonnablement supposer aucune communication politique. Cette identité n'a pu être produite que par l'influence d'une marche naturelle de civilisation uniforme pour tous les peuples, parce qu'elle dérive des lois fondamentales de l'organisation humaine, qui sont communes à tous. Ainsi, par exemple, les mœurs des premiers temps de la Grèce, telles qu'Homère les a décrites, retrouvées de nos jours avec une très-grande similitude, chez les nations sauvages de l'Amérique septentrionale; la féodalité observée chez les Malais avec le même caractère essentiel qu'elle eut en Europe au XI[e] siècle, etc..., ne peuvent évidemment s'expliquer que de cette seule manière.

Une seconde considération peut rendre très-facile à sentir l'existence d'une loi naturelle qui préside au développement de la civilisation.

Si l'on admet, conformément à l'aperçu ci-dessus présenté, que l'état du régime social est une dérivation nécessaire de celui de la civilisation, on pourra dégager, de l'observation de sa marche, cet élément compliqué; et ce qui sera vu pour les autres, ne lui en sera pas moins applicable comme conséquence.

En réduisant ainsi la question à ses moindres

termes, il devient aisé d'apercevoir que la civilisation est assujettie à une marche déterminée et invariable.

Une philosophie superficielle, qui ferait de ce monde une scène à miracles, a prodigieusement exagéré l'influence du hasard, c'est-à-dire des causes isolées dans les choses humaines; cette exagération est surtout manifeste pour les sciences, pour les arts. Entre autres exemples remarquables, chacun connaît la singulière admiration dont plusieurs hommes d'esprit ont été pénétrés en pensant à la loi de gravitation universelle révélée à Newton par la chute d'une pomme.

Il est aujourd'hui généralement reconnu, par tous les hommes sensés, que le hasard n'a qu'une part infiniment petite dans les découvertes scientifiques et industrielles; qu'il ne joue un rôle essentiel que dans des découvertes sans aucune importance. Mais à cette erreur il en a succédé une autre, qui, beaucoup moins déraisonnable en elle-même, présente néanmoins à l'effet presque les mêmes inconvénients. Le rôle du hasard a été transporté au génie avec un caractère à peu près semblable. Cette transformation n'explique guère mieux les actes de l'esprit humain.

L'histoire des connaissances humaines prouve cependant, de la manière la plus sensible, et les meilleurs esprits l'ont déjà reconnu, que tous les travaux s'enchaînent dans les sciences et dans les arts, soit dans la même génération, soit d'une génération à l'autre, de telle sorte que les découvertes d'une génération préparent celles de la suivante, comme elles avaient été préparées par celles de la précédente. On a constaté que la puissance du génie isolé est beaucoup moindre que celle qu'on lui avait supposée. L'homme le plus justement illustré par de grandes découvertes, doit presque toujours la plus grande partie de ses succès à ses prédécesseurs dans la carrière qu'il parcourt. En un mot, l'esprit humain suit dans le développement des sciences et des arts une marche déterminée, supérieure aux plus grandes forces intellectuelles qui n'apparaissent, pour ainsi dire, que comme instruments destinés à produire à temps nommé les découvertes successives.

En se bornant à considérer les sciences, qu'on peut suivre avec plus de facilité depuis des temps reculés, on voit, en effet, que les grandes époques historiques de chacune d'elles, c'est-à-dire son passage par l'état théologique, l'état méta-

physique, et enfin l'état positif, sont rigoureusement déterminées. Ces trois états se succèdent nécessairement suivant cet ordre fondé sur la nature de l'esprit humain. La transition de l'un à l'autre se fait d'après une marche, dont les pas principaux sont analogues pour toutes les sciences, et dont aucun homme de génie ne saurait franchir un seul intermédiaire essentiel. Si, de cette division générale, on passe aux sous-divisions de l'état scientifique ou définitif, on observe encore la même loi. Ainsi, par exemple, la grande découverte de la gravitation universelle a été préparée par les travaux des astronomes et des géomètres du XVI[e] et du XVII[e] siècle, principalement par ceux de Kepler et d'Huyghens, sans lesquels elle eût été impossible, et qui ne pouvaient manquer de la produire tôt ou tard.

Il ne saurait donc être douteux, d'après ce qui précède, que la marche de la civilisation, considérée dans ses éléments, ne soit assujettie à une loi naturelle et constante qui domine toutes les divergences humaines particulières, comme l'état de l'organisation sociale suit nécessairement celui de la civilisation. La même conclusion s'applique donc à la civilisation envi-

sagée tout à la fois dans son ensemble et dans ses éléments.

Les deux considérations ci-dessus énoncées suffisent, non pour démontrer complétement la marche nécessaire de la civilisation, mais pour faire sentir son existence, pour montrer la possibilité de déterminer avec précision tous ses attributs, en l'étudiant par l'observation approfondie du passé, et de créer ainsi la politique positive.

Il s'agit maintenant de fixer exactement le but pratique de cette science, ses points de contact généraux avec les besoins de la société, et surtout avec la grande réorganisation que réclame si impérieusement l'état actuel du corps social.

Pour cela, il faut d'abord préciser les limites dans lesquelles est renfermée toute action politique réelle.

La loi fondamentale qui régit la marche naturelle de la civilisation, prescrit rigoureusement tous les états successifs par lesquels l'espèce humaine est assujettie à passer dans son développement général. D'un autre côté, cette loi résulte nécessairement de la tendance instinctive de l'espèce humaine à se perfectionner. Par conséquent, elle est autant au-dessus de

notre dépendance que les instincts individuels dont la combinaison produit cette tendance permanente.

Comme aucun phénomène connu n'autorise à penser que l'organisation humaine soit sujette à aucun changement capital, la marche de la civilisation qui en dérive est donc essentiellement inaltérable, quant au fond. En termes plus précis, aucun des degrés intermédiaires qu'elle fixe ne peut être franchi, et aucun pas rétrograde véritable ne peut être fait. Seulement, la marche de la civilisation est modifiable, en plus ou en moins, dans sa vitesse, entre certaines limites, par plusieurs causes physiques et morales, susceptibles d'estimation. Au nombre de ces causes sont les combinaisons politiques. Tel est le seul sens dans lequel il soit donné à l'homme d'influer sur la marche de sa propre civilisation.

Cette action, relativement à l'espèce, est tout à fait analogue à celle qui est permise par rapport à l'individu, analogie qui résulte de l'identité d'origine. On peut, par des moyens convenables, accélérer ou retarder jusqu'à un certain point limité, le développement d'un instinct individuel, mais on ne peut ni le détruire, ni le

dénaturer. Il en est de même de l'instinct de l'espèce, proportion gardée, quant aux limites, de la vie de l'espèce comparée à celle de l'individu.

La marche naturelle de la civilisation détermine donc, pour chaque époque, à l'abri de toute hypothèse, les perfectionnements que doit subir l'état social, soit dans ses éléments, soit dans son ensemble. Ceux-là seuls peuvent s'exécuter, et ils s'exécutent nécessairement, à l'aide de combinaisons faites par les philosophes et par les hommes d'État, ou malgré ces combinaisons.

Tous les hommes qui ont exercé une action réelle et durable sur l'espèce humaine, soit au temporel, soit au spirituel, ont été guidés et soutenus par cette vérité fondamentale, que l'instinct ordinaire du génie leur a fait entrevoir, quoiqu'elle ne soit pas encore établie sur une démonstration méthodique. Ils ont aperçu, à chaque époque, quels étaient les changements qui tendaient à s'effectuer d'après l'état de la civilisation, et ils les ont proclamés en proposant à leurs contemporains les doctrines ou les institutions correspondantes. Quand leur aperçu a été conforme au véritable état des choses, les changements se sont prononcés ou consolidés presque immédiatement. De nouvelles forces sociales,

qui, depuis longtemps, se développaient en silence, ont tout-à-coup apparu à leur voix sur la scène politique avec toute la vigueur de la jeunesse.

L'histoire n'ayant été écrite et étudiée jusqu'à présent que dans un esprit superficiel, de telles coïncidences, des effets aussi frappants, au lieu d'instruire les hommes, comme il serait naturel de le supposer, n'ont fait que les étonner. Ces faits, mal vus, contribuent même à maintenir encore la croyance théologique et métaphysique de la puissance indéfinie et créatrice des législateurs sur la civilisation. Ils maintiennent cette idée superstitieuse dans des esprits qui seraient disposés à la rejetter, si elle ne semblait appuyée sur l'observation. Ce fâcheux effet résulte de ce que, dans ces grands événements, on ne voit que les hommes et jamais les choses qui les poussent avec une force irrésistible. Au lieu de reconnaître l'influence prépondérante de la civilisation, on regarde les efforts de ces hommes prévoyants comme les véritables causes des perfectionnements qui se sont opérés, et qui auraient eu également lieu un peu plus tard, sans leur intervention. On ne se met pas en peine de l'énorme disproportion de la prétendue cause

avec l'effet, disproportion qui rendrait l'explication beaucoup plus inintelligible que le fait lui-même. On s'attache à ce qui est apparent et on néglige le réel, qui est derrière; en un mot, suivant l'ingénieuse expression de Mme de Staël, on prend les acteurs pour la pièce. Une telle erreur est absolument de même nature que celle des Indiens attribuant à Christophe Colomb l'éclipse qu'il avait prévue.

En général, quand l'homme paraît exercer une grande action, ce n'est point par ses propres forces, qui sont extrêmement petites. Ce sont toujours des forces extérieures pour lui, d'après des lois sur lesquelles il ne peut rien; tout son pouvoir réside dans son intelligence, qui le met en état de connaître ces lois par l'observation, de prévoir leurs effets, et, par suite, de les faire concourir au but qu'il se propose, pourvu qu'il emploie ces forces d'une manière conforme à leur nature. L'action une fois produite, l'ignorance des lois naturelles conduit le spectateur, et quelquefois l'acteur lui-même, à reporter au pouvoir de l'homme ce qui n'est dû qu'à sa prévoyance.

Ces observations s'appliquent à une action politique, de la même manière et par les mêmes

raisons qu'à une action physique, chimique et physiologique. Toute action politique est suivie d'un effet durable, quand elle s'exerce dans le même sens que la force de la civilisation, lorsquelle se propose d'opérer des changements que cette force commande actuellement. L'action est nulle, ou, du moins, éphémère dans toute autre hypothèse.

Le cas le plus vicieux est, sans contredit, celui où le législateur, soit temporel, soit spirituel, agit, à dessein ou non, dans un sens rétrograde. Car il se constitue alors en opposition avec ce qui seul peut faire sa force; mais cette marche est tellement le régulateur exact de l'action politique, que cette action est encore nulle, malgré la tendance progressive qui est en sa faveur, quand elle veut avancer plus qu'il n'est déterminé; l'expérience prouve, en effet, que le législateur, de quelque puissance qu'on le suppose revêtu, échoue nécessairement s'il entreprend d'opérer des perfectionnements qui sont dans la ligne des progrès naturels de la civilisation, mais trop au-dessus de son état actuel. Ainsi, par exemple, les grandes tentatives de Joseph II pour civiliser l'Autriche plus que ne le comportait son état présent, ont été aussi com-

plétement frappées de nullité que les efforts immenses de Bonaparte pour faire rétrograder la France vers le régime féodal, quoique tous deux fussent armés des pouvoirs arbitraires les plus étendus.

Il suit des considérations précédemment indiquées, que la vraie politique, la politique positive, ne doit pas plus prétendre à gouverner ses phénomènes, que les autres sciences ne gouvernent leurs phénomènes respectifs; elles ont renoncé à cette ambitieuse chimère qui caractérisa leur enfance, pour se borner à observer leurs phénomènes et à les lier. La politique doit faire de même, elle doit uniquement s'occuper de coordonner tous les faits particuliers relatifs à la marche de la civilisation, de les réduire au plus petit nombre possible de faits généraux, dont l'enchaînement doit mettre en évidence la loi naturelle de cette marche, en appréciant ensuite l'influence des diverses causes qui peuvent en modifier la vitesse.

L'utilité pratique de cette politique d'observation peut maintenant être précisée avec facilité.

La saine politique ne saurait avoir pour objet de faire marcher l'espèce humaine, qui se meut par une impulsion propre, suivant une loi aussi

nécessaire, quoique plus modifiable que celle de la gravitation; mais elle a pour but de faciliter sa marche en l'éclairant.

Il y a une grande différence entre obéir à la marche de la civilisation sans s'en rendre compte, et y obéir avec connaissance de cause. Les changements qu'elle commande n'ont pas moins lieu dans le premier cas que dans le second, mais ils se font attendre plus longtemps, et surtout ils ne s'opèrent qu'après avoir produit dans la société de funestes secousses, plus ou moins graves, suivant la nature et l'importance de ces changements. Or, les froissements de tout genre qui en résultent pour le corps social peuvent être évités en grande partie par des moyens fondés sur la connaissance exacte des changements qui tendent à s'effectuer.

Ces moyens consistent à faire que les perfectionnements, une fois prévus, se prononcent d'une manière directe, au lieu d'attendre qu'ils se soient fait jour, par la seule force des choses, à travers tous les obstacles engendrés par l'ignorance. En d'autres termes, le but essentiel de la politique pratique est proprement d'éviter les révolutions violentes, qui naissent des entraves mal entendues apportées à la

marche de la civilisation, et de les réduire, le plus promptement possible, à un simple mouvement moral, aussi régulier, quoique plus vif, que celui qui agite doucement la société dans les temps ordinaires. Or, pour atteindre ce but, il est évidemment indispensable de connaître avec la plus grande précision possible la tendance actuelle de la civilisation, afin d'y conformer l'action politique.

Sans doute, il serait chimérique d'espérer que des mouvements qui compromettent, plus ou moins, les ambitions et les intérêts de classes entières, puissent s'opérer d'une manière parfaitement calme. Mais il n'en est pas moins certain que jusqu'ici on a donné à cette cause beaucoup trop d'importance pour l'explication des révolutions orageuses, dont la violence a tenu, en grande partie, à l'ignorance des lois naturelles qui règlent la marche de la civilisation.

Il n'est que trop ordinaire de voir attribuer à l'égoïsme ce qui ne tient essentiellement qu'à l'ignorance; et cette erreur funeste contribue à entretenir l'irritation parmi les hommes dans leurs relations privées ou générales; mais, dans le cas actuel, n'est-il pas évident que les hommes

entraînés jusqu'à présent à se mettre, de fait, en opposition à la marche de la civilisation, ne l'auraient pas tenté si cette opposition eût été solidement démontrée. Nul n'est assez insensé pour se constituer, sciemment, en insurrection contre la nature des choses. Nul ne se plaît à exercer une action qu'il voit clairement devoir être éphémère. Ainsi les démonstrations de la politique d'observation sont susceptibles d'agir sur les classes que leurs préjugés et leurs intérêts porteraient à lutter contre la marche de la civilisation.

On ne doit pas, sans doute, exagérer l'influence de l'intelligence sur la conduite des hommes; mais, certainement, la force de la démonstration a une importance très-supérieure à celle qu'on lui a supposée jusqu'ici. L'histoire de l'esprit humain prouve que cette force a souvent déterminé, à elle seule, des changements dans lesquels elle avait à lutter contre les plus grandes forces humaines réunies. Pour n'en citer que l'exemple le plus important, c'est la seule puissance des démonstrations positives qui a fait adopter la théorie du mouvement de la terre, qui avait à vaincre non-seulement la résistance du pouvoir théologique, encore si vigoureux à

cette époque, mais surtout l'orgueil de l'espèce humaine tout entière, appuyé sur les motifs les plus vraisemblables qu'une idée fausse ait jamais eu en sa faveur.

Des expériences aussi décisives devraient nous éclairer sur la force prépondérante qui résulte des démonstrations véritables. C'est principalement parce qu'il n'y en a jamais eu encore dans la politique, que les hommes d'État se sont laissé entraîner dans de si grandes aberrations pratiques. Que les démonstrations paraissent, les aberrations cesseront bientôt. Mais d'ailleurs, à ne considérer que les intérêts, il est aisé de sentir que la politique positive doit fournir les moyens d'éviter les révolutions violentes.

En effet, si les perfectionnements nécessités par la marche de la civilisation ont à combattre certaines ambitions et certains intérêts, il en existe aussi qui leur sont favorables. De plus, par cela même que les perfectionnements sont arrivés à leur maturité, les forces réelles en leur faveur sont supérieures aux forces opposées, quoique l'apparence ne l'indique pas toujours ainsi. Or, quand même on douterait, relativement à ces dernières, que la connaissance positive de la marche de la civilisation pût être utile pour

les engager à subir avec résignation une loi inévitable, son importance par rapport aux autres forces ne saurait évidemment être mise en question. Guidées par cette connaissance, les classes ascendantes, apercevant clairement le but qu'elles sont appelées à atteindre, pourront y marcher d'une manière directe, au lieu de se fatiguer en tâtonnements et en déviations. Elles combineront avec sûreté les moyens d'annuler d'avance toutes les résistances et de faciliter à leurs adversaires la transition vers le nouvel ordre de choses. En un mot, le triomphe de la civilisation s'opérera d'une manière à la fois aussi prompte et aussi calme que la nature des choses le permet.

En résumé, la marche de la civilisation ne s'exécute pas, à proprement parler, suivant une ligne droite; elle se compose d'une suite d'oscillations progressives, plus ou moins étendues et plus ou moins lentes, en deçà et en delà d'une ligne moyenne, comparable à celles que présente le mécanisme de la locomotion; or, ces oscillations peuvent être rendues plus courtes et plus rapides par des combinaisons politiques fondées sur la connaissance du mouvement moyen, qui tend toujours à prédominer. Telle est l'utilité pratique, permanente de cette connais-

sance. Elle a évidemmment d'autant plus d'importance, que les changements nécessités par la marche de la civilisation sont eux-mêmes plus importants. Cette utilité est donc aujourd'hui au plus haut degré, puisque la réorganisation sociale, qui peut seule terminer la crise actuelle, est la plus complète de toutes les révolutions que l'espèce humaine a éprouvées.

La donnée fondamentale de la politique générale, son point de départ positif, est donc la détermination de la tendance de la civilisation, afin d'y conformer l'action politique et de rendre par là aussi douces et aussi courtes que possible les crises inévitables auxquelles l'espèce humaine est assujettie dans ces passages successifs par les différents états de la civilisation.

De bons esprits, mais peu familiers avec la manière de procéder qui convient à l'esprit humain, tout en reconnaissant la nécessité de déterminer cette tendance de la civilisation, pour donner une base solide et positive aux combinaisons politiques, pourraient penser qu'il n'est point indispensable, pour la fixer, d'étudier la marche générale de la civilisation depuis son origine, et qu'il suffit de la considérer dans son état présent. Cette idée est naturelle, vu la

manière rétrécie dont la politique a été envisagée jusqu'à ce jour; mais il est facile d'en montrer la fausseté.

L'expérience a prouvé que, tant que l'esprit de l'homme reste engagé dans une direction positive, il y a beaucoup d'avantages et nul inconvénient à ce qu'il s'élève au plus haut degré de généralité possible, parce qu'il lui est infiniment plus aisé de descendre que de monter. Dans l'enfance de la physiologie positive, on avait commencé par croire que pour connaître l'organisation humaine, il suffisait d'étudier l'homme uniquement; ce qui était une erreur tout à fait analogue à celle dont il est ici question. On a reconnu depuis que, pour se former des idées bien nettes et convenablement étendues de l'organisation humaine, il était indispensable d'envisager l'homme comme un terme de la série animale; et même, par une vue plus générale encore, comme faisant partie des corps organisés. La physiologie n'est définitivement constituée que depuis que la comparaison des différentes classes d'êtres vivants est largement établie, et qu'elle commence à être régulièrement employée dans l'étude de l'homme.

Il en est, en politique, des divers états de

civilisation, comme des organisations diverses en physiologie. Seulement, les motifs qui obligent à considérer les différentes époques de civilisation sont encore plus directs que ceux qui ont porté les physiologistes à établir la comparaison de toutes les organisations.

Sans doute, une étude de l'état présent de la civilisation, envisagé en lui-même, indépendamment de ceux qui l'ont précédé, est propre à fournir des matériaux très-utiles pour la formation de la politique positive, pourvu que les faits soient observés d'une manière philosophique. Il est même certain que c'est par des études de ce genre que les véritables hommes d'État ont pu jusqu'à présent modifier les doctrines conjecturales qui dirigeaient leur esprit, de façon à les rendre moins discordantes avec les besoins de la société; mais il n'en reste pas moins évident qu'une telle étude est d'une insuffisance totale pour former une vraie politique positive. Il est impossible d'y voir autre chose que des matériaux. En un mot, l'observation de l'état présent de la civilisation, considéré isolément, ne peut pas plus déterminer la tendance actuelle de la société que ne pourrait le faire l'étude de toute autre époque isolée.

La raison en est que, pour établir une loi, il ne suffit pas d'un terme, car il faut au moins en avoir trois, afin que la liaison, découverte par la comparaison des deux premiers, et vérifiée par le troisième, puisse servir à trouver le suivant, ce qui est le but final de toute loi.

Lorsque, en suivant une institution et une idée sociale, ou un système d'institution et une doctrine, depuis leur naissance jusqu'à l'époque actuelle, on trouve que, à partir d'un certain moment, leur empire a toujours été en diminuant ou toujours en augmentant, on peut prévoir avec une complète certitude, après cette série d'observations, le sort qui leur est réservé. Dans le premier cas, il sera constaté qu'elles vont en sens contraire de la civilisation, d'où il résultera qu'elles sont destinées à disparaître. Dans le second, au contraire, on conclura qu'elles doivent finir par dominer. L'époque de la chute ou celle du triomphe pourront même être calculées à peu près par l'étendue de la vitesse des variations observées. Une telle étude est donc évidemment une source féconde d'instruction positive.

Mais que peut apprendre l'observation isolée d'un seul état, dans lequel tout est confondu, les

doctrines, les institutions, les choses qui descendent, et les doctrines, les institutions, les choses qui montent, sans compter l'action éphémère, qui ne tient qu'à la routine du moment? Quelle sagacité humaine pourrait, dans un assemblage aussi hétérogène, ne pas s'exposer à prendre les uns pour les autres ces éléments opposés? Comment discerner les réalités qui font si peu de bruit, au milieu des fantômes qui s'agitent sur la scène? Il est clair que, dans un tel désordre, l'observateur ne saurait marcher qu'en aveugle s'il n'est guidé par le passé, qui seul peut lui enseigner à diriger son coup d'œil de manière à voir les choses comme elles sont au fond.

L'ordre chronologique des époques n'est point l'ordre philosohique; au lieu de dire : le passé, le présent et l'avenir, il faudrait dire : le passé, l'avenir et le présent. Ce n'est, en effet, que lorsque, par le passé, on a conçu l'avenir, qu'on peut revenir utilement sur le présent, qui n'est qu'un point, de façon à saisir son véritable caractère. Ces considérations, applicables à une époque quelconque, le sont, à bien plus forte raison, à l'époque actuelle.

Aujourd'hui, trois systèmes différents co-

existent dans le sein de la société : le système théologique et féodal, le système scientifique et industriel, enfin le système transitoire et bâtard des métaphysiciens et des légistes. Il est absolument au-dessus des forces de l'esprit humain d'établir, au milieu d'une telle confusion, une analyse claire et exacte, une statistique réelle et précise du corps social, sans être éclairé par le flambeau du passé. On pourrait aisément démontrer que d'excellents esprits, faits par leurs capacités pour s'élever à une politique vraiment positive, si leurs facultés eussent été mieux dirigées, sont restés plongés dans la métaphysique pour avoir considéré isolément l'état présent des choses, ou même seulement pour n'avoir pas remonté assez haut dans la série des observations.

Ainsi l'étude, et l'étude aussi approfondie, aussi complète que possible de tous les états par lesquels la civilisation a passé depuis son origine jusqu'à présent; leur coordination, leur enchaînement successif, leur composition en faits généraux propres à devenir des principes, en mettant en évidence les lois naturelles du développement de la civilisation ; le tableau philosophique de l'avenir social, tel qu'il dérive du

passé, c'est-à-dire la détermination du plan général de réorganisation destiné à l'époque actuelle; enfin, l'application de ces résultats à l'état présent des choses, de manière à déterminer la direction qui doit être imprimée à l'action politique pour faciliter la transition définitive vers le nouvel état social, tel est l'ensemble des travaux propres à établir pour la politique une théorie positive qui puisse répondre aux besoins immenses et urgents de la société.

Telle est la première série de recherches théoriques que nous osons proposer aux forces combinées des savants européens.

Toutes les considérations exposées jusqu'ici ayant suffisamment indiqué l'esprit de la politique positive, sa comparaison avec la politique théologique et métaphysique peut acquérir plus de précision.

En les comparant d'abord sous le point de vue le plus important, par rapport aux besoins actuels de la société, on s'explique facilement la supériorité de la politique positive. Cette supériorité résulte de ce qu'elle *découvre* ce que les autres *inventent*. La politique théologique et métaphysique imaginent le système qui convient à l'état présent de la civilisation, d'après la con-

dition absolue qu'il soit le meilleur possible. La politique positive le détermine par l'observation, uniquement comme devant être celui que la civilisation tend à produire. D'après cette manière différente de procéder, il serait également impossible et que la politique d'imagination trouvât la véritable réorganisation sociale et que la politique positive ne la trouvât pas; l'une fait les plus grands efforts pour inventer le remède sans considérer la maladie; l'autre, persuadée que la principale cause de guérison est la force vitale du malade, se borne à prévoir, par l'observation, l'issue naturelle de la crise, afin de la faciliter en écartant les obstacles suscités par l'empirisme.

En second lieu, la politique scientifique peut seule présenter aux hommes une théorie sur laquelle il soit possible de s'entendre, ce qui, en un sens, est la condition la plus importante.

La politique théologique et métaphysique, recherchant le meilleur gouvernement possible, entraînent dans des discussions interminables; car cette question n'est pas jugeable; le régime politique doit être et il est nécessairement en rapport avec l'état de la civilisation : le meilleur, pour chaque époque, est celui qui s'y conforme le mieux. Il n'y a donc pas et il ne saurait

y avoir de régime politique absolument préférable à tous autres ; il y a seulement des états de civilisation plus perfectionnés les uns que les autres. Les institutions bonnes à une époque, peuvent être et sont même le plus souvent mauvaises à une autre et réciproquement. Ainsi, par exemple, l'esclavage, qui est aujourd'hui une monstruosité, était certainement, à son origine, une très-belle institution, puisqu'elle avait pour objet d'empêcher le fort d'égorger le faible; c'était un intermédiaire inévitable dans le développement de la civilisation, comme nous l'établirons spécialement dans la seconde partie de ce volume; de même, en sens inverse, la liberté, qui, dans une proportion raisonnable, est si utile à un individu et à un peuple qui ont atteint un certain degré d'instruction et contracté quelques habitudes de prévoyance, parce qu'elle permet le développement de leurs facultés, est très-nuisible à ceux qui n'ont pas encore rempli ces deux conditions, et qui ont indispensablement besoin, pour eux-mêmes autant que pour les autres, d'être tenus en tutelle. Il est donc évident qu'on ne saurait s'entendre sur la question absolue du meilleur gouvernement possible. Il n'y aurait d'autre expédient pour rétablir l'har-

monie que de proscrire entièrement l'examen du plan convenu, ainsi que l'a fait la politique théologique, plus conséquente que la politique métaphysique ; parce que, ayant duré, elle a dû remplir les conditions de la durée. On sait que la métaphysique, en donnant, dans une telle carrière, un libre essor à l'imagination, a conduit jusqu'à mettre en doute et même à nier formellement l'utilité de l'état social lui-même pour le bonheur de l'homme, ce qui rend saillante l'impossibilité de s'entendre sur de telles questions.

Dans la politique scientifique, au contraire, le but pratique étant de déterminer le système que la marche de la civilisation, telle que le passé la montre, tend à produire aujourd'hui, la question est toute positive et entièrement jugeable par l'observation. Le plus libre examen peut et doit être accordé, sans qu'on ait à craindre les divagations. Au bout d'un certain temps, tous les esprits compétents et, à leur suite, tous les autres, doivent finir par s'entendre sur les lois naturelles de la marche de la civilisation, et sur le système qui en résulte, quelles qu'aient pu être d'abord leurs opinions spéculatives, comme on a fini par s'entendre sur les lois du sys-

tème solaire, sur celles de l'organisation humaine, etc.

Enfin, la politique positive est la seule voie par laquelle l'espèce humaine puisse sortir de l'arbitraire, dans lequel elle restera plongée tant que la politique théologique et métaphysique domineront encore.

L'absolu, dans la théorie, conduit nécessairement à l'arbitraire, dans la pratique. Tant que l'espèce humaine est envisagée comme n'ayant pas d'impulsion qui lui soit propre, comme devant la recevoir du législateur, l'arbitraire existe forcément, au plus haut degré, et sous le rapport le plus essentiel, nonobstant les déclamations les plus éloquentes. C'est la nature des choses qui le veut ainsi. L'espèce humaine étant alors laissée à la discrétion du législateur, qui détermine pour elle le meilleur gouvernement possible, l'arbitraire peut bien être restreint dans les détails, mais on ne saurait évidemment le chasser de l'ensemble. Que le législateur suprême soit unique ou multiple, héréditaire ou électif, rien n'est changé à cet égard. La société tout entière se substituerait au législateur, s'il était possible, qu'il en serait encore de même. Seulement, l'arbitraire étant alors exercé par

toute une société sur elle-même, les inconvénients deviendraient plus grands que jamais.

Au contraire, la politique scientifique exclut radicalement l'arbitraire, parce qu'elle fait disparaître l'absolu et le vague qui l'ont engendré et qui le maintiennent. Dans cette politique, l'espèce humaine est envisagée comme assujettie à une loi naturelle de développement, qui est susceptible d'être déterminée par l'observation et qui prescrit, pour chaque époque, de la manière la moins équivoque, l'action politique qui peut être exercée. L'arbitraire cesse donc nécessairement. Le gouvernement des choses remplace celui des hommes; c'est alors qu'il y a vraiment *loi,* en politique, dans le sens réel et philosophique attaché à cette expression par l'illustre Montesquieu. Quelle que soit la forme du gouvernement dans ses détails, l'arbitraire ne peut reparaître, au moins quand au fond. Tout est fixé, en politique, d'après une loi vraiment souveraine, reconnue supérieure à toutes les forces humaines, puisqu'elle dérive, en dernière analyse, de la nature de notre organisation, sur laquelle on ne saurait exercer aucune action. En un mot cette loi exclut, avec la même efficacité, l'arbitraire théologique, ou le droit divin

des rois, et l'arbitraire métaphysique ou la souveraineté du peuple.

Si quelques esprits pouvaient voir, dans l'empire suprême d'une telle loi, une transformation de l'arbitraire existant, il faudrait les engager à se plaindre aussi du despotisme inflexible exercé sur toute la nature par la loi de la gravitation, et du despotisme non moins réel, mais plus analogue encore comme plus modifiable, exercé par les lois de l'organisation humaine, dont celle de la civilisation n'est que le résultat.

Ce qui précède conduit naturellement à assigner avec exactitude les domaines respectifs de l'observation et de l'imagination en politique. Cette détermination achèvera d'esquisser l'esprit général de la nouvelle politique.

Il faut à cet effet distinguer deux ordres de travaux : les uns, qui composent proprement la science politique, sont relatifs à la formation du système qui convient à l'époque actuelle ; les autres se rapportent à sa propagation.

Dans les premiers, il est clair que l'imagination ne doit jouer qu'un rôle absolument subalterne, toujours aux ordres de l'observation, comme dans les autres sciences. Quant à l'étude du passé, elle peut et doit être employée à in-

venter des moyens provisoires de lier les faits, jusqu'à ce que les liaisons définitives ressortent directement des faits eux-mêmes; ce qu'il faut toujours avoir en vue. Cet emploi de l'imagination ne doit même porter que sur des faits secondaires, sans quoi il serait évidemment vicieux. En second lieu, la détermination du système d'après lequel la société est aujourd'hui appelée à se réorganiser, doit se conclure presque en totalité de l'observation du passé. Cette étude déterminera, non-seulement l'ensemble de ce système, mais aussi les parties les plus importantes, jusqu'à un degré de précision dont les savants seront vraisemblablement étonnés quand ils mettront la main à l'œuvre. Néanmoins, il est certain que la précision obtenue par cette méthode ne saurait descendre entièrement jusqu'au point où le système pourra être livré aux industriels, pour qu'ils le mettent en activité par leurs combinaisons pratiques, selon le plan indiqué au chapitre précédent. Ainsi, sous ce second rapport, l'imagination devra encore remplir, dans la politique scientifique, une fonction secondaire, et qui consistera à porter jusqu'au degré de précision nécessaire l'esquisse du nouveau système, dont l'observation aura dé-

terminé le plan général et les traits caractéristiques.

Mais il est un autre genre de travaux également indispensables au succès définitif de la grande entreprise de réorganisation, quoique subordonnés aux précédents, et dans lesquels l'imagination retrouve son plein et entier exercice.

Dans la détermination du système nouveau, il est nécessaire de faire abstraction des avantages ou des inconvénients de ce système. La question principale, la question unique, doit être : Quel est, d'après l'observation du passé, le système social destiné à s'établir aujourd'hui par la marche de la civilisation? Ce serait tout brouiller, et même manquer le but, que de s'occuper, d'une manière importante, de la bonté de ce système. On devra se borner à concevoir, en thèse générale, que l'idée de bonté et celle de conformité avec l'état de civilisation, se confondant, à leur origine, on est certain d'avoir le meilleur système praticable aujourd'hui, en cherchant quel est le plus conforme à l'état de la civilisation. L'idée de bonté n'étant pas positive par elle même, et ne le devenant que par sa relation avec la seconde, c'est donc à celle-ci

qu'il faut uniquement s'attacher, comme but direct des recherches, sans quoi la politique ne deviendrait pas positive. L'indication des avantages du nouveau système, de sa supériorité sur les précédents sous ce rapport, ne doit être qu'une chose tout à fait secondaire, sans aucune influence sur la direction des travaux.

Il est incontestable que, par une telle manière de procéder, on sera certain de fonder une politique vraiment positive et vraiment en harmonie avec les grands besoins de la société. Mais, si c'est dans un tel esprit que le système nouveau doit être déterminé, il est clair que ce n'est pas sous une telle forme qu'il doit être présenté à la société pour entraîner son adoption définitive, car cette forme est fort loin d'être la plus propre à provoquer cette adhésion.

Pour qu'un nouveau système social s'établisse, il ne suffit pas qu'il ait été conçu convenablement, il faut encore que la masse de la société se passionne pour le constituer. Cette condition n'est pas seulement indispensable pour vaincre les résistances plus ou moins fortes que ce système doit rencontrer dans les classes en décadence, elle l'est, surtout, pour satisfaire ce besoin moral d'exaltation inhérent

à l'homme, quand il entre dans une carrière nouvelle; sans cette exaltation, il ne pourrait ni vaincre son inertie naturelle, ni secouer le joug si puissant des anciennes habitudes; ce qui, néanmoins, est nécessaire pour laisser à toutes ses facultés, dans leur nouvel emploi, un libre et plein développement. Une telle nécessité se montrant toujours dans les cas les moins compliqués, il serait contradictoire qu'elle n'eût pas lieu dans les changements les plus complets et les plus importants, dans ceux qui doivent modifier le plus profondément l'existence humaine. Aussi, toute l'histoire dépose-t-elle en faveur de cette vérité.

Cela posé, il est clair que la manière dont le nouveau système pourra et devra être reçu et présenté par la politique scientifique, n'est nullement propre directement à remplir cette condition indispensable.

On ne passionnera jamais la masse des hommes pour un système quelconque, en leur prouvant qu'il est celui dont la marche de la civilisation, depuis son origine, a préparé l'établissement et qu'elle appelle aujourd'hui à diriger la société. Une telle vérité est à la portée d'un trop petit nombre d'esprits, et exige même,

de leur part une trop longue suite d'opérations intellectuelles pour qu'elle puisse jamais passionner. Seulement, elle produira, dans les savants, cette conviction profonde et opiniâtre, résultat nécessaire des démonstrations positives, et qui offre plus de résistance, mais par cela même aussi moins d'activité, que la persuasion vive en entraînante produite par les idées qui émeuvent la passion.

Le seul moyen d'obtenir ce dernier effet, consiste à présenter aux hommes le tableau animé des améliorations que doit apporter dans la condition humaine le nouveau système envisagé sous tous les points de vue différents, abstraction faite de sa nécessité et de son opportunité. Cette perspective peut seule déterminer les hommes à faire en eux-mêmes la révolution morale nécessaire pour que le nouveau système puisse s'établir. Elle seule peut refouler l'égoïsme, devenu prédominant par la dissolution de l'ancien système, et qui, lorsque les idées auront été éclaircies par les travaux scientifiques, sera le seul obstacle au triomphe du nouveau. Elle seule enfin peut tirer la société de l'apathie, et lui imprimer, d'ensemble, cette activité qui doit devenir permanente dans un état social qui tiendra

toutes les facultés de l'homme en action continue.

Voilà donc un ordre de travaux dans lequel l'imagination doit jouer un rôle prépondérant. Son action ne saurait avoir aucun inconvénient, puisqu'elle s'exercera dans la direction établie par les travaux scientifiques, puisqu'elle se proposera pour but, non l'invention du système à continuer, mais l'adoption de celui qui aura été déterminé par la politique positive. Ainsi lancée, l'imagination doit être entièrement livrée à elle-même. Plus son allure sera franche et libre, plus l'action indispensable qu'elle doit exercer sera complète et salutaire.

Telle est la part spéciale réservée aux beaux arts dans l'entreprise générale de la réorganisation sociale. Ainsi concourront dans cette vaste entreprise toutes les forces positives : celle des savants pour déterminer le plan du nouveau système ; celle des artistes pour provoquer l'adoption universelle de ce plan ; celle des industriels pour mettre le système en activité immédiatement, par l'établissement des institutions pratiques nécessaires. Ces trois grandes forces se combineront alors entre elles pour constituer le nouveau système, comme elles le feront, quand

il sera formé, pour son application journalière.

Ainsi, en dernière analyse, la politique positive investit l'observation de la suprématie accordée à l'imagination par la politique conjecturale, dans la détermination du système social convenable à l'époque actuelle; mais, en même temps, elle confie à l'imagination un nouveau rôle, bien supérieur, aujourd'hui, à celui qu'elle a dans la politique théologique et métaphysique, où, quoique souveraine, elle languit, depuis que l'espèce humaine s'est rapprochée de l'état positif, dans un cercle d'idées usées et de tableaux monotones.

Après avoir esquissé l'esprit général de la politique positive, il est utile de jeter un coup d'œil sommaire sur les principales tentatives faites jusqu'à ce moment dans le but d'élever la politique au rang des sciences d'observation. Il en résultera le double avantage de constater, par le fait, la maturité d'une telle entreprise, et d'éclaircir encore l'esprit de la nouvelle politique, en le présentant sous plusieurs points de vue distincts de ceux précédemment indiqués.

C'est à Montesquieu que doit être rapporté le premier effort direct pour traiter la politique

comme une science de faits et non de dogmes. Tel est évidemment le but véritable de l'*Esprit des lois,* aux yeux de quiconque a compris cet ouvrage. L'admirable début dans lequel l'idée générale de *loi* est présentée, pour la première fois, d'une manière philosophique, suffirait seul pour constater un tel dessein. Il est clair que Montesquieu s'est essentiellement proposé de rallier, autant que possible, sous un certain nombre de chefs principaux, tous les faits politiques dont il avait connaissance, et de mettre en évidence les lois de leur enchaînement.

S'il s'agissait ici d'apprécier le mérite d'un tel travail, il faudrait le juger d'après l'époque de son exécution. On verrait alors qu'il constate de la manière la plus formelle la supériorité philosophique de Montesquieu sur tous ses contemporains. S'être affranchi de l'esprit critique dans le temps où il exerçait jusque sur les plus fortes têtes l'empire le plus despotique; avoir profondément senti le vide de la politique métaphysique et absolue, avoir éprouvé le besoin d'en sortir au moment même où elle prenait, entre les mains de Rousseau, sa forme définitive, sont des preuves décisives de cette supériorité.

Mais, malgré la capacité de premier ordre dont

Montesquieu a fait preuve, et qui sera de plus en plus sentie, il est évident que ses travaux sont bien loin d'avoir élevé la politique au rang des sciences positives. Ils n'ont nullement satisfait aux conditions fondamentales, indispensables pour que ce but puisse être atteint, et qui ont été ci-dessus exposées.

Montesquieu n'a pas aperçu le grand fait général qui domine tous les phénomènes politiques, dont il est le véritable régulateur, le développement naturel de la civilisation. Il en est résulté que ses recherches ne sauraient être employées, dans la formation de la politique positive, autrement que comme matériaux, comme recueil d'observations et d'aperçus; car les idées générales qui lui ont servi à lier les faits ne sont point positives.

Malgré les efforts évidents de Montesquieu pour se dégager de la métaphysique, il n'a pu y parvenir, et c'est d'elle, incontestablement, qu'il a déduit sa conception principale. Cette conception a le double défaut d'être dogmatique au lieu d'être historique, c'est-à-dire de ne pas avoir égard à la succession nécessaire des divers états politiques, et, en second lieu, de donner une importance exagérée à un fait secondaire, la forme

du gouvernement. Aussi le rôle prépondérant que Montesquieu a fait jouer à cette idée est-il purement d'imagination, et en contradiction avec l'ensemble des observations les plus connues. En un mot, les faits positifs n'ont pas été vraiment *liés* par Montesquieu, comme ils doivent l'être dans toute science positive; ils n'ont été que *rapprochés* d'après des vues hypothétiques, contraires le plus souvent à leurs rapports réels.

La seule partie importante des travaux théoriques de Montesquieu, qui sont véritablement dans une direction positive, est celle qui a pour objet de déterminer l'influence politique des circonstances physiques locales, agissant d'une manière continue et dont l'ensemble peut être désigné sous le nom de climat; mais il est aisé de voir que, même sous ce rapport, les idées produites par Montesquieu ne peuvent être employées qu'après avoir été totalement refondues, par suite du vice général qui caractérise sa manière de procéder. Il est, en effet, bien reconnu, aujourd'hui, par tous les observateurs, que Montesquieu a beaucoup exagéré, sous plusieurs rapports, l'influence des climats; cela est inévitable.

Sans doute, le climat exerce une action très-

réelle et très-importante à connaître sur les phénomènes politiques, mais cette action n'est qu'indirecte et secondaire ; elle se borne à accélérer ou retarder jusqu'à un certain point la marche naturelle de la civilisation, qui ne peut nullement être dénaturée par ces modifications. Cette marche reste effectivement la même au fond, dans tous les climats, à la vitesse près, parce qu'elle tient à des lois plus générales, celles de l'organisation humaine, qui sont essentiellement uniformes dans les diverses localités. Puis donc que l'influence du climat sur les phénomènes politiques n'est que modificatrice à l'égard de la marche naturelle de la civilisation, qui conserve son caractère de loi suprême, il est clair que cette influence ne saurait être étudiée avec fruit et convenablement appréciée qu'après la détermination de cette loi. Si l'on voulait considérer la cause indirecte et subordonnée avant la cause directe et principale, une telle infraction à la nature de l'esprit humain aurait pour résultat inévitable de donner une idée absolument fausse de l'influence de la première en la faisant confondre avec celle de la seconde : c'est ce qui est arrivé à Montesquieu.

La réflexion précédente sur l'influence du

climat est évidemment applicable à celle de toutes les autres causes quelconques qui peuvent modifier la marche de la civilisation dans sa vitesse, sans l'altérer essentiellement. Cette influence ne pourra être déterminée avec exactitude que lorsque les lois naturelles de la civilisation auront été établies, en y faisant d'abord abstraction de toutes ces modifications. Les astronomes ont commencé par étudier les lois des mouvements planétaires, abstraction faite des perturbations. Quand ces lois ont été découvertes les modifications ont pu être déterminées, et même ramenées au principe qui n'avait été d'abord établi que sur le mouvement principal. Si on eût voulu, dès l'origine, tenir compte de ces irrégularités, il est clair qu'aucune théorie exacte n'aurait jamais pu être formée. Il en est absolument de même dans le cas présent.

L'insuffisance de la politique de Montesquieu se vérifie clairement dans ses applications aux besoins de la société.

La nécessité d'une réorganisation sociale dans les pays les plus civilisés, était aussi réelle à l'époque de Montesquieu qu'elle l'est aujourd'hui; car le système féodal et théologique était déjà détruit dans ses bases fondamentales. Les événe-

ments qui se sont développés depuis n'ont fait que rendre cette nécessité plus sensible et plus urgente, en complétant la destruction de l'ancien système. Néanmoins, Montesquieu n'a pas donné pour but pratique à ses travaux la conception d'un nouveau système social. Comme il n'avait pas lié les faits politiques d'après une théorie propre à mettre en évidence le besoin d'un système nouveau dans l'état que la société avait atteint, et, en même temps, à déterminer le caractère général de ce système, il a dû se borner, et il s'est borné, quant à la pratique, à indiquer des améliorations de détail, conformes à l'expérience, et qui n'étaient que de simples modifications, plus ou moins importantes, du système théologique et féodal.

Sans doute, Montesquieu a montré par là une sage retenue, en renfermant ses idées pratiques dans les limites que les faits lui imposaient, à la manière imparfaite dont il les avait étudiés, lorsqu'il lui eût été, au contraire, si facile d'inventer des utopies. Mais il a constaté en même temps, d'une manière décisive, l'insuffisance d'une théorie qui n'était pas susceptible de correspondre aux besoins les plus essentiels de la pratique.

Ainsi, en résumé, Montesquieu a senti la nécessité de traiter la politique à la manière des sciences d'observation; mais il n'a pas conçu le travail général qui doit lui imprimer ce caractère. Ses recherches n'en ont pas moins eu la plus grande importance; elles ont facilité à l'esprit humain les moyens de combiner les idées politiques, en lui présentant une grande masse de faits, rapprochés d'après une théorie qui, fort éloignée encore de l'état positif, en était cependant beaucoup plus près que toutes celles précédemment produites.

La conception générale du travail propre à élever la politique au rang des sciences d'observation, a été découverte par Condorcet. Il a vu nettement, le premier, que la civilisation est assujettie à une marche progressive dont tous les pas sont rigoureusement enchaînés les uns aux autres suivant des lois naturelles, que peut dévoiler l'observation philosophique du passé, et qui détermine, pour chaque époque, d'une manière entièrement positive, les perfectionnements que l'état social est appelé à éprouver, soit dans ses parties, soit dans son ensemble. Non-seulement Condorcet a conçu par là le moyen de donner à la politique une vraie

théorie positive, mais il a tenté d'établir cette théorie en exécutant l'ouvrage intitulé : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, dont le titre seul et l'introduction suffiraient pour assurer à son auteur l'honneur éternel d'avoir créé cette grande idée philosophique.

Si cette découverte capitale est jusqu'ici demeurée entièrement stérile ; si elle n'a fait encore presque aucune sensation, si personne n'a marché dans la ligne que Condorcet a indiquée ; si, en un mot, la politique n'est point devenue positive, il faut l'attribuer, en grande partie, à ce que l'esquisse tracée par Condorcet a été exécutée dans un esprit absolument contraire au but de ce travail. Il en a entièrement méconnu les conditions les plus essentielles, de telle sorte que l'ouvrage est à refondre en totalité. C'est ce qu'il importe d'établir.

En premier lieu, la distribution des époques est, dans un travail de cette nature, la partie la plus importante du plan, ou, pour mieux dire, elle constitue à elle seule le plan lui-même, considéré dans sa plus grande généralité ; car elle fixe le mode principal de coordination des faits observés. Or, la distribution

adoptée par Condorcet est absolument vicieuse, en ce qu'elle ne satisfait pas même à la plus palpable des conditions, celle de présenter une série homogène. On voit que Condorcet n'a nullement senti l'importance d'une disposition philosophique des époques de la civilisation. Il n'a pas vu que cette disposition doit être elle-même l'objet d'un premier travail général, le plus difficile de ceux auxquels la formation de la politique positive doit donner lieu. Il a cru pouvoir coordonner convenablement les faits en prenant presque au hasard, pour origine de chaque époque, un événement remarquable, tantôt industriel, tantôt scientifique, tantôt politique. En procédant ainsi, il ne sortait pas du cercle des historiens littérateurs ; il lui était impossible de former une vraie théorie, c'est-à-dire d'établir entre les faits un enchaînement réel, puisque ceux qui devaient servir à lier tous les autres étaient déjà isolés entre eux.

Les naturalistes étant de tous les savants ceux qui ont à former les classifications les plus étendues et les plus difficiles, c'est entre leurs mains que la méthode générale des classifications a dû faire ses plus grands progrès. Le principe fondamental de cette méthode est

établi depuis qu'il existe, en botanique et en zoologie, des classifications philosophiques, c'est-à-dire fondées sur des rapports réels, et non sur des rapprochements factices. Il consiste en ce que l'ordre de généralité des différents degrés de division, soit, autant que possible, exactement conforme à celui des rapports observés entre les phénomènes à classer. De cette manière, la hiérarchie des familles, des genres, etc., n'est autre chose que l'énoncé d'une série coordonnée de faits généraux, partagée en différents ordres de suites, de plus en plus particulières; en un mot, la classification n'est alors que l'expression philosophique de la science, dont elle suit les progrès. Connaître la classification, c'est connaître la science, au moins dans sa partie la plus importante.

Ce principe est applicable à une science quelconque. Ainsi, la science politique se constituant à l'époque où il a été découvert, employé et solidement vérifié, elle doit profiter de cette idée philosophique trouvée par d'autres sciences, en la prenant pour guide dans sa distribution des divers âges de la civilisation. Les motifs pour disposer, dans l'histoire générale de l'espèce humaine, les différentes époques de civilisation

dans l'ordre de leurs rapports naturels, sont absolument semblables à ceux des naturalistes pour ranger d'après la même loi les organisations animales et végétales; seulement ils ont encore plus de force.

Car, si une bonne coordination des faits est fort importante dans une science quelconque, elle est tout dans la science politique, qui, sans cette condition, manquerait entièrement son but pratique. Ce but est, comme on sait, de déterminer, par l'observation du passé, le système social que la marche de la civilisation tend à produire aujourd'hui. Or, cette détermination ne peut résulter que d'une bonne coordination des états de civilisation antérieurs, qui fasse ressortir la loi de cette marche. Il est clair, d'après cela, que les faits politiques, quelque importants qu'ils puissent être, n'ont de valeur pratique, réelle, que par leur coordination, tandis que, dans les autres sciences, la connaissance des faits a, le plus souvent, par elle-même, une première utilité indépendante du mode de leur enchaînement.

Ainsi, les diverses époques de la civilisation, au lieu d'être distribuées sans ordre, d'après des événements plus ou moins importants, comme

l'a fait Condercet, doivent être disposées d'après le principe philosophique déjà reconnu par tous les savants comme devant présider aux classifications quelconques. La division principale des époques doit présenter l'aperçu le plus général de l'histoire des civilisations; les divisions secondaires, à quelque degré qu'on juge convenable de les pousser, doivent offrir successivement des aperçus de plus en plus précis de cette même histoire. En un mot, la table des époques doit être arrêtée de manière à offrir, par elle seule, l'expression abrégée de l'ensemble du travail; sans cela, on n'aurait fait qu'un travail purement provisoire, n'ayant qu'une valeur de matériaux, avec quelque perfection qu'il fût exécuté.

C'est assez dire qu'une telle division ne saurait être inventée, et que, même dans son plus haut degré de généralité, elle ne peut résulter que d'une première ébauche du tableau, d'un premier coup d'œil sur l'histoire générale de la civilisation. Sans doute, quelque importante, quelque indispensable que soit cette manière de procéder, pour la formation de la politique positive, elle serait impraticable, et il faudrait se résigner à ne faire d'abord qu'un travail simple

ment provisoire, si ce travail ne se trouvait pas suffisamment préparé. Mais les histoires écrites jusqu'à ce jour, et surtout celles qui ont été produites depuis environ un demi-siècle, quoique fort éloignées d'avoir été conçues dans l'esprit convenable, présentent à peu près l'équivalent de cette collection préliminaire de matériaux. On peut donc s'occuper directement d'une coordination définitive.

Nous avons présenté dans le chapitre précédent, mais seulement sous le rapport spirituel, un aperçu général qui nous paraît remplir les conditions ci-dessus exposées pour la division principale du passé ; il est le résultat d'une première étude philosophique sur l'ensemble de l'histoire de la civilisation.

Nous croyons que cette histoire peut être partagée en trois époques, ou états de civilisation, dont le caractère est parfaitement distinct, au temporel et au spirituel. Elles embrassent la civilisation considérée à la fois dans ses éléments et dans son ensemble, ce qui est, évidemment, d'après les vues indiquées plus haut, une condition indispensable.

La première est l'époque théologique et militaire.

Dans cet état de la société, toutes les idées théoriques, tant générales que particulières, sont d'un ordre purement surnaturel; l'imagination domine franchement et complétement sur l'observation, à laquelle tout droit d'examen est interdit.

De même, toutes les relations sociales, soit particulières, soit générales, sont franchement et complétement militaires. La société a pour but d'activité unique et permanent, la conquête. Il n'y a d'industrie que ce qui est indispensable pour l'existence de l'espèce humaine. L'esclavage pur et simple des producteurs est la principale institution.

Tel est le premier grand système produit par la marche naturelle de la civilisation. Il a existé dans ses éléments, à partir de la première formation des sociétés régulières et permanentes; il ne s'est complétement établi dans son ensemble qu'après une longue suite de générations.

La seconde époque est l'époque métaphysique et légiste. Son caractère général est de n'en avoir aucun bien tranché. Elle est intermédiaire et bâtarde; elle opère une transition.

Sous le rapport spirituel, elle a déjà été carac-

térisée dans le chapitre précédent. L'observation est toujours dominée par l'imagination, mais elle est admise à la modifier entre certaines limites. Ces limites sont ensuite reculées successivement, jusqu'à ce que l'observation conquière enfin le droit d'examen sur tous les points; elle l'obtient d'abord sur toutes les idées théoriques particulières, et, peu à peu, par l'usage qu'elle en fait, elle finit par l'acquérir aussi sur les idées théoriques générales, ce qui est le terme naturel de la transition. Ce temps est celui de la critique et de l'argumentation.

Sous le rapport temporel, l'industrie a pris plus d'extension, sans être encore prédominante. Par suite, la société n'est plus franchement militaire, et n'est pas encore franchement industrielle, soit dans ses éléments, soit dans son ensemble. Les relations sociales particulières sont modifiées, l'esclavage individuel n'est plus direct; le producteur, encore esclave, commence à obtenir quelques droits de la part du militaire; l'industrie fait de nouveaux progrès, ils aboutissent, enfin, à l'abolition totale de l'esclavage individuel. Après cette affranchissement, les producteurs restent encore soumis à l'arbitraire collectif. Cependant, les relations sociales

générales commencent bientôt à se modifier aussi. Les deux buts d'activité, la conquête et la production, sont menés de front. L'industrie est d'abord ménagée et protégée comme moyen militaire; plus tard son importance augmente, et la guerre finit par être conçue, à son tour, systématiquement, comme moyen de favoriser l'industrie; ce qui est le dernier état de ce système intermédiaire.

Enfin, la troisième époque est l'époque scientifique et industrielle. Toutes les idées théoriques particulières sont devenues positives, et les idées générales tendent à le devenir; l'observation a dominé l'imagination quant aux premières, et elle l'a détrônée, sans avoir encore aujourd'hui pris sa place, quant aux secondes.

Au temporel, l'industrie est devenue prépondérante; toutes les relations particulières se sont établies peu à peu sur des bases industrielles. La société, prise collectivement, tend à s'organiser de la même manière, en se donnant pour but d'activité unique et permanent la production.

En un mot, cette dernière époque est déjà écoulée, quant aux éléments, et elle est prête à commencer quant à l'ensemble. Son point de

départ direct date de l'introduction des sciences positives en Europe par les Arabes, et de l'affranchissement des communes, c'est-à-dire du XIe siècle environ.

Pour prévenir toute obscurité dans l'application de cet aperçu général, il ne faut jamais perdre de vue que la civilisation a dû marcher quant aux éléments spirituels et temporels de l'état social, avant de marcher quant à l'ensemble. Par suite, les trois grandes époques successives ont nécessairement commencé plutôt pour les éléments que pour l'ensemble, ce qui pourrait occasionner quelque confusion, si on ne se rendait compte, avant tout, de cette différence inévitable.

Tels sont donc les caractères principaux des trois époques dans lesquelles on peut partager toute l'histoire de la civilisation, depuis le temps où l'état social a commencé à prendre une véritable consistance jusqu'à présent. Nous osons proposer aux savants cette première division du passé, qui nous paraît remplir les grandes conditions d'une bonne classification de l'ensemble des faits politiques.

Si elle est adoptée, il faudra trouver au moins une sous-division pour qu'il soit possible d'exé-

cuter convenablement une première esquisse du grand tableau historique. La division principale facilitera la découverte de celles qui devront lui succéder, en fournissant les moyens de considérer les phénomènes d'une manière générale et positive tout à la fois. Il est clair aussi que ces diverses sous-divisions, d'après le principe fondamental des classifications, devront être entièrement conçues dans le même esprit que la division principale et n'en présenter qu'un simple développement.

Après avoir examiné le travail de Condorcet, quant à la distribution des époques, il faut l'envisager par rapport à l'esprit qui a présidé à son exécution.

Condorcet n'a pas vu que le premier effet direct d'un travail pour la formation de la politique positive devait être, de toute nécessité, de faire disparaître irrévocablement la philosophie critique du XVIII[e] siècle, en tournant toutes les forces des penseurs vers la réorganisation de la société, but pratique d'un tel travail. Il n'a pas senti, par conséquent, que la condition préliminaire la plus indispensable à remplir pour celui qui voulait exécuter cette importante entreprise, était de se dépouiller, autant que possible, des préjugés

critiques introduits dans toutes les têtes par cette philosophie. Au lieu de cela, il s'est laissé dominer aveuglément par ces préjugés; il a condamné le passé au lieu de l'observer; et, par suite, son ouvrage n'a été qu'une longue et fatigante déclamation, dont il ne résulte réellement aucune instruction positive.

L'admiration et l'improbation des phénomènes doivent être bannies avec une égale sévérité de toute science positive, parce que chaque préoccupation de ce genre a pour effet direct et inévitable d'empêcher ou d'altérer l'examen. Les astronomes, les physiciens, les chimistes et les physiologistes n'admirent ni ne blâment leurs phénomènes respectifs; ils les observent, quoique ces phénomènes puissent donner une ample matière aux considérations de l'un et de l'autre genre, comme il y en a eu beaucoup d'exemples. Les savants laissent, avec raison, de tels effets aux artistes dans le domaine desquels ils tombent réellement.

Il en doit être, sous ce rapport, dans la politique comme dans les autres sciences. Seulement, cette réserve y est beaucoup plus nécessaire, précisément parce qu'elle y est plus difficile, et qu'elle altère l'examen plus profon-

dément, attendu que, dans cette science, les phénomènes touchent aux passions de bien plus près que dans toute autre chose. Ainsi, sous ce seul rapport, l'esprit critique auquel Condorcet s'est laissé entraîner, est directement contraire à celui qui doit régner dans la politique scientifique, quand même tous les reproches qu'il adresse au passé seraient exactement fondés; mais il y a plus.

Sans doute, suivant une remarque déjà faite dans ce chapitre, les combinaisons pratiques des hommes d'État n'ont pas toujours été conçues de la manière convenable, et souvent même elles ont été dirigées en sens contraire de la civilisation. Si l'on précise cette remarque, on voit qu'elle se borne, pour tous les cas, à ce que les hommes d'État ont cherché à prolonger au delà de leur terme naturel des doctrines et des institutions qui n'étaient plus en harmonie avec l'état de la civilisation; et, certes, une telle erreur paraîtra fort excusable, en considérant que jusqu'ici il n'y a eu aucun moyen positif de la reconnaître. Mais transporter à des systèmes entiers d'institutions et d'idées ce qui n'est relatif qu'à des faits secondaires; montrer, par exemple, comme n'ayant jamais été qu'un

obstacle à la civilisation, le système féodal et théologique, dont l'établissement a été, au contraïre, l'un des plus grands progrès provisoires de la société, et sous l'heureuse influence duquel elle a fait tant de conquêtes définitives ; représenter, pendant une longue suite de siècles, les classes placées à la tête du mouvement général comme occupées à suivre une conspiration permanente contre l'espèce humaine ; un tel esprit, aussi absurde dans son principe que révoltant dans ses conséquences, est un résultat insensé de la philosophie du siècle dernier, à l'empire de laquelle il est déplorable qu'un homme tel que Condorcet n'ait pu se soustraire.

Cette absurdité, née de l'impuissance d'apercevoir dans toutes ses parties principales l'enchaînement naturel des progrès de la civilisation, en rend évidemment l'explication impossible. Aussi, ce travail de Condorcet présente-t-il une contradiction générale et continue.

D'un côté, il proclame hautement que l'état de la civilisation au XVIIIe siècle est infiniment supérieur, sous une foule de rapports, à ce qu'elle était à l'origine. Mais ce progrès total ne saurait être que la somme des progrès partiels faits par la civilisation dans tous les états inter-

médiaires précédents. Or, d'un autre côté, en examinant successivement ces divers états, Condorcet les présente, presque toujours, comme ayant été, sous les points de vue les plus essentiels, des temps de rétrogradation ; il y a donc miracle perpétuel, et la marche progressive de la civilisation devient un effet sans cause.

Un esprit absolument opposé doit dominer dans la vraie politique positive.

Les institutions et les doctrines doivent être regardées comme ayant été, à toutes les époques, aussi parfaites que le comportait l'état présent de la civilisation; ce qui ne saurait être autrement, au bout d'un certain temps, du moins, puisqu'elles sont nécessairement déterminées par lui. De plus, dans leur période de pleine vigueur, elles ont toujours eu le caractère progressif, et, en aucun cas, elles n'ont eu le caractère rétrograde; car elles n'auraient pas pu tenir contre la marche de la civilisation, dont elles empruntent toutes leurs forces. Seulement, dans leurs époques de décadence, elles ont eu, ordinairement, le caractère stationnaire, ce qui s'explique de soi-même, en partie, par la répugnance à la destruction, aussi naturelle aux systèmes politiques qu'aux individus, et, en partie, par l'état

d'enfance dans lequel la politique a été jusqu'ici.

Il faut considérer de la même manière les passions développées aux diverses époques par les classes dirigeantes. Dans les temps de leur virilité, les forces sociales prépondérantes sont nécessairement généreuses, car elles n'ont plus à acquérir et elles ne craignent pas encore de perdre. C'est uniquement lorsque leur décadence se manifeste, qu'elles deviennent égoïstes, parce que tous leurs efforts ont pour objet de conserver un pouvoir dont les bases sont détruites.

Ces divers aperçus sont évidemment conformes aux lois de la nature humaine, et ils permettent seuls d'expliquer d'une manière satisfaisante les phénomènes politiques. Ainsi, en dernière analyse, au lieu de voir dans le passé un tissu de monstruosités, on doit être porté, en thèse générale, à regarder la société comme ayant été, le plus souvent, aussi bien dirigée, sous tous les rapports, que la nature des choses le permettait.

Si quelques faits particuliers semblent d'abord contredire ce fait général, il est toujours plus philosophique de chercher à rétablir la liaison que de s'en dispenser en proclamant, d'après le

premier coup d'œil, la réalite de cette opposition; car ce serait s'écarter entièrement de toute subordination scientifique bien entendue que de faire régir le fait le plus important et le plus souvent vérifié par un fait secondaire et moins fréquent.

Il est, du reste, évident qu'il faut se garder, autant que possible, de toute exagération dans l'emploi de cette idée générale, comme de toute autre.

On trouvera, sans doute, quelque ressemblance entre l'esprit de la politiqne positive, envisagée sous ce point de vue, et le fameux dogme théologique et métaphysique de l'optimisme. L'analogie est réelle au fond, mais il y a la différence incommensurable d'un fait général observé à une idée hypothétique et purement d'invention. La distance est encore plus sensible dans les conséquences.

Le dogme théologique et métaphysique, en proclamant, d'une manière absolue, que tout est aussi bien qu'il peut l'être jamais, tend à rendre l'espèce humaine stationnaire, en lui ôtant toute perspective d'amélioration réelle. L'idée positive que, pour un temps durable, l'organisation sociale est toujours aussi parfaite que le com-

porte, à chaque époque, l'état de la civilisation, loin d'arrêter le désir des améliorations, ne fait, au contraire, que lui imprimer une impulsion pratique plus efficace, en dirigeant vers leur but véritable, le perfectionnement de la civilisation, des efforts qui seraient restés sans effet si on les eût dirigés immédiatement sur l'organisation sociale. D'ailleurs, comme il n'y a dans une telle idée rien de mystique ou d'absolu, elle engage l'homme à rétablir l'harmonie entre le régime politique et l'état de la civilisation, dans le cas prévu où cette relation nécessaire est momentanément dérangée. Seulement, elle éclaire cette opération en avertissant de ne pas prendre dans une telle liaison l'effet pour la cause.

Il est utile d'observer, sur cette analogie, que ce n'est pas la seule fois que la philosophie positive s'approprie, par une transformation convenable, une idée générale primitivement inventée par la philosophie théologique et métaphysique. Les véritables idées générales ne perdent jamais leur valeur comme moyen de raisonnement, quelque vicieux que soit leur entourage. La marche de l'esprit humain est de les approprier à ses différents états, en transformant leur ca-

ractère. C'est ce qu'on peut vérifier dans toutes les révolutions qui ont fait passer les diverses branches de nos connaissances à l'état positif.

Ainsi, par exemple, la doctrine mystique de l'influence des nombres, née de l'école pythagoricienne, a été réduite par les géomètres à cette idée simple et positive: des phénomènes peu compliqués sont susceptibles d'être ramenés à des lois mathématiques. De même encore, la doctrine des causes finales a été convertie par les physiologistes dans le principe des conditions d'existence. Les deux idées positives diffèrent, sans doute, extrêmement des deux idées théologique et métaphysique, mais celles-ci n'en sont pas moins le germe évident des premières. Une opération philosophique bien dirigée a suffi pour donner le caractère positif à ces deux aperçus hypothétiques, produits du génie dans l'enfance de la raison humaine. Cette transformation d'ailleurs n'a point altéré, et même elle a augmenté leur valeur comme moyen de raisonnement.

Les mêmes réflexions s'appliquent exactement aux deux idées politiques générales, l'une positive, l'autre fictive, comparées ci-dessus.

Avant de quitter l'examen du travail de Con-

dorcet, il convient d'en déduire un troisième point de vue sous lequel peut être présenté l'esprit de la politique positive.

On a beaucoup reproché à Condorcet d'avoir osé terminer son ouvrage par un tableau de l'avenir. Cette conception hardie est, au contraire, la seule vue philosophique d'une haute importance introduite par Condorcet dans l'exécution de son travail, et elle devra être précieusement conservée dans la nouvelle histoire de la civilisation, dont un tel tableau est évidemment la conclusion naturelle.

Ce qu'on pouvait avec raison reprocher à Condorcet, c'était, non d'avoir voulu déterminer l'avenir, mais de l'avoir mal déterminé. Cela a tenu à ce que son étude du passé était absolument vicieuse, d'après les motifs précédemment indiqués. Condorcet ayant mal coordonné le passé, l'avenir n'en résultait pas. Cette insuffisance de l'observation l'a réduit à composer l'avenir essentiellement d'après son imagination; et, par une suite nécessaire, il l'a mal conçu. Mais cet insuccès, dont la cause est sensible, ne prouve point qu'à l'aide d'un passé bien coordonné on ne puisse, en effet, déterminer avec sûreté l'aspect général de l'avenir social.

Une telle idée ne paraît étrange que parce qu'on n'est pas encore habitué à considérer la politique comme une véritable science; car, si on l'envisageait ainsi, la détermination de l'avenir par l'observation philosophique du passé semblerait, au contraire, une idée très-naturelle, avec laquelle tous les hommes sont familiarisés pour les autres classes de phénomènes.

Toute science a pour but la prévoyance, car l'usage général des lois établies d'après l'observation des phénomènes est de prévoir leur succession; en réalité, tous les hommes, quelque peu avancés qu'on les suppose, font de véritables prédictions, toujours fondées sur le même principe, la connaissance de l'avenir par celle du passé. Tous prédisent, par exemple, les effets généraux de la pesanteur terrestre, et une foule d'autres phénomènes assez simples et assez fréquents pour que leur ordre de succession devienne sensible au spectateur le moins capable et le moins attentif. La faculté de prévoyance dans chaque individu a pour mesure sa science. La prévoyance de l'astronome qui prédit, avec une précision parfaite, l'état du système solaire un très-grand nombre d'années à l'avance, est absolument de même nature que celle du sau-

vage qui prédit le prochain lever du soleil. Il n'y a de différence que dans l'étendue de leurs connaissances.

Il est donc évidemment très-conforme à la nature de l'esprit humain, que l'observation du passé puisse dévoiler l'avenir, en politique, comme elle le fait en astronomie, en physique, en chimie et en physiologie.

Une telle détermination doit même être regardée comme le but direct de la science politique, à l'exemple des autres sciences positives. Il est clair, en effet, que la fixation du système social auquel la marche de la civilisation appelle aujourd'hui l'élite de l'espèce humaine, fixation qui constitue le véritable objet pratique de la politique positive, n'est autre chose qu'une détermination générale du prochain avenir social, tel qu'il résulte du passé.

En résumé, Condorcet a conçu, le premier, la véritable nature du travail général qui doit élever la politique au rang des sciences d'observation, mais il l'a exécuté dans un esprit absolument vicieux, sous les rapports les plus essentiels. Le but a été entièrement manqué, d'abord quant à la théorie, et par suite quant à la pratique. Ainsi ce travail doit être de nouveau conçu

en totalité, d'après des vues vraiment philosophiques, en ne regardant la tentative de Condorcet que comme marquant le but réel de la politique scientifique.

Afin de compléter l'examen sommaire des efforts faits jusqu'ici pour élever la politique au rang des sciences positives, il reste à considérer deux autres tentatives qui ne sont pas comme les deux précédentes dans la véritable ligne des progrès de l'esprit humain en politique, mais qu'il est néanmoins utile de signaler.

Le besoin de rendre positive la science sociale est si réel aujourd'hui; cette grande entreprise est tellement parvenue à sa maturité, que plusieurs esprits supérieurs ont essayé d'atteindre à ce but en traitant la politique comme une application d'autres sciences déjà positives, dans le domaine desquelles ils ont cru pouvoir la faire rentrer. Comme ces tentatives étaient, par leur nature, inexécutables, elles ont été beaucoup plus projetées que suivies. Il suffira donc de les envisager du point de vue le plus général.

La première a consisté dans les efforts faits pour appliquer à la science sociale l'analyse mathématique en général, et spécialement celle de ses branches qui se rapporte au calcul des

probabilités. Cette direction a été ouverte par Condorcet [1] et suivie principalement par lui. D'autres géomètres ont marché sur ses traces et partagé ses espérances, sans ajouter rien de vraiment essentiel à ses travaux, du moins sous le rapport philosophique. Tous se sont accordés à regarder cette manière de procéder comme la seule qui pût imprimer à la politique un caractère positif.

Les considérations exposées dans ce chapitre nous semblent établir suffisamment qu'une telle condition n'est nullement nécessaire pour que la politique devienne une science positive. Mais il y a plus : cette manière d'envisager la science sociale est purement chimérique et par conséquent tout à fait vicieuse, comme il est aisé de le reconnaître.

S'il était ici question de porter un jugement détaillé sur les travaux de ce genre exécutés jusqu'ici, on constaterait bientôt qu'ils n'ont réellement ajouté aucune notion de quelque importance

1. Un tel projet, de la part de Condorcet, prouve, conformément à l'examen précédent, qu'il était loin d'avoir conçu, d'une manière nette, l'importance capitale de l'histoire de la civilisation, puisque s'il avait clairement vu dans l'observation philosophique du passé le moyen de rendre positive la science sociale, il ne l'aurait pas cherché ailleurs.

à la masse des idées acquises. On verrait, par exemple, que les efforts des géomètres pour élever le calcul des probabilités au-dessus de ses applications naturelles, n'ont abouti, dans leur partie la plus essentielle et la plus positive, qu'à présenter, relativement à la théorie de la certitude, comme terme d'un long et pénible travail algébrique, quelques propositions presque triviales, dont la justesse est aperçue du premier coup d'œil avec une parfaite évidence par tout homme de bon sens. Mais nous devons nous borner à examiner l'entreprise en elle-même, et dans sa plus grande généralité.

En premier lieu, les considérations par lesquelles plusieurs physiologistes, et surtout Bichat, ont montré, en général, l'impossibilité radicale de faire aucune application réelle et importante de l'analyse mathématique aux phénomènes des corps organisés, s'appliquent d'une manière directe et spéciale aux phénomènes moraux et politiques, qui ne sont qu'un cas particulier des premiers.

Ces considérations sont fondées sur ce que la plus indispensable condition préliminaire pour que des phénomènes soient susceptibles d'être ramenés à des lois mathématiques, c'est que

leurs degrés de quantité soient fixes. Or, dans tous les phénomènes physiologiques, chaque effet, partiel ou total, est assujetti à d'immenses variations de quantité, qui se succèdent avec la plus grande rapidité et d'une manière tout à fait irrégulière, sous l'influence d'une foule de causes diverses qui ne comportent aucune estimation précise. Cette extrême variabilité est un des grands caractères des phénomènes propres aux corps organisés ; elle constitue une de leurs différences les plus tranchées avec ceux des corps bruts. Elle interdit évidemment tout espoir de les soumettre jamais à de véritables calculs, tels, par exemple, que ceux des phénomènes astronomiques, les plus propres de tous à servir de type dans les comparaisons de ce genre.

Cela posé, en conçoit aisément que cette variabilité perpétuelle d'effets, tenant à l'excessive complication des causes qui concourent à les produire, doit être la plus grande possible pour les phénomènes moraux et politiques de l'espèce humaine, qui forment la classe la plus compliquée des phénomènes physiologiques. Ils sont, en effet, ceux de tous dont les degrés de quantité présentent les variations les plus étendues, les plus multipliées et les plus irrégulières.

Si l'on pèse convenablement ces considérations, nous croyons qu'on n'hésitera pas à affirmer, sans craindre d'avoir une trop faible idée de la portée de l'esprit humain, que non-seulement, dans l'état présent de nos connaissances, mais dans le plus haut degré de perfectionnement auquel elles soient susceptibles d'atteindre, toute grande application du calcul à la science sociale est et restera nécessairement impossible.

En second lieu, quand on supposerait qu'un tel espoir pût jamais se réaliser, il demeurerait incontestable que, même pour y parvenir, la science politique doit d'abord être étudiée d'une manière directe, c'est-à-dire en s'occupant uniquement de coordonner la série des phénomènes politiques.

En effet, de quelque haute importance que soit l'analyse mathématique, considérée dans ses véritables usages, il ne faut pas perdre de vue qu'elle n'est qu'une science purement instrumentale ou de méthode. Par elle-même, elle n'enseigne rien de réel; elle ne devient une source féconde de découvertes positives qu'en s'appliquant à des phénomènes observés.

Dans la sphère des phénomènes que comporte cette application, elle ne saurait jamais

avoir lieu immédiatement; elle suppose toujours, dans la science correspondante, un degré préliminaire de culture et de perfectionnement dont le terme naturel est la connaissance des lois précises dévoilées par l'observation relativement à la quantité des phénomènes. Aussitôt que de telles lois sont découvertes, quelque impartaites qu'elles soient, l'analyse mathématique devient applicable, dès lors, par les puissants moyens de déduction qu'elle présente; elle permet de réduire ces lois à un petit nombre, souvent à une seule, et d'y faire rentrer, de la manière la plus précise, une foule de phénomènes qu'elle ne semblait pas d'abord pouvoir comprendre; en un mot, elle établit dans la science une coordination parfaite, qui ne pourrait être obtenue, au même degré, par aucune autre voie; mais il est évident que toute application de l'analyse mathématique, tentée avant que cette condition préliminaire de la découverte de certaines lois calculables ait été remplie, serait absolument illusoire; bien loin de pouvoir rendre positive aucune branche de nos connaissances, elle n'aboutirait qu'à replonger l'étude de la nature dans le domaine de la métaphysique, en transportant aux abstractions le rôle exclusif des observations.

Ainsi, par exemple, on conçoit que l'analyse mathématique ait été appliquée avec un grand succès à l'astronomie, soit géométrique, soit mécanique, à l'optique, à l'acoustique, et tout récemment à la théorie de la chaleur, quand une fois les progrès de l'observation ont conduit ces diverses parties de la physique à établir entre les phénomènes quelques lois précises de quantité ; tandis que, avant ces découvertes, une telle application n'aurait eu aucune base réelle, aucun point de départ positif; de même, encore, les chimistes qui croient le plus fortement aujourd'hui à la possibilité d'appliquer un jour, d'une manière large et en même temps possible, l'analyse mathématique aux phénomènes chimiques, ne cessent pas pour cela de les étudier directement, bien convaincus qu'une longue série de recherches, d'observations et d'expériences pourra seule dévoiler les lois numériques sur lesquelles cette application doit être fondée pour avoir de la réalité.

La condition indispensable qui vient d'être indiquée est d'autant plus difficile à remplir, elle exige un degré préalable de culture et de perfectionnement d'autant plus grand, dans la science correspondante, que les phénomènes en

sont plus compliqués. C'est ainsi que l'astronomie est devenue, au moins en partie, géométrique, une branche des mathématiques appliquées avant l'optique, celle-ci avant l'acoustique, et la théorie de la chaleur en dernier lieu. C'est ainsi, encore, que la chimie est aujourd'hui fort loin de cet état, si elle doit y parvenir jamais.

En jugeant, d'après ces principes incontestables, l'application du calcul aux phénomènes physiologiques sociaux de l'espèce humaine, on voit d'abord que, même en adoptant la possibilité de cette application, elle ne dispenserait nullement de l'étude directe des phénomènes, qu'elle prescrit, au contraire, comme condition préalable. De plus, si l'on considère attentivement la nature de cette condition, on sentira qu'elle exige dans la physique des corps organisés en général, et surtout dans la physique sociale, un degré de perfectionnement qui, lors même qu'il ne serait pas chimérique, ne pourrait évidemment être atteint qu'après des siècles de culture. La découverte de lois précises et calculables, en physiologie, représenterait un degré d'avancement très-supérieur à celui qu'imaginent ceux mêmes des physiologistes qui conçoivent les espérances les plus étendues des

destinées futures de cette science. En réalité, d'après les motifs indiqués plus haut, un tel état de perfection doit être regardé comme absolument chimérique, incompatible avec la nature des phénomènes, et tout à fait disproportionné à la portée véritable de l'esprit humain.

Les mêmes raisons s'appliquent évidemment, et avec plus de force encore, à la science politique, vu le degré plus grand de complication de ses phénomènes. Imaginer qu'il serait possible un jour de découvrir quelques lois de quantité entre les phénomènes de cette science, ce serait la supposer perfectionnée à un degré tel que, même avant d'être parvenue à ce point, tout ce qu'elle a de vraiment intéressant à trouver serait complétement obtenu dans une proportion qui surpasse de beaucoup tous les désirs qu'on peut raisonnablement former; ainsi, l'analyse mathématique ne deviendrait applicable qu'à l'époque ou son application ne pourrait plus avoir aucune importance réelle.

Il résulte des considérations précédentes que, d'un côté, la nature des phénomènes politiques interdit absolument tout espoir de leur appliquer jamais l'analyse mathématique; et, d'un autre côté, que cette application, à la supposer pos-

sible, ne pourrait nullement servir à élever la politique au rang des sciences positives, parce qu'elle exigerait, pour être praticable, que la science fût faite.

Les géomètres n'ont pas fait assez d'attention jusqu'à présent à la grande division fondamentale de nos connaissances positives, en étude des corps bruts et étude des corps organisés. Cette division, que l'esprit humain doit aux physiologistes, est aujourd'hui établie sur des bases inébranlables, et se confirme de plus en plus à mesure qu'elle est méditée davantage. Elle limite d'une manière précise et irrévocable les véritables applications des mathématiques, dans leur plus grande extension possible. On peut établir, en principe, que jamais l'analyse mathématique ne saurait étendre son domaine au delà de la physique des corps bruts, dont les phénomènes sont les seuls qui offrent le degré de simplicité, et, par suite, de fixité nécessaire pour pouvoir être ramené à des lois numériques.

Si l'on considère combien, même dans les applications les plus simples de l'analyse mathématique, sa marche devient embarrassée lorsqu'elle veut raprocher suffisamment l'état abstrait de l'état concret, combien cet embarras augmente

à mesure que les phénomènes se compliquent, on sentira que la sphère de ses attributions réelles est bien plulôt exagérée que rétrécie par le principe précédent.

Le projet de traiter la science sociale comme une application des mathématiques, afin de la rendre positive, a pris sa source dans le préjugé métaphysique, que : hors des mathématiques, il ne peut exister de véritable certitude. Ce préjugé était naturel à l'époque où tout ce qui était positif se trouvait être du domaine des mathématiques appliquées, et où, par conséquent, tout ce qu'elles n'embrassaient pas était vague et conjectural. Mais, depuis la formation de deux grandes sciences positives, la chimie et la physiologie surtout, dans lesquelles l'analyse mathématique ne joue aucun rôle, et qui n'en sont pas moins reconnues aussi certaines que les autres, un tel préjugé serait absolument inexcusable.

Ce n'est point comme étant des applications de l'analyse mathématique que l'astronomie, l'optique, etc., sont des sciences positives et certaines. Ce caractère leur vient d'elles-mêmes ; il résulte de ce qu'elles sont fondées sur des faits observés, et il ne pouvait résulter que de là, car

l'analyse mathématique, isolée de l'observation de la nature, n'a qu'un caractère métaphysique. Seulement, il est certain que dans les sciences auxquelles les mathématiques ne sont pas applicables, on doit beaucoup moins perdre de vue la stricte observation directe; les déductions ne peuvent point être aussi prolongées avec sûreté, parce que les moyens de raisonnement sont bien moins parfaits. A celà près, la certitude est aussi complète, en se renfermant dans les limites convenables. On obtient, sans doute, une moins bonne coordination, mais elle est suffisante pour les besoins réels des applications de la science.

La recherche chimérique d'une perfection impossible n'aurait d'autre résultat que de retarder nécessairement les progrès de l'esprit humain, en consumant en pure perte de grandes forces intellectuelles, et en détournant les efforts des savants de leur véritable direction d'efficacité positive. Tel est le jugement définitif que nous croyons pouvoir porter des essais faits ou à faire pour appliquer l'analyse mathématique à la physiologie sociale.

Une seconde tentative infiniment moins vicieuse, dans sa nature, que la précédente, mais pareillement inexécutable, est celle qui a eu

pour objet de rendre positive la science sociale, en la ramenant à être essentiellement une simple conséquence directe de la physiologie. Cabanis est l'auteur de cette conception, et c'est surtout par lui qu'elle a été suivie. Elle constitue le véritable but philosophique de son célèbre ouvrage sur le *Rapport du physique et du moral de l'homme*, aux yeux de quiconque a considéré la doctrine générale exposée dans cet ouvrage comme organique et non comme purement critique.

Les considérations présentées dans ce chapitre sur l'esprit de la politique positive, prouvent pour cet essai, comme pour le précédent, qu'il était nécessairement mal conçu. Mais il s'agit actuellement d'en indiquer le vice avec précision.

Il consiste en ce qu'une telle manière de procéder annule l'observation directe du passé social, qui doit servir de base fondamentale à la politique positive.

La supériorité de l'homme sur les autres animaux ne pouvant avoir et n'ayant, en effet, d'autre cause que la perfection relative de son organisation, tout ce qu'a fait l'espèce humaine et tout ce qu'elle peut faire doit, évidemment,

être regardé, en dernière analyse, comme une conséquence nécessaire de son organisation, modifiée dans ses effets par l'état extérieur. En ce sens, la physique sociale, c'est-à-dire l'étude du développement collectif de l'espèce humaine, est réellement une branche de la physiologie, c'est-à-dire de l'étude de l'homme conçue dans toute son extension. En d'autres termes, l'histoire de la civilisation n'est autre chose que la suite et le complément indispensable de l'histoire naturelle de l'homme.

Mais, autant il importe de bien concevoir et de ne jamais perdre de vue cette incontestable filiation, autant il serait mal entendu d'en conclure qu'il ne faut pas établir de division tranchée entre la physique sociale et la physiologie proprement dite.

Quand les physiologistes étudient l'histoire naturelle d'une espèce animale douée de sociabilité, celle des castors, par exemple, ils y comprennent, avec raison, l'histoire de l'action collective exercée par la communauté. Ils ne jugent pas nécessaire d'établir une ligne de démarcation entre l'étude des phénomènes sociaux de l'espèce et celle des phénomènes relatifs à l'individu isolé. Un tel défaut de précision n'a dans

ce cas aucun inconvénient réel, quoique les deux ordres de phénomènes soient distincts. Car, la civilisation des espèces sociables les plus intelligentes se trouvant arrêtée presque à son origine, principalement par l'imperfection de leur organisation, et secondairement par la prépondérance de l'espèce humaine, l'esprit n'éprouve aucune peine, dans un enchaînement aussi peu prolongé, à rattacher directement tous les phénomènes collectifs aux phénomènes individuels. Ainsi, le motif général qui fait établir les divisions afin de faciliter l'étude, savoir, l'impossibilité pour l'intelligence humaine de suivre une chaîne de déduction trop étendue, n'existe point alors.

Qu'on suppose, au contraire, l'espèce des castors devenue plus intelligente, que sa civilisation puisse se développer librement, de telle sorte qu'il y ait enchaînement continu de progrès d'une génération à l'autre, on sentira bientôt la nécessité de traiter séparément l'histoire des phénomènes sociaux de l'espèce. On pourra bien encore, pour les premières générations rattacher cette étude à celle des phénomènes de l'individu, mais, à mesure qu'on s'éloignera de l'origine, cette déduction deviendra plus difficile

à établir et enfin il y aura impossibilité totale de la suivre. C'est précisément ce qui existe au plus haut degré par rapport à l'homme.

Sans doute, les phénomènes collectifs de l'espèce humaine reconnaissent pour dernière cause, comme ses phénomènes individuels, la nature spéciale de son organisation. Mais l'état de la civilisation humaine à chaque génération ne dépend immédiatement que de celui de la génération précédente et ne produit immédiatement que celui de la génération suivante. Il est possible de suivre, avec toute la précision suffisante, cet enchaînement, à partir de l'origine, en ne liant d'une manière directe chaque terme qu'au précédent et au suivant. Il serait, au contraire, absolument au-dessus des forces de notre esprit, de rattacher un terme quelconque de la série au point de départ primitif, en supprimant toutes les relations intermédiaires.

La témérité d'une telle entreprise, dans l'étude de l'espèce, pourrait être assimilée, dans l'étude de l'individu, à celle d'un physiologiste qui, considérant que les divers phénomènes des âges successifs sont uniquement la conséquence et le développement nécessaire de l'organisation primitive, s'efforcerait de déduire l'histoire d'une

époque quelconque de la vie de l'état de l'individu à sa naissance, déterminé avec une grande précision, et se croirait ainsi dispensé d'examiner directement les divers âges pour connaître avec exactitude le développement total. L'erreur est même beaucoup plus grande, par rapport à l'espèce, qu'elle ne le serait quant à l'individu; attendu que, dans le premier cas, les termes successifs à coordonner sont à la fois bien plus compliqués et bien plus nombreux que dans le second.

En s'obstinant à suivre cette marche impraticable, outre qu'on ne pourrait nullement étudier, d'une manière satisfaisante, l'histoire de la civilisation, on serait inévitablement conduit à tomber dans des erreurs capitales. Car, dans l'impossibilité absolue de rattacher directement les divers états de civilisation au point de départ primitif et général établi par la nature spéciale de l'homme, on serait bientôt entraîné à faire dépendre immédiatement de circonstances organiques secondaires ce qui est une conséquence éloignée des lois fondamentales de l'organisation.

C'est ainsi, par exemple, que plusieurs physiologistes recommandables ont été amenés à supposer aux caractères nationaux une impor-

tance évidemment exagérée dans l'explication des phénomènes politiques. Ils leur ont attribué des différences de peuple à peuple qui ne tiennent, dans presque tous les cas, qu'à des époques de civilisation inégales. Il en est résulté le fâcheux effet de regarder comme invariable ce qui n'est certainement que momentané. De telles déviations, dont il serait aisé de multiplier les exemples, et qui dérivent toutes du même vice primitif dans la manière de procéder, confirment clairement la nécessité de séparer l'étude des phénomènes sociaux de celle des phénomènes physiologiques ordinaires.

Les géomètres qui se sont élevés à des idées philosophiques, conçoivent, en thèse générale, tous les phénomènes de l'univers, tant ceux des corps organisés que ceux des corps bruts, comme tenant à un petit nombre de lois communes, immuables. Les physiologistes observent à cet égard, avec juste raison, que quand même toutes ces lois seraient un jour parfaitement connues, l'impossibilité de déduire d'une manière continue obligerait à conserver entre l'étude des corps vivants et celle des corps inertes la même division qui est aujourd'hui fondée sur la diversité des lois. Un motif exactement semblable

s'applique directement à la division entre la physique sociale et la physiologie proprement dite, c'est-à-dire entre la physiologie de l'espèce et celle de l'individu. La distance est, sans doute, beaucoup moins grande, puisqu'il ne s'agit que d'une division secondaire, tandis que l'autre est principale; mais il y a pareillement impossibilité de déduire, quoique ce ne soit pas au même degré.

L'insuffisance totale de cette manière de procéder se vérifie aisément, si, au lieu de la considérer seulement par rapport à la théorie de la politique positive, on l'envisage relativement au but pratique actuel de cette science, savoir, la détermination du système suivant lequel la société doit être organisée aujourd'hui.

On peut, sans doute, établir d'après les lois physiologiques quel est, en général, l'état de civilisation le plus conforme à la nature de l'espèce humaine. Mais d'après ce qui précède, il il est clair qu'on ne saurait aller plus loin par ce moyen. Or, une telle notion, isolée, est de pure spéculation et ne peut aboutir, dans la pratique, à aucun résultat réel et positif, car elle ne met nullement à portée de connaître d'une manière positive à quelle distance l'espèce humaine se

trouve actuellement de cet état, ni la marche qu'elle doit suivre pour y parvenir, ni enfin le plan général de l'organisation sociale correspondante. Ces déterminations indispensables ne peuvent évidemment résulter que d'une étude directe de l'histoire de la civilisation.

Si, malgré cela, on veut s'efforcer de donner une existence pratique à cet aperçu spéculatif et nécessairement incomplet, on ne saurait éviter de tomber aussitôt dans l'absolu. Car, on fait consister alors toute l'application réelle de la science sociale dans la formation d'un type invariable de perfection vague, sans aucune distinction d'époque, à la manière de la politique conjecturale. Les conditions d'après lesquelles l'excellence de ce type se trouve fixée, sont certainement d'un ordre beaucoup plus positif que celles qui servent de guides à la politique théologique et métaphysique. Cette modification ne change pas le caractère absolu qui est inhérent à une telle question. Dans quelque sens qu'on la suppose traitée, la politique ne saurait jamais devenir vraiment positive par cette manière de procéder.

Ainsi, soit sous le point de vue théorique, soit sous le point de vue pratique, il est également

vicieux de concevoir la science sociale comme une simple conséquence de la physiologie.

Le véritable rapport direct entre la connaissance de l'organisation humaine et la science politique, telle que ce chapitre l'a caractérisée, consiste en ce que la première doit fournir à la seconde son point de départ.

C'est à la physiologie qu'il appartient exclusivement d'établir d'une manière positive les causes qui rendent l'espèce humaine susceptible d'une civilisation constamment progressive, tant que l'état de la planète qu'elle habite n'y met point un obstacle insurmontable; elle seule peut tracer le véritable caractère et la marche générale, nécessaire, de cette civilisation. Elle seule enfin permet d'éclaircir la formation des premières agrégations d'hommes, et de conduire l'histoire de l'enfance de notre espèce jusqu'à l'époque où elle est parvenue à donner l'essor à sa civilisation par la création d'un langage.

C'est à ce terme que s'arrête naturellement le rôle des considérations physiologiques directes dans la physique sociale, qui doit alors se fonder uniquement sur l'observation immédiate des progrès de l'espèce humaine. Plus avant, la difficulté de déduire deviendrait aussitôt trop

grande, parce que, à partir de cette époque, la marche de la civilisation acquiert tout à coup beaucoup plus de rapidité, de façon que les termes à coordonner se multiplient brusquement. D'un autre côté, les fonctions que la physiologie doit remplir dans l'étude du passé social ne seraient plus nécessaires alors ; elle n'aurait plus pour but d'utilité de suppléer au défaut d'observations directes. Car, à dater de l'établissement d'une langue, il existe des données immédiates sur le développement de la civilisation, en sorte qu'il n'y a point de lacune dans l'ensemble des considérations positives.

Il faut ajouter à ce qui précède, pour avoir un aperçu complet du rôle véritable de la physiologie dans la physique sociale, que, comme l'a très bien senti Condorcet, le développement de l'espèce n'étant que la somme des développements individuels combinés, qui s'enchaînent d'une génération à l'autre, il doit nécessairement présenter des traits de conformité généraux avec l'histoire naturelle de l'individu. Par cette analogie, l'étude de l'homme isolé fournit encore certains moyens de vérification et de raisonnement pour celle de l'espèce, distincts de ceux qui viennent d'être indiqués et qui, quoique

moins importants, ont l'avantage de s'étendre à toutes les époques.

En résumé, quoique la physiologie de l'espèce et celle de l'individu soient deux sciences absolument du même ordre, ou plutôt, deux portions distinctes d'une science unique, il n'en est pas moins indispensable de les concevoir et de les traiter séparément ; il faut que la première prenne sa base et son point de départ dans la seconde, pour être vraiment positive ; mais elle doit ensuite être étudiée d'une manière isolée, en s'appuyant sur l'observation directe des phénomènes sociaux.

Il était naturel qu'on cherchât à faire rentrer entièrement la physique sociale dans le domaine de la physiologie, quand on ne voyait pas d'autre moyen de lui imprimer le caractère positif. Mais cette erreur n'aurait plus d'excuse, aujourd'hui qu'il est facile de se convaincre de la possibilité de rendre positive la science politique en la fondant sur l'observation immédiate du passé social.

En second lieu, au moment où l'étude des fonctions intellectuelles et affectives est sortie du domaine de la métaphysique pour entrer dans celui de la physiologie, il était très-diffi-

cile d'éviter toute exagération dans la fixation de la véritable sphère physiologique, et de n'y pas comprendre aussi l'examen des phénomènes sociaux. L'époque des conquêtes ne peut pas être celle des limites précises. Aussi Cabanis, qui a été un des principaux coopérateurs d'une grande révolution, est-il particulièrement excusable de s'être fait illusion à cet égard. Mais aujourd'hui qu'une sévère analyse peut et doit succéder à l'entraînement de la première impression, aucune cause ne peut plus empêcher de méconnaître la nécessité d'une division, indispensablement exigée par la faiblesse de l'esprit humain.

Nul motif réel ne peut plus porter à isoler, dans l'étude de l'individu, les phénomènes spécialement appelés moraux, des autres phénomènes; la révolution qui les a tous liés entre eux doit être regardée comme le pas le plus essentiel que la physiologie ait fait jusqu'ici sous le rapport philosophique.

Au contraire, des considérations du premier ordre d'importance démontrent l'absolue nécessité de séparer l'étude des phénomènes collectifs de l'espèce humaine de celle des phénomènes individuels, en établissant, du reste,

entre ces deux grandes sections de la physiologie totale, leur relation naturelle. S'efforcer de faire disparaître cette indispensable division, ce serait tomber dans une erreur analogue, quoique inférieure, à celle si justement combattue par les vrais physiologistes, qui présente l'étude des corps vivants comme une conséquence et un appendice de celle des corps inertes.

Telles sont les quatre tentatives principales faites jusqu'à présent dans le but d'élever la politique au rang des sciences d'observation, et dont l'ensemble constate, de la manière la plus décisive, la nécessité et la maturité de cette grande entreprise. L'examen spécial de chacune d'elles confirme, sous un point de vue distinct, les principes antérieurement exposés dans ce chapitre, sur le véritable moyen de donner à la politique un caractère positif, et, par suite, d'arrêter avec sûreté la conception générale du nouveau système social, qui peut seul terminer la crise actuelle de l'Europe civilisée.

On peut donc regarder comme établi *à priori* et *à posteriori* sur des démonstrations réelles, que, pour atteindre ce but capital, il faut regarder la science politique comme une physique

particulière, fondée sur l'observation directe des phénomènes relatifs au développement collectif de l'espèce humaine, ayant pour objet la coordination du passé social, et pour résultat la détermination du système que la marche de la civilisation tend à produire aujourd'hui.

Cette physique sociale est, évidemment, aussi positive qu'aucune autre science d'observation. Sa certitude intrinsèque est tout aussi réelle (1). Les lois qu'elle découvre, satisfaisant à l'ensemble des phénomènes observés, leur application mérite une entière confiance.

Comme toutes les autres, cette science possède en outre des moyens généraux de vérification, même indépendamment de sa relation nécessaire avec la physiologie. Ces moyens sont fondés sur ce que, dans l'état présent de l'espèce humaine, considérée en totalité, tous les degrés de civilisation co-existent sur les différents points du globe, depuis celui des sauvages

1. Il est sans doute superflu de s'arrêter à réfuter les objections infiniment exagérées présentées par plusieurs auteurs, et surtout par Volney, contre la certitude des faits historiques. Quand même on accorderait à ces objections toute la latitude que ces écrivains leur ont donnée, elles ne porteraient en aucune manière sur les faits d'un certain degré d'importance et de généralité qui sont les seuls à considérer dans l'étude de la civilisation.

de la Nouvelle-Zélande, jusqu'à celui des Français et des Anglais. Ainsi, l'enchaînement établi d'après la succession des temps, peut être vérifié par la comparaison des lieux.

Au premier abord, cette nouvelle science semble réduite à la simple observation, et totalement privée du secours des expériences, ce qui ne l'empêcherait pas d'être positive ; témoin l'astronomie. Mais, en physiologie, indépendamment des expériences sur les animaux, les cas pathologiques sont réellement un équivalent d'expériences directes sur l'homme, parce qu'ils altèrent l'ordre habituel des phénomènes. De même, et par un motif semblable, les époques multipliées où les combinaisons politiques ont tendu, plus ou moins, à arrêter le développement de la civilisation, doivent être regardées comme fournissant à la physique sociale de véritables expériences, encore plus propres que l'observation pure, à dévoiler ou à confirmer les lois naturelles qui président à la marche collective de l'espèce humaine.

Si, comme nous osons l'espérer, les considérations présentées dans ce chapitre font sentir aux savants l'importance et la possibilité d'établir une politique positive dans l'esprit que nous

avons indiqué, nous présenterons alors avec plus de détails notre opinion sur la manière d'exécuter cette première série de travaux, mais nous croyons utile de rappeler, en terminant, la nécessité de la diviser, avant tout, en deux ordres, l'un, de travaux généraux, l'autre, de travaux particuliers.

Le premier ordre doit avoir pour objet d'établir la marche générale de l'espèce humaine, abstraction faite de toutes les causes quelconques qui peuvent modifier la vitesse de sa civilisation; et, par suite, de toutes les diversités observées de peuple à peuple, quelque grandes qu'elles puissent être ; dans le second ordre, on se proposera d'estimer l'influence de ces causes modificatrices ; et, par suite, de former le tableau définitif, dans lequel chaque peuple occupera la place spéciale correspondante à son développement propre.

L'une et l'autre classe des travaux, et surtout la dernière, sont d'ailleurs susceptibles, dans leur exécution, de plusieurs degrés de généralité, dont la nécessité se fera vraisemblablement sentir aux savants.

L'obligation de traiter le premier ordre de travaux avant le second, est fondée sur ce principe

évident, applicable à la physiologie de l'espèce comme à celle de l'individu, que les idiosyncrasies ne doivent être étudiées qu'après l'établissement des lois générales. Il faudrait renoncer absolument à obtenir aucune notion nette, si cette règle était violée.

Quant à la possibilité de procéder ainsi, elle résulte de ce qu'il y a, aujourd'hui, un assez grand nombre de points particuliers bien éclaircis, pour qu'on puisse s'occuper directement d'une coordination générale. Les physiologistes n'ont pas attendu, pour se former une idée de l'ensemble de l'organisation, que toutes les fonctions spéciales fussent connues; il doit en être de même dans la physique sociale.

En précisant davantage les considérations précédentes, on voit qu'elles tendent à établir que, dans la formation de la science politique, il faut procéder du général au particulier. Or, si l'on examine ce précepte d'une manière directe, il est aisé d'en reconnaître la justesse.

La marche que suit l'esprit humain dans la recherche des lois qui régissent les phénomènes naturels, présente, sous le rapport qui nous occupe, une importante différence, suivant qu'il

étudie la physique des corps bruts ou celle des corps organisés.

Dans la première, l'homme se trouvant former une partie imperceptible d'une suite immense de phénomènes, dont il ne peut espérer, sans une folle présomption, d'apercevoir jamais l'ensemble, il est obligé, aussitôt qu'il commence à les étudier dans un esprit positif, de considérer d'abord les faits les plus particuliers, pour s'élever ensuite graduellement à la découverte de quelques lois générales, qui deviennent, plus tard, le point de départ de ses recherches. Au contraire, dans la physique des corps organisés, l'homme étant le type le plus complet de l'ensemble des phénomènes, ses découvertes positives commencent nécessairement par les faits les plus généraux, qui lui prêtent ensuite une lumière indispensable pour éclaircir l'étude d'un genre de détails dont, par leur nature, la connaissance précise lui est à jamais interdite. En un mot, dans les deux cas, l'esprit humain procède du connu à l'inconnu; mais, dans le premier, il s'élève d'abord du particulier au général, parce que la connaissance des détails est plus immédiate pour lui que celle des masses; tandis que, dans le second, il commence par descendre

du général au particulier, parce qu'il connaît plus directement l'ensemble que les parties. Le perfectionnement de chacune des deux sciences consiste essentiellement, sous le rapport philosophique, à lui permettre d'adopter la méthode de l'autre, sans que celle-ci lui devienne cependant jamais aussi propre que sa méthode primitive.

Après avoir considéré cette loi du point de vue le plus élevé de la philosophie positive, on peut la vérifier facilement en observant la marche qu'a suivie jusqu'à ce jour le développement des sciences naturelles, d'après le moment où chacune d'elle a cessé définitivement d'avoir le caractère théologique ou métaphysique (1).

En effet, dans l'étude des corps bruts, en l'examinant d'abord quant à ses divisions principales, on voit l'astronomie, la physique et la chimie, commencer par être absolument isolées les unes des autres, et se rapprocher ensuite sous des rapports de plus en plus multipliés, tellement enfin qu'on peut aujourd'hui apercevoir en elles

1. Il est essentiel de faire attention à cette restriction, car nous ne croyons pas que cette loi soit exactement applicable à l'époque théologique ou métaphysique destinée à préparer pour chaque science l'époque positive.

une tendance manifeste à ne former qu'un seul corps de doctrine. De même, en considérant à part chacune d'elles, on la voit naître de l'étude des faits, d'abord incohérents, et arriver par degrés aux généralités actuellement connues. C'est seulement dans l'astronomie, et dans quelques sections de la physique terrestre, que l'esprit humain a pu parvenir jusqu'ici à suivre, sous des rapports fondamentaux, la marche opposée. On peut même dire, que, en astronomie, la marche primitive n'a été changée par la loi de gravitation universelle, que sous un rapport réellement secondaire, quant à l'ensemble des phénomènes, quoique principal relativement à nous. Car cette loi n'embrasse point encore et probablement même n'embrassera jamais, dans ses applications, les faits astronomiques les plus généraux, qui consistent dans les relations des différents systèmes solaires, dont nous n'avons jusqu'ici aucune connaissance. Cette remarque, portant sur la branche la plus parfaite de la physique inorganique, offre une vérification saillante du principe que nous considérons.

Si l'on examine maintenant la partie de ce principe qui se rapporte à l'étude des corps vivants, la confirmation en est aussi sensible. En

premier lieu, l'enchaînement général des fonctions dont se compose une organisation, est certainement mieux connu aujourd'hui que l'action partielle de chaque organe; et de même, sous un point de vue plus étendu, l'étude des relations générales qui existent entre les diverses organisations, soit animales, soit végétales, est sans doute plus avancée que celle de chaque organisation particulière. En second lieu, les principales branches dont se compose aujourd'hui la physique organique, ont été d'abord confondues, et ce n'est qu'en vertu des progrès de la physiologie positive qu'on est parvenu à analyser avec précision les différents points de vue généraux sous lesquels un corps vivant peut être envisagé, de manière à fonder sur ces distinctions une division rationelle de la science. Cela est même tellement exact, que vu le peu de temps depuis lequel la physique des corps organiques est devenue vraiment positive, la distribution de ses parties principales n'est pas encore arrêtée d'une manière parfaitement nette. Le fait est plus sensible encore en passant de la science aux savants; car ceux-ci sont évidemment bien moins spéciaux dans leur ordre de travaux, que les savants livrés à l'étude des corps bruts.

On peut donc regarder comme établi par l'observation et par le raisonnement, que l'esprit humain procède principalement du particulier au général, dans la physique inorganique, et au contraire, du général au particulier dans la physique organique; que du moins, c'est incontestablement suivant cette marche que s'effectuent pendant longtemps les progrès de la science, depuis le moment où elle prend le caractère positif.

Si la seconde partie de cette loi a été méconnue jusqu'à présent, si l'on a cru que, dans un ordre quelconque de recherches, l'esprit humain procédait toujours nécessairement du particulier au général, cette erreur s'explique d'une manière très-naturelle en considérant que la physique des corps bruts ayant dû se développer la première, c'est sur l'observation de la marche qui lui est propre qu'ont dû être primitivement fondés les préceptes de la philosophie positive. Mais la prolongation d'une telle erreur cesserait d'être excusable, aujourd'hui que l'observation philosophique peut porter sur les deux ordres des sciences naturelles.

En appliquant à la physique sociale, qui n'est qu'une branche de la physiologie, le principe que

nous venons d'établir, il démontre évidemment la nécessité de commencer dans l'étude du développement de l'espèce humaine, par la coordination des faits les plus généraux, pour descendre ensuite graduellement à un enchaînement de plus en plus précis. Mais afin de ne laisser aucune incertitude sur ce point essentiel, il convient de vérifier le principe d'une manière directe dans ce cas particulier.

Tous les ouvrages historiques écrits jusqu'à ce jour, même les plus recommandables, n'ont eu essentiellement, et n'ont dû avoir de toute nécessité que le caractère d'*annales*, c'est-à-dire de description et de disposition chronologique d'une certaine suite de faits particuliers, plus ou moins importants et plus ou moins exacts, mais toujours isolés entre eux. Sans doute, les considérations relatives à la coordination et à la filiation des phénomènes politiques n'y ont pas été entièrement négligés, surtout depuis un demi-siècle, mais il est clair que ce mélange n'a point encore refondu le caractère de ce genre de composition, qui n'a pas cessé d'être littéraire (1); il n'existe point jusqu'ici de véri-

1. Il ne s'agit ici que d'établir un fait et non de le juger. Nous sommes d'ailleurs très-convaincus de l'utilité et même

table *histoire*, conçue dans un esprit scientifique, c'est-à-dire, ayant pour but la recherche des lois qui président au développement social de l'espèce humaine, ce qui est précisement l'objet de la série des travaux que nous considérons dans ce chapitre.

La distinction précédente suffit pour expliquer pourquoi on a cru presque universellement jusqu'ici qu'il fallait procéder, en histoire, du particulier au général, et pourquoi, au contraire, on doit aujourd'hui procéder du général au particulier, sous peine de n'obtenir aucun résultat.

Car, lorsqu'il s'agit seulement de construire avec exactitude des *annales* générales de l'espèce humaine, il faut évidemment commencer par former celles des différents peuples, et celles-ci ne peuvent être fondées que sur des chroniques de provinces et de villes, ou même sur de simples biographies. Pareillement, sous un autre rapport, pour former des annales complètes

de la nécessité absolue de cette classe d'écrits comme travail préliminaire. On ne nous soupçonnera pas sans doute de penser qu'il pût y avoir d'histoire sans annales. Mais il est également certain que des annales ne sont pas plus de l'histoire que des recueils d'observations météorologiques ne sont de la physique.

de chaque fraction quelconque de population, il est indispensable de réunir une suite de documents séparés relatifs à chacun des points de vue sous lesquels elle doit être considérée. C'est ainsi qu'on doit nécessairement procéder pour parvenir à composer les faits généraux qui sont les matériaux de la science politique, ou plutôt le sujet sur lequel portent ses combinaisons. Mais une marche tout opposée devient indispensable, aussitôt qu'on arrive à la formation directe de la science, c'est-à-dire à l'étude de l'enchaînement des phénomènes.

En effet, par leur nature même, toutes les classes de phénomènes sociaux se développent simultanément, et sous l'influence les unes des autres, de telle sorte qu'il est absolument impossible de s'expliquer la marche suivie par aucune d'elles, sans avoir préalablement conçu d'une manière générale la progression de l'ensemble.

Chacun reconnaît, par exemple, aujourd'hui, que l'action réciproque des divers états européens est trop importante pour que leurs histoires puissent être véritablement séparées. Mais la même impossibilité n'est pas moins sensible relativement aux divers ordres de faits politi-

ques qu'on observe dans une société unique. Les progrès d'une science ou d'un art ne sont-ils pas en connexion évidente avec ceux des autres sciences ou des autres arts? Le perfectionnement de l'étude de la nature, et celui de l'action sur la nature, ne tiennent-ils pas l'un à l'autre? Tous deux ne sont-ils pas étroitement liés avec l'état de l'organisation sociale, et réciproquement? Ainsi, pour connaître avec précision les lois réelles du développement spécial de la branche la plus simple du corps social, il faudrait nécessairement obtenir à la fois la même précision pour toutes les autres, ce qui est d'une absurdité manifeste.

On doit donc, au contraire, se proposer d'abord de concevoir dans sa plus grande généralité le phénomène du développement de l'espèce humaine, c'est-à-dire d'observer et d'enchaîner entre eux les progrès les plus importants qu'elle a fait successivement dans les principales directions différentes. On tiendra ensuite à donner, par degrés, à ce tableau, une précision de plus en plus grande en sous-divisant toujours davantage les intervalles d'observation, et les classes de phénomènes à observer. De même sous le rapport partique, l'aspect de l'avenir social, dé-

terminé d'abord d'une manière générale, en résultat d'une première étude du passé, deviendra de plus en plus détaillé à mesure que la connaissance de la marche antérieure de l'espèce humaine se développera davantage. La dernière perfection de la science, qui vraisemblablement ne sera jamais atteinte d'une manière complète, consisterait, sous le rapport théorique, à faire concevoir avec exactitude depuis l'origine la filiation des progrès d'une génération à l'autre, soit pour l'ensemble du corps social, soit pour chaque science, chaque art et chaque partie de l'organisation politique; et, sous le rapport pratique, à déterminer rigoureusement dans tous ses détails essentiels le système que la marche naturelle de la civilisation doit rendre dominant.

Telle est la méthode strictement dictée par la nature de la physique sociale.

FIN DU TROISIÈME CAHIER

Paris. — Impr. Paul Dupont, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau.—855.5.5

